UNIVERSITY OF ARIZONA
39001020458918

N° 68.

COLLECTION ARMAND COLIN
(Section de Langues et Littératures)

La Renaissance des Lettres en France

PQ
231
P4
1931

de Louis XII à Henri IV

par
Jean PLATTARD
Professeur à l'Université de Poitiers

2e ÉDITION

LIBRAIRIE ARMAND COLIN
103, Boulevard Saint-Michel, PARIS

1931

Tous droits réservés

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays.
Copyright 1925, by Max Leclerc et H. Bourrelier.

PRÉFACE

Notre littérature du seizième siècle ne souffre plus aujourd'hui du dédain que lui témoignait l'âge classique. Le temps n'est plus où Voltaire osait écrire : « On admire Marot, Amyot, Rabelais, comme on loue les enfants, quand ils disent par hasard quelque chose de bon. On les approuve, parce qu'on méprise leur siècle, *et les enfants, parce qu'on n'attend rien de leur âge ».*

La réhabilitation de nos lettres de la Renaissance, commencée, il y a cent ans, par Sainte-Beuve, a été poursuivie par nombre de poètes, de critiques et d'érudits. Les fêtes organisées l'an dernier en l'honneur du quatrième centenaire de la naissance de Ronsard, en même temps qu'elles ont consacré définitivement la gloire de ce poète, ont manifesté l'intérêt qui s'attache de nos jours aux œuvres et aux hommes de son temps.

Et pourtant, notre Renaissance n'est-elle pas plus fameuse que connue ? Que de jugements contradictoires il serait aisé de relever dans ce qui a été dit ou écrit sur Ronsard à l'occasion de son quatrième anniversaire ! Pour Rabelais, comme il est admis qu'il demeure énigmatique, il n'y a pas lieu de s'étonner que lui soient attribuées des idées auxquelles il n'a jamais songé ; mais on commet les mêmes méprises sur Montaigne, quand on le loue de son émancipation en politique. Enfin sur les humanités *et* l'humanisme, *qui se rattachent étroitement à l'histoire*

littéraire du seizième siècle, les notions les plus confuses règnent dans les esprits, comme en témoignent les harangues prononcées naguère à la Chambre des Députés, à propos d'un projet de réforme de l'enseignement.

Ces erreurs n'ont rien qui surprenne, lorsque l'on sait à quelles rigoureuses méthodes d'investigation les érudits ont dû recourir pour distinguer et préciser les tendances si diverses de nos lettres dans cet âge de croissance et de renouvellement.

Le présent livre a pour objet de faire bénéficier le grand public des résultats de ces travaux savants. On ne s'étonnera pas d'y sentir une admiration profonde pour les lettres de notre Renaissance. Si elles attestent moins de goût que celles du siècle suivant, elles ont plus de saveur, peut-être plus de fraîcheur, même parmi leurs emprunts et imitations. Elles font époque, elles aussi, dans la glorieuse histoire de notre civilisation française.

Poitiers, 26 *avril* 1925.

CHAPITRE PREMIER

LA RENAISSANCE DES LETTRES ; SES CAUSES ET SES CARACTÈRES

Notre littérature qui du XII^e^ au XIV^e^ siècle avait été déjà si féconde, particulièrement en productions lyriques et épiques, se renouvela brillamment au XVI^e^ siècle sous l'influence de la civilisation italienne et des lettres antiques. Les écrivains, auteurs ou témoins de ce rajeunissement, l'ont salué comme une résurrection. Comme ils n'avaient plus de goût pour les œuvres littéraires du moyen âge et qu'ils les tenaient pour gothiques ou barbares, ils estimaient que depuis la fin de l'antiquité romaine les bonnes lettres étaient mortes. Après plus de mille ans d'ensevelissement, elles « renaissaient » enfin.

L'usage de nos écrivains classiques, de Fénelon et de Voltaire, a consacré cette expression : *la renaissance des lettres*. Elle est certes injuste pour notre moyen âge, qui a eu une littérature d'une beauté particulière, mais elle a l'avantage de dire à quel idéal les lettres françaises durent leur rénovation sous le règne des Valois. Les Grecs et les Romains, dont l'art et les idées étaient désormais divulgués largement, les Italiens, qui avant nos Français s'étaient mis à l'école des Anciens, voilà les maîtres que suivent les écrivains de cette époque ;

voilà les seuls modèles dont se réclamera la grande école poétique du XVI^e^ siècle, la Pléiade.

Les progrès de cet idéal nouveau, dont le triomphe est manifeste vers le milieu du siècle, ont été assurés par un long travail de préparation. On ne rompt point brusquement avec des traditions séculaires. Pendant longtemps, les genres littéraires légués par le moyen âge furent conservés. Mais ils se transformèrent, à mesure que s'affina le goût des écrivains. De grands courants d'idées traversaient l'atmosphère que ceux-ci respiraient, et la renouvelaient : les deux principaux s'appellent, de noms tout modernes, l'*italianisme* et l'*humanisme*.

C'est de la civilisation italienne que notre Renaissance a reçu son impulsion initiale. On sait comment nos rois Charles VIII, Louis XII, François I^er^ furent amenés, pour faire valoir leurs droits sur Naples et Milan, à conduire leur noblesse en armes au delà des Alpes. Vaincue, l'Italie séduisit ses vainqueurs par les raffinements de ses arts et de son luxe. Ils voulurent en jouir, même après leur retour en France. Charles VIII installa près de son château d'Amboise une petite colonie d'Italiens : un savant, des architectes, des ouvrières en lingerie fine, un dresseur de perroquets, un éleveur de poulets. Louis XII songea un jour à emporter de Milan la Cène de Léonard de Vinci. De grands seigneurs ramenèrent d'outre-monts des portraits-médaillons pour orner les murailles de leurs châteaux, des vasques pour leurs jardins, des marbres pour leurs tombeaux. Des curieux collectionnaient des livres enluminés, des tableaux, parfois des bustes ou statues antiques. Tel le connétable de Montmorency qui s'intéressait aux monuments gallo-romains de sa province du Languedoc et interdisait de les dégrader ; tel encore le cardinal Jean du Bellay, qui profitait d'une ambassade auprès

du Saint-Siège pour pratiquer des fouilles dans une vigne acquise aux portes de Rome.

A l'Italie, la noblesse française ne se contentait pas de demander des « antiquailles », des objets d'art ou de luxe : elle en faisait venir des musiciens, des peintres, des sculpteurs, des décorateurs. On en rencontrait, dès le règne de Louis XII, en Touraine, en Normandie, puis, sous François Ier, sur les bords de la Loire, à Chambord, à Blois, ainsi qu'à Paris et à Fontainebleau.

Bientôt, l'influence de l'Italie se fit sentir dans tous les domaines de la civilisation : dans les arts industriels, broderie, joaillerie, armurerie ; dans la banque et le commerce de l'argent ; dans la navigation ; dans l'art militaire ; dans la toilette féminine, etc. Seule peut-être, la cuisine resta purement française. De cette influence, la plus profonde et la plus étendue que notre génie indigène ait ressentie depuis les croisades, la langue a gardé l'empreinte. Notre vocabulaire s'enrichit alors de plus de deux cents mots d'origine italienne, dont la plupart se sont conservés dans l'usage. Dans la seconde partie du siècle, ce fut même une mode, à la cour des derniers Valois, que d'« italianiser » le français, abus contre lequel durent réagir les grammairiens et les bons écrivains.

Au temps de François Ier, ce que la noblesse française apprenait à l'école de nos voisins d'outre-monts, c'était les usages de la vie de société. Celle-ci s'était développée et raffinée dans les petites cours de la Péninsule, où la conversation et les plaisirs de l'esprit étaient en honneur. Ces traités de civilité, comme le *Courtisan*, de Baldazar Castiglione, traduits en français, répandaient le goût de cette culture mondaine parmi les gens de qualité.

Jusqu'alors, nos gentilshommes guerroyeurs s'en étaient généralement peu souciés. Elle devint, sous

l'influence de l'Italie, une élégance aristocratique. La gloire des arts et des sciences compta parmi nos ambitions nationales. On envia à l'Italie sa suprématie incontestée dans tous les ordres du savoir. François Ier résolut même de la lui ravir pour en faire l'apanage de la France.

Rien n'atteste avec plus d'éclat le prestige des lettres à cette date que ce zèle du roi-chevalier pour les faire fleurir en son royaume. Ses dispositions et aptitudes étaient toutes pour la vie mondaine. Très fort, très grand, très adroit, il s'adonnait à tous les exercices du corps, et y excellait. Il se plaisait aussi dans les fêtes de cour, qui mettaient en valeur son élégance, son port auguste et royal, la richesse de sa toilette raffinée : pourpoints brodés d'or ou d'argent, chemises ornées de dentelles, bonnets de velours enrichis de plumes et de cocardes émaillées. Que ce prince fringant et curieux d'élégances se soit intéressé à la poésie, aux romans et aux arts, il n'y a rien là que de très naturel. Lorsqu'il faisait venir d'Italie les peintres Léonard de Vinci, le Primatice, le Rosso et l'architecte Serlio, lorsqu'il accueillait à sa cour le poète Luigi Alamanni, lorsqu'il rimait des rondeaux, des chansons et des épîtres à sa mère, à sa sœur ou à ses favorites, il cédait à la mode et à son goût pour la vie de société. Mais il a fait plus : il a protégé des savants, il a pris à cœur la vulgarisation des littératures antiques, lui qui n'avait reçu qu'une instruction rudimentaire et qui ignorait le latin !

C'est qu'il voulait se rendre digne de ce titre de *Père des Lettres* que des courtisans italiens lui avaient décerné au début de son règne. Il mit donc à profit un don précieux, qui pouvait compenser les lacunes de son instruction et la légèreté de son esprit : c'était une curiosité intelligente et une aptitude à s'instruire par la conversation des gens cultivés. Il savait les écouter.

table était « une vraie école, dit l'historien Brantôme, r il s'y traitait de toutes matières, autant de la guerre ie des sciences hautes et basses ». Par ces entretiens vants, il acquérait des notions techniques sur les jets les plus divers. Il fut ainsi gagné à la cause des nnes lettres et de l'érudition gréco-latine par un de s maîtres des requêtes, Guillaume Budé.

Dès lors, pour doter son royaume de cette gloire des tres dont s'enorgueillissait l'Italie, il seconda les avaux de nos savants avec une persévérance méritoire, son action fut capitale dans les progrès de notre *manisme.*

Le mouvement intellectuel que l'on désigne de ce nom t né chez nous dans les écoles et, pour en comprendre s caractères, il convient de rappeler préalablement ce 'était alors l'enseignement en France. L'Université Paris, prototype de toutes les Universités françaises, ait été fondée au XIII^e^ siècle, sous le patronage de la pauté, pour être essentiellement un foyer d'études igieuses. Des quatre facultés qui la composaient, la emière en dignité était la faculté de théologie, que n appelait la Sorbonne, du nom du collège qui était lieu ordinaire de ses assemblées. Elle avait un droit contrôle sur l'enseignement des autres facultés : la culté de droit canonique (ou ecclésiastique), la faculté médecine et la faculté des arts. Cette dernière, cons-uée par l'ensemble des collèges de la montagne inte-Geneviève, donnait l'instruction indispensable ur être admis aux facultés supérieures : elle corres-ndait à nos établissements d'enseignement secondaire. Or, dans les arts libéraux qu'elle enseignait, figurait en la Rhétorique ; mais cet art était réduit à des rmules sèches et ne comportait pas l'étude directe des dèles anciens. De sorte qu'il n'y avait pas de place ns les programmes de l'Université pour la lecture des

prosateurs et poètes de la Grèce et de Rome, qu'ils appartinssent à l'antiquité païenne ou à la littérature des Pères de l'Église. L'écolier du moyen âge ignorait donc les écrivains qui sont lus, traduits et commentés dans les classes supérieures de nos lycées et collèges : Homère, Platon, Xénophon, Démosthène, Salluste, Cicéron, Tite-Live, Virgile, Horace. Ainsi, rien ne pouvait donner à son esprit quelque idée de la grandeur ou de la beauté des lettres antiques. Et parmi les maîtres de la pensée au moyen âge, c'est à peine si l'on en compte une demi-douzaine qui aient tenté d'imiter dans leurs écrits les qualités de style des grands modèles anciens.

Quelques professeurs qui, au cours de leurs voyages en Italie, avaient eu l'occasion d'admirer la civilisation de la péninsule, en gémissaient. Quelle différence entre Paris et Rome ou Florence ! Là, on discutait dans un latin barbare, selon les modes et figures du syllogisme, sur des questions de logique formelle ou de sophistique. Ici, on se piquait de rivaliser d'éloquence avec Cicéron et on lisait le texte de Platon. Était-il donc impossible d'introduire en France le goût des élégances cicéroniennes et cette connaissance générale de l'antiquité dont on s'enorgueillissait outre-monts ? Et la théologie elle-même n'aurait-elle pas avantage à se parer des grâces d'un beau style latin ?

Un professeur et bibliothécaire de Sorbonne, Guillaume Fichet, ayant obtenu, en 1470, l'autorisation d'installer dans les bâtiments mêmes du vieux collège un atelier typographique — la première imprimerie qui ait fonctionné à Paris —, en profita pour mettre à la portée de ses étudiants des ouvrages propres à leur enseigner l'art de bien dire en latin : traités de rhétorique, modèles de style épistolaire, recueils d'élégances.

Un de ses disciples et amis, Robert Gaguin, publia un

ité de versification latine. Cependant des lettrés liens lisaient et commentaient à l'Université Virgile Lucain. Il y eut dès lors, dans nos collèges, des maîtres cieux de faire dans leur enseignement une place à loquence et à la poésie, à l'étude des historiens, des ateurs et des poètes anciens. C'était ce qu'ils appeient, par opposition à la philosophie scolastique, des *seignements* ou des *lettres d'humanité*. De là ce nom *humanistes* sous lequel eux-mêmes furent désignés ns la seconde moitié du XVIe siècle.

A l'exemple des savants italiens, nos humanistes ulurent connaître le grec, qui avait été presque totaent ignoré à l'Université de Paris au moyen âge. initiation à l'hellénisme, fait capital de la première riode de notre Renaissance, se fit d'abord par des aîtres et des livres venus d'Italie, dans le dernier art du XVe siècle. En 1507, paraissent à Paris les emiers ouvrages en langue grecque publiés en France : mmaires élémentaires et traités de morale. En même nps, l'enseignement du grec est organisé dans quelques llèges. Bientôt les presses de Josse Bade multiplient éditions de livres grecs. Des groupes d'hellénistes rencontrent en dehors de l'Université parisienne, à léans, dans de petites cités provinciales comme ntenay-le-Comte, en Bas-Poitou, et à Paris même, rmi les membres du Parlement et les grands officiers la couronne. Deux hommes y avaient gagné à la use de l'humanisme la haute bourgeoisie et la noblesse robe : le professeur Lefèvre d'Étaples et surtout illaume Budé, secrétaire, puis maître des requêtes François Ier.

Guillaume Budé (1) n'a rien écrit en français (sauf un

(1) Né en 1468, d'une famille de bourgeoisie parisienne récemment oblie par la robe ; adolescent, il se livre avec fougue à l'équitation la chasse ; à vingt-trois ans, il prend soudain ces plaisirs en dégoût. it ses études de droit commencées à l'Université d'Orléans, apprend

court recueil de conseils pour l'instruction d'un roi) il a droit pourtant à une place d'honneur dans un histoire de la renaissance des lettres françaises. Il conçu de hautes ambitions pour l'humanisme, réno vateur de notre littérature, et il les a en partie réalisées Il estimait que les lettres d'humanité, ou, comme disait, la *philologie*, étaient un instrument de cultu générale, propre à former les mœurs, à les polir e partant à rendre les hommes plus nobles et plus heureux Aussi un critique moderne, Brunetière, a-t-il dit de lu qu'il a été chez nous le fondateur de l'éducation clas sique : il en a été du moins le précurseur. Ses vues su la valeur sociale et morale de l'humanisme se confon daient avec celles d'Érasme, le grand savant néerlandais dont les *Adages*, recueil de sentences, proverbes e dictons antiques, publié à Paris, avaient un gran succès auprès de nos lettrés. Budé les a exposées dan un ouvrage latin *sur la Philologie*, dialogue qu'il imagin entre le roi et lui. Il les a reprises et développées fré quemment et dans ses ouvrages et dans ses lettres.

Car il fut le zélateur infatigable de l'humanisme Une bonne part de son activité s'est dépensée à entre tenir partout le goût des études antiques. Il y réussi assez aisément auprès des légistes, des magistrats, de titulaires des grandes charges de l'État. Obligés pro fessionnellement à parler ou à écrire en latin, commen n'auraient-ils pas été tentés de donner à leur éloquence la pureté et les agréments que l'humanisme mettai à la mode ? En outre, ils savaient quelles modification

le grec sous la direction d'Italiens de passage à Paris et publie, après quelques années d'un labeur acharné, en latin, des traductions d'œu vres morales de Plutarque, deux recueils d'*Annotations aux Pandectes* un traité sur les monnaies anciennes (*De Asse*). Ses *Commentaires de la langue grecque* (1529) le placèrent au premier rang des hellénistes. I fit partie de la maison de François 1er en qualité de secrétaire, puis d maître des requêtes, enfin de bibliothécaire. Il mourut en 1540. Il a été choisi récemment comme parrain par la plus importante de no sociétés de philologues, l'*Association Guillaume Budé*.

l'humanisme était en train d'opérer en Italie dans les sciences juridiques. Il y instaurait une nouvelle interprétation du *Digeste* et du *Code*, les grands livres de droit civil légués par l'antiquité, en démontrant l'ignorance des commentateurs du moyen âge, qui avaient obscurci ces textes par un amas de gloses souvent ineptes. De cette nouvelle méthode fondée sur la connaissance de la langue, de l'archéologie et de l'histoire ancienne, Budé avait donné d'excellents exemples dans ses ouvrages juridiques. Sa correspondance nous le montre animant ses amis les juristes à la guerre contre les glossateurs médiévaux. Elle atteste encore son empressement à encourager quiconque s'intéressait aux études grecques, fût-ce un jeune moine obscur comme le cordelier Rabelais, tracassé par ses supérieurs au couvent de Fontenay-le-Comte.

A la cour, Budé, parmi les sourires railleurs des courtisans, cherchait des patrons pour sa fille spirituelle, riche de dons et dénuée d'argent, la Philologie. Il approchait le roi en qualité de maître des requêtes, il sut le gagner à la cause austère de l'humanisme. A son instigation, François Ier ouvrit aux savants sa bibliothèque, qu'il fit transporter de Blois à Fontainebleau. Il l'enrichit en ordonnant qu'il y fût envoyé un exemplaire de tout ouvrage nouvellement imprimé dans le royaume : c'est là l'origine de notre institution du « dépôt légal ». Il invita ses ambassadeurs à Venise, qui était alors le grand marché de la librairie italienne, à rechercher et à acquérir des manuscrits grecs. Des savants français et étrangers furent chargés de missions analogues à Constantinople et en Asie Mineure. François Ier s'occupait en même temps de vulgariser la littérature antique. Il fit imprimer « pour l'endoctrinement de sa noblesse » des traductions d'historiens grecs, de Xénophon, de Thucydide, de Diodore de

Sicile, d'Appien. C'est sur ses instances qu'Amyot entreprit de traduire Plutarque. Par des pensions sur sa cassette et des charges de secrétaires ou de valets de chambre, il encourageait les travaux des traducteurs, qui le remerciaient en lui dédiant leurs ouvrages. Ainsi, il coopérait à l'illustration de notre langue vulgaire.

Mais le plus grand service qu'il rendit à l'humanisme, ce fut de fonder un collège de professeurs, chargés d'enseigner particulièrement les langues anciennes : le grec, l'hébreu, le latin. Dès le début de son règne, il avait eu l'idée de cette institution. Il en eût volontiers confié la direction à Érasme, si celui-ci avait consenti à se fixer en France. Le désastre de Pavie et la captivité en Espagne lui avaient fait perdre de vue ce projet. Guillaume Budé cependant ne cessait de l'adjurer d'ouvrir cet asile pour les Muses. En 1530, François Ier répondit à son appel et créa les « lecteurs royaux ». C'était une petite corporation de professeurs dont les droits et privilèges étaient confiés à la garde de l'aumônier du roi et qui étaient appointés sur la cassette royale. Elle portait le nom de « Collège des lecteurs royaux », qui devint au XVIIe siècle « Collège royal de France » et qui est, depuis la Révolution, notre Collège de France. L'organisation matérielle fut, au début, très modeste. Les lecteurs royaux n'avaient pas de salles de cours à eux : ils demandaient l'hospitalité à d'autres collèges de la montagne Sainte-Geneviève. Le roi disait qu'il avait bâti le collège non pas en pierres, mais en hommes. Par suite du désordre des finances, ils étaient payés irrégulièrement. Un maître de grec, Pierre Danès, se voyait même contraint de suspendre ses leçons pour obtenir le paiement d'un arriéré de traitement.

Ces embarras n'empêchèrent pas le succès des premiers maîtres, autour desquels se pressait un auditoire nombreux. Pour les humanistes, cette institution était

un triomphe ; elle consacrait la souveraineté des belles-lettres, qui étaient enfin étudiées pour elles-mêmes. Aussi poètes et savants la célébraient-ils à l'envi. Alors éclatent de toutes parts des cris d'allégresse au spectacle des lettres antiques enfin restaurées. Avec quel enthousiasme Rabelais proclame que les bonnes lettres sont enfin restituées !

TABLEAU DE LA RENAISSANCE EN 1532

Lettre de Gargantua à Pantagruel, étudiant à Paris.

Maintenant, toutes disciplines sont restituées, les langues instaurées : grecque, sans laquelle c'est honte qu'une personne se dise savante, Hébraïcque, Chaldaïcque, Latine. Les impressions tant élégantes et correctes en usance, qui ont été inventées de mon âge, par inspiration divine, comme à contrefil, l'artillerie par suggestion diabolique. Tout le monde est plein de gens savants, de précepteurs très doctes, de librairies (bibliothèques) très amples, et m'est avis que ni au temps de Platon, ni de Cicéron, ni de Papinian, n'était telle commodité d'étude qu'on y voit maintenant. Et ne se faudra plus dorénavant trouver en place ni en compagnie, qui ne sera bien expoli en l'officine de Minerve. Je vois les brigands, les bourreaux, les aventuriers, les palefreniers de maintenant plus doctes que les docteurs et prêcheurs de mon temps.

Que dirai-je ? Les femmes et les filles ont aspiré à cette louange et manne céleste de bonne doctrine. Tant *y* a qu'en l'âge où je suis, j'ay été contraint d'apprendre les lettres grecques, lesquelles je n'avais contemné comme Caton, mais je n'avais eu le loisir de comprendre en mon jeune âge. Et volontiers me délecte à lire les *Moraux* de Plutarque, les beaux *Dialogues* de Platon, les *Monuments* de Pausanias et *Antiquités* d'Athénée, attendant l'heure qu'il plaira à Dieu mon créateur m'appeler et commander issir (sortir) de cette terre ».

Les *lecteurs royaux* ne relevaient point de l'Université de Paris : l'enseignement des langues anciennes, du latin, du grec, de l'hébreu, se trouvait donc soustrait à la tutelle des théologiens. C'est ce dont la Sorbonne s'alarma.

Depuis longtemps les théologiens de Paris surveillaient avec méfiance les humanistes. Sans doute, l'humanisme n'était pas essentiellement hostile à la religion. Mais il restreignait le domaine de la théologie en élargissant celui des belles-lettres ; il tendait à affaiblir l'esprit chrétien en prônant la sagesse antique ; il pratiquait le libre examen des textes : il risquait donc de porter atteinte à l'interprétation traditionnelle des textes sacrés, partant d'ébranler l'Église ; enfin, c'était un fait que les humanistes ruinaient l'autorité des théologiens et discréditaient leur enseignement.

La plupart d'entre eux s'étaient ralliés à Jacques Lefèvre d'Étaples, lorsque celui-ci s'était posé en adversaire de la Sorbonne sur une question qui intéressait la foi. De l'étude du texte de Saint Paul, il avait tiré ces conclusions : que les dogmes sont l'œuvre des hommes, que l'Écriture doit être le seul fondement de la doctrine du Christ et qu'une seule chose importe, le retour à l'Évangile. De là le nom d'*Évangélisme* donné à cet ensemble d'aspirations et d'idées.

L'Évangélisme, professé par le plus grand nombre de nos humanistes, encouragé par l'évêque de Meaux, Briçonnet, protégé par la sœur du roi, Marguerite, duchesse d'Alençon, puis reine de Navarre, offrait quelques rapports avec les thèses affichées par Luther, en 1517, sur la porte de l'église de Wittemberg et condamnées par le pape. La Sorbonne entra donc en lutte avec les Évangéliques. Elle fit condamner au feu la traduction française de la Bible due à Lefèvre d'Étaples. Elle envoya au bûcher le jeune Berquin, ami et disciple de Briçonnet. Elle eût interdit la vente d'un recueil de poésies de Marguerite, le *Miroir de l'âme pécheresse*, si le roi n'était intervenu en faveur de sa sœur. Elle s'attaqua directement à l'humanisme, à l'occasion des premiers cours faits par les lecteurs royaux. Les pro-

·sseurs d'hébreu expliquaient le Psautier sur le texte
ébraïque. La Sorbonne requit le Parlement de les
bliger à suivre le texte latin officiellement approuvé,
Vulgate, à peine de voir leurs leçons suspendues
isqu'à ce qu'ils aient été examinés sur leurs connais-
ances en théologie. La requête de la Sorbonne n'eut
as de suites.

Mais l'*affaire des placards* lui fournit l'occasion d'une
evanche éclatante. Dans la nuit du 17 au 18 octobre
534, fut placardé à Paris et à Amboise, sur la porte
ême de la chambre du roi, un pamphlet violent
outre la messe, le clergé et le pape : *Articles véritables
ur les horribles, grands et insupportables abus de la
esse papale, inventée directement contre la Sainte Cène
e Notre-Seigneur, seul médiateur et seul sauveur
ésus-Christ.* Il était l'œuvre d'un ministre de Neu-
hâtel.

L'indignation fut grande. A Paris, on fit des céré-
onies expiatoires. François Ier suivit lui-même, tête
ue, un cierge à la main, une procession de réparation.
l autorisa le Parlement à poursuivre les luthériens
ccusés d'avoir affiché les placards. Vingt d'entre eux
urent brûlés. Même un édit prohiba jusqu'à nouvel
rdre, sous peine de la hart, toute impression. Au bout
'un mois cette interdiction fut levée et, la colère du roi
tant apaisée, un édit d'amnistie fut promulgué.

Mais François Ier allait être amené peu après à aban-
onner la politique de concorde dans les querelles reli-
ieuses, qu'il s'était efforcé de suivre pendant vingt ans.
es plus ardents des Évangéliques, désespérant d'obte-
ir que l'Église catholique se réformât elle-même dans
sens qu'ils souhaitaient, avaient dressé en face d'elle
ne jeune église qui se réclamait de l'autorité exclusive
e la Bible : l'église de Calvin. Dès lors, la rupture devait
e consommer entre les Réformistes français et la royau-

té. Le roi promettait au pape Paul III, à l'entrevue d
Nice (1538), d'extirper l'hérésie de son royaume.

Les humanistes, qui avaient si longtemps fait caus
commune avec les Évangéliques, devaient, eux auss
prendre parti pour ou contre la religion traditionnelle
Un très petit nombre d'entre eux allèrent jusqu'
l'émancipation totale du christianisme : tels Étienn
Dolet et Bonaventure des Périers, qui devinrent déiste
ou athées. Quelques-uns passèrent au calvinisme, s
contraire qu'il fût à la liberté d'examen qui leur étai
chère. La plupart optèrent pour la religion du roi e
de leurs pères. Ils la professaient et la pratiquaient
Beaucoup rêvaient, comme Guillaume Budé, d'un
union de la sagesse antique avec le christianisme. Su
leur lit de mort, ils demandaient des leçons de patienc
ou un réconfort à l'Évangile en même temps qu'
Sénèque ou à Épictète. A en juger par leurs écrits
l'aliment ordinaire de leur pensée était la littératur
païenne. Des livres anciens découlent la plupart de leur
idées. Les uns s'engouent des conceptions de Plato
sur l'amour, et pendant un temps le platonisme devien
une mode intellectuelle. Chez d'autres, comme Rabelai
et Ronsard, revit le naturalisme antique, le rêve d'un
vie libre où s'épanouiraient, sans nulle contraint
morale ou religieuse, toutes les énergies humaines
celles du corps comme celles de l'âme : la littérature d
la Renaissance est marquée du sceau de l'humanisme

Ouvrages à consulter. — RENAUDET, *Préréforme et humanism*
(1494-1517). — IMBART DE LA TOUR, *Les origines de l*
Réforme (Tome III) ; *l'Évangélisme* (1521-1538). — DELA
PUELLE, *Guillaume Budé, les origines, les débuts, les idée*
maîtresses. — ABEL LEFRANC, *Histoire du Collège de France*

Chapitre II

LE CONTE ET LA NOUVELLE

A une époque où les ouvrages sérieux étaient rédigés n latin, langue des clercs, la littérature en langue vul-aire consistait surtout en livres d'amusement. Entre eux-ci, les contes jouissaient d'une faveur générale.

Nos Français ont toujours aimé ces anecdotes, prises ans la vie ordinaire, où la malice du narrateur s'égaie ux dépens des naïfs et des sots. C'étaient au moyen ge les thèmes ordinaires des *fabliaux* rimés. Vers la in du XV^e^ siècle, apparaît notre premier recueil de contes n prose, les *Cent Nouvelles nouvelles*, constitué sur le ype du *Décaméron* de Boccace. Son succès suscita bien-ôt un peu partout des imitateurs. A Tours, un maître ellier de la cour, Nicolas, originaire de Troyes, s'amu-ait à collectionner pour réjouir ses amis cent quatre-ingts contes, le *Grand parangon* (modèle) *des nouvelles nouvelles*, qui demeura manuscrit jusqu'au milieu du XIX^e^ siècle. A Metz, un chaussetier, Philippe de Vi-neulles, compilait *Cent nouvelles nouvelles*, qui sont ujourd'hui encore inédites. Ces braves gens, assez gnorants peut-être, ne prétendaient qu'à « éviter mé-ancolie » et « réjouir la compagnie ». Mais ils se pi-quaient de véracité : ils présentaient leurs contes comme ies histoires vraies. En fait ils ne s'embarrassaient point

de faire la critique des anecdotes qu'ils recueillaient quelques-unes sont peut-être authentiques, beaucoup appartiennent à ce fonds commun qu'ont exploité les auteurs de fabliaux et les conteurs de tous pays. La plupart des récits du *Parangon des nouvelles honnestes et délectables*, publié en 1531 (auteur inconnu) et des *Comptes du monde adventureux* (1553) (également anonyme) ont été extraits d'ouvrages italiens et particulièrement de Boccace.

Ce n'étaient pas seulement les compagnons du sellier tourangeau ou du chaussetier messin qui prenaient plaisir, après boire, à ouïr de bons contes. Les mêmes anecdotes facétieuses étaient goûtées des gentilshommes et des grandes dames, du roi François Ier et de sa sœur Marguerite, reine de Navarre.

A la cour de celle-ci, le conte était un plaisir de société particulièrement en honneur. Marguerite avait demandé à l'un de ses secrétaires, Antoine le Maçon, de faire une traduction du *Décaméron* de Boccace. Le succès de cette publication la décida à écrire à son tour un *Décaméron* français. Elle en donnait lecture à son frère François Ier, La Dauphine, Catherine de Médicis et la fille de François Ier, Marguerite, « se voulurent mesler d'en écrire aussi, nous raconte Brantôme : elles jetèrent au feu leurs ébauches.

Dans l'entourage de la reine de Navarre, ses familiers, gentilshommes ou humanistes, s'empressaient de lui rapporter des anecdotes facétieuses, pour lui fournir la matière de son recueil. Quelques-uns d'entre eux s'amusaient à en écrire pour leur plaisir. Le plus fameux est Bonaventure des Périers, sous le nom de qui parut le recueil des *Nouvelles récréations et joyeux devis*, en 1558.

A cette date, des Périers était mort depuis quatorze ans (1). Pas plus que Nicolas de Troyes ou Philippe

(1) Né en 1510, à Arnay-le-Duc, en Bourgogne, élevé à Autun,

le Vigneulles, il ne s'était soucié de publier ses contes, t dans le recueil il s'en est glissé qui, dès le XVIe siècle, raient attribués à deux autres humanistes de l'entou- age de Marguerite.

Ces contes sont présentés comme ayant été cueillis dans la rue, par les champs, devant la porte ». En ait, il en est un bon quart qui proviennent de livres taliens : le reste peut être du terroir français. Ils ne isent qu'à égayer. Leur charme est dans une fine ob- ervation des mœurs, dans le naturel et la brièveté du écit. Le légiste, le régent de collège, l'écolier, la haren- ère, le rustre parlent, en ces anecdotes, un langage rai et se peignent dans leurs propos. Tel ce paysan du Poitou, lent, circonspect, goguenard, à qui un voya- eur égaré demande son chemin.

Conversation avec un bouvier poitevin.

Il y a beaucoup de manières de s'exercer à la patience... ntre lesquelles est la rencontre d'un Poitevin quand on va ar pays : comme, prenez le cas que vous ayez à faire diligence t qu'il fasse froid ou quelque mauvais temps, en somme, ue vous soyez fâché de quelque autre chose et par fortune ous ne sachiez vostre chemin, vous avisez un Poitevin assez oing de vous qui laboure en un champ ; vous vous prenez à ui demander : « Et hau ! mon amy, où est le chemin de 'arthenay ? » Le pique-bœuf, encore qu'il vous entende, ne e hâte pas de répondre ; mais il parle à ses bœufs. « Garea ! rementin, Brichet, Castain, ven après moay, tu vas bien relin coulant ! » ce dit-il à son bœuf, et vous laisse crier deux

rit rang, jeune encore, parmi les humanistes érudits. Il était lié avec Étienne Dolet. Marguerite l'admit comme valet de chambre dans sa aison. En 1538, il fit paraître, sous le titre de *Cymbalum mundi* (Le arillon du Monde), quatre dialogues facétieux, qu'il présentait aux ecteurs comme traduits du latin en français par Thomas du Clenier anagramme de Thomas l'Incrédule) pour son ami Pierre Tryocan anagramme de Croyant). C'est une satire dirigée contre le christia- isme, ses dogmes, sa liturgie et sa discipline. Le Parlement de Paris, n raison des « grands abus et hérésies » de ce livre, en ordonna la sup- ression. Un seul exemplaire échappa à la destruction. Marguerite dut se éparer de son secrétaire. Elle continua de lui servir une pension. D'après ne ancienne tradition, il se serait suicidé dans un accès de folie (1544).

ou trois fois, bonnes et haultes. Puis, quand il voit que vous êtes en colère et que vous voulez piquer droit à lui, il siffle ses bœufs pour les arrêter et vous dit : « Qu'est-ce que vous dites ? » Mais il y a bien meilleure grâce au langage du pays : « Quet o que vo disez ? » Pensez que ce vous est un grand plaisir, quand vous avez si longuement demeuré à vous estuver (mettre en nage) et crié à gorge rompue, que ce bouvier vous demande que c'est que vous dites ! Et bien, si faut-il que vous parliez. « Où est le chemin de Parthenay ? — Di ! De Parthenay, monsieur ? ce vous dira-il. — Ouy, de Parthenay ! (que te vienne le cancre !) — Et dont venez-vous, monsieur ? dira-t-il. —Dont je viens ? Où est le chemin de Parthenay ? — Y voulez-vous aller, monsieur ? Or sus, prenez patience. — Ouy, mon amy, je m'y en vais. Où est le chemin ? » Adonc il appellera un autre pique-bœuf qui sera là auprès, et luy dira : « Micha, icoul homme demande le chemin de Parthenay : n'et-o pas per qui aval ? » L'autre répondra (s'il plaît à Dieu) : « O m'est avis qu'il est par deçay ». Pendant qu'ils sont là tous deux à debatre de votre chemin, c'est à vous à aviser si vous deviendrez fol ou sage. A la fin, quand ces deux Poitevins ont bien disputé ensemble, l'un deux vous va dire : « Quand vous serez à iceste grand cray [croix], tournez à la bonne main et peu, allez tout dret, vous ne sauriez faillir ». En avez-vous, à cette heure ?

Le plus original de ces recueils est assurément celui qu'entreprit la reine de Navarre et qu'elle laissa inachevé. On lui donna, lorsqu'il fut publié, en 1558, dix ans après sa mort (1), le nom d'*Heptaméron* (sept journées) par analogie avec le *Décaméron* (dix journées, occupées chacune par le récit de dix nouvelles). La personnalité de Marguerite s'y reflète tout entière. C'est une des plus représentatives de l'idéal artistique, intellectuel et religieux dans la première moitié du XVIe siècle (2).

(1) Une première édition, mutilée et altérée, en avait été donnée en 1558, sous le nom d'*Histoire des amans fortunez*, par Pierre Boaistuau, dit Launay.

(2) Marguerite de Valois, sœur aînée de François Ier, naquit en 1492. Élevée à Amboise sous la direction de sa mère, Louise de Savoie, elle apprit le latin, l'italien, l'espagnol, plus tard l'hébreu. Elle fut mariée en 1507, à Charles, duc d'Alençon, pour qui elle n'eut jamais d'incli-

Michelet a appelé Marguerite « l'aimable mère de la Renaissance ». Elle s'est intéressée, en effet, de toute son âme aux grands mouvements d'idées de cette époque : à *l'évangélisme*, à *l'humanisme*, à *l'italianisme*. Savants et poètes ont célébré à l'envi, en français, en latin, voire en grec, son zèle pour les lettres et le charme de sa personne. Ce n'est pas qu'elle fût jolie, si nous en jugeons par ses portraits. Elle avait la beauté robuste de son frère : taille élevée, traits du visage un peu gros, nez long et, dans l'ensemble, plus de force que de grâce. Mais l'intelligence animait cette physionomie. François Ier a souvent rendu hommage à la rectitude de son jugement. Elle était, au dire d'un ambassadeur vénitien, l'esprit le plus sage de toute la France. Sa culture était étendue et variée. Elle connaissait la littérature italienne. Elle goûtait Platon et faisait traduire ses *Dialogues*. A l'intelligence, elle alliait une grande bonté. Refuge et soutien des âmes éprises du beau, des consciences troublées, des esprits que tourmentait le besoin d'une réforme religieuse, « elle estoit, dit Brantôme, très bonne, douce, gratieuse, charitable, grand aumosnière et ne dédaignant personne ».

Le fond de son esprit était sérieux. Elle se plaisait aux discussions théologiques et plus encore aux méditations mystiques. Une de ses dernières œuvres, la *Comédie jouée au Mont-de-Marsan*, en 1547, met en présence quatre figures allégoriques : la Mondaine, avide de jouissances sensuelles, la Superstitieuse, toute occu-

nation. Ayant reçu du roi son frère le duché de Berry en apanage, elle s'intéressa particulièrement à l'Université de Bourges. Elle y attira Alciat, fameux jurisconsulte italien. Le duc d'Alençon mort, en 1525, Marguerite épousa, un an après, Henri d'Albret, roi de Navarre, qui avait onze ans de moins qu'elle. Elle lui témoigna toujours une vive affection, qui ne fut guère payée de retour. Des résidences royales de Pau et Nérac, Marguerite fit la terre de refuge des écrivains et savants que la Sorbonne inquiétait : Lefèvre d'Etaples, Calvin, Marot. Ses dernières années furent attristées par des dissentiments avec son frère, puis par la mort de celui-ci. Elle mourut en 1549, à Odos, en Bigorre.

pée de menues pratiques dévotes, la Sage, prêchant le salut par la grâce et « remémorant les deux Testaments », enfin la « Bergère ravie de Dieu », dont l'amour est toute l'étude, et qui vit dans un rêve d'amour. Ces extases mystiques et ces ravissements de l'amour divin, Marguerite les a connus. Et elle aimait le rire, les propos joyeux, les grasses plaisanteries. Elle lisait *Pantagruel*, que Rabelais n'hésitait pas à lui recommander comme un divertissement à ses pensées « extatiques ». De ce goût pour les facéties et les bons mots procède l'*Heptaméron*, ouvrage qui nous révèle encore sa culture italienne, ses idées évangéliques et sa curiosité pour les conceptions platoniciennes.

A son modèle italien, le *Décaméron*, la reine de Navarre doit d'abord l'idée de mettre en scène les « devisants », c'est-à-dire les personnages qui sont censés raconter ses nouvelles, et de leur prêter quelques commentaires sur les récits. On se rappelle la fiction du *Décaméron* : dix dames et gentilshommes, fuyant la peste de Florence, se sont réunis à Fiesole et là, pour oublier le sinistre fléau, chacun raconte une historiette, dix jours de suite. Pour lier tous les récits de son recueil, Marguerite a eu recours à un artifice du même genre. Le prologue de l'*Heptaméron* nous raconte comment des gens de condition se sont trouvés rassemblés en septembre à Cauterets ; ils y sont venus, les uns pour boire de l'eau, les autres « pour se y baigner, les autres pour prendre de la fange », c'est-à-dire des bains de boue, quelques-uns par galanterie, pour accompagner des dames. Des pluies torrentielles ayant rendu ce séjour à Cauterets incommode, la compagnie se sépare. La route normale du retour en France, celle qui passe par Tarbes, est coupée, les ruisseaux sont débordés, le Gave de Pau infranchissable, les ponts ayant été détruits par la crue. Dans des gîtes de hasard, quelques-

[illegible]

[illegible]

[illegible]

dans leurs amours » ; une partie de la cinquième, « à la vertu des femmes et des filles ayant eu leur honneur en plus grande recommandation que leur plaisir » ; telle nouvelle, la XXVI^e^, retrace le martyre d'une dame de Pampelune qui meurt plutôt que de laisser paraître sa passion pour un gentilhomme. Ainsi, à l'exemple de Boccace, Marguerite décrit l'amour comme une passion qui peut être sérieuse, grave et même tragique.

Si nous en croyons la déclaration du prologue, l'auteur n'aurait rapporté « nulle nouvelle qui ne soit véritable », au contraire de Boccace. Et Marguerite de multiplier les garanties d'authenticité de ses historiettes, donnant des dates, citant des noms de lieux, parfois alléguant des témoignages formels. Peine perdue ! Nos érudits ont retrouvé de ses anecdotes des versions antérieures de plusieurs siècles à la génération de la Renaissance. En voici une, par exemple, qui, d'après l'*Heptaméron*, aurait eu pour théâtre un village entre Niort et Fors, nommé Grip, et qui aurait été narrée par le propre seigneur de Fors à la mère de Marguerite ; en réalité, elle fait déjà l'objet d'un vieux *fabliau*.

Deux cordeliers écoutant le secret où on ne les avait appelés, pour avoir mal entendu le langage d'un boucher, mirent leur vie en danger (XXXIV^e^ nouvelle).

Il y a un village entre Niort et Fors, nommé Grip, lequel est au seigneur de Fors. Un jour advint que deux cordeliers, venant de Niort, arrivèrent bien tard en ce lieu de Grip et logèrent en la maison d'un boucher. Et pour ce que entre leur chambre et celle de l'hôte n'y avait que des ais bien mal joints, leur prit envie d'écouter ce que le mari disait à sa femme, étant dedans le lit ; et vinrent mettre leurs oreilles tout droit au chevet du lit du mari, lequel, ne se doutant de ses hôtes, parlait à sa femme privément de son ménage, en lui disant : « M'amie, il me faut demain lever matin pour aller voir nos cordeliers, car il y en a un bien gras lequel il nous faut

uer ; nous le salerons incontinent et en ferons bien notre profit ». Et combien qu'il entendait de ses pourceaux, lesquels il appelait *cordeliers*, si est-ce que les deux pauvres frères, qui oyaient cette conjuration, se tinrent tout assurés que c'était pour eux et, en grande peur et crainte, attendaient l'aube du jour. Il y en avait un d'entre eux fort gras et l'autre assez maigre. Le gras se voulait confesser à son compagnon, disant que un boucher ayant perdu l'amour et crainte de Dieu, ne ferait non plus de cas de l'assommer qu'un bœuf ou autre bête.

Et vu qu'ils étaient enfermés en leur chambre de laquelle ils ne pouvaient sortir sans passer par celle de l'hôte, ils se devaient bien tenir sûrs de leur mort et recommander leurs âmes à Dieu. Mais le jeune, qui n'était pas si vaincu de peur que son compagnon, lui dit que, puisque la porte leur était fermée, il fallait essayer à passer par la fenêtre et que, aussi bien, ils ne sauraient avoir pis que la mort. A quoi le gras s'accorda. Le jeune ouvrit la fenêtre et voyant qu'elle n'était trop haute de terre, sauta légèrement en bas et s'enfuit le plus tôt et le plus loin qu'il put, sans attendre son compagnon, lequel essaya le danger.

Mais la pesanteur le contraignit de demeurer en bas : car, au lieu de sauter, il tomba si lourdement qu'il se blessa fort en une jambe.

Et quand il se vit abandonné de son compagnon et qu'il ne le pouvait suivre, regarda à l'entour de lui où il se pourrait cacher et ne vit rien que un tect à pourceaux où il se traîna le mieux qu'il put. Et ouvrant la porte pour se cacher dedans, en échappa deux grands pourceaux, en la place desquels se mit le pauvre cordelier et ferma le petit huys sur lui, espérant, quant il orroit le bruit des gens passant, qu'il appellerait et trouverait secours. Mais sitôt que le matin fut venu, le boucher apprêta ses grands couteaux et dit à sa femme qu'elle lui tînt compagnie pour aller tuer son pourceau gras. Et quand il arriva au tect, auquel le cordelier s'était caché, commença à crier bien haut et ouvrant la petite porte : « Saillez dehors, maître cordelier, saillez dehors, car aujourd'hui, j'aurai de vos boudins ! » Le pauvre cordelier, ne se pouvant soutenir sur sa jambe, saillit à quatre pieds hors du tect, criant, tant qu'il pouvait : miséricorde ! Et si le pauvre frère eut grand peur, le boucher et sa femme n'en eurent pas moins, car ils pensaient que saint François fût courroucé contre eux de ce qu'ils nommaient une bête *cordelier* et se mirent à genoux devant le pauvre frère, demandant pardon à saint François et à sa religion, en sorte que le

cordelier criait d'un côté miséricorde au boucher et le boucher à lui... A la fin, le beau père, connaissant que le boucher ne lui voulait point de mal, lui conta la cause pourquoi il s'était caché en ce tect, dont leur peur tourna incontinent en ris. »

La précision historique et géographique dans l'*Heptaméron* n'est pas seulement une garantie d'authenticité, fort spécieuse, en fait : elle est un élément de réalité dans le récit. Le réalisme était une tradition du genre : Marguerite s'est efforcée de s'y conformer. Elle a échoué dans la peinture des rustres et des « gens mécaniques ». Elle est plus heureuse dans la mise en scène des gens de condition. Elle nous fournit des documents sur la toilette des dames, le costume et les armes des gentilshommes, sur les rites de la vie mondaine. Ici elle décrit le cérémonial de réception d'un émissaire du roi. Ailleurs elle nous montre un particulier faisant à son prince les honneurs de sa maison : une collation de fruits et confitures est servie à l'hôte royal par la maîtresse du lieu, à genoux ; à son mari incombe le soin de servir à boire.

De tous ces renseignements, il n'en est pas de plus curieux pour nous que l'image que l'*Heptaméron* nous offre de la conversation dans un cercle de gens de qualité. A lire les réflexions et discussions des devisants sur les nouvelles racontées, on s'aperçoit que l'art de la conversation est né. A vrai dire, il manque encore d'aisance, de vivacité, de traits et de pointes. Les compliments gardent un tour cérémonieux. L'enjouement des gentilshommes, les taquineries ou allusions malicieuses à l'adresse des dames, les feintes bouderies de celles-ci, les facéties, les éclats de rire égaient ces propos, où il y a, en définitive, plus de bonne humeur que d'esprit.

LA CONVERSATION DANS L'HEPTAMÉRON

La parfaite amour qu'un gentilhomme portait à une damoiselle, pour être trop celée et méconnue, le mena à la mort, au grand regret de sa mie (IX[e] nouvelle).

« Que vous semble-t-il, Messieurs, qui n'avez voulu croire à ma parole, que cet exemple ne soit pas suffisant pour vous faire confesser que parfaite amour mène les gens à la mort par trop être celée et méconnue ? Il n'y a nul de vous qui ne connaisse les parents d'un côté et d'autre ; parquoi n'en pouvez plus douter et nul qui ne l'a expérimenté ne le peut croire ».

Les dames, oyant cela, eurent toutes la larme à l'œil ; mais Hircan leur dit : « Voylà le plus grand fol dont j'ouïs jamais parler ! Est-il raisonnable, par votre foy, que nous mourrions pour les femmes qui ne sont faites que pour nous, et que nous craignions leur demander ce que Dieu leur commande de nous donner ! Je n'en parle pour moi, ni pour tous les mariés ; car j'ai autant, ou plus de femmes qu'il m'en faut ; mais je dis ceci pour ceux qui en ont nécessité, lesquels il me semble être sots de craindre celles à qui ils doivent faire peur. Et ne voyez-vous pas bien le regret que cette pauvre damoiselle avait de sa sottise ? Car, puisqu'elle embrassait le corps mort (chose répugnante à nature), elle n'eût point refusé le corps vivant, s'il eût usé d'aussi grande audace qu'il fit de sa mitié en mourant. — Toutefois, dit Oisille, le gentilhomme montra bien l'honnête amitié qu'il lui portait, dont il sera à jamais louable devant tout le monde ; car trouver chasteté en un cœur amoureux, c'est chose plus divine que humaine. — Madame, dit Saffredent, pour confirmer le dire de Hircan, auquel je me tiens, je vous supplie croire que Fortune aide aux audacieux et qu'il n'y a homme, s'il est aimé d'une dame (mais qu'il la sache poursuivre sagement et affectionnément), qu'à la fin n'en ait tout ce qu'il demande, ou partie ; mais l'ignorance et la folle crainte fait perdre aux hommes beaucoup de bonnes aventures et fondent leur perte sur la vertu de leur dame, laquelle n'ont jamais expérimenté du bout du doigt seulement ; car onques [jamais] place bien assaillie ne fut, qu'elle ne fût prise. — Mais, dit Parlamente, je m'ébahis de vous deux comme vous osez tenir tels propos ! Celles que vous avez aimées ne vous sont guère tenues, ou votre adresse a été en si méchant lieu que vous estimez les femmes toutes pa-

reilles ? — Madame, dit Saffredent, quant est de moi, je suis si malheureux que je n'ai de quoi me vanter, mais si [pourtant] ne puis-je tant attribuer mon malheur à la vertu des dames que à la faute de n'avoir assez sagement entrepris, ou bien prudemment conduit mon affaire, et je n'allègue pour tous docteurs que la vieille du *Roman de la Rose*, laquelle dit :

« Nous sommes faits, beau fils, sans doute,
Toutes pour tous et tous pour toutes ».

Parquoi [c'est pourquoi], je ne croirai jamais que si l'amour est une fois au cœur d'une femme, l'homme n'en ait bonne issue, s'il ne tient à sa bêterie ».

Comme il est naturel dans une réunion de jeunes hommes et de jeunes femmes, la plupart des propos qu'échangent les devisants ont trait à l'amour et au mariage. Quelles grâces extérieures, quels dons de l'esprit, quelles vertus font le charme des femmes ? Quelles contraintes l'honneur leur impose-t-il ? Pourquoi cet honneur n'a-t-il pas dicté les mêmes lois aux deux sexes ? Quels mérites font le parfait amant ? Voilà quelques-unes des questions sur lesquelles on débat le plus fréquemment. Marguerite prête à chacun des devisants les maximes qui avaient cours alors. Les uns tiennent pour la loi de nature : il n'est que de suivre l'instinct. C'est l'amour à la gauloise, prôné par le *Roman de la Rose*. Les autres se font les champions de cet amour courtois qu'avaient imaginé les troubadours et les romans de la Table Ronde. Ils admettent comme un axiome indiscutable que l'amour n'existe qu'en dehors du mariage et qu'il est, avec les armes, la grande affaire de l'existence pour un gentilhomme. Il doit être chez les hommes respect et idolâtrie de l'objet aimé, pour les femmes, Dieu ayant mis en leur cœur « la crainte et la chasteté pour refuser », elles se dégradent si elles cèdent aux poursuites des hommes ou même à leur propre inclination. Comme le dit une des devisantes dans une sentence digne des héroïnes de Cor-

ncille : « La plus grande vertu, c'est de vaincre son
œur ».

Que cet idéal d'amour courtois soit réalisable, c'est
l'ailleurs ce que mettent en doute la plupart des devi-
ants. Les dames ne croient guère aux protestations
ni aux serments des hommes : « toutes ces oraisons qui
ommencent par l'honneur finissent par le contraire ».
Les gentilshommes avouent eux-mêmes que ce sont
oures simagrées et couleurs de rhétorique sentimentale.

Qu'en pense Marguerite-Parlamente ? Sa délicatesse
répugne aux maximes gauloises ; et elle discerne fort
ien que cet honneur chevaleresque si souvent affecté
lans l'amour courtois n'est que le masque décent de
a concupiscence. Pourtant elle est trop tendre, trop
ncline à la vie sentimentale pour jeter l'anathème à
'amour. Elle s'en fait une idée épurée, où se concilient
e platonisme et le christianisme.

L'amour platonique.

J'appelle parfaits amans ceux qui cherchent en ce qu'ils
iment quelque perfection, soit beauté, bonté ou bonne grâce,
oujours tendant à la vertu, et qui ont le cœur si haut et si
onnête qu'ils ne veulent, pour mourir, mettre leur fin aux
hoses basses que l'honneur et la conscience réprouvent ;
ar l'âme, qui n'est créée que pour retourner à son souverain
ien, ne fait, tant qu'elle est dedans ce corps, que désirer d'y
arvenir. Mais, à cause que les sens, par lesquels elle en peut
voir nouvelles, sont obscurs et charnels par le péché du pre-
ier père, [ils] ne lui peuvent montrer que les choses visibles
lus approchantes de la perfection après quoi l'âme court, cui-
ant trouver en une beauté extérieure, en une grâce visible et
ux vertus morales, la souveraine beauté, grâce et vertu. Mais
uand elle les a cherchées et expérimentées et elle n'y trouve
oint celui qu'elle aime, elle passe outre, ainsi que l'enfant,
elon sa petitesse, aime les poupines et autres petites choses,
s plus belles que son œil peut voir, et estime richesse d'assem-
ler des petites pierres ; mais, en croissant, aime les poupines
ives et amasse les biens nécessaires pour la vie humaine.
lais quant il connaît par plus grande expérience que ès choses

territoires n'y a perfection ni félicité, désire chercher le facteur et la source d'icelle. Toutefois, si Dieu ne lui ouvre l'œil de foi, serait en danger de devenir, d'un ignorant, un infidèle philosophe. Car foi seulement peut montrer et faire recevoir le bien que l'homme charnel et animal ne peut entendre (XIX[e] nouvelle).

Plus que le Platonisme, l'Évangélisme inspire les propos de Parlamente et ceux de « l'ancienne » dame Oisille. Marguerite cite les Épîtres de saint Paul et celles de saint Jacques ; elle disserte contre les cérémonies et superstitions, sur la libre élection de Dieu, sur la justification par la foi. Elle est nourrie de l'Évangile « la vraie touche », déclare-t-elle, à laquelle elle rapporte tous propos de morale ou de théologie, « pour discerner les paroles vraies des mensongères ». Presque tous ces contes joyeux et ces histoires amoureuses aboutissent à des prédications évangéliques ou à des réflexions morales. Parfois, Marguerite s'avise que les propos de ses devisants sentent le sermon et elle semble les en excuser. Mais il est manifeste que toute anecdote racontée pose devant elle un cas de conscience, fournit un exemple à imiter ou un scandale à dénoncer.

Cette disposition à juger la vie humaine dans ses rapports avec la morale et la vertu a donné un tour nouveau à la narration de certaines facéties traditionnelles dans la littérature des contes et nouvelles. De l'hypocrisie des prêtres et du libertinage des moines les fabliaux et les contes s'étaient jusqu'alors ingénument divertis. Marguerite s'en indigne. Elle ne peut rire de ce qui ravale et dégrade dans les gardiens de la morale chrétienne le caractère sacré. Il y a loin de la tranquille amoralité de Boccace à ses homélies et à ses censures évangéliques !

« Les femmes ne sont guère propres à traiter les matières de théologie », remarque Montaigne à propos de

la reine de Navarre. C'est pourquoi les causeries des devisants n'intéressent plus guère les lecteurs de l'*Heptaméron*. Elles méritent pourtant de retenir l'attention : elles nous montrent quelles couleurs les mœurs de la cour, le souci de la culture intellectuelle et le renouveau de l'esprit chrétien donnaient, à l'époque de la Renaissance, à la conversation, cette fleur de la vie de société.

La peinture réaliste des classes populaires et particulièrement des paysans, dont les *Nouvelles Récréations et joyeux devis* fournissent quelques ébauches et qui manque à l'*Heptaméron*, est la note originale de Noël du Fail, magistrat breton (1).

Ses *Propos rustiques et facétieux* sont des entretiens de paysans sur les mœurs rurales. Ils ne sont par eux-mêmes nullement facétieux : c'est l'éloge du temps jadis, la description d'un banquet rustique, un parallèle entre l'amour au village et le « muguetage » à la mode des villes. L'homme des champs intéresse Noël du Fail, plutôt que la nature. Les portraits tiennent autant de place dans ses livres que les propos. Ses silhouettes sont d'une simplicité de lignes et d'une vérité d'expression parfaites. Cent croquis plaisants égaient son album : le curé du village, faisant sonner son latin « encore qu'il y fût un peu rouillé », et prenant part avec entrain, après un repas de cérémonie, à la danse ; le philosophe rustique, tendre aux enfants et aux animaux et « mettant le nez au baril » comme un autre ; le conteur en titre des veillées, endormant son auditoire par des histoires interminables de Moine-Bourru et de Loup-Garou.

(1) Né en 1520, dans la campagne rennaise, Noël du Fail étudie à Paris, prend part à une expédition en Piémont, fréquente les Universités de Poitiers, Angers, Bourges, Avignon. Conseiller au présidial de Rennes, puis au Parlement de Bretagne, il publie en 1579 les *Notables et solennels arrêts du Parlement de Bretagne*. Il avait donné déjà deux ouvrages amusants : les *Propos rustiques et facétieux* (1547), les *Baliverneries et Contes nouveaux* (1548). Trente-sept ans après, il publiait les *Contes et discours d'Eutrapel*. Il mourut en 1591.

Il y a bien çà et là quelques disparates dans ces portraits : les citations latines, les axiomes juridiques, les facéties savantes contrastent avec la condition des personnages et dénoncent la profession de l'auteur. En outre, un dessein didactique se mêle aux tableaux des mœurs villageoises. Trop heureux les paysans ! S'ils connaissaient leur bonheur, ils ne songeraient pas à sortir de leur condition ! Sur ce thème littéraire, dont Noël du Fail trouvait le développement dans Virgile et Claudien, il a brodé de nouvelles variations. Il y a donc un parti-pris d'optimisme dans ses descriptions de la vie des rustres et leur valeur documentaire appelle parfois des réserves. Mais leur mérite littéraire est grand. La plupart de ces peintures, faites de petits traits bien choisis, ont une vie extraordinaire.

Les veillées bretonnes.

Au temps passé... il se faisait des fileries, qu'ils appellent *veillois*.. où se trouvaient de tous les environs plusieurs jeunes valets et hardeaux, illec s'assemblant et jouant à une infinité de petits jeux que Panurge n'eut onc en ses tablettes. Les filles, d'autre part, leurs quenouilles sur la hanche, filaient. Les unes, assises en lieu plus élevé, *verbi gratia* sur une huche, ou met... à fin de faire plus gorgiasement [élégamment] pirouetter leurs fuseaux, non sans être épiés s'ils tomberoient ; car en ce cas, il y a confiscation, rachetable d'un baiser ; et bien souvent il en tombait de guet-apens et à propos délibéré, qui était une succession bientôt recueillie par les amoureux, qui d'un ris badin se faisaient fort requérir de les rendre. Les autres, moins ambitieuses, étant en un coin près le feu, regardaient par dessus les épaules des autres et plus avancées, se haussant sur le bec du pied et minutant [notant] les grimaces qui se faisaient en la place et comble de l'hôtel, tirant et mordant leur fil et peut-être bavant dessus, pour n'être que d'étoupes... Là se faisaient des marchés..., mais bien peu, parce que ceux qui voulaient, tant peu fût, faire les doux yeux, dérober quelque baiser à la sourdine, frappant sur l'espaule par derrière, étaient contrôlés par un tas de vieilles, qui perçaient de leurs yeux creux jusques dedans le tect aux vaches, ou par le

maître de la maison étant couché sur le côté en son lit bien clos... et en telle vue qu'on ne lui pût rien cacher.

Le style de Noël du Fail, parfois pesant comme la démarche des paysans, vise à reproduire le laisser-aller des entretiens familiers. Il n'en a pas toujours évité l'incohérence. A force d'art, il lui est arrivé d'atteindre le naturel d'une causerie nonchalante. Alors on croirait entendre un campagnard, disert et narquois, qui bavarde, « les pouces passés à la ceinture.

LES ROMANCIERS

Aucun genre, dans la littérature d'agrément, n'avait auprès des gens du monde plus de succès que les romans, et en particulier les romans de chevalerie. Ces ouvrages ont constitué une des principales productions des cinquante premières années de l'imprimerie en France. Ce n'était que des adaptations en prose ou des imitations des vieilles chansons de geste et des romans bretons. Il semble donc que leur rôle n'ait été que de continuer des traditions médiévales. Pourtant, dans le caractère de quelques adaptations et dans la faveur qui s'attachait à certains sujets, on reconnaît aisément l'esprit de la Renaissance.

François 1er et sa cour avaient remis à la mode l'ancienne chevalerie. Les grands capitaines des guerres d'Italie en avaient fait revivre la valeur militaire. Tel, Bayard, le chevalier sans peur et sans reproche, que son secrétaire, Jacques de Maille, compare sans cesse aux pairs de France et aux chevaliers de la Table Ronde dans sa *Très joyeuse, plaisante et récréative histoire du gentil seigneur de Bayart*. Mais de la chevalerie les mœurs guerrières intéressaient moins la société cultivée que les rites mondains ou le culte voué aux dames dans les cours féodales. On ne lisait guère les romans issus du

cycle de Charlemagne, remplis de batailles et de coups d'épée. Mais les *Lancelot du Lac*, les *Tristan*, les *Perceval-le-Gallois*, les *Perceforest* faisaient les délices des gentilshommes et des grandes dames ; c'est qu'ils racontaient des scènes de féerie, qu'ils décrivaient des tournois et de brillantes assemblées, et qu'ils disaient « les déduits des amans, leurs peines et leurs martires ».

Telle était la vogue de ces romans, imprimés luxueusement en grands in-folios et conservés par de somptueuses reliures, que vers le milieu du siècle on en vit éclore un nouveau cycle, les *Amadis*. Nicolas Herberay des Essarts en publia huit livres (1540-1548), traduits d'un ouvrage rédigé en espagnol au milieu du XVe siècle. Après sa mort, d'autres traducteurs poursuivirent son œuvre : toute la geste de la lignée d'Amadis fut traduite et des imitations en furent données en français et en italien.

Aux prouesses des chevaliers errants, à leur longue constance dans l'amour une fois juré, au merveilleux féerique, qui avaient passé de nos romans de la Table Ronde dans l'ouvrage espagnol, nos traducteurs français ajoutaient quelques nouveautés conformes au goût du jour : d'abord des scènes d'amour, décrites tantôt avec des détails gaillards, le plus souvent avec une exaltation passionnée, et ensuite des détails d'étiquette mondaine, d'usage, de savoir-vivre. Aussi les *Amadis* ne tardèrent-ils pas à être regardés comme des traités de civilité. Les manières, le ton, les goûts de la cour des Valois, polie par la culture italienne, avaient laissé leur empreinte sur ce roman. On y cherchait des renseignements sur *l'entregent*, c'est-à-dire sur les relations entre gens de qualité. Bien plus, Herberay des Essarts et ses continuateurs devinrent des conseillers et parfaits secrétaires des amants, le jour où un compilateur eut l'idée d'extraire des *Amadis* les lettres et discours

qu'ils contiennent et de les publier comme des modèles pour la conversation et la correspondance.

La contribution que l'Espagne apporta à nos lettres fut tout accidentelle. C'était encore de l'Italie que nous venaient alors les romans les plus goûtés des lectrices sentimentales, ceux qui fournissent aux âmes délicates une image épurée de l'amour. Le meilleur parmi ces ouvrages est une « élégie » dédiée par Boccace à toutes les dames amoureuses, la *Complainte de Flammette à son ami Pamphile*. Traduite en 1532, elle fut rééditée trois fois en dix ans. C'est l'histoire simple, triste, mais non tragique, d'une femme mariée qui, frappée d'un amour subit pour un jeune homme, lui fait des avances et le séduit. Séparée de lui, elle languit, se lamente et souffre des affres de la jalousie lorsqu'elle apprend son mariage. La peinture et l'analyse des sentiments font tout l'intérêt de cette œuvre, dénuée de péripéties romanesques. De Boccace encore on lisait avidement un livre nouvellement traduit, *Le Filocolo*. Le titre d'une édition partielle de cette traduction, *Treize élégantes demandes d'amour*, indique le genre d'intérêt qu'on prenait à cette lecture.

Ainsi, par sa littérature romanesque, l'Italie, en éveillant ou en ramenant chez nous le goût des controverses amoureuses, des problèmes sentimentaux et des analyses morales, continuait de former la société française aux plaisirs de l'esprit et de la conversation.

Ouvrages à consulter. — CHENNEVIÈRE, *Bonaventure des Périers, sa vie, ses poésies.* — DE LA FERRIÈRE-PERCY, *Marguerite d'Angoulême, sœur de François Ier.* — A. LEFRANC, *Grands écrivains français de la Renaissance.* — PHILIPPOT, *La vie et l'œuvre de Noël du Fail, gentilhomme breton.* — REYNIER, *Le Roman sentimental avant l'Astrée.*

Chapitre III

RABELAIS

Le plus illustre des conteurs du XVIe siècle est François Rabelais. Comme la reine de Navarre, mais avec plus de relief, il représente les traits les plus caractéristiques de notre Renaissance française dans sa première période. Il allie une science encyclopédique à des facéties plébéiennes, une exquise observation des mœurs à une obscénité de langage choquante. Ces contrastes heurtaient déjà, un siècle et demi après sa mort, le goût des honnêtes gens du grand siècle. Son livre, déclarait La Bruyère, est le « mets des plus délicats » et « le charme de la canaille ». C'est une énigme, ajoutait-il.

Ce n'est pas ainsi que l'œuvre de Rabelais avait été jugée par ses contemporains, qui ne s'avisaient point, comme devait le faire plus tard Victor Hugo, que cet « éclat de rire énorme » fût un « des gouffres de l'esprit », une de ces « bouches d'ombre » devant lesquelles médite le penseur. De nos jours, à mesure que la critique érudite pénètre dans le détail de la vie de Rabelais, trop longtemps défigurée par la légende, qu'elle reconstitue la physionomie des cercles qu'il a fréquentés et qu'elle précise les circonstances de la composition de ses livres, ce que son œuvre avait naguère d'énigmatique devient clair.

Vie de Rabelais. — La vie de Rabelais fut, dans ses grandes lignes, celle d'un savant qui, pour trouver les loisirs indispensables à ses curiosités scientifiques, dut demander ses moyens d'existence à de modestes fonctions ou à la libéralité des grands.

Il naquit, vraisemblablement en 1494, près de Chinon, à la Devinière, domaine de son père, l'avocat Antoine Rabelais. De sa première éducation, on ne sait rien de certain. Il aurait été novice au couvent des Cordeliers de La Baumette, près d'Angers. Vers la fin de 1520, il est dans un autre monastère, à Fontenay-le-Comte, principale ville du Bas-Poitou (aujourd'hui en Vendée). On ignore comment et pourquoi il est entré en religion et chez les Cordeliers, qui passaient alors pour les plus ignorants des moines. Il fréquente, en ville, des gens de loi qui se réunissent, pour s'entretenir de droit et de lettres, chez l'avocat André Tiraqueau. Il étudie le droit, puis il apprend la langue grecque. Ce lui est un titre à la sollicitude de Guillaume Budé, avec qui il est entré en relations épistolaires par l'entremise de son unique compagnon d'études au couvent, Pierre Amy. Cependant, la Sorbonne ayant songé à interdire en France l'étude du grec, tenue pour une langue d'hérésie, les Cordeliers confisquèrent les livres des deux moines studieux. Amy s'enfuit. Rabelais trouve asile, appui et protection auprès de Geoffroy d'Estissac, évêque de Maillezais, dans le voisinage de Fontenay. Un indult pontifical l'autorise, en 1524, à passer de l'ordre des Franciscains dans celui des Bénédictins et à se faire admettre à l'abbaye bénédictine de Maillezais, dont l'abbé était Geoffroy d'Estissac.

Il accompagne ce prélat, sans doute en qualité de secrétaire, dans ses diverses résidences du Périgord et du Poitou, notamment au prieuré de Ligugé, dans le voisinage de Poitiers. Rabelais goûte, pendant quelques

années, le charme de cette retraite, conversant avec les religieux lettrés des abbayes voisines, correspondant en vers avec le poète poitevin Jean Bouchet. Puis brusquement, vers 1530, il quitte le Poitou. Son « moinage », comme on disait alors, est terminé.

On le retrouve à l'Université de Montpellier, où, sans l'autorisation de ses supérieurs ecclésiastiques, en habit, non de moine, mais de prêtre séculier, il étudie la médecine et prend ses premiers grades. Il est nommé médecin de l'Hôtel-Dieu de Lyon en novembre 1532. Il publie alors quelques ouvrages d'érudition, parmi lesquels une édition des *Aphorismes d'Hippocrate*, préparée à la Faculté de Montpellier. Puis il lance, sous le pseudonyme d'Alcofrybas Nasier (anagramme de François Rabelais) des ouvrages amusants, le *Pantagruel* et un almanach facétieux, *La Pantagruéline prognostication*. Son séjour à Lyon est coupé par une visite à Rome, où il accompagne, en qualité de médecin, l'évêque de Paris, Jean du Bellay, envoyé par François Ier en mission extraordinaire auprès du pape. Peu après son retour, il donne la *Vie inestimable de Gargantua, père de Pantagruel*, qui allait rapidement consacrer sa réputation de conteur.

Bientôt, il retourne à Rome, avec Jean du Bellay, nommé cardinal. De là, il adresse à son premier protecteur, Geoffroy d'Estissac, de longues lettres, véritable journal des menus faits de la vie romaine. Il lui envoie aussi, par la valise diplomatique, des graines de cardes, de citrouilles, de salades et de plantes d'ornement pour ses jardins de Ligugé. Comme il s'était absenté deux fois de l'Hôtel-Dieu de Lyon « sans congé prendre », il est remplacé dans son poste de médecin dudit hôpital. Heureusement, revenu en France, il est pourvu d'une prébende par Jean du Bellay, qui le nomme chanoine de sa collégiale de Saint-Maur-les-Fossés.

Il n'y demeura pas longtemps. En 1537, il revient à la
édecine qu'il exerce à Narbonne, à Lyon, à Mont-
llier, où il est reçu docteur. Il fait un troisième séjour
Italie auprès de Guillaume du Bellay, frère du car-
nal, gouverneur du Piémont. Rentré en France et
mmé maître des requêtes du roi, il publie en 1546 le
iers Livre des faicts et dicts héroïques du noble Pan-
gruel. Ce livre ayant été condamné par la Sorbonne,
mme les deux premiers, Rabelais croit prudent de
sser à Metz, terre d'Empire. Il y exerce les fonctions
médecin de la ville. Ses ressources sont insuffisantes,
grand dommage de ses études, déclare-t-il à Jean du
llay, qui l'emmène une troisième fois à Rome (1548).
n passant à Lyon, il publie les premiers chapitres du
uatrième livre de *Pantagruel*. La suite de l'ouvrage
devait paraître qu'en 1552, un an avant la mort de
abelais. Pendant les deux dernières années de sa vie,
avait été pourvu de la cure de Meudon. Il semble
en qu'il ait peu résidé dans sa cure et se soit contenté
en percevoir les revenus. Il avait d'ailleurs résigné
bénéfice ecclésiastique lorsqu'il mourut à Paris, en
553.

Neuf ans après paraissaient, sous le titre de *l'Isle
onante*, les seize premiers chapitres du *Cinquiesme
vre de Pantagruel*, dont l'édition complète fut publiée
1564.

Caractère de Rabelais. — Telle fut la vie de celui que
légende appelle le joyeux curé de Meudon et qu'elle
présente volontiers comme un bouffon. La curiosité
u savant en fait l'unité. Rabelais est un étudiant
erpétuel. Par sa naissance, il appartient à la bour-
eoisie provinciale la plus éclairée, au monde des gens
e loi. Doué d'une vive intelligence et d'un ardent
ppétit de savoir, il a appris le grec parmi des moines

hostiles aux études, à une époque où les livres grecs étaient encore rares en France. Initié aux sciences juridiques à Fontenay-le-Comte, il ne cesse d'étendre le cercle de ses connaissances. Il se rend à Montpellier pour y apprendre la médecine. Il part pour Rome avec un programme d'études arrêté : il veut explorer les ruines, examiner les plantes et produits pharmaceutiques inconnus en France, conférer avec les savants. Il aspire à devenir « un abîme de science ».

Mais un savant, au XVI^e^ siècle, pouvait-il vivre de sa science ? A diverses reprises, l'exercice de la médecine assura quelques ressources à Rabelais. Il bénéficia en outre de prébendes ou pensions octroyées par des prélats ou des grands seigneurs. Malheureusement, il était d'humeur vagabonde. Nulle place ne le retenait longtemps. Des voyages interrompaient ses études, parfois lui coûtaient une situation avantageuse, retardaient jusqu'à sa quarante-troisième année ses épreuves du doctorat en médecine. Il ne se fixait nulle part.

Il lui arriva un jour de publier, pour en tirer quelques profits, un livre de contes joyeux, le *Pantagruel*. Le succès de cet ouvrage l'engagea bientôt à en écrire quatre autres dans le même goût. A l'entendre, ce ne sont que ses passe-temps d'après-dîner, mis au jour pour le soulagement des goutteux et autres malades qui ont besoin d'être égayés ! Ces délassements d'érudit et de médecin reflètent assez bien sa physionomie morale. Rabelais n'était pas un savant morose. De sa conduite, de ses propos, des témoignages de ses amis, il ressort qu'il aimait la vie large, facile, joyeuse. Il était amateur de bonne chère et de bons vins. Il est possible qu'il ait été de mœurs assez libres : il a eu, à Lyon, un enfant, ce qui ne scandalisait en rien les prélats ses protecteurs. Il goûtait les arts pour les raffinements qu'ils apportent à l'existence. Il se plaisait dans le commerce des esprits

istingués et jouissait de la munificence des grands
eigneurs. Il demandait à la vie de la joie. Or, son œuvre
espire la gaîté ; elle est essentiellement un hymne à la
ature, mère de toute volupté.

Pantagruel. — Le genre d'ouvrage que Rabelais a
hoisi pour ses récréations d'érudit est tout populaire.
'est l'histoire fabuleuse et comique d'une famille de
éants. De tels récits constituaient avec les almanachs
t les livres de piété toute la « littérature » que débitaient
es colporteurs sur les champs de foire. Comment ce
enre s'est-il imposé au choix du docte Rabelais ? Dans
e courant de l'année 1532 avait paru, à Lyon, un petit
ivre, anonyme, imprimé en caractères gothiques, *Les
randes et inestimables Cronicques du grant et énorme
éant Gargantua...*, racontant les exploits d'un géant
oué d'une force merveilleuse, au service du roi Arthur,
ans une guerre contre les Goths et « Magos », puis
ontre les Irlandais et les Hollandais. Ce fut un succès
le librairie : il en fut vendu en deux mois plus qu'il ne
era acheté de Bibles en neuf ans, disait Rabelais, que
a vogue de ce livret détermina à écrire un ouvrage du
nême type. Peu après, il publiait, en effet, les *Hor-
ibles et espouventables faicts et prouesses du très renommé
Pantagruel, Roy des Dipsodes, fils du grant géant Gar-
gantua*, livre qui eut immédiatement plusieurs éditions
t provoqua maintes contrefaçons.

Pour amorcer, en quelque sorte, la vente de son
ouvrage, Rabelais avait eu soin de faire de son géant le
ils de Gargantua et il annonçait dans le prologue que
es deux livres étaient de même « billon » (monnaie).

Le sujet principal de son livre est en effet la vie d'un
géant. Il se divise, comme les *Grandes Cronicques*, en
rois parties : les « enfances », les voyages et le séjour
à Paris, les exploits guerriers. L'objet du conteur est

d'amuser et le plus souvent par des procédés populaires. Les plus ordinaires sont l'agrandissement à l'échelle gigantesque de tout ce qui touche au géant et les mystifications. Pantagruel, né pendant une sécheresse, est toujours assoiffé. Il est doué en outre de la faculté singulière de provoquer la soif par sa seule présence. Il est donc naturellement le souverain des Dipsodes, mot qui signifie, en grec, altérés. Cet étrange pouvoir altérant de son héros et le nom même de Pantagruel Rabelais les empruntait aux traditions du théâtre médiéval. Parmi les diables dont les bouffonneries égayaient les Mystères, figurait parfois un petit démon souverain de la mer, l'élément salé, du nom de *Pentha gruel* qui torturait les humains en provoquant dans leur gorge une ardente démangeaison : la soif. De cet attribut personnel de son géant, Rabelais a tiré quelques épisodes curieux. Il nous le représente, par exemple, infligeant une soif inextinguible à un étudiant limousin qui a voulu se moquer de lui, ou encore semant à pleine main du sel sur ses ennemis, pendant qu'ils dorment... « la gueule baye et ouverte ». Mais, le plus souvent, il se plaît à décrire les effets de sa force qui est toujours bienfaisante. C'était un trait nouveau : les géants de notre ancienne littérature étaient généralement de méchantes brutes. Pantagruel, comme le Gargantua des *Croniques*, est un géant débonnaire, amusant par son ingénuité. Et Rabelais cherche surtout à nous égayer par la description de son énormité. C'est une source de comique populaire, que la surprise de l'imagination par le grossissement de toutes les proportions communes. Rabelais a joué copieusement de ces effets comiques. Son Pantagruel, encore au maillot, dévore le jarret d'une vache qui l'allaite, étrangle un ours qui lui lèche le visage, rompt d'un coup de poing son berceau en cinq cent mille pièces. Pour écuelle, on lui donne un

ımbre (abreuvoir) de pierre. Sa gorge est un monde que on historien nous décrit curieusement.

Comment Pantagruel de sa langue couvrit toute une armée et de ce que l'auteur vit dedans sa bouche (chapitre XXII).

En chemin, passant par une grande campagne, les soldats rent saisis d'une grosse housée de pluie [averse]. A quoi mmencèrent se trémousser et se serrer l'un l'autre. Ce que oyant, Pantagruel leur fit dire par les capitaines que ce n'était ien et qu'il voyait bien au-dessus des nuées que ce ne serait u'une petite rosée, mais, à toutes fins, qu'ils se missent en rdre et qu'il les voulait couvrir. Lors se mirent en bon ordre t bien serrés. Et Pantagruel tira sa langue seulement à demi t les en couvrit comme une géline fait ses poulets.

Cependant je, qui vous fais ces tant véritables contes, n'étais caché dessous une feuille de bardane, qui n'était noins large que l'arche du pont de Monstrible ; mais quand je es vis ainsi bien couverts, je m'en allai à eux rendre à l'abri, e que je ne pus, tant ils étaient ; comme on dit, au bout de 'aune faut le drap. Donc, le mieux que je pus, montai dessus, t cheminai bien deux lieues sur sa langue, tant que j'entrai edans sa bouche. Mais, o dieux et déesses, que vis-je là ? upiter me confonde de sa foudre trisulque [à trois dards] si 'en mens. J'y vis de grands rochers (je crois que c'étaient ses ents) et de grands prés, de grandes forêts, de fortes et grosses illes, non moins grandes que Lyon ou Poitiers.Le premier que trouvai, ce fut un bonhomme qui plantait des choux. Dont out ébahi lui demandai : « Mon ami, que fais-tu ici ? — Je lante, dit-il, des choux.— Et à quoi, ni [ou] comment ? dis-je. — Ah ! monsieur, dit-il, ne pouvons être tous riches.Je gagne insi ma vie et les porte vendre au marché en la cité qui est ei derrière. — Jésus, dis-je, il y a ici un nouveau monde ! — 'ertes, dit-il, il n'est mie nouveau ; mais l'on dit bien que ors d'ici il y a une terre neuve, où ils ont et soleil et lune et out plein de belles besognes : mais celui-ci est plus ancien. — 'oire mais, dis-je, mon ami, comment a nom cette ville où tu ortes vendre tes choux ? — Elle a, dit-il, nom Aspharage gosier] et sont chrétiens, gens de bien et vous feront grande hère ».

Bref, je délibérai d'y aller. Or, en mon chemin, je trouvai n compagnon qui tendait [ses filets] aux pigeons. Auquel je

demandai : « Mon ami, dont vous viennent ces pigeons ici ? — Sire, dit-il, ils viennent de l'autre monde. » Lors je pensai que quand Pantagruel baillait, les pigeons à pleine volée entraient dedans sa gorge, pensant que ce fût un colombier. Puis entrai en la ville, laquelle je trouvai belle, bien forte et en bel air ; mais à l'entrée les portiers me demandèrent mon bulletin [laisser-passer], de quoi je fus fort ébahi et leur demandai : « Messieurs, y a-t-il ici danger de peste ? — O Seigneur, dirent-ils, l'on se meurt ici auprès, tant que le chariot [à enlever les cadavres] court par les rues. — Vrai Dieu ! dis-je, et où ? » A quoi me disent que c'était en Laryngues et Pharyngues, qui sont deux grosses villes telles que Rouen et Nantes, riches et bien marchandes... ».

Les mystifications sont une autre source de comique populaire que Rabelais a largement exploitée dans ce premier ouvrage. Le machinateur de presque tous ces bons tours, c'est Panurge, que Pantagruel a rencontré à Paris, au quartier latin, et dont il fait son ami. Rabelais doit vraisemblablement l'idée de ce personnage au conteur italien Folengo, dit Merlin Coccaïe. Dans son poème burlesque, écrit en latin macaronique, qu'on appelle vulgairement les *Macaronées*, il avait groupé autour du géant Baldo des officiers qui se distinguaient respectivement par la force, la vitesse, l'adresse, etc. Pareillement à Pantagruel, souverain d'Utopie, Rabelais donne pour compagnons Carpalim, Eusthènes, Epistémon, Panurge, dont les noms signifient en grec, le rapide, le fort, le savant, le rusé. Les trois premiers ne sont que des figures effacées : Panurge, lui, a un rôle actif. Au cours de la guerre contre les Dipsodes, qui remplit la troisième partie du livre, il met au service du souverain les ressources d'un esprit fécond en ruses. A ses stratagèmes sont dus et la déconfiture des six cent soixante chevaliers ennemis et l'inondation de leur camp. Panurge est d'ailleurs « délibéré de vivre et mourir pour Pantagruel ». Lorsque le géant, dans son duel avec le capitaine Loupgarou, voit le mât qui lui

rt d'armure se briser contre la massue enchantée de n adversaire, il appelle Panurge à son secours. Le rôle e Panurge est donc de personnifier la ruse, à laquelle antagruel rend hommage en attestant « qu'engin [subtilité] vaut mieux que force ».

Mais en même temps, Rabelais a conçu ce personnage mme un individu ayant une physionomie particulière. anurge appartient au monde des clercs. Il cite du latin, llègue des textes juridiques, parle une dizaine de ngues. C'est un étudiant bohème, astucieux, malin et ns scrupules, disposant de soixante-trois manières de rouver de l'argent « dont la plus commune était par çon de larcin furtivement fait, malfaisant, pipeur, veur, batteur de pavés, ribleur [pilleur] s'il en était Paris, au demeurant, le meilleur fils du monde ».

Quelques-unes de ses mystifications ont pour théâtre montagne Sainte-Geneviève et empruntent quelques tails à la vie scolaire, telle cette argumentation par estes qui rappelle par sa mise en scène les disputes rbonniques. Car le docte Rabelais n'a pas pu s'astreindre à n'exploiter que le seul comique populaire. eux ou trois épisodes de son *Pantagruel*, comme la ncontre de l'écolier limousin ou le catalogue de la ibliothèque Saint-Victor, n'ont de saveur que pour les avants. Une fois même, le cours des facéties, bouffonries, mystifications et prouesses gigantesques s'interrompt pour faire place à un chapitre sérieux : la lettre e Pantagruel à Gargantua étudiant à Paris, qui contient un magnifique tableau du progrès des lettres sous rançois Ier.

Gargantua.— Encouragé par le succès du *Pantagruel*, abelais écrivit la légende de *Gargantua*, le père de antagruel et le héros des *Grandes Croniques*. Les éments de ce second livre sont d'origines diverses.

Quelques épisodes seulement ont été empruntés à la légende populaire de Gargantua consignée dans les *Grandes Cronicques* : la description du costume du géant, le voyage de sa jument gigantesque à travers la Beauce, la visite à Paris, l'enlèvement des cloches de Notre-Dame.

La part du merveilleux et de l'extraordinaire s'est réduite et celle de la réalité a grandi d'autant. Rabelais suppose, par exemple, que les cloches de Notre-Dame sont réclamées à Gargantua par une délégation de l'Université, et son tableau de l'ambassade de maître Janotus de Bragmardo, précédé de trois bedeaux « à rouge museau », suivi de maîtres ès arts « bien crottés », tout glorieux de sa harangue farcie de scolastique, de citations latines et de dictons triviaux, est une caricature de l'éloquence alors en honneur à la Sorbonne. Il imagine de faire instruire Gargantua à Paris, et cette idée nous vaut une description satirique de l'éducation dispensée dans les collèges de la montagne Sainte-Geneviève au début du siècle. Tous ces épisodes abondent, sur les mœurs scolaires, en détails que Rabelais a notés au cours du séjour qu'il dut faire à Paris avant d'aller étudier à Montpellier.

L'introduction du réalisme est surtout frappante dans le récit de la campagne de Gargantua contre son voisin Picrochole. Cette expédition guerrière a pour théâtre non un pays d'Utopie comme dans le *Pantagruel*, mais le Chinonais, les environs de la Devinière, maison natale de Rabelais. Les noms de lieux sont empruntés à la géographie locale ; les opérations sont dictées par la configuration du terrain. Cette guerre terminée, Gargantua fonde une abbaye, Thélème. Elle est édifiée sur le plan du château de Bonnivet qui était bien connu de Rabelais. Elle sera habitée par des personnages dont le costume, longuement décrit, est

lui des gentilshommes et des grandes dames de époque.

Le géant lui-même a les mœurs des gentilshommes mpagnards que Rabelais a pu connaître. Son père, randgousier, nous est représenté comme simple et stique, se chauffant après souper « à un beau, clair et rand feu », écrivant au foyer, pendant que les châ- ignes grillent, avec un bâton brûlé d'un bout, dont n écharbotte le feu, « et faisant à sa femme et famille e beaux contes du temps jadis ».

Gargantua, au contraire de Pantagruel, n'excelle point ans les prouesses d'armes. L'activité guerrière a été ssignée à un de ses acolytes, un moine, frère Jean des ntommeures. Les traits de cette physionomie, création riginale de Rabelais, sont peints avec un admirable elief dès l'entrée en scène du personnage. L'armée de 'ierochole ayant envahi le clos de l'abbaye de Seuillé, ur les terres de Grandgousier, tous les moines se éfugient à la chapelle.

Frère Jean des Entommeures défendant le clos de l'abbaye de Seuillé.

Là fut décrété qu'ils feraient une belle procession, renforcée e beaux préchans et litanies *contra hostium insidias* et beaux épons *pro pace*. En l'abbaye était pour lors un moine claus- rier, nommé Frère Jean des Entommeures, jeune, galant, risque, dehait [de bonne humeur], bien à dextre [adroit], ardy, aventureux, délibéré, haut, maigre, bien fendu de ueule, bien avantagé en nez, beau dépêcheur d'heures, beau ébrideur de messes, beau décrotteur de vigiles, pour tout dire ominairement, vray moyne si onques en fut depuis que le onde moinant moina de moinerie ; au reste, clerc jusques ès ents en matière de bréviaire.

Ayant vu les ennemis occupés à vendanger le clos de l'ab- aye, il retourne au chœur de l'église où il trouve les moines n train de chanter :

« Impe, tum, in, imi, co, rum, ne num, num...— C'est, dit-il, ien chien chanté ! Vertus Dieu, que ne chantez-vous : *Adieu*

paniers, vendanges sont faites ?... Lors, dit le prieur claustral : « Que fera cet ivrogne ici ? Qu'on me le mène en prison ! Troubler ainsi le service divin ! — Mais, dit le moine, le service du vin, faisons tant qu'il ne soit troublé ; car vous-même, Monsieur le Prieur, aimez boire du meilleur. Ainsi fait tout homme de bien ; jamais homme noble ne hait le bon vin ; c'est un apophtegme monacal... » Ce disant, mit bas son grand habit et se saisit du bâton de la croix, qui était de cœur de cormier, long comme une lance, rond à plein poing et quelque peu semé de fleurs de lys, toutes presque effacées.

Ainsi sortit en beau sayon, mit son froc en écharpe, et de son bâton de la croix choqua si roidement sur les ennemis, sans dire gare, qu'il les renversait comme porcs, frappant à tort et à travers, à la vieille escrime.

Avec frère Jean des Entommeures est entrée dans le *Gargantua* une bonne part des souvenirs que Rabelais avait conservés de son temps de moinage. Car frère Jean a les défauts ordinaires aux moines de cette époque. Il est ignorant, il n'étudie pas « de peur des auripeaux [oreillons] ». D'une gloutonnerie insatiable, il se met à table volontiers au sortir d'un premier repas, ayant toujours « l'estomac ouvert, comme la gibecière d'un avocat ». Il est sale et ses manières sont grossières. Mais il a deux qualités qui le distinguent du commun des moines, odieux aux bons esprits de la Renaissance : il est franc et il est actif. Aussi Gargantua considère-t-il ses défauts avec indulgence et, pour le récompenser de son courage, il le gratifie de l'abbaye de Thélème.

Le réalisme n'est pas le seul trait nouveau de ce second ouvrage de Rabelais : une liberté plus grande à l'égard de la tradition comique populaire caractérise le *Gargantua*. Rabelais ne s'astreint plus à n'imaginer que des descriptions gigantesques ou des mystifications : il fait une large place à l'exposé de ses idées d'humaniste. Il consacre deux longs chapitres à décrire l'éducation de Gargantua et son programme pédagogique respire l'esprit de la Renaissance. La conduite de son

éros dans la guerre lui est une occasion d'opposer à la olitique du conquérant, poussé par une folle ambition, 'icrochole, l'idéal du monarque pacifique, tel que le êvaient Érasme, Thomas Morus et Budé. Ce contraste ntre les maximes du roi des âges gothiques et celles du oi selon le cœur de Platon et des humanistes se marque ans divers épisodes, en particulier dans l'entrevue de Grandgousier et du prisonnier Touquedillon, un des apitaines de Picrochole.

Comment Grandgousier traita humainement Touquedillon prisonnier.

Touquedillon fut présenté à Grandgousier et interrogé par celui sur l'entreprise et affaire de Picrochole : quelle fin il prétendait par ce tumultuaire vacarme. A quoi répondit que sa fin et destinée était de conquêter tout le pays s'il pouvait, pour l'injure faite à ses fouaciers.

« C'est, dit Grandgousier, trop entrepris : qui trop embrasse peu étreint. Le temps n'est plus d'ainsi conquêter les royaumes, avec dommage de son prochain frère chrétien : cette imitation des anciens Hercules, Alexandres, Hannibals, Scipions, Césars et autres tels est contraire à la profession de l'Évangile, par lequel nous est commandé garder, sauver, régir et administrer chacun ses pays et terres, non hostilement envahir les autres. Et ce que les Sarrazins et barbares jadis appelaient prouesses, maintenant nous appelons briganderies et méchancetés. Mieux eût-il fait soi contenir en sa maison, royalement la gouvernant, qu'insulter en la mienne, hostilement la pillant, car par bien gouverner l'eût augmentée, par me piller sera détruit.

Allez-vous en, au nom de Dieu ; suivez bonne entreprise, remontrez à votre roi les erreurs que connaîtrez et jamais ne le conseillez ayant égard à votre profit particulier : car avec le commun est aussi le propre perdu. Quant est de votre rançon, je vous la donne entièrement et veux que vous soient rendues armes et cheval ; ainsi faut-il faire entre voisins et anciens amis, vu que cette notre différence [différend] n'est point guerre proprement. Comme Platon, *liv. 5 de Rep.* voulait, être non guerre nommée, ains [mais] sédition, quand les Grecs mouvaient armes les uns contre les autres. Ce que si par

male [mauvaise] fortune advenait, il commande qu'on use de toute modestie [modération]. Si guerre la nommez, elle n'est que superficiaire, elle n'entre point au profond cabinet de nos cœurs. Car nul de nous n'est outragé en son honneur et n'est question, en somme totale, que de rabiller [réparer] quelque faute commise par nos gens, j'entends et vostres et nostres. Laquelle encore que connussiez, vous deviez laisser couler outre, car les personnages querelans étaient plus à contemner mépriser] qu'à ramentevoir [considérer] ; mesmement leur satisfaisant selon le grief, comme je me suis offert. Dieu sera juste estimateur de notre différend, lequel je supplie plutôt par mort me tollir [enlever] de cette vie et mes biens dépérir devant mes yeux, que par moi ni par les miens en rien soit offensé ».

Le Tiers Livre des faicts et dictz héroïques du noble Pantagruel. — Le troisième livre, qui parut douze ans après le *Gargantua*, sous le nom de « Mᵉ François Rabelais, docteur en médecine », diffère profondément des deux premiers. Les récits y font place à des discussions, des dissertations et des discours qui ont trait pour la plupart à deux questions : la divination et le mariage.

Les premiers chapitres sont un appendice à cette conquête de la Dipsodie sur laquelle se terminait le *Pantagruel*. Le géant vainqueur transporte une colonie de ses Utopiens en Dipsodie et expose, à ce propos, quelques règles de colonisation pacifique. Il octroie la châtellenie de Salmigondin à Panurge. En moins de quatorze jours, le nouveau châtelain dilapide ses revenus pour trois ans « abattant bois, brûlant les grosses souches pour la vente des cendres, prenant argent d'avance, achetant cher, vendant à bon marché et mangeant son blé en herbe ». Aux remontrances affectueuses de Pantagruel il répond par une apologie de la dilapidation et un éloge des emprunteurs et débiteurs. Entre les Cieux et la Terre, entre les quatre éléments de ce monde, entre les organes de ce microcosme qu'est l'homme, tout n'est, déclare-t-il, que dettes et emprunts !

Pantagruel ayant payé les dettes de Panurge, celui-ci nonce qu'il songe à se marier. Il consulte d'abord 'antagruel, puis il a recours à divers modes de divi- ation pour savoir quel sort lui réserve le mariage : au vre de Virgile ouvert au hasard, aux songes, à une ieille sorcière de Panzoust, au muet Nazdecabre, qui épond par signes, à un vieux poète français nommé 'aminagrobis, à l'astrologue Herr Trippa. Il s'adresse nsuite à son ami frère Jean des Entommeures, au héologien Hippothadée, au médecin Rondibilis, au hilosophe Trouillogan, au fou Triboullet. Il aurait oulu également prendre l'avis du juge Bridoye : mais elui-ci est retenu au parlement de Myrelingues où il oit défendre certaine sentence qu'il a rendue, selon on usage, « au sort des dés » et qui n'a pas semblé quitable. Finalement, aucune réponse ferme n'étant ortie de cette enquête, Panurge et Pantagruel décident 'aller consulter l'oracle de la Dive Bouteille. Une flotte st équipée à Saint-Malo ; on charge les navires d'une erbe aux usages multiples, que Rabelais dénomme Pantagruélion : c'est le chanvre, plante modeste, ui n'en a pas moins joué un rôle immense dans la ivilisation.

Dans les divers épisodes de la consultation sur le nariage, qui fait l'objet principal de ce livre, se re- rouvent les éléments savants qui s'étaient fait jour éjà dans les livres précédents. Mais ici ils débordent ur le comique populaire. Rabelais a introduit dans ses evis les habitudes de l'érudition : vocabulaire technique, llégations de preuves d'autorité, citations d'auteurs, éférences et renvois à des textes. Il n'a pas résisté au laisir de montrer que sur la divination et sur le ma- iage il était abondamment documenté. La vogue du latonisme et le développement de la vie mondaine avaient mis à la mode, vers 1540, la discussion des

problèmes de l'amour et du mariage. Rabelais, qui avait entendu discuter de ces questions dans le cercle des légistes de Fontenay-le-Comte, était préparé à dire son mot sur la vieille controverse de la supériorité d'un sexe sur l'autre : il prit parti contre les femmes.

S'il n'échappe pas toujours au pédantisme, du moins a-t-il su trouver des ressources comiques jusque dans son érudition, tantôt par le contraste qu'elle forme avec l'objet qui en provoque l'étalage, tantôt par la trivialité toute plébéienne avec laquelle elle est mise en œuvre. Il imagine par exemple que le sage Trouillogan, que consulte Panurge, est un philosophe de la secte pyrrhonienne, c'est-à-dire sceptique. Sa philosophie lui ordonne de ne point énoncer de proposition décisive, mais de suspendre toujours son jugement. Aux questions pressantes dont il est assailli par Panurge anxieux, il n'oppose donc que des réponses ambiguës et incertaines, parfois des facéties flegmatiquement débitées, qui mettent hors des gonds son impatient interlocuteur.

Comment Trouillogan, philosophe, traite la difficulté de mariage (chapitres XXXV-XXXVI).

Ces paroles achevées, Pantagruel dit à Trouillogan le philosophe : « Notre féal, de main en main vous est la lampe baillée. C'est à vous maintenant de répondre. Panurge se doit-il marier, ou non ? — Tous les deux, répondit Trouillogan. — Que me dites-vous, demanda Panurge ? — Ce qu'avez ouï, répondit Trouillogan. — Qu'ai-je ouï ? demanda Panurge. — Ce que j'ai dit, répondit Trouillogan. — Ha ! ha ! en sommes-nous là, dit Panurge. Passe sans flux [partie nulle] ! Et donc, me dois-je marier, ou non ? — Ni l'un ni l'autre, répondit Trouillogan. — Le diable m'emporte, dit Panurge, si je ne deviens rêveur [fou], et me puisse emporter si je vous entends. Attendez, je mettrai mes lunettes à cette oreille gauche pour vous ouïr plus clair...Je crois que je suis descendu au puits ténébreux dans lequel disait Héraclitus être Vérité cachée. Je ne vois goutte, je n'entends rien, je sens mes sens tout hébétés. Et

loute grandement que je sois charmé [enchanté]. Je parlerai l'autre style. Notre féal, ne bougez. Parlons sans disjonctives. les membres mal joints vous fâchent, à ce que je vois. Or çà, de par Dieu, me dois-je marier ?

Trouillogan. — Il y a de l'apparence.

Panurge. — Et si je ne me marie point ?

Tr. — Je n'y vois inconvénient aucun.

P. — Vous n'y en voyez point ?

Tr. — Nul, ou la vue me déçoit.

P. — J'y en trouve plus de cinq cents.

Tr. — Comptez-les.

P. — Je dis improprement parlant et prenant nombre certain pour incertain, déterminé pour indéterminé, c'est-à-dire beaucoup.

Tr. — J'écoute.

P. — Donc, me marierai-je ?

Tr. — Par aventure.

P. — M'en trouverai-je bien ?

Tr. — Selon la rencontre.

P. — Aussi, si je rencontre bien, comme j'espère, serai-je heureux ?

Tr. — Assez.

P. — Tournons à contre-poil. Et si je rencontre mal ?

Tr. — Je m'en excuse.

P. — Mais conseillez-moi, de grâce. Que dois-je faire ?

Tr. — Ce que voudrez.

P. — Je ne veux sinon ce que me conseillerez. Que m'en conseillez-nous ?

Tr. — Rien.

P. — Me marierai-je ?

Tr. — Je n'y étais pas.

P. — Je ne me marierai donc point ?

Tr. — Je n'en peux mais.

P. — Mettons le cas que sois marié.

Tr. — Où le mettons-nous ?

P. — Je dis, prenez le cas que marié je sois.

Tr. — Je suis d'ailleurs empêché.

P. — Page, mon mignon, tiens ici mon bonnet, je te le donne, sauf les lunettes, et va en la basse-cour jurer quelque petite demi-heure pour moi. Je jurerai pour toi quand tu voudras. Faisons quelque résolution.

Tr. — Je n'y contredis.

P. — Attendez. Puisque de celui endroit ne peut sang de vous tirer, je vous saignerai d'autre veine. Êtes-vous marié ou non ?

Tr. — Ni l'un ni l'autre, et tous les deux ensemble.

P. — Dieu nous soit en aide ! Je sue, par la mort-bœuf ! d'ahan [de fatigue] et sens ma digestion interrompue. Toutes mes phrènes, métaphrènes et diaphragmes sont suspendus et tendus pour incornifistibuler en la gibecière de mon entendement ce que dites et répondez.

Tr. — Je ne m'en empêche.

P. — Trut avant ! Notre féal, êtes-vous marié ?

Tr. — Il me l'est avis.

P. — Vous l'avez été une autre fois ?

Tr. — Possible est.

P. — Vous en trouvâtes-vous bien la première fois ?

Tr. — Il n'est pas impossible.

P. — A cette seconde fois, comment vous en trouvez-vous ?

Tr. — Comme porte mon sort fatal.

P. — Par la chair, je renie, par le sang, je renague, par le corps, je renonce. Il m'échappe ».

A ces mots, Gargantua se leva et dit : « Loué soit le bon Dieu en toutes choses ! A ce que je vois, le monde est devenu beau fils depuis ma connaissance première. En sommes-nous là ? Donc sont hui les plus doctes philosophes entrés au phrontistère [étude] et école des pyrrhoniens, aporrhétiques [irrésolus], sceptiques et éphectiques [qui suspendent leur jugement]. Loué soit le bon Dieu ! Vraiment on pourra dorénavant prendre les lions par les jubes [crinières], les chevaux par les crins, les bœufs par les cornes, les buffles par le museau, les loups par la queue, les chèvres par la barbe, les oiseaux par les pieds ; mais jà ne seront tels philosophes par leurs paroles pris. »

Que devient Pantagruel au milieu de ces discussions ? Rabelais ne nous égaie plus par la description de sa stature et de sa force démesurées. On oublie que Pantagruel est un géant. Mais sa physionomie morale se dessine avec un relief qu'on ne lui connaissait pas encore. La bienveillance, la bonhomie, l'indifférence à ce qui dans la vie ne dépend que du hasard en sont les traits les mieux accusés. « Jamais ne se tourmentait, jamais ne se scandalisait ». Cette sérénité philosophique, Rabelais l'appelle le pantagruélisme. Il la définit : « certaine gaîté d'esprit confite en mépris des choses fortuites ».

Le Quart Livre des faictz et dictz héroïques du noble Pantagruel.— Le quatrième livre est l'odyssée de Pantagruel en quête de la Dive Bouteille. Après quelques jours de traversée, la flotte aborde à l'île de Médamothi, où Rabelais place des licornes parmi la faune des régions polaires. Elle rencontre ensuite en pleine mer un navire qui transporte des moutons : le barguignage de Dindenaut, à qui Panurge veut acheter un mouton, et la noyade du troupeau ont rendu fameux cet épisode. Pantagruel visite l'île des Ennasins, qui ressemblent fort aux Esquimaux ; l'île de Cheli où règne le saint roi Panigon ; l'île de Procuration, peuplée des sergents et huissiers que le populaire désignait du nom de Chicanoux. Il n'était pas rare que ces officiers de justice fussent rossés par les gens à qui ils avaient affaire : Rabelais fait de ce trait l'essentiel de leur profession et nous dépeint les Chicanoux gagnant leur vie à être battus.

Une tempête, épisode traditionnel dans toutes les odyssées, menace de ruiner la flotte pantagruélique. Le récit en est égayé par le portrait pittoresque des frayeurs de Panurge, qui n'est plus qu'un pleutre hâbleur et bouffon.

Une escale à l'île des Macréons amène une longue digression sur le trépas des héros, des pages émues sur la mort récente de Guillaume du Bellay, et la paraphrase d'une anecdote de Plutarque sur la mort du grand Pan. Pantagruel visite ensuite l'île de Tapinois où règne Carême-prenant, le jeûne catholique, dont l'anatomie, minutieusement décrite, est fastidieuse ; l'île Farouche, pays des Andouilles, ennemies de Carême ; l'île des Papefigues, condamnés à la misère pour avoir insulté un portrait du pape ; l'île des Papimanes, pleins de révérence, au contraire, pour l'image papale et pour les Décrétales, ces lettres du pape qui faisaient autorité

en droit canonique ; l'île de Messer Gaster, le ventre, premier maître ès arts du monde, père de toutes les inventions et particulièrement de celles auxquelles on doit le blé nourricier. En passant près de l'île de Ganabin (en hébreu, larrons), Pantagruel fait tirer le canon, à la grande frayeur de Panurge qui égaie ses compagnons par sa couardise. Sur cette scène burlesque le livre s'arrête et le récit de la navigation est interrompu.

L'emploi de la fiction allégorique et satirique est, on le voit, un des caractères de ce *Quart Livre*. Le réalisme pourtant n'en est pas absent. L'itinéraire de Pantagruel n'est pas tout de fantaisie. Rabelais connaissait les efforts tentés par des navigateurs français, en particulier par Jacques Cartier, pour découvrir au Nord-Ouest de l'Amérique une route maritime vers le Cathay mystérieux, la Chine actuelle. Les éléments de réalité que contient son récit procèdent pour la plupart du choix de cette route du Cathay, où il imagine que réside l'oracle de la Dive Bouteille : ce sont le départ de Saint-Malo, quelques noms de lieux, quelques descriptions ethnographiques et des épisodes divers, comme la rencontre du « physetère monstrueux », qui n'est autre chose qu'un cachalot.

Le réalisme, il est encore dans l'observation des mœurs. Quelle couleur, par exemple, dans le truculent portrait de Dindenaut, le marchand de bestiaux, hâbleur et avantageux, traitant de haut Panurge, client de mauvaise mine ! Sa faconde, il est vrai, est nourrie de l'érudition de Rabelais ; mais, mêlée aux facéties aux gestes familiers, aux bourrades, à la civilité rustique, elle prend un tour plébéien qui rappelle le champ de foire de la Touraine ou du Poitou.

Comment Panurge marchande avec Dindenaut un de ses moutons (chapitre VI).

Cela fait, Panurge prie le marchand lui vouloir de grâce

vendre un de ses moutons. Le marchand lui répondit : « Halas, halas, mon ami, notre voisin, comme vous savez bien tromper [tromper] des pauvres gens. Vraiment, vous êtes un gentil chaland. O le vaillant acheteur de moutons ! Vraibis, vous portez le minois non mie d'un acheteur de moutons, mais bien d'un coupeur de bourses. De par Saint Nicolas, compagnon, qu'il ferait bon porter bourse pleine auprès de vous ! Han, han, qui ne vous connaîtrait, vous feriez bien des vôtres. Mais voyez, o bonnes gens, comment il taille de l'historiographe ! [il fait l'important !]. — Patience, dit Panurge. Mais à propos, de grâce spéciale, vendez-moi un de vos moutons. Combien ? — Comment, dit le marchand, l'entendez-vous, notre ami, mon voisin ? Ce sont moutons à la grande laine, Jason y prit la toison d'or. L'ordre de la maison de Bourgogne en fut extrait. Moutons de Levant, moutons de haute futaie, moutons de haute graisse. — Soit, dit Panurge. Mais, de grâce, vendez-m'en un, et pour cause, bien et promptement vous payant en monnaie de Ponant, de taillis, et de basse graisse. Combien ? — Notre voisin, mon ami, répondit le marchand, écoutez ça un peu de l'autre oreille.

Panurge. — A votre commandement.

Le Marchand. — Vous allez en Lanternois.

P. — Voire.

Le M. — Voir le monde ?

P. — Voire.

Le M. — Joyeusement ?

P. — Voire.

Le M. — Vous avez nom, ce crois-je, Robin-Mouton ?

P. — Il vous plaît à dire.

Le M. — Sans vous fâcher.

P. — Je l'entends ainsi.

Le M. — Vous êtes, ce crois-je, le joyeux du roi.

P. — Voire.

Le M. — Fourchez-là. Ha, ha ! Vous allez voir le monde, vous êtes le joyeux du roi, vous avez nom Robin-Mouton. Voyez ce mouton-là, il a nom Robin, comme vous. Robin, Robin, Robin ! Bé, bé, bé, bé ! O la belle voix !

P. — Bien belle et harmonieuse.

Le M. — Voici un pacte qui sera entre vous et moi, notre voisin et ami. Vous qui êtes Robin-Mouton, serez en cette coupe [plateau] de balance ; le mien mouton Robin sera en l'autre ; je gage un cent d'huîtres de Buch qu'en poids, en valeur, en estimation, il vous emportera haut et court, en pareille forme que serez quelque jour suspendu et pendu.

— Patience, dit Panurge, Mais vous feriez beaucoup pour moi et pour votre postérité, si me le vouliez vendre ou quelque autre du bas-chœur. Je vous en prie, sire monsieur.

— Notre ami, répondit le marchand, mon voisin, de la toison de ces moutons seront faits les fins draps de Rouen ; les louchets des balles de limestre [laine fine], au prix d'elle, ne sont que bourre. De la peau seront faits les beaux maroquins, lesquels on vendra pour maroquins turquins [turcs ou de Montélimart, ou d'Espagne pour le pire. Des boyaux, on fera cordes de violons et harpes, lesquelles tant chèrement on vendra, comme si fussent cordes de Munican [Munich] ou Aquilée. Que pensez-vous ?

— S'il vous plaît, dit Panurge, m'en vendrez un... Voyez-ci argent comptant. Combien ? » Ce disait montrant son escarcelle pleine de nouveaux henricus.

« Mon ami, répondit le marchand, notre voisin, ce n'est viande que pour rois et princes. La chair en est tant délicate, tant savoureuse et tant friande que c'est baume. Je les amène d'un pays auquel les pourceaux (Dieu soit avec nous !) ne mangent que mirobalans [sorte de prunes des Indes]. Les truies (sauf l'honneur de toute la compagnie) ne sont nourries que de fleurs d'oranger.

— Mais, dit Panurge, vendez-m'en un et je vous le paierai en roi, foi de piéton ! Combien ?

— Notre ami, répondit le marchand, mon voisin, ce sont moutons extraits de la propre race de celui qui porta Phryxus et Hellé par la mer dite Hellesponte. Aussi me coûtent-ils bon.

— Coûte et vaille, répondit Panurge. Seulement vendez-m'en un, le payant bien.

— Notre ami, dit le marchand, mon voisin, considérez un peu les merveilles de nature consistant en ces animaux que voyez, voire en un membre qu'estimeriez inutile. Prenez-moi ces cornes-là et les concassez un peu avec un pilon de fer ou avec un landier, ce m'est tout un. Puis les enterrez en vue du soleil, la part que vous voudrez et souvent les arrosez En peu de mois, vous en verrez naître les meilleures asperges du monde. Je n'en daignerais excepter celles de Ravenne. A propos, si vous étiez clerc, vous sauriez que ès membres plus inférieurs de ces animaux divins (ce sont les pieds) y a un os (c'est le talon, l'astragale si vous voulez), duquel, non d'autre animal du monde, fors de l'âne indien et des dorcades de Libye, l'on jouait antiquement au royal jeu des tales [osselets], auquel l'empereur Octavian Auguste un soir gagna plus de cinquante mille écus.

— C'est trop ici barguigné, dit le patron du navire au marchand. Vends-lui si tu veux ; si tu ne veux, ne l'amuse plus. »

Le cinquième livre. — Pantagruel, poursuivant sa route, aborde dans une île toute bruyante d'une perpétuelle sonnerie de cloches, peuplée d'oiseaux au plumage varié : Clergaux, Monagaux, Prêtregaux, Abbegaux, Évesgaux, Cardingaux et Papegaux, « qui est unique en son espèce ». C'est l'Ile Sonnante, image allégorique de l'Église. Les mœurs relâchées de la cour romaine, l'excommunication pontificale, le célibat ecclésiastique sont attaqués dans cet épisode avec une audace bien rare chez Rabelais.

Des mêmes couleurs crues sont peints les Chats-fourrés et leur archiduc Grippeminaud, « bêtes moult horribles et épouvantables qui grippent tout », dévorent tout, ont les griffes rouges de sang et mangent les petits enfants. Rabelais avait parlé jusqu'alors avec plus de finesse et de mesure des abus de la justice ou des travers propres aux gens du palais.

Le troisième épisode d'importance est le séjour de Pantagruel au royaume d'Entéléchie, gouverné par la reine Quinte-Essence. Les descriptions du tournoi et du festin donnés en l'honneur des Pantagruélistes sont monotones et froides. Il y a plus de gaîté dans l'épisode des frères Fredons qui ne répondent à toutes questions que par des monosyllabes. L'escale au pays de Satin (tapisseries à sujets), où Ouy-dire tient école de « témoignerie », est riche en traits d'heureuse fantaisie et en allusions malicieuses à maints historiens peu véridiques.

Les voyageurs arrivent enfin au temple de la Dive Bouteille, où ils reçoivent de l'oracle ce mot : trinch, c'est-à-dire buvez. Chacun y donnera une interprétation conforme à ses goûts. Ce n'est pour Panurge et frère Jean qu'une invitation à boire frais et du meilleur.

Pour les esprits initiés à la philosophie, pour les vrais Pantagruélistes, ce sera une exhortation à s'abreuver aux fontaines de la Science.

La fin de cette odyssée, qui avait été variée et amusante au quatrième livre, laisse le lecteur déçu : il n'y retrouve pas ce qui fait le charme original de Rabelais, la vie.

Aussi bien est-ce une question de savoir si ce cinquième livre, posthume, est bien de Rabelais. Dès le XVI^e^ siècle son authenticité était mise en doute. L'opinion la plus probable est que le livre entier n'est pas de la plume du maître. Rabelais aurait laissé dans ses papiers, avec des déchets et des rebuts des livres antérieurs, des ébauches, des projets, des brouillons plus ou moins soignés, qui ont été mis en œuvre par un imitateur assez adroit.

La satire dans l'œuvre de Rabelais. — Les contemporains de Rabelais ont été unanimes à reconnaître l'exactitude avec laquelle il avait dépeint les états de la société, les « conditions de la vie humaine et du royaume », comme disait l'un d'eux. Ils l'appelaient le nouveau Lucien, ou le moderne Démocrite, parce qu'il avait su découvrir et décrire, en se gaussant ou en souriant, les travers et les vices de son époque. Ses peintures des mœurs sont parfois satiriques, le plus souvent malicieuses, souvent charmantes par leur bonhomie. Il a décrit, par exemple, avec sympathie la condition des paysans dont la simplicité le touche. Il y a dans ses scènes de la vie rustique, dans ses tableaux des travaux et des jeux champêtres, quelque chose de l'attendrissement qu'éprouve l'homme d'âge mûr pour les souvenirs de son enfance. Pareillement il a observé avec une curiosité amusée les artisans, les « gens méchaniques », notant leurs gestes professionnels, leur silhouette ordinaire, leur langage propre.

De la bourgeoisie, les types qu'il a dépeints le plus

olontiers sont les représentants des professions libé-
les, qu'il connaissait particulièrement. Tel est, par
xemple, le médecin Rondibilis, affable, éloquent, initié
ux bonnes lettres gréco-latines, n'ayant qu'un travers :
ne vive impatience à solliciter ses honoraires. Tel est
ncore le juge Bridoye, qui défend si ingénieusement son
ode de juger les procès en recourant au sort des dés.
Rabelais a rassemblé dans ce personnage les goûts,
s habitudes d'esprit et les tics professionnels de tous
s familiers du palais de justice : abus des citations
uridiques, respect aveugle pour la procédure et con-
iance dans l'influence pacifiante du temps. Le portrait
st malicieux ; au demeurant, Rabelais ne nous présente
oint le juge Bridoye comme antipathique. S'il radote,
'est qu'il est bien vieux, mais comme il est honnête,
débonnaire et jovial, Pantagruel l'assure de sa déférence
t de son intérêt.

Le tableau de la vie des clercs, des étudiants et des
naîtres des Universités est particulièrement riche.
Rabelais a consacré de nombreux chapitres à l'éducation
le ses géants. Pantagruel, selon l'usage, fait son tour
le France universitaire, et c'est pour le conteur une
ccasion de caractériser chacune des Universités par
uelques particularités ayant trait aux études et plus
ouvent aux exercices et passe-temps des étudiants.
Gargantua est élevé à Paris, sur la montagne Sainte-
Geneviève, c'est-à-dire que Rabelais le mêle à toute
a vie scolaire du temps et nous initie au jargon et aux
laisanteries des étudiants, aux solennités, aux « actes »
t argumentations, aux querelles de préséance et aux
ivalités des quatre Facultés.

Les théologiens de Sorbonne sont, dans ce monde
niversitaire, les personnages grotesques par excellence.
'est eux que Rabelais rend responsables des inepties
u'une routine absurde maintenait religieusement dans

l'éducation. Le premier régent de Gargantua, maître Thubal Holopherne, a failli abêtir le géant : il lui apprenait, par manière d'exercice mnémotechnique, à dire son alphabet à rebours ! Vulgaires d'esprit et d'âme, grossiers de manières, ces théologiens sont, en outre, méchants et querelleurs. L'un d'eux, Janotus de Bragmardo, en convient lui-même. Il a été député à Gargantua pour demander la restitution des cloches de Notre-Dame, que le géant a suspendues au col de sa jument. Lorsque, de retour au collège de Sorbonne, il réclame les chausses et les saucisses qui lui ont été promises en récompense de son ambassade, on les lui refuse. « Il lui fut répondu qu'il se contentât de raison et que aultre bribe n'en aurait. — Raison, dit Janotus, nous n'en usons point céans. Traîtres malheureux, vous ne valez rien : la terre ne porte gens plus méchants que vous êtes. Je le sais bien. J'ai exercé la méchanceté avec vous. Par la rate Dieu ! j'avertirai le Roi des énormes abus qui sont forgés céans ». Un cri de colère sonne ici parmi les devis plaisants de maître François : c'est la sottise et la méchanceté des théologiens de Sorbonne, ces adversaires de l'esprit de la Renaissance, qui le lui arrachent.

La même indignation se retrouve dans le portrait satirique qu'il a tracé des moines du temps. Frère Jean est une figure monacale exceptionnelle dans son œuvre. Les moines en général y sont décrits comme médisants, intrigants, débauchés. Leur piété est intéressée, si toutefois on peut appeler piété des sonneries de cloches, des psaumes marmonnés, des patenôtres balbutiées sans y penser ni entendre. C'est « mocquedieu, non oraison ». Quelques moines mêmes qui s'entremettent de bénir des mariages clandestins sont des malfaiteurs dignes de la hart. Il n'est donc pas étonnant qu'ils soient abhorrés du monde.

Les mauvais moines.

« Si entendez pourquoi un singe en une famille est toujours moqué et harcelé, vous entendez pourquoi les moines sont de tous refuis, et des vieux et des jeunes. Le singe ne garde point la maison comme un chien ; il ne tire pas l'aroy, comme le bœuf ; il ne produit ni lait, ni laine, comme la brebis ; il ne porte pas le faix, comme le cheval. Ce qu'il fait est tout légâter, qui est la cause pourquoi de tous reçoit moqueries et bâtonnades. Semblablement un moine (j'entends de ces ocieux moines) ne laboure comme le paisant, ne garde le pays comme l'homme de guerre, ne guérit les malades comme le médecin, ne prêche ni endoctrine le monde comme le bon docteur évangélique et pédagogue, ne porte les commodités et choses nécessaires à la république comme le marchand. C'est la cause pourquoi de tous sont hués et abhorrés ».

C'est donc à visage découvert que l'ancien cordelier de Fontenay-le-Comte attaque les moines oisifs et, d'une façon générale, la satire de Rabelais n'a rien d'obscur. Il condamne ouvertement aussi bien les ambitions temporelles des papes que la politique de conquête des rois. Mais l'indignation n'est pas le ton ordinaire dans sa critique des conditions et états. Seules la paresse des moines, l'outrecuidance et la méchanceté des théologiens ont échauffé sa bile. Il a observé toutes les autres classes de la société avec malice parfois, mais sans aigreur, ni haine. Son enjoûment et son indulgence lui ont valu depuis longtemps d'être appelé le « bon Rabelais ».

L'esprit de la Renaissance chez Rabelais. — L'humanisme avait transformé bien vite le caractère originel de l'œuvre rabelaisienne. Le *Pantagruel* ne visait qu'à faire rire les lecteurs populaires qu'avaient amusés les *Grandes Croniques*, et déjà quelques épisodes, dans ce tissu de contes bouffons, ne pouvaient être goûtés que des clercs. Le prologue du *Gargantua* annonce que sous les fictions plaisantes se dissimulent des idées sérieuses ; cette « substantifique moelle », enfermée dans l'« os

médullaire » qu'il nous invite à briser, c'est le plus souvent le fonds d'idées commun aux humanistes : sur les guerres de conquêtes, sur les superstitions populaires, sur les pèlerinages, sur la dévotion aux saints guérisseurs ou producteurs de maladies, sur l'inutilité ou la malfaisance des moines oisifs ou intrigants. Le *Tiers Livre* et ceux qui le suivirent sont caractérisés par l'érudition, les allusions à la vie antique, les citations d'auteurs latins ou grecs. Dans son ensemble, l'œuvre entière respire l'esprit de notre Renaissance à l'époque de François Ier.

Il n'est aucune conquête intellectuelle de son temps que Rabelais n'ait célébrée, aucun problème scientifique ou littéraire sur lequel il n'ait dit son mot. Il était apte à suivre les savants dans leurs travaux. Il connaissait les lettres antiques, ayant pratiqué particulièrement, parmi les Grecs, Plutarque, Platon, les érudits Pausanias et Athénée, Lucien, qui avait avant lui bafoué l'ignorance, la crédulité, la superstition ; parmi les Latins, Pline le naturaliste, Cicéron, et surtout les compilateurs Varron, Aulu-Gelle, Valère-Maxime, les écrivains de l'*Histoire Auguste*, ainsi que leurs imitateurs ou continuateurs italiens, qui lui fournissaient des collections d'anecdotes ou de faits singuliers propres à piquer la curiosité. Sur beaucoup de points, il a le premier exprimé en français et vulgarisé quelques-unes des thèses chères à ses maîtres, les Érasme et les Budé.

Il a, par exemple, énoncé à maintes reprises le dogme capital de l'humanisme, à savoir que le progrès des arts, des lettres et des sciences a pour conditions essentielles l'abandon des disciplines médiévales, « gothiques », et le retour à l'étude directe de l'antiquité gréco-latine. Dans les sciences juridiques, dit-il, on donnera aux admirables textes du droit ancien leur vrai lustre en faisant table rase des gloses accumulées par les com-

mentateurs du moyen âge, les Accurse et les Barthole, en éclaircissant ces textes par la philologie et l'histoire. Et c'est précisément à quoi travaillaient les Guillaume Budé et les Alciat. De même, en médecine, il s'agissait d'abord de bien comprendre les livres des anciens, de les nettoyer des erreurs qu'y avaient introduites les empiriques et particulièrement les Arabes au moyen âge. Ainsi avait procédé Rabelais lui-même dans son édition des *Aphorismes* d'Hippocrate, corrigeant un texte suspect par un manuscrit de meilleur aloi. L'expérience, les dissections, les « anatomies » fréquentes ne devaient venir qu'après ce premier labeur, tout philologique. De même encore, c'est des modèles grecs et latins que l'humanisme attendait une rénovation des beaux-arts. Rabelais a manifesté un vif intérêt pour cette architecture classique qui commence à fleurir en France vers 1540 : il a puisé dans son vocabulaire spécial, parlé le premier en France de *colonnes* ou de *corniches*, et vanté Philibert Delorme, l'architecte qui acclimata chez nous ce style renouvelé de l'antique.

Pour faire passer dans l'esprit des générations nouvelles leurs goûts et leurs idées, les humanistes songeaient à réformer l'éducation de la jeunesse. A deux reprises, Rabelais a été amené à faire le tableau de l'éducation de son géant, et dans ces deux programmes pédagogiques se retrouve l'esprit de la Renaissance. A Pantagruel étudiant à Paris, c'est toutes les langues anciennes et toutes les sciences que Gargantua veut faire apprendre. Dans le *Gargantua*, lorsque le jeune géant que ses régents sorbonniques avaient rendu « niais et rassotté » est enfin confié à d'autres maîtres, aux noms tirés du grec, c'est encore un programme encyclopédique qui remplace les enseignements archaïques de l'éducation traditionnelle, et le savoir qui lui est dispensé est tout entier puisé aux sources an-

tiques. Pendant le repas on fait apporter à table les livres des anciens qui ont traité du pain, du vin, de l'eau, du sel, des poissons, des fruits, des racines. A la promenade, si l'on passe par quelque pré, on examine plantes et arbres et on les confère avec les livres de Pline, Théophraste, Dioscoride, etc. L'écolier prend-il une journée de vacances à la campagne, on lui remémore quelques vers de Virgile ou d'Hésiode. Bref, il est nourri de cette antiquité dont la récente découverte grisait nos humanistes.

Et voici, dans ce même programme pédagogique, un trait qui atteste une influence plus particulière du génie antique sur la pensée de Rabelais. Les humanistes, en général, préoccupés avant tout de lutter contre l'ignorance et d'exalter le labeur de l'esprit, n'insistaient pas sur la nécessité d'exercer le corps des jeunes gens. Dans l'institution de Gargantua, au contraire, le développement de la force et de l'adresse des membres n'est pas de moindre importance que l'instruction de l'esprit. Rabelais prend plaisir à nous montrer le géant adolescent s'exerçant à manier les armes, à nager, à ramer, à monter aux mâts, à courir sur les vergues, à grimper aux arbres, à briser des rameaux. « Avec deux poignards et deux poinçons éprouvés, montait au haut d'une maison comme un rat, descendait puis du haut en bas en telle composition des membres que de la chute n'était aucunement grevé... On lui mettait une grosse perche appuyée à deux arbres ; à icelle se pendait par les mains et d'icelles allait et venait sans des pieds à rien toucher... Et pour s'exercer le thorax et poumon, criait comme tous les diables ».

C'est qu'il n'est point de force que Rabelais n'admire, point de fonction qu'il méprise, dès lors qu'elle manifeste la vie. Le *naturalisme*, entendu au sens de culte des énergies de la nature, est un des traits essentiels de son

génie. Par là il se rapproche de l'antiquité païenne ; par là aussi, il se sépare de la plupart des humanistes contemporains. Ceux-ci, restés foncièrement chrétiens, rêvaient d'une conciliation de la raison et du dogme, de la philosophie antique et du christianisme. Rabelais a incliné vers l'Évangélisme des promoteurs de la Réforme française, puis il a répudié bruyamment le Calvinisme. Est-il demeuré sincèrement et rigoureusement catholique ? Il est difficile de le dire. Mais il n'est pas douteux qu'il y a un abîme entre l'esprit du christianisme et la philosophie de Rabelais, si l'on appelle de ce nom ses idées générales sur l'homme et le monde. L'infirmité de notre nature, impuissante par elle seule à édifier des œuvres de raison comme à guider l'âme dans le chemin de la vertu, est une des idées fondamentales du christianisme. Elle est diamétralement opposée à la confiance que Rabelais professe dans la raison éclairée par la science et dans le cœur guidé par l'honneur. Il a dit, dans son éloge du Pantagruélion, l'avenir illimité de l'industrie humaine qui, de la fibre d'une plante vulgaire, le chanvre, a su tirer tant de profits : usage de la toile, invention des moulins à vent, des navires à voiles, etc. Il entrevoyait la navigation aérienne. Il a affirmé, dans l'institution de l'abbaye de Thélème, sa confiance dans la générosité de la nature humaine.

Toute la vie des Thélémites était employée

« non par lois, statuts ou règles, mais selon leur vouloir et franc arbitre... En leur règle n'était que cette clause : *Fais ce que voudras*, parce que gens libres, bien nés, bien instruits, conversant en compagnies honnêtes, ont par nature un instinct et aiguillon qui, toujours, les pousse à faits vertueux et retire de vice, lequel ils nommaient honneur. Iceux, quand par vile subjection et contrainte sont déprimés et asservis, détournent la noble affection, par laquelle à vertu franchement tendaient, à déposer et enfreindre ce joug de servitude ; car nous entreprenons toujours choses défendues et convoitons ce qui nous est dénié.

Par cette liberté entrèrent en louable émulation de faire tout ce qu'à un seul voyaient plaire ».

Ainsi, livrée à elle-même, notre nature tend à la vertu. L'honneur est le ressort de l'activité généreuse et le frein de l'égoïsme. *Fais ce que voudras* est une règle de conduite pour les gens bien nés et bien instruits. Il n'est pas besoin d'un autre principe de morale pour une humanité d'élite.

L'art de Rabelais. — Quelques caractères du style de Rabelais procèdent de sa culture et reflètent l'esprit de la Renaissance : tel ce pastiche de l'éloquence cicéronienne, ample et cadencée, par quoi il a voulu ennoblir les lettres et les harangues de ses personnages ; tel encore cet emploi fréquent, abusif parfois, du vocabulaire savant. En même temps, des humbles origines de son œuvre, son art a gardé une saveur plébéienne. Maître Alcofrybas s'est délecté dans les calembours, les jeux de mots, les énigmes, les devinettes, les « attrape » rustiques, les farces, les « charges ». C'est sur des modèles populaires qu'il s'est réglé dans ses propos familiers. Les prologues, par exemple, sont des causeries pleines de bonhomie, dans lesquelles le conteur semble converser avec un auditoire fictif, interpellant, supposant des réponses et les commentant, glissant un conseil, invitant à boire.

Mais ni la culture de l'humaniste, ni la verve populaire ne caractérisent tout l'art de Rabelais. Il comporte des mérites originaux, qui s'imposent d'emblée à l'admiration. C'est d'abord ce charme indéfinissable qu'on appelle la vie. Elle tient en partie au goût de Rabelais pour le détail concret et pittoresque. Nous avons signalé déjà, à propos de la campagne picrocholine ou des navigations de Pantagruel, l'affleurement perpétuel de la réalité, voire de l'actualité locale, dans la fantaisie en apparence la plus débridée. C'est dans la vie même

que Rabelais prend les détails qui peignent l'action et les personnages de son livre.

La fécondité de l'invention est un autre caractère de son génie. Elle se manifeste et dans les récits et, plus encore peut-être dans les devis, dissertations et discussions. Son imagination transforme avec aisance les matériaux les plus hétérogènes en arguments dialectiques. Dans notre pays où florissait depuis trois siècles, dans toutes les écoles, l'argumentation, jamais encore la littérature n'avait offert des exemples de virtuosité dialectique et d'abondance dans le développement comparables à l'Apologie pour les dettes ou au plaidoyer de Bridoye. La plénitude, l'exubérance, l'énormité devaient distinguer Rabelais entre tous nos écrivains.

Enfin la qualité saine et généreuse de sa pensée le recommandera toujours. On doit regretter que la grossièreté de son langage le prive d'un grand nombre de lecteurs : elle n'est pas, il faut le dire, immoralité. Il ne se vante pas lorsqu'il déclare que ses écrits sourdent de « bon, franc et loyal courage ».

Ouvrages à consulter. — STAPFER, *Rabelais, sa personne, son génie, son œuvre.* — TILLEY, *François Rabelais.* — PLATTARD, *L'œuvre de Rabelais (sources, invention, composition).* — A. LEFRANC, *Introduction aux tomes I et III de l'édition critique des œuvres de Rabelais.*

Chapitre IV

L'ÉLOQUENCE. CALVIN

Jusqu'au milieu du XVIe siècle, ce fut une opinion généralement admise par nos humanistes, que la langue française était encore trop inculte et trop pauvre pour pouvoir exprimer les hautes idées de la philosophie, de la théologie ou de la morale. Elle n'était bonne que pour la littérature d'agrément, pour les romans, les contes, les vers. Le latin restait la langue des sciences, de la philosophie, des pensées sérieuses et nobles. Ainsi en jugeait Guillaume Budé, qui n'écrivit qu'en latin. Il se trompait : que notre prose fût déjà capable d'éloquence, qu'elle pût parler sans gaucherie ni vulgarité de philosophie, de morale et de spiritualité, la preuve allait en être donnée par un humaniste, Calvin, à qui notre langue française, au jugement d'un critique du XVIe siècle, Estienne Pasquier, « est grandement redevable, pour l'avoir enrichie d'une infinité de beaux traits ».

Calvin appartient à l'histoire religieuse. De sa vie et de son caractère nous ne dirons que ce qu'il est nécessaire de rappeler pour comprendre l'originalité littéraire de son œuvre (1).

1) Jean Calvin (il signa *Calvinus* ses ouvrages en latin, d'où *Calvi*

Caractère de Calvin. — Les traits essentiels de la physionomie morale de Calvin sont un amour passionné de l'idée et une volonté tenace. Après quelques années vouées à l'humanisme, à l'étude des philosophes anciens, des langues hébraïque et grecque, il s'adonna tout entier, sans ménagement, à son apostolat de réformateur. De bonne heure, il s'imposa un travail accablant pour un organisme que minaient diverses maladies. Ses nerfs étaient très impressionnables. Des colères fréquentes et violentes le secouaient : il a raconté lui-même qu'après un accès de rage, il dut garder le lit toute une journée. Sa vie était vouée à une seule tâche : assurer le règne de sa doctrine. Il y avait bien, dans son âme ardente,

(par une fausse interprétation de cette forme) naquit à Noyon en 1509, d'une famille de riche bourgeoisie. Son père, Gérard Cauvin, notaire apostolique, secrétaire de l'évêché, le destinait à l'Église. Il le fit pourvoir tout enfant de bénéfices ecclésiastiques. Élevé dans les collèges de l'Université de Paris, il étudie ensuite le droit canonique, apprend le droit civil à Orléans, puis à Bourges, où il rencontre l'Allemand Melchior Wolmar, professeur de grec, luthérien déclaré. Son père mort (1530), il renonce au droit et suit les cours de grec et d'hébreu du collège des lecteurs royaux. Il publie un commentaire en latin du *De Clementia* de Sénèque, œuvre qui le montre engagé dans la carrière de l'humanisme, quand soudain un discours prononcé en Sorbonne, le 1er novembre 1533, par son ami Cop, recteur de l'Université, inaugure son apostolat de réformateur religieux. Ce discours était de lui. Il joignait des lieux communs de morale à un exposé des idées théologiques propres aux Évangéliques. Ce fut un scandale. La Sorbonne, émue de cette provocation, déféra le discours au Parlement, comme entaché d'hérésie. Cop s'enfuit à Bâle. Calvin en Saintonge, puis en Béarn. L'orage passé, il revint à Noyon. Mais, à la suite de l'affaire des placards, il dut s'éloigner de Paris. Il s'en fut à Angoulême, à Poitiers, à Orléans, à Bâle, où il publia la première édition de sa *Christianæ religionis Institutio*, à Ferrare. Enfin, comme il traversait Genève pour se rendre à Strasbourg, son ami, Guillaume Farel, qui dirigeait le conseil de la ville, après avoir expulsé les théologiens catholiques, l'adjura de rester auprès de lui pour enseigner la théologie. Calvin accepta. Engagé dans la vie politique de la cité, il fut banni en 1538 par la faction des libertins, qui était aussi celle des Genevois hostiles aux étrangers. Il se réfugia à Strasbourg, où il se maria. En 1541, son parti ayant triomphé à Genève, il y revint, pour n'en plus sortir. Il gouverna Genève en dictateur, poursuivant quiconque menaçait par ses idées son autorité spirituelle. Il exila Sébastien Castellion et fit condamner au feu Michel Servet, coupables de lèse-orthodoxie calviniste. Sous son gouvernement, Genève devenait la Rome du protestantisme. Il prêchait, il rédigeait des traités de théologie, donnait des consultations aux princes et aux églises de la Réforme. Son activité prodigieuse allait toujours croissant. Il mourut en 1564.

quelque place pour les affections douces, pour l'amitié pour certaines jouissances de l'imagination. Il a été sensible au charme de la musique et lui a assigné en conséquence un rôle dans la liturgie. Il a qualifié d'inhumaine la philosophie qui interdit à l'homme de se complaire à la beauté ou au parfum des fleurs et « d'autres fruits licites de la bénéficence divine ». Mais ces sentiments s'effacent ordinairement devant la passion du logicien pour les idées : c'est cette passion qui règne en souveraine dans son éloquence.

Ses pamphlets. — Lorsqu'il se fixa à Genève, il était en pleine possession d'une doctrine religieuse, nettement définie dans son *Institution de la religion chrétienne*. Aussi engagea-t-il la lutte, non seulement contre les catholiques, mais encore contre toutes les sectes réformées dont les idées lui semblaient pernicieuses pour la vérité évangélique : contre les *Anabaptistes*, contre les *libertins spirituels*, contre ceux qu'il appelle les *Nicodémites*, esprits timorés, comme Nicodème, ce Juif qui se cachait la nuit pour aller voir Jésus. Les pamphlets qu'il écrivit contre ces adversaires sont remarquables par leur véhémence. Bossuet a déclaré que cette éloquence n'était « en rien plus féconde qu'en injures » et il a cité quelques-unes des insultes que Calvin lançait à la face de ses adversaires : fripons, fous, méchants, furieux, ivrognes, etc. Il en a passé et de plus pittoresques : jaseurs, bavereaux, baguenaudiers, badins, marauds, bélîtres, etc. Il est certain que Calvin s'abandonne volontiers à sa verve, usant de locutions proverbiales, affectant les familiarités, voire les trivialités du langage populaire.

Ce sont les gaîtés de ce logicien. L'humour ou l'ironie fine qu'on attendrait volontiers d'un esprit sûr de son argumentation et confiant dans le pouvoir de la raison se rencontrent rarement chez lui. Aucun de ses pam-

ilets n'est plus intéressant à cet égard que le *Traité s reliques*. Après avoir soutenu, en alléguant le témoiage de saint Augustin, que la vénération des reliques ait déjà du temps de ce Père l'occasion d'une « foire laine et déshonnête » ; après avoir montré par un mot saint Paul que cette dévotion ne saurait être que nité, comme « tout service de Dieu inventé en la te de l'homme », Calvin entreprend de prouver qu'au rplus les reliques vénérées de son temps ne sont s authentiques. De chaque apôtre, on compte dans s sanctuaires de la chrétienté plus de quatre corps, de « chaque saint pour le moins deux ou trois ». our jeter le discrédit sur cette superstition, il suffisait nc de dresser un inventaire de ces corps multiples. 'est ce qu'il fait dans une énumération paisible, dont lenteur même n'est pas sans humour. Mais le plus ouvent Calvin contient mal l'indignation que lui insrent l'ignorance et la crédulité. Il gronde ; il fouaille s adversaires d'épaisses plaisanteries ; il éclate en jures. Le style de Calvin, dans ces pamphlets religieux, t plein de mouvement et de vie parce qu'il rend les goureuses émotions qui agitent l'auteur. Il mêle à exposé des idées et des faits une humeur goguenarde, es sarcasmes et, à l'occasion, des insultes.

L'Institution de la religion chrétienne. — D'un tout utre ton est le grand ouvrage dogmatique de Calvin, n *Institution de la religion chrétienne*. Il a raconté ui-même pourquoi il rédigea et publia ce livre capital. omme il demeurait à Bâle, en 1536, « on brûla en France lusieurs fidèles et saints personnages... Ces brûlements rent trouvés fort mauvais par une grande partie des llemands », dont le roi François Ier recherchait l'alance. Pour apaiser leur colère, des agents officieux du i firent courir certains livrets qui traitaient les novaeurs religieux en France d'anabaptistes, de séditieux,

d'ennemis de tout ordre public. Afin de répondre à ces calomnies et de montrer quelle foi « tenaient » ceux que l'on diffamait vilainement, Calvin publia en latin un exposé de sa doctrine chrétienne, avec une lettre-dédicace à François Ier.

Trois ans après, il en donnait à Strasbourg une seconde édition, revue et augmentée, qu'il traduisit en français en 1541, « désirant communiquer ce qui en pouvait venir de fruit à notre nation française ». En usant de la langue vulgaire pour répandre sa doctrine, il suivait l'exemple de Luther et les principes des Évangéliques français, qui voulaient mettre la théologie à la portée de tous les fidèles.

L'ouvrage parut à Genève. Le Parlement de Paris rendit un arrêt pour interdire la vente de la version française, ainsi que celle de l'original latin. Des exemplaires des deux éditions furent brûlés sur le parvis de Notre-Dame de Paris.

D'autres éditions latines et françaises se succédèrent. Enfin, en 1559, Calvin donna une rédaction définitive de son œuvre, en latin, qui parut un an après, traduite en français. Ainsi l'*Institution de la religion chrestienne*, le premier ouvrage de théologie qui ait été publié en français, est une traduction en idiome vulgaire d'un texte rédigé d'abord dans la langue usuelle de la théologie au XVIe siècle, le latin.

Calvin a exposé l'objet de son livre dans sa lettre-dédicace à François Ier.

Appel de Calvin au roi.

Au commencement que je m'appliquais à écrire ce présent livre, je ne pensais rien moins, o très noble roi, que d'écrire choses qui fussent présentées à ta Majesté. Seulement mon propos était d'enseigner quelques rudiments par lesquels ceux qui seraient touchés d'aucune [de quelque] bonne affection de Dieu fussent instruits à vraie piété. Et princi-

lement voulais, par ce mien labeur, servir à nos Français, squels j'en voyais plusieurs avoir faim et soif de Jésus-rist et bien peu qui en eussent reçu droite connaissance. iquelle mienne délibération on pourra facilement apercevoir livre, en tant que l'ai accommodé à la plus simple forme enseigner qu'il m'a été possible.

Mais voyant que la fureur d'aucuns iniques s'était tant élevée ton royaume qu'elle n'avait laissé lieu aucun à toute saine octrine, il m'a semblé être expédient de faire servir ce présent re tant d'instruction à ceux que premièrement j'avais libéré d'enseigner que aussi de confession de foi envers toi. ont [afin que par là] tu connaisses quelle est la doctrine outre laquelle d'une telle rage furieusement sont enflammés ux qui par feu et par glaive troublent aujourd'hui ton royau-e.

Car, je n'aurai nulle honte de confesser que j'ai ici compris ussi une somme de cette même doctrine, laquelle ils estiment voir être punie par prison, bannissement, proscription et u et laquelle ils crient devoir être déchassée hors de terre et mer. Bien sais-je de quels horribles rapports ils ont rempli s oreilles et ton cœur, pour te rendre notre cause fort odieuse. ais tu as à réputer, selon ta clémence et mansuétude, qu'il resterait innocence aucune ni en dits, ni en faits, s'il suffisait accuser...

Ainsi, Calvin le déclare expressément, il a adopté, ans son livre, « la plus simple forme d'enseigner ». 'ordonnance de l'ouvrage, en effet, n'a rien d'original. lle ne procède pas d'une conception particulière de la éologie ou de la philosophie ; elle suit l'ordre qui était tradition dans l'enseignement élémentaire de la doc-ine chrétienne. Aussi bien, l'*Institution* ne prétend être u'un exposé des dogmes du christianisme. Calvin ne targue pas de traiter des questions religieuses selon s méthodes théologiques. Il ne procède pas à la façon un de ces docteurs de Sorbonne qu'il représente uelque part « assis mollement sur des coussins », gotant et se perdant dans les distinctions, définitions, ppositions et autres modes scolastiques de raisonne-ent. La Sainte Écriture, est-il dit dans l'argument

du livre, contient une doctrine parfaite, à laquelle on ne peut rien ajouter. Mais une personne qui n'y est pas exercée a besoin de quelque conduite et adresse pour savoir ce qu'elle y doit chercher, afin « d'atteindre à la fin où le Saint-Esprit l'appelle ». L'office de ceux qui ont reçu de Dieu plus de lumière que les autres est d'aider quiconque désire être instruit de la doctrine du salut. L'*Institution chrétienne* n'est donc, dans la pensée de Calvin, qu'une introduction à la lecture de l'Ancien et du Nouveau Testament. La Bible, assure-t-il, est suffisamment claire pourvu qu'on en recherche les enseignements avec le cœur plutôt qu'avec l'esprit. Ainsi se trouvent éliminées toutes discussions de philologie et toutes argumentations de caractère scolastique. Il n'y a rien de technique dans la méthode de Calvin, rien qui doive rebuter ceux à qui s'adresse son livre, les « simples ».

Naturellement ce traité de théologie réformée comportait de fréquentes discussions critiques des enseignements traditionnels de l'Église. C'est dans ces controverses que se révèle la puissance de dialectique de l'orateur et l'étendue de sa culture. Il puise largement dans son érudition de juriste, d'humaniste, d'évangélique versé dans la pratique de l'Écriture Sainte. Ici, dans une peinture de la résignation chrétienne, il évoque, en contraste, le sage idéal qu'avait imaginé l'École stoïcienne : « homme magnanime, dépouillé de son humanité... vain simulacre de patience, lequel ne s'est jamais trouvé entre les hommes ». Ailleurs, il allègue des textes du *Décret*, le grand recueil de droit canonique, ou encore il cite ironiquement les oracles des Scholastiques. Le plus souvent, c'est à l'Écriture qu'il emprunte ses exemples et ses preuves d'autorité.

Il n'y a, au reste, rien de sec, ni de pédantesque dans cette controverse. Une flamme de passion l'échauffe

et en varie le ton. Tantôt Calvin accable de mépris les théologiens de Sorbonne ; tantôt il s'échauffe à presser ses adversaires ; ailleurs il appelle en témoignage contre eux « tous ceux qui ont la crainte de Dieu » ; parfois il éclate en imprécations farouches pour protester de sa sincérité : « Si je détourne les mots en autre sens que saint Augustin ne les a écrits, qu'ils me crachent au visage ! »

Ne cherchons point dans l'éloquence de Calvin les qualités dites académiques. Il est manifeste qu'il n'a jamais visé à la fluidité de la phrase, ni au bel équilibre des périodes. De telles élégances répugnaient à l'austérité de sa pensée. Ses mérites sont ailleurs. La qualité qu'il prisait entre toutes est la brièveté. Il se piquait d'être concis. « Tout le monde sait, déclarait-il pour se disculper du reproche de déclamation, combien est précise la brièveté avec laquelle j'écris ». « C'est se donner en trois mots, dit justement Bossuet, la plus grande gloire que l'art d'écrire puisse attirer à un homme ! » De cette brièveté même, Calvin entrevoyait les inconvénients. Il se demande, dans une lettre à Farel, si sa pensée n'est pas trop condensée pour rester aisément intelligible.

Il savait également le prix d'une belle ordonnance des idées et, dans le détail de l'expression, cherchait avant tout à être clair. C'est pourquoi, dans le texte français de l'*Institution*, il renforçait au besoin par une image familière l'expression abstraite du texte latin primitif.

Enfin, le mouvement est une autre qualité originale de son style. C'est à tort que l'on représente parfois cette prose de théologien comme empreinte d'une austérité monotone. En fait, elle est sévère plutôt que triste, et cette sévérité est loin d'être continue. Divers sentiments se partagent l'âme du réformateur et donnent à son

style un ton âpre et mordant, de la chaleur et même de la fougue. C'est l'ironie du Picard, qui se plaît aux quolibets ; c'est la passion du dialecticien, qui anime l'argumentation ; c'est la colère même, qui profère ces injures dont le « beau style » de l'écrivain serait « souillé », au jugement de Bossuet ; c'est surtout le désir d'accommoder les doctrines à l'intellect populaire qui, par une foule de tours et de locutions proverbiales, de métaphores familières, voire de termes triviaux, donne à la traduction française une saveur populaire absente de l'original latin.

L'*Institution de la religion chrétienne*, œuvre d'un théologien formé par l'humanisme et nourri de bonnes lettres, est le premier monument de l'éloquence française.

Ouvrages à consulter. — A. LEFRANC, *La jeunesse de Calvin.* — DOUMERGUE, *Jean Calvin, les hommes et les choses de son temps.* — *Introduction à l'édition de l'Institution de la religion chrétienne* (texte de 1541), publiée par A. LEFRANC, CHATELAIN et PANNIER.

Chapitre V

LA POÉSIE. LA TRADITION MÉDIÉVALE AU DÉBUT DU SIÈCLE. LES GRANDS RHÉTORIQUEURS : JEAN LEMAIRE DE BELGES

La poésie française, dans le premier quart du XVIe ièle, présente, parmi beaucoup de productions qui emblent du moyen âge, quelques œuvres qui font déjà evivre chez nous les grâces des cours italiennes ou ême la beauté antique. L'esprit de la Renaissance ne rénova qu'insensiblement d'abord et inégalement, lon la culture particulière de chaque poète et selon s goûts du personnage dont il attendait faveurs et bsides en échange de louangeuses dédicaces.

L'école qui florissait en France sous le règne de ouis XII était celle des Grands Rhétoriqueurs, ainsi ommés parce qu'ils considéraient la poésie comme une conde rhétorique, plus compliquée et plus raffinée ue celle qui était propre à la prose. Cette École était ée et s'était développée en Flandre et en Bourgogne. lle était alors représentée en Bretagne, en Normandie, Poitou, en Angoumois, en Bourbonnais, à Paris, ar de nombreux « facteurs » de poèmes, attachés à grandes maisons seigneuriales à titre de chapelains, secrétaires, de « valets de chambre », de hérauts armes, d'historiographes.

Leurs productions, très abondantes, consistent en poèmes didactiques, moraux ou religieux, en satires, en épîtres, en pièces de circonstance, par exemple en *complaintes* ou *déplorations funèbres*.

La matière de ces poèmes, où la poésie vraie est rare, est presque toute de lieux communs, traités sans originalité personnelle, à l'aide de recettes de métier héritées du moyen âge. L'emploi de l'allégorie en est une des plus communes. Sur le modèle du jardin symbolique décrit dans le *Roman de la Rose*, les Rhétoriqueurs imaginaient, qui un *Verger d'honneur*, qui un *Temple d'honneur et de vertu*, qui un *Temple de Mars* qui un *Parc de Noblesse*, tous séjours qu'ils peuplaient de personnages mythologiques et d'abstractions personnifiées, *Force* ou *Prudence*, *Désespoir* ou *Réconfort*.

Pour orner leur style, ils forgeaient des mots nouveaux calqués sur le latin. Cette manie de latiniser soulevait les protestations de quelques bons esprits, comme Rabelais qui se gaussait des « écorcheurs » de latin. Parmi les Rhétoriqueurs eux-mêmes, il se rencontra un théoricien, Pierre Fabri, membre de la confrérie du Puy-de-Rouen, pour rappeler les rimeurs au bon sens. Il est fâcheux qu'il ne les ait pas invités aussi à user plus sobrement des complications rythmiques et de ces rimes recherchées qui se combinaient dans leurs *ballades*, *rondeaux*, *chants royaux*, *lais* ou *virelais*.

Les grands Rhétoriqueurs jouirent auprès de leurs contemporains d'une vogue extraordinaire, qu'attestent les nombreuses éditions de leurs œuvres. Combien, parmi ces rimeurs, sont aujourd'hui connus du public ? Un roman de Victor Hugo, *Notre-Dame de Paris*, a popularisé le nom de Gringoire, et la renommée de Clément Marot a sauvé de l'oubli son père Jean.

Pierre Gringore (1). — Bien différent du Gringoire

(1) Pierre Gringore (1475-1538), acteur, ordonnateur de mystères

écrit par Victor Hugo et par Théodore de Banville fut ans la réalité le poète qui s'appelait Gringore. Il 'avait rien du bohême ni du truand. Il a bien porté costume mi-parti de jaune et de vert et le chaperon rné de grelots des Enfants Sans-Souci. Il a même ccupé dans la hiérarchie de la confrérie joyeuse la econde place, celle de mère-sotte ; mais ce suppôt le la Folie n'avait de fantaisie ni dans l'esprit, ni dans a conduite. C'était un bourgeois de mœurs régulières, idèle à la devise qu'il avait adoptée : « Raison partout, 'out par raison, Partout raison ».

Il a surtout écrit des pièces de théâtre et, comme uteur dramatique, il a montré de l'adresse. Il savait gencer des épisodes, esquisser des caractères, conduire n dialogue. Son chef-d'œuvre est le *Jeu du Prince des ots*, qui fut représenté le mardi-gras de l'an 1511, aux ialles de Paris. Il se divise en quatre parties : *le cry*, u boniment de la troupe des Sots ; *la sotie, la moralité* t *la farce*. C'est une apologie de la conduite du roi ouis XII, qui s'apprêtait alors à lutter contre le pape ules II. La papauté est représentée dans la sotie par personnage de *Mère Sotte*, et dans la moralité, par celui e l'*Homme Obstiné*. Ainsi Gringore servait la politique oyale et exerçait en quelque manière les fonctions qui ront dévolues plus tard à la presse officieuse.

Il y avait plus de hardiesse et de verve chez un de ses nfrères des Enfants Sans-Souci, Roger de Collerye (1), uteur de monologues et dialogues dramatiques qui stent amusants. Seul peut-être parmi les Rhétori-ieurs, qui tous se sont lamentés sur leur situation

farces, écrivit, pour soutenir et glorifier la politique de Louis XII ntre le pape Jules II, l'*Entreprise de Venise* (1508), *la Chasse du cerf s cerfs* (1510-1511), *le Jeu du Prince des Sots*. A la mort du roi, il passa ns la maison du duc de Lorraine, Antoine, comme héraut d'armes.

(1) Roger de Collerye, né à Paris en 1470, écrivit des farces et soties ur les Enfants Sans-Souci, se fixa à Auxerre où il devint secrétaire l'évêque. Il mourut dans la misère en 1538.

toujours proche de la misère, il a su nous toucher dans ses rondeaux par le tableau qu'il en trace. Il était au reste d'humeur joyeuse. Menacé par la maladie, pressé par ses créanciers, ce Roger Bontemps ne laissait pas de rire, de jouer et de boire en compagnie de joyeux drilles, parmi lesquels était un chanoine surnommé Bacchus. Mais lorsqu'il retombait dans le sentiment angoissant de sa détresse, il regrettait les beaux jours perdus de son adolescence avec une émotion qui rappelle Villon, son modèle.

La condition des gens de lettres était alors si précaire que les plus fameux Rhétoriqueurs n'échappèrent pas aux soucis d'argent. Jean Marot n'était riche que de biens spirituels, au dire de son fils, et pourtant il avait joui de la faveur d'une reine et d'un roi.

Jean Marot (1). — C'était un excellent homme qui se recommanda à ses protecteurs par son dévouement : au reste, il n'était pas instruit et n'avait rien d'un vrai poète. Il a rimé force vers de circonstance et développé des lieux communs, pour ou contre les femmes, par exemple, selon les recettes de l'école. Mais il a passé deux fois les Alpes sans rien remarquer de la civilisation de l'Italie, à part la richesse des costumes et l'éclat des fêtes. Dans ses relations versifiées des expéditions de Louis XII à Gênes et à Venise, les plus pittoresques de ses descriptions sont quelques tableaux militaires : il a peint avec verve les bandes d'aventuriers picards, normands et gascons que l'appât du gain enrôlait dans nos armées.

Plus érudits et plus savants dans la technique des vers étaient un Molinet, un Guillaume Crétin, un Jean

(1) Jean Marot, né à Caen, se fixe quelque temps à Cahors, entre au service d'Anne de Bretagne en 1506, en qualité de secrétaire, accompagne Louis XII en Italie en 1507-1508. Couché sur l'état de la maison de François Ier à la mort d'Anne de Bretagne, il meurt en 1526.

d'Auton, historiographe de Louis XII, un Jean Bouchet, procureur poitevin, qui comptait parmi ses amis Rabelais et Louis de Ronsard, le père du poète. Ils compilaient les vieilles chroniques et vivaient sur le fonds d'idées léguées par le moyen âge. Mais ils savaient beaucoup et professaient pour le savoir une respectueuse admiration. Par là, ils préparaient les voies à la restitution des bonnes lettres. Quelques-uns même s'en sont faits les auxiliaires. Tel est Antoine du Saix, que Rabelais appelle le jambonnier, parce qu'il appartenait à l'ordre de Saint Antoine ; dans un recueil poétique au titre bizarre, l'*Éperon de discipline pour inciter les humains à bonnes lettres, stimuler à doctrine, animer à science*, il recommande l'étude du grec. Tel encore Octovien de Saint-Gelais, évêque d'Angoulême, qui fit des traductions en vers d'Ovide et de Virgile. Tel surtout Jean Lemaire de Belges, qui est à divers égards un vrai poète de la Renaissance.

Jean Lemaire de Belges (1). — Ses procédés de composition, ses thèmes et sa technique des vers sont généralement d'un bon élève des Molinet et des Crétin, dont il était fier d'avoir reçu les leçons. Les songes, les allégories, les symboles remplissent ses premières œuvres, *le Temple d'Honneur et de Vertu* et *la Plainte du Désiré*.

Mais il se distingue du commun des Rhétoriqueurs par d'incontestables aptitudes d'artiste. Il s'intéressait

(1) Jean Lemaire de Belges, né en 1473, dans le Hainaut, province de Belgique, ou, comme il dit, de Belges, fut initié à la poésie par Molinet. Attaché comme secrétaire ou comme historiographe successivement au duc de Bourbon, au comte de Ligny, à Marguerite d'Autriche, à Anne de Bretagne, il voyagea beaucoup, fit trois séjours en Italie, se lia avec des artistes comme Jean Perréal et Michel Colombe. Il mourut vers 1525. Son œuvre comprend des déplorations funèbres en vers, des Épîtres, un ouvrage de polémique contre le Saint-Siège, un roman historique en prose mêlée de poèmes, les *Illustrations de Gaule et Singularités de Troie*.

à la musique, à la peinture, à la sculpture. Ses poèmes abondent en termes de métiers d'art. Tantôt il prodigue des noms de couleurs : bistre, laque, blanc de plomb, vermillon, flamme. Tantôt il énumère les outils du peintre : pinceaux, brosses, « coquillettes » qui servaient de godets, ou encore ceux de l'orfèvre : limes, burins pour la feuillure ou la niellure. Ailleurs il cite les peintres fameux, Léonard de Vinci, le Pérugin, Fouquet, Perréal. Son imagination se complaît aux visions plastiques.

En outre, il a profité de ses séjours Outre-Monts. L'Italie a enrichi et affiné sa culture. Dante, Boccace, Pétrarque, les Pétrarquistes du XV^e^ siècle lui sont familiers. Sa *Concorde des deux langages* (le toscan et le français) recommande l'union des deux civilisations par leur littérature. Lui-même a emprunté aux Italiens un type de strophes, le *tercet*.

L'antiquité latine lui a fourni quelques modèles dont il s'est heureusement inspiré. Son *Épître de l'Amant Vert*, c'est-à-dire du perroquet de Marguerite d'Autriche, dont l'âme plaintive erre aux Champs-Élysées en compagnie de l'oie du Capitole, de la louve romaine et d'autres animaux fameux, est une œuvre imitée de Stace et d'Ovide, pleine de grâces et de tendresse, exempte de la pédanterie et des raffinements de « Rhétorique ».

Enfin, une conception toute païenne de la vie se décèle dans le *Temple de Vénus*. L'archiprêtre du sanctuaire, Genius, personnage emprunté au *Roman de la Rose*, en un long sermon sur le texte *Ætatis brevis ver*, invite tout être vivant, et surtout les humains, à céder aux impulsions de l'amour, souverain de la nature. La même inspiration voluptueuse se retrouve dans quelques épisodes des *Illustrations de Gaule et Singularités de Troie*. C'est un ouvrage singulier que cette « restaura-

tion de nos origines françaises », entreprise, nous dit Jean Lemaire, pour fournir aux peintures et aux tapisseries des scènes conformes à la vérité historique ! La lignée de nos rois de France y est rattachée à la noblesse troyenne, Francus, fils d'Hector, étant considéré comme l'ancêtre des Francs. Des récits de Dictys le Crète et de Darès le Phrygien, deux écrivains de la décadence grecque que Lemaire tient pour des contemporains du siège de Troie, y sont opposés au traditionnel témoignage d'Homère. Cette chronique romanesque est écrite en prose, mais dans une prose toute proche de la poésie par l'harmonie du rythme et la richesse des images.

C'est par ses multiples curiosités d'artiste épris du beau et soucieux de nouveautés que Lemaire se recommanda aux poètes de la génération suivante. Ils le saluèrent comme un précurseur dans la tâche qui devait assurer leur gloire : l' « illustration » de la langue française.

Ouvrages à consulter. — H. Guy, *Histoire de la poésie française au XVI^e^ siècle.* Tome I : *L'Ecole des rhétoriqueurs.* — Spaak, *Jean Lemaire, sa vie et son œuvre* (Revue du XVI^e^ siècle, 1921 et 1922).

Chapitre VI

CLÉMENT MAROT

Clément Marot (1), disciple des grands Rhétoriqueurs, a vécu, comme son père Jean ou comme Lemaire de Belges, des revenus de charges modestes dans de grandes

(1) Clément Marot naquit en 1496 à Cahors. Son père était Normand ; sa mère était originaire du Quercy et, jusqu'à dix ans, Marot ne parla que le patois maternel. Il a représenté sa première enfance comme remplie d'occupations et de passe-temps rustiques. A dix ans, il accompagne à Paris son père qui entre au service d'Anne de Bretagne. Ses études furent médiocres. Il fut quelque temps clerc de procureur et comme tel, il appartenait à la confrérie de la Basoche. Il fit également partie des *Enfants Sans-Souci* et composa pour cette société joyeuse une de ses premières ballades.

Page pendant quelques années chez le seigneur de Villeroy, il est agréé en 1518 comme valet de chambre par la sœur du roi, Marguerite, duchesse d'Alençon. Il accompagne le duc d'Alençon en Hainaut, puis à Lyon. Emprisonné au Châtelet pour avoir mangé du lard en carême, ostensiblement, ce qui sentait l'hérésie, il est élargi, grâce à l'intervention de son ami, Léon Jamet. A la mort de son père (1526), il est couché sur l'état de la maison du roi en qualité de valet de chambre. Peu après, il est incarcéré pour avoir aidé à délivrer un homme que les archers du guet avaient appréhendé.

En 1532, il publie un recueil de vers, l'*Adolescence Clémentine*. Il se met ensuite à traduire en vers des psaumes de David. L'un d'eux est publié dans un ouvrage de Marguerite, reine de Navare, en 1533. Or les théologiens estimaient que traduire sans leur contrôle l'Écriture en langue vulgaire était faire acte d'hérétique. Aussi lorsque l'affaire des placards provoqua des mesures de répression contre les Luthériens, Marot s'enfuit à Nérac, dans les États de la reine de Navarre, et de là en Italie chez la duchesse de Ferrare, Renée, qui le prit à son service comme secrétaire. Elle était favorable aux Évangéliques, mais son mari, allié du pape et de l'empereur, était hostile aux Français. Des Ferrarais purent se saisir de Marot et le fouetter, impunément. Il s'en fut chercher asile à Venise. Ayant obtenu l'autorisation de rentrer en France, il revint, abjura la Réforme en passant à Lyon et n'en continua pas moins de traduire le Psautier en français. Il publia ses œuvres en 1538 et,

maisons, consacrant ses loisirs à la poésie et comptant sur ses vers de circonstance pour obtenir pensions ou subsides. Mais c'est à la cour de la reine de Navarre et à celle du roi François Ier qu'il est attaché, et il est le contemporain de la restauration des bonnes lettres. Par suite, sa poésie se trouve transformée un peu par l'humanisme et beaucoup par la vie de la cour, qui se polissait sous l'influence de l'Italie, pendant le règne de François Ier.

Caractère de Marot. — Toute sa vie, il resta en lui de la pétulance du page, de l'indépendance de l'Enfant Sans-Souci, de la verve narquoise du basochien. Il nasardait les théologiens de Sorbonne et dénonçait crûment les mauvaises mœurs des moines. L'âge mûr et les épreuves n'assagirent guère son humeur indocile, s'il est vrai qu'il dut quitter les Genevois, à qui il avait demandé asile, pour avoir méprisé leurs règlements de police en jouant au trictrac un dimanche.

L'existence qu'il rêvait était une oisiveté égayée de plaisirs délicats. Une épigramme, qu'il a choisie dans le recueil de Martial pour la traduire et la dédier à Rabelais, donne une idée assez juste de cet idéal :

S'on nous laissait nos jours en paix user,
Du temps présent à plaisir disposer
Et librement vivre comme il faut vivre,
Palais et cours ne nous faudrait plus suivre,
Plaids, ni procès, ni les riches maisons
Avec leur gloire et enfumés blasons ;
Mais sous bel ombre, en chambre et galeries,
Nous promenant, livres et railleries,
Dames et bains seraient les passe-temps,
Lieux et labeurs de nos esprits contents.

trois ans après, trente psaumes, que la Sorbonne condamna. Il s'enfuit alors à Genève où Calvin l'encouragea à poursuivre la traduction du Psautier. Une seconde édition, accrue de vingt psaumes non précédemment traduits, parut en 1543, dédiée aux dames de France. Le caractère de Marot s'accordait mal avec l'esprit austère des calvinistes genevois. Il ne tarda pas à quitter Genève et mourut en 1544 à Turin.

Le besoin d'affection et le goût des émotions tendres tempéraient l'indépendance de ce caractère. Marot avait voué à son père une pieuse vénération. Il a parlé avec émotion de « ses petits marotteaux ». Il a aimé fidèlement sa protectrice, la reine de Navarre. Un grand amour qui ne fut pas, semble-t-il, payé de retour, occupa son cœur pendant plus de dix années. Les sentiments affectueux ont donc tenu une large place dans sa vie.

Enfin, il semble avoir été sincèrement religieux. La traduction du Psautier, poursuivie pendant dix années, le zèle qu'il a apporté à la publication de cette traduction, le nombre considérable de passages de l'Écriture Sainte qu'il a cités ou paraphrasés dans maints poèmes, témoignent du commerce constant et respectueux de sa pensée avec les livres saints. Le sentiment religieux donne à sa physionomie spirituelle et gracieuse un accent de gravité.

La formation du génie de Marot. — Marot est un disciple des Rhétoriqueurs. Il tient à eux par les liens de la reconnaissance. Il a été l'élève de son père et de Jean Lemaire. Toute sa vie, il a admiré ses maîtres. Il les a imités. Il leur a emprunté leurs thèmes et leurs procédés. Sa première œuvre de longue haleine, le *Temple de Cupidon*, raconte un songe et met en scène des personnages allégoriques : Beau-Parler, Bon-Rapport, Grâce, Merci, Bien-Servir, Bien-aimer. Vingt-cinq ans plus tard, dans une de ses dernières œuvres, *La Complainte du général* [trésorier général] *Prudhomme*, il placera encore des allégories dans le cadre d'un songe.

C'est également de ses maîtres que Marot tenait le goût des rimes en calembours, des allitérations, des équivoques. Il s'est amusé un jour à clore les vers d'une ballade sur des rimes en *ac, ec, ic, oc, uc* ! Dans un autre poème, qui devrait être grave, la complainte funèbre

sur la mort de Louise de Savoie, mère du roi, il s'est ingénié à multiplier des allitérations bizarres :

> Rien n'est çà-bas qui cette mort ignore :
> *Cognac s'en cogne* en sa poitrine blême ;
> *Romorantin* sa perte *remémore*,
> *Anjou* fait *jou*, *Angoulême* est de *même*,
> *Amboise en boit* une amertume extrême
> Le *Maine* en *mène* un lamentable bruit.

Ses meilleures pièces ne seront pas exemptes de ces jeux singuliers.

Mais une double influence allait le corriger suffisamment de ce faux goût : celle de l'humanisme et celle de la cour. Marot était lié avec des humanistes comme Budé, Rabelais, Étienne Dolet. Était-il versé lui-même dans les lettres anciennes ? Ses études premières avaient été faibles ; il a avoué qu'il savait mal le latin. Il voulut l'apprendre. Ce qu'il entrevit de la beauté de Virgile ou d'Ovide l'enthousiasma et il entreprit de traduire en vers les *Métamorphoses* d'Ovide, tant « la gravité des sentences et le plaisir de la lecture avaient épris ses esprits ». Il publia deux livres de cette version en 1530.

A cette date, Marot, valet de chambre de François Ier, rencontrait à la cour des érudits. Il célébrait dans ses vers leur science. Comment n'aurait-il pas cherché à se montrer capable de les comprendre ? Il travailla donc à parfaire son instruction, jadis compromise par les régents du collège, de « grandes bêtes », disait-il, qui avaient « perdu » sa jeunesse.

L'exil à Ferrare, puis à Venise, fut très favorable à ses études. Dans une épître qu'il adresse alors au roi, il déclare que sa connaissance de la langue latine s'est « augmentée » en Italie. En fait, ses emprunts aux écrivains latins deviennent désormais plus précis et plus étendus. Il traduit en particulier les épigrammes de Martial avec méthode et il les imite avec habileté.

Une de ses dernières œuvres, l'*Églogue en l'honneur du fils de Mgr le Dauphin*, est une adroite paraphrase de l'églogue fameuse de Virgile à Pollion.

Il ne s'est donc pas borné à admirer de loin les humanistes, à plaider leur cause contre la Sorbonne ou encore à célébrer la création du collège des lecteurs royaux, « trilingue et docte académie ». Il a étudié dans les textes les écrivains anciens, les Latins du moins, et, comme on le remarquait déjà au XVIe siècle, sa poésie a heureusement profité de cette teinture d'humanisme.

La littérature italienne a également influé sur son œuvre. Il l'a connue surtout à la cour de la duchesse de Ferrare. C'est vraisemblablement lui qui a le premier composé des sonnets en France. Il en a laissé une dizaine, sans soupçonner d'ailleurs à quelle prodigieuse fortune ce genre allait être appelé presque immédiatement chez nous. ..

Mais il doit plus encore à la cour de France. « Je ne fais doute, écrit-il à propos de Villon, qu'il n'eût emporté le chapeau [la couronne] de laurier sur tous les poètes de son temps, s'il eût été nourri [élevé] en la cour des rois et des princes, *là où les jugements s'amendent et les langages se polissent* ». C'est indiquer en quelques mots le genre d'influence que la cour a exercée sur sa propre poésie.

Secrétaire de Marguerite, valet de chambre de François Ier, Marot a approché « les rois et les princes ». Il a fréquenté la cour de France dans un temps où elle cherchait à rivaliser avec les cours italiennes pour la politesse du langage, le raffinement des manières, l'élégance du costume. Le roi, à qui lui-même donne lecture de sa traduction des *Métamorphoses*, la reine de Navarre, le connétable de Montmorency, la duchesse de Ferrare, voilà quelques-uns des personnages aux-

quels il adresse ses poèmes. Voilà les lecteurs dont il cherche à flatter le goût lorsqu'il écrit ses vers de circonstance, pour se réjouir du retour des enfants de France, si longtemps captifs en Espagne, pour célébrer l'arrivée à Paris de la reine Éléonore, pour supplier, dans un cantique, la déesse Santé de ranimer le roi malade. Mêlé à la noblesse de François Ier, plus raffinée dans ses manières que celle de Louis XII, Marot en a pris le ton. Il a l'aisance et la grâce qui manquaient aux Rhétoriqueurs ses maîtres. Il sait improviser dans ses *Étrennes* de menus compliments pour les dames de la cour, Diane de Poitiers ou la duchesse d'Étampes. Il plaisante agréablement dans l'épître qu'il rédige au nom de la petite Jeanne d'Albret, âgée de quinze ans, pour donner à sa cousine Marguerite, fille de François Ier, des nouvelles de son perroquet, de son maître à danser et de son écureuil. Il observe une parfaite discrétion dans les protestations d'amour qui remplissent les élégies, rondeaux et épigrammes inspirés par Anne, fille du bâtard d'Alençon, nièce de la reine de Navarre.

Marot, poète de cour, s'est donc réglé sur le goût des princes, grands seigneurs et grandes dames parmi lesquels il vivait. C'est dans leur commerce que se sont affinés chez lui le tact et l'esprit, par quoi il a su leur plaire.

La poésie religieuse de Marot. — La poésie de Marot doit divers thèmes d'inspiration au mouvement de réforme religieuse auquel il s'était pleinement et effectivement associé. Il a aiguisé en épigrammes les critiques que les Réformateurs formulaient contre l'Église et ses institutions. Il a attaqué les moines qu'il dépeint grossiers, paresseux, lubriques et hypocrites. Il a attaqué les théologiens de Sorbonne, ces « ignorants » dignes d'être envoyés sur la Place aux Veaux, qui prétendent interdire aux lecteurs royaux de traduire

le texte grec ou hébraïque de l'Écriture Sainte, ces « fous séditieux » qui réclament le bûcher pour quiconque ne pense pas comme eux. Il a attaqué la papauté, qui lui est odieuse par son orgueil et sa cupidité.

En outre, sa poésie est souvent vivifiée par une inspiration religieuse, qui vient directement de la Bible. A l'exemple des Évangéliques et particulièrement de la reine de Navarre, Marot demande à l'étude de l'Évangile un aliment pour sa vie spirituelle. Ses pièces les plus profanes, ses élégies amoureuses, présentent des réminiscences du *Nouveau Testament*. Saint Paul lui apprend à méditer sur la mort. Il fera passer ces méditations dans les « déplorations funèbres », qu'il a composées selon la tradition des grands Rhétoriqueurs et telle d'entre elles, la *Complainte de Messire Florimond Robertet*, inspirée par une Épître de saint Paul aux Corinthiens, est une magnifique élévation sur la destinée humaine.

Enfin, c'est à l'influence des Évangéliques qu'est due la traduction du Psautier, qui tint une si grande place dans les dernières années de la vie de Marot. Elle eut un très grand succès, il convient de le rappeler aujourd'hui qu'elle est oubliée. De 1541 à 1550, vingt-sept éditions en furent publiées. Sans doute les passions religieuses expliquent en partie cette vogue des Psaumes : du jour où certaines églises réformées les eurent adoptés comme un livre de cantiques, ils étaient appelés à une large diffusion. Mais on les chantait même en dehors des assemblées huguenotes. Les courtisans les fredonnaient à la cour de Navarre et à la cour de France, chacun ayant son psaume favori. Leur valeur littéraire a été louée par des gens de goût difficile, et c'est le succès du Psautier qui engagea Ronsard à cultiver la poésie lyrique.

Nous avons peine de nos jours à partager cette

admiration pour les Psaumes de Marot. Le choix des formes rythmiques ne nous paraît pas toujours approprié aux sentiments exprimés par le texte. La traduction mêle trop souvent des trivialités aux termes nobles. Marot est trahi par la facilité de son style, qui ne rend ni le réalisme vigoureux, ni la splendeur de la poésie hébraïque.

Mais il ne faut pas oublier que sa traduction, comparée à celles d'autres contemporains, avait le mérite d'être exacte, c'est-à-dire de n'admettre ni interpolation, ni interprétation allégorique ou mystique, étrangère au texte. Cette œuvre poétique se recommandait en outre par une remarquable variété de mètres. Il n'y a pas moins de quarante et une combinaisons rythmiques différentes dans les cinquante psaumes de l'édition définitive. Toutes sont de véritables strophes, ou couples de strophes, de mètres égaux. Toutes sont « mesurées à la lyre », comme dira Ronsard, c'est-à-dire que les rimes masculines ou féminines se trouvant toujours aux mêmes places, les strophes peuvent être chantées, tantôt toutes sur le même air, tantôt les strophes paires sur un air et les strophes impaires sur un autre.

Par ce souci de créer de nouveaux types de strophes, par ce goût pour la diversité des formes lyriques, Marot se distinguait décidément de ses maîtres les grands Rhétoriqueurs.

Le génie de Marot. — La véritable originalité de Marot est ailleurs. Elle tient dans un mot : l'esprit. Il est plus aisé d'indiquer que de définir les modes principaux de cet esprit. Imprévu, léger, aisé, il anime récits et descriptions ; il choisit la louange délicate ; il égaie le style cérémonieux des compliments officiels ; il s'insinue dans les confessions pénibles pour l'amour-propre et il les allège ; il abrège les suppliques, fâcheuses

ordinairement ; il dissimule l'émoi des tendres aveux d'amour.

L'humeur frondeuse et caustique de Marot s'égaie principalement dans ses épigrammes. Beaucoup ont une saveur populaire très franche : ce sont des facéties sur les moines, sur les théologiens, sur les femmes. A ces pièces, Marot a donné un tour concis, dont il trouvait de bons modèles chez Martial.

Sa malice brille encore dans d'autres poésies légères, dans les chansons et surtout dans les épîtres. Quel joli trait, par exemple, que cette prière ironique qu'il promet à sa dame d'adresser à Dieu pour un rival qu'elle lui a préféré :

Puisque de vous je n'ay autre visage,
Je m'en vais rendre ermite en un désert,
Pour prier Dieu, si un autre vous sert,
Qu'autant que moi, en votre honneur, soit sage !

La raillerie parfois se teinte de colère. Il y a de l'indignation et de l'éloquence dans cette épigramme qui vante la courageuse attitude du financier Semblançay, injustement condamné, conduit au supplice par le lieutenant criminel Maillart :

Lorsque Maillart, juge d'Enfer, menait
A Montfaucon Semblançay l'âme rendre,
A votre avis, lequel des deux tenait
Meilleur maintien ? Pour vous le faire entendre,
Maillart semblait homme que mort va prendre,
Et Semblançay fut si ferme vieillard
Que l'on cuidait [croyait], pour vrai, qu'il menât pendre
A Montfaucon le lieutenant Maillart.

La grâce est le trait le plus frappant des épîtres, les meilleurs et les plus fameux des poèmes de Marot. Comme ses maîtres les Rhétoriqueurs, il a usé de l'épître familière pour solliciter ses protecteurs : le roi, le connétable de Montmorency, des officiers de finances.

Comme eux, il a fréquemment quémandé, tantôt une charge, tantôt une grâce, généralement des subsides. Mais tandis que ses prédécesseurs étalaient leur détresse, obsédaient maladroitement leurs patrons, Marot sait glisser sa supplique, brève et plaisante, entre des récits et des propos amusants.

S'il sollicite François Ier de le délivrer deprison, il fait au roi un pittoresque tableau de son arrestation et, avec une désinvolture de page effronté, il se risque à proposer un arrangement. Supposons, dit-il au roi, que je vous aie fait tort en maltraitant les gens de votre police :

Au pis aller, n'y cherrait qu'une amende.
Prenez le cas que je vous la demande :
Je prens le cas que vous me la donnez.
Et si plaideurs furent onc étonnés
Mieux que ceux-ci, je veux qu'on me délivre
Et que soudain en ma place on les livre.

Il présente ensuite sa requête et la termine par un trait spirituel :

Donc vous supply, Sire, mander par lettre
Qu'en Liberté vos gens me veuillent mettre.
Et si j'en sors, j'espère qu'à grand peine
M'y reverront, si on ne m'y ramène !

Enfin, il s'excuse plaisamment d'avoir osé écrire au roi. Sa phrase alors se fait grave et cérémonieuse, comme une formule de lettre officielle et se termine, d'une manière imprévue, par une déclaration naïve :

Très humblement requérant votre grâce
De pardonner à ma très grande audace
D'avoir osé ce sot écrit vous faire,
Et m'excusez si pour la mienne affaire
Je ne suis point vers vous allé parler :
Je n'ai pas eu le loisir d'y aller.

Il n'est pas rare que Marot, avec une touchante

insouciance, s'égaie lui-même de ses propres infortunes. Certes le dénûment où a laissé son valet, lorsqu'il lui a dérobé ses hardes et sa bourse, est lamentable ; mais le larron était un coquin si achevé qu'il provoque une sorte d'admiration, et la mésaventure du poète prend dans son récit l'aspect de drôlerie d'une farce bien jouée :

J'avais un jour un valet de Gascogne,
Gourmand, ivrogne et assuré menteur,
Pipeur, larron, joueur, blasphémateur,
Sentant la hart de cent pas à la ronde,
Au demeurant, le meilleur fils du monde.
Ce vénérable hillot [garçon] fut averti
De quelque argent que m'aviez départi
Et que ma bourse avait grosse apostume.
Donc se leva plus tôt que de coutume
Et me va prendre en tapinois icelle,
Puis la vous mit très bien sous son aisselle,
Argent et tout, cela se doit entendre,
Et ne crois pas que ce fût pour la rendre,
Car jamais plus n'en ai ouï parler.
Bref, le vilain ne s'en voulut aller
Pour si petit ; mais encore il me happe
Saye et bonnet, chausses, pourpoint et cape;
De mes habits (en effet), il pilla
Tous les plus beaux et puis s'en habilla
Si justement, qu'à le voir ainsi être,
Vous l'eussiez pris, en plein jour, pour son maître.
Finalement, de ma chambre s'en va
Droit à l'étable, où deux chevaux trouva ;
Laisse le pire et sur le meilleur monte,
Pique et s'en va. Pour abréger le conte,
Soyez certain qu'au partir dudit lieu,
N'oublia rien, fors à me dire adieu.

Non moins drôlatique est la scène de son arrestation par les archers de la police ; leur brusquerie hargneuse fait contraste avec son ahurissement vrai ou feint :

Trois grands pendards vinrent à l'étourdie,
En ce palais, me dire en désarroi :
« Nous vous faisons prisonnier par le roi ! »

Incontinent, qui fut bien étonné ?
Ce fut Marot, plus que s'il eût tonné.
Puis m'ont montré un parchemin écrit
Où n'y avait seul mot de Jésus-Christ.
Il ne parlait tout que de plaiderie,
De conseillers et d'emprisonnerie.
« Vous souvient-il, ce me dirent-ils lors,
Que vous étiez l'autre jour là dehors
Qu'on délivrait un certain prisonnier
D'entre nos mains ? » Et moi de le nier...
Pour faire court, je ne sus tant prêcher
Que ces paillards me voulussent lâcher.
Sur mes deux bras ils ont la main posée,
Et m'ont mené ainsi qu'une épousée,
Non pas ainsi, mais plus roide un petit.

Marot n'a peut-être rien écrit de plus vif, et de plus pittoresque aussi, que l'apologue bien connu du lion et du rat dans l'épître à son amy Lyon Jamet. La majesté de la « grand'bête », tournant dédaigneusement ses regards sur le rat, l'empressement de celui-ci, l'activité de ses membres menus et prestes sont peints avec un rare bonheur d'expression et de rythme.

Une note particulière, dans cette gamme de traits d'esprit, est « l'air naïf », une sorte d'ingénuité dont on rencontre, dans les vers cités plus haut, quelques exemples : « Je n'ai pas eu le loisir d'y aller ! », déclare au roi Marot incarcéré au Châtelet pour s'excuser de n'avoir pas été en personne lui remettre son placet. « Il n'oublia rien, dit-il de son larron, fors à me dire adieu ! ».

Chez Marot, le fond de sensibilité paraît presque négligeable auprès de l'esprit. Il y a pourtant dans ses élégies de bien délicates peintures des souffrances de l'amour, de la langueur et de la mélancolie. Ce n'était point là toutefois les thèmes préférés de sa poésie. L'émotion douloureuse est, chez lui, brève et voilée. Il faut qu'il soit bien malheureux, ruiné, épuisé par la

maladie pour s'attendrir sur lui-même, comme il l'a fait dans l'*Épître au roi pour avoir été dérobé* :

> Que dirai plus ! au misérable corps
> Dont je vous parle, il n'est demeuré, fors
> Le pauvre esprit, qui lamente et soupire
> Et en pleurant tâche à vous faire rire.

C'est peut-être une note unique dans les *Épîtres*, dont le dessein ordinaire est, comme dit Marot, « de faire rire ».

L'« élégant badinage » de Marot, sa bonne grâce, son art de deviser avec aisance et de solliciter avec tact, qualités nouvelles dans notre poésie au temps de François Ier, ont sauvé son œuvre du mépris dans lequel notre âge classique a tenu injustement toute la poésie de la Renaissance. Marot resta le maître du rondeau, de l'épigramme, voire de la ballade, lorsque ces genres furent remis à la mode, à l'époque de Louis XIII. Il fut créé alors un style artificiel, fait de tours et de termes archaïques, de traits naïfs ou malicieux, qui fut de règle dans l'épigramme et porta le nom de *style marotique*. La Fontaine en a usé dans ses *Contes* et parfois dans ses *Fables*, Jean-Baptiste Rousseau dans ses *Épîtres*. Il n'a été délaissé qu'à l'époque romantique.

Ouvrages à consulter. — O. Douen, *Clément Marot et le psautier huguenot*. — Villey, *Les grands écrivains du XVIe siècle*. Tome I : *Marot et Rabelais*.

Chapitre VII

LA TRANSFORMATION DE L'IDÉAL POÉTIQUE CHEZ LES CONTEMPORAINS ET SUCCESSEURS DE MAROT. LA « DEFFENSE ET ILLUSTRATION DE LA LANGUE FRANÇAISE ».

Marot eut, parmi les poètes contemporains, des émules, des admirateurs, des amis. L'excellence de ses mérites ne fut contestée par aucun d'eux, sauf, à son retour d'Italie, en 1537, par un rimeur obscur, Sagon, qui l'attaqua vilainement. Marot eut alors la satisfaction de voir tous ses confrères en poésie se rallier autour de lui. Il les en remercia en leur donnant des témoignages publics d'affection et d'estime. Ils l'avaient proclamé leur « père » ; il appela l'un son fils, l'autre son « mignon ». Il ne les tenait pas pour ses disciples. Ils ne l'étaient pas en effet.

Car Marot ne prétendait pas apporter de formules nouvelles en poésie. Il perfectionnait l'art de ses prédécesseurs. Dans ses Épîtres il donnait de bons modèles d'élégance ; dans ses Psaumes, il créait des rythmes nouveaux. Il introduisait le sonnet en France. Mais l'idée ne lui venait pas de recommander ses innovations, de les prôner ou de les imposer. Il n'avait rien du chef d'école.

Par suite, les plus fervents de ses admirateurs eux-

mêmes gardèrent toute leur liberté d'inspiration. Chacun d'eux, après lui avoir payé un tribut d'éloges, suivait son propre génie et sa voie préférée.

Les uns, sous l'influence de l'*Évangélisme*, cultivaient la poésie religieuse. Tels Victor Brodeau, de Tours, qui dédiait à la reine de Navarre ses *Louanges de Jésus-Christ nostre Sauveur* (1540), et Eustorg de Beaulieu, prêtre catholique, puis ministre calviniste dans le canton de Vaud, qui, dans sa *Chrestienne réjouissance* (1546), mêlait à des poèmes pieux de violentes diatribes contre le papisme et les moines. L'Évangélisme règne encore dans l'inspiration de la reine de Navarre, dans son *Miroir de l'âme pécheresse*, dans ses *Chansons spirituelles*, dans ses drames bibliques et ses « comédies » morales, dans presque tout le Recueil des *Marguerites de la Marguerite des princesses*. Malheureusement le style de ces vers est loin de répondre à la profondeur ou à l'élévation des sentiments : il est terne et prolixe. Quant aux rythmes, Marguerite, à l'exemple de Marot, les empruntait souvent à des chansons populaires ; elle mettait des paroles mystiques sur l'air du « Pont d'Avignon ».

L'Italie, à qui nos poètes avaient emprunté le « *tercet* » (*terza rima*) et le sonnet, continuait de nous fournir des thèmes et des modèles de poésie. A la cour de François Ier, entre tous les représentants de l'italianisme brillait Mellin de Saint-Gelais. Neveu d'Octovien de Saint-Gelais, élevé dans le palais épiscopal d'Angoulême, puis à l'Université de Poitiers, il avait fait, jeune encore, un long séjour en Italie. Il s'y était formé aux mathématiques, à la philosophie, aux arts, et s'y était exercé à la poésie légère. Celle-ci devait être dans sa carrière mondaine une élégance et un instrument de séduction. Ordonné prêtre, nommé aumônier du roi, puis garde de sa bibliothèque, son existence s'écoula tout entière à

la cour, où il faisait figure de prélat mondain et de poète courtisan. Il organisait des mascarades, réglait des ballets, rimait des vers légers pour les livres d'heures des dames de la cour, improvisait des épigrammes ou des « étrennes » pour amuser les favorites du roi. Ses préférences allaient naturellement aux poèmes courts : aux épigrammes de huit vers, dont il avait pris le modèle chez les pétrarquistes italiens à la mode au début du siècle, et aux sonnets, qu'il fut un des premiers à acclimater en France. Au reste, ne se piquant point d'être auteur, il laissait circuler des copies manuscrites de ses vers, mais ne se décida que très tard à les livrer imprimés au public.

D'Italie encore, le Platonisme et le Pétrarquisme s'étaient introduits dans notre poésie. Charles de Sainte-Marthe, dans sa *Poésie françoise* (1540), mettait en rondeaux et en épigrammes des sentences platoniciennes : « que l'amour ne pourrait être déshonnête », « qu'au bien d'amour rien n'est plus nuisant que jouissance... ». Lyon était la ville d'élection de la civilisation italienne. C'est là que s'épanouit la mode florentine du platonisme. Nous avons vu comment la publication d'un traité italien de civilité : *le Courtisan*, de Castiglione, y avait suscité une polémique sur la métaphysique amoureuse de Platon. Un familier de la reine de Navarre, Antoine Héroët, y donna, dans son poème de *la Parfaicte amye*, une application de la métaphysique de Platon à quelques problèmes de la vie sentimentale. L'amour y était célébré comme le principe du bonheur. Cet ouvrage, réimprimé plus de dix fois en dix ans, témoigne de la vogue que connurent alors les idées de Platon sur l'amour.

Plus fameux encore qu'Antoine Héroët, était le Lyonnais Maurice Scève, dont la poésie se teinte également de platonisme. De son culte pour Pétrarque lui

vint sa renommée. Il avait entendu vanter le chantre de Laure dans les cercles italiens de sa ville natale. Étudiant à l'Université d'Avignon en 1533, il se mit à rechercher le tombeau de Laure de Noves et crut le découvrir dans l'église des Cordeliers. Pour gages d'authenticité, il avait trouvé, mêlée aux ossements, une boîte de plomb contenant une médaille de bronze à effigie féminine et un sonnet italien. On s'avisa plus tard qu'il avait été dupe d'une supercherie. Au moment de sa découverte, il n'y eut qu'une voix pour vanter l'heureuse fortune du jeune lettré lyonnais. Le roi François Ier lui-même visita le sépulcre de Laure et lui consacra quelques vers. Maurice Scève, désormais célèbre, se mit à composer des vers à l'imitation de Pétrarque et les publia sous le titre de *Délie, objet de plus haute vertu.*

Imitation certes encore bien gauche ! Le poète n'a pas même eu l'idée d'adopter la forme artistique illustrée par Pétrarque, le sonnet, que son ami Marot venait d'introduire en France. Ses poèmes amoureux sont des dizains de vers décasyllabiques. La plupart sont obscurs, non que le sens en soit profond, mais Scève, formé à l'école des Rhétoriqueurs, s'applique comme eux aux vaines subtilités et au style compliqué. Il s'est amusé par exemple à composer cinquante dizains pour servir de légendes à des « emblèmes » qui illustrent son livre : un arbre entouré de lierre, un papillon attiré par la flamme d'une chandelle, etc. Enfin, au lieu d'imiter Pétrarque lui-même, il s'inspire de ses disciples italiens et surtout des plus quintessenciés et des plus subtils. Et pourtant il y avait dans cette poésie une note originale pour les contemporains de Marot : un amour chaste, patient, fervent pour une créature douée de tant de perfections qu'on l'a crue idéale et qu'on a voulu voir dans son nom, *Délie*, un anagramme de *l'Idée*.

Un reflet de cet esprit mi-platonicien, mi-pétrarquiste
· retrouve dans quelques œuvres de deux Lyonnaises,
aies de Maurice Scève, qui écrivirent pour montrer
que les vertueuses dames peuvent élever un peu leurs
sprits au-dessus de leurs quenouilles et de leurs fu-
eaux », Pernette du Guillet et Loyse Labé. Toutes
eux appartenaient à la haute bourgeoisie. Elles étaient
nstruites, lisaient le latin et l'italien, touchaient de
'épinette et du luth (Loyse Labé excellait même à
nanier un cheval) ; bref, elles pouvaient faire figure dans
a colonie italienne de Lyon, où les dames brillaient
ar la conversation et les arts d'agrément. Loyse Labé,
lite la belle Cordière, parce qu'elle était mariée au
ordier Ennemond Perrin, avait des dons de vrai poète.
Sans pédantisme, sinon sans subtilité, elle a chanté la
oie d'aimer ; ses sonnets surtout valent aujourd'hui
ncore par la sincérité et l'ardeur du sentiment.

Parmi cette libre variété de productions, la concep-
ion même de la poésie se transformait insensiblement
ous l'influence de l'humanisme. Dans les collèges de
a Renaissance, dont l'enseignement s'affranchissait de
a routine médiévale, une génération nouvelle était
ormée par des maîtres éminents au culte des belles-
ettres grecques et latines. Les meilleurs de leurs élèves
renaient plaisir à reproduire quelques beautés des
œuvres antiques. Toute une littérature néo-latine,
nalogue à celle qui florissait en Italie depuis deux
iècles, se développait rapidement chez nous. C'étaient
les harangues ou des oraisons funèbres qui visaient à
miter la majesté de la période cicéronienne ; c'étaient
les poèmes calqués sur Horace, Catulle ou Ovide. Des
rofesseurs osaient aborder l'étude des œuvres les plus
difficiles de l'antiquité classique et ils parvenaient à en
lonner le goût à quelques disciples de choix. A Paris,
au collège de Coqueret, Jean Dorat interprétait les

odes de Pindare et les hymnes de Callimaque ; au collège de Boncourt, Muret étudiait la poésie des tragiques grecs et de Sénèque. Ainsi devenaient familiers aux Français lettrés et les préceptes et l'esprit de la poésie gréco-latine.

L'*Art poétique*, de Thomas Sebillet (1548), répertoire des règles propres aux genres cultivés par les Rhétoriqueurs et par Marot, contient une définition de la poésie, nouvelle en France. Elle est, dit l'auteur, citant le *Timée*, de Platon, une « divine inspiration » et « ce qu'en poésie est nommé art..., n'est rien que la nue écorce de Poésie, qui couvre artificiellement sa naturelle voix et son âme naturellement divine ». La rime n'était donc plus considérée comme le caractère essentiel de la poésie et Sebillet s'attaquait à la tradition séculaire qui faisait du nom de *rimeur* le titre le plus honorable du poète. En même temps, il attirait l'attention sur quelques genres anciens qui pouvaient être introduits en français et notamment sur l'ode, dont il prenait le patron chez Pindare et chez Horace.

Ces idées sur l'essence de la poésie et sur l'ode étaient précisément celles de deux jeunes gens, Ronsard et du Bellay, qui depuis quelques années s'adonnaient ensemble, dans la retraite du collège de Coqueret, à l'étude de la poésie grecque et latine, afin de créer, à l'imitation des Anciens, une poésie inconnue jusque-là dans notre langue vulgaire. Ils sentirent que le moment était venu de publier leur programme poétique, que le traité de Sebillet défl orait déjà. Brusquant l'évolution qui entraînait nos poètes vers un art nouveau, ils proclamèrent dans la *Deffense et Illustration de la langue française*, signée des initiales de Joachim du Bellay (1549), la nécessité d'abandonner tous les modèles nationaux pour instaurer à leur place une poésie complètement imitée des Anciens.

Ce manifeste s'ouvrait sur une apologie de la langue française, l'idiome « vulgaire », qui avait besoin d'être défendu contre les dédains de certains humanistes. « Que pensent faire ces reblanchisseurs de murailles, s'écriait du Bellay, qui jour et nuit se rompent la tête à imiter ! Que dis-je imiter ? mais transcrire un Virgile et un Cicéron ? bâtissant leurs poèmes des hémistiches de l'un et jurant en leurs proses aux mots et sentences de l'autre ». Et il entreprenait de démontrer que notre langue vulgaire était capable de poésie ou de philosophie aussi bien que le grec ou le latin. Détail singulier et qui peint bien les habitudes d'esprit de nos lettrés de la Renaissance, la plupart des arguments de ce plaidoyer pour notre idiome national étaient empruntés à des auteurs italiens, qui avaient eu, eux aussi, à défendre le toscan contre les mépris des doctes. Parfois même du Bellay se contentait de traduire la plus récente de ces apologies pour la langue italienne, celle de Sperone Speroni.

Pour illustrer la langue française, laissée pauvre et nue par les ancêtres, il fallait l'enrichir par des productions nouvelles. Du Bellay esquissait à cet effet, non sans gaucherie, une théorie générale de l'art d'écrire, fondée tout entière sur l'imitation des littératures grecque et latine. Deux idées nettes et de grande conséquence se dégagent de cet exposé : 1° il faut instaurer dans la poésie française les genres antiques à la place des genres traditionnels ; 2° il importe de créer une langue et un style poétiques, aussi distincts que possible de la prose par les vocables, les tours et les figures. Avec une impertinence cavalière, du Bellay renvoyait ces ballades, chants royaux, rondeaux et autres « épiceries » aux académies provinciales, aux Jeux Floraux de Toulouse et au Puy de Rouen et il recommandait de cultiver à la place de ces genres désuets l'épopée,

l'ode, la tragédie, la comédie, dont les noms mêmes étaient nouveaux en France. Il dénonçait la routine des disciples attardés des Rhétoriqueurs, la puérile frivolité des poètes courtisans et conviait les Français, dans une péroraison belliqueuse, à se ruer sur Rome et la Grèce, pour s'enrichir des dépouilles de leur littérature.

Péroraison de la Deffense et Illustration de la langue française.

Là donc, Français, marchez courageusement vers cette superbe cité romaine ; et des serves dépouilles d'elle (comme vous avez fait plus d'une fois) ornez vos temples et autels. Ne craignez plus ces oies criardes, ce fier Manlie, et ce traître Camille, qui sous ombre de bonne foi vous surprennent tous nus comptant la rançon du Capitole. Donnez en cette Grèce menteresse et y semez encore un coup la fameuse nation des Gallogrecs. Pillez-moi sans conscience les sacrés trésors de ce temple delphique, ainsi que vous avez fait autrefois, et ne craignez plus ce muet Apollon, ses faux oracles ni ses flèches rebouchées (émoussées). Vous souvienne de votre ancienne Marseille, seconde Athènes, et de votre Hercule gallique, tirant les peuples après lui par leurs oreilles avec une chaîne attachée à sa langue ».

Un grand souffle d'enthousiasme pour les lettres antiques et une foi généreuse dans les destinées de la poésie française animait la *Deffense*... Une « brigade » de poètes se leva bientôt pour la conquête de cette gloire dont s'auréolaient les lettres grecques et latines : elle allait reconnaître pour chef Ronsard.

Ouvrages à consulter. — Baur, *Maurice Scève et la Renaissance lyonnaise.* — Parturier, *Introduction à l'édition de Délie* (Société des textes français modernes). — Joseph Aynard, *Les poètes lyonnais, précurseurs de la Pléiade, Maurice Scève, Louise Labé, Pernette du Guillet.*

Chapitre VIII

RONSARD

Le génie poétique de Ronsard (1). — Il est remarquable que, dès la publication de ses premières œuvres,

1) Pierre de Ronsard naquit le 11 septembre 1524 au château de la ssonnière, paroisse de Couture, dans le val du Loir, en Vendômois, une vieille famille d'origine française et non roumaine, comme il le oyait. Ses aïeux étaient depuis trois siècles sergents fieffés, c'est-à-dire rdes-forestiers et gardes-chasse, de la forêt de Gastine, qui apparteit au comte de Vendôme. Son père, Louis de Ronsard, qui avait llamment guerroyé en Italie sous Louis XII et François Ier, était fâché à la maison du roi. C'était un lettré. Pierre, à 12 ans, devint page la cour de France, puis à la cour d'Écosse. Au retour d'un séjour en sace, où il avait accompagné l'ambassadeur Lazare de Baïf, il devint demi-sourd et dut renoncer à la carrière des armes. Il se consacra s lors à l'étude des lettres, apprit le grec sous la direction de Dorat, ns la maison de Lazare de Baïf, puis au collège de Coqueret, en comgnie d'Antoine de Baïf, fils de l'ambassadeur et de Joachim du llay, son propre cousin, avec qui il s'était lié, dans une hôtellerie, revenant d'un voyage à Poitiers.

En 1550, il publie son premier volume de vers, les *Odes* ; en 1552 s *Amours*, en 1554 le *Bocage*, en 1555 les *Hymnes*, en 1560 une édin collective de ces poèmes. Considéré comme le premier des poètes ançais, il est nommé aumônier du roi. Au début des guerres de relign, il prend la défense de la cause catholique dans ses *Discours*. Il est èle à la vie de la cour, pendant le règne de Charles IX, qui l'honore son amitié. Il publie en 1572 les quatre premiers chants d'une épopée, *Franciade*. A la mort de Charles IX, il s'éloigne de la cour pour aller vre dans ses prieurés de Croix-Val et de Montoire, en Vendômois et de int-Cosme-lez-Tours. Il en était prieur commendataire, c'est-à-dire otecteur et curateur temporel. Il était également chanoine du Mans chanoine de Saint-Martin de Tours. Il n'était pas prêtre, quoi qu'en nt dit ses ennemis, mais, ayant reçu les ordres mineurs et ayant été nsuré, il avait pu recevoir des bénéfices ecclésiastiques. Il partageait n temps entre les occupations rustiques et la poésie. Lorsqu'il se ndait à Paris, il résidait au collège de Boncourt dont son ami Galland ait principal. Il mourut à Saint-Cosme, le 27 décembre 1585.

Ronsard ait été considéré comme un maître et un guide par presque tous les poètes de sa génération. Il est qualifié immédiatement de « prince des poètes français », et, pendant plus d'un quart de siècle, il est sans contestation le chef de cette école poétique pour laquelle Joachim du Bellay avait rédigé le manifeste de la *Deffense et Illustration de la langue française*.

Ronsard devait cette primauté et cette autorité à ses dons naturels, à son labeur incessant, à son culte ardent des Muses et à son amour passionné de la gloire.

Il était né avec une imagination et une sensibilité fort vives. Il a dit lui-même quels songes le visitaient dans son adolescence, lorsqu'il errait seul à la campagne. Il croyait assister aux rondes des divinités bocagères et rustiques, des fées ou des nymphes, dont la grâce s'accordait au charme du paysage. Tour à tour joyeux ou triste, grave ou folâtre, passionné ou ironique, il était apte à tout sentir. Pour le faire frémir ou vibrer, il n'était pas besoin de scènes grandioses, ni de catastrophes pathétiques. Les événements communs de l'existence, les spectacles ordinaires de la nature, une forêt, « le flot de l'eau gazouillant au rivage », l'arome sauvage des grands parcs, un buisson d'églantiers près d'un champ de blé, une rose laissant choir ses pétales suffisaient pour provoquer en lui une émotion.

Il n'entendait la communiquer que par des vers d'une beauté de style toute nouvelle. Il ne découvrait rien, dans les poètes de l'âge antérieur, qui approchât de cet idéal dont les anciens lui avaient donné le goût. Condamnant toute la poésie précédente comme une « monstrueuse erreur », il avait entrepris de rivaliser en français avec les Grecs et les Latins. Un travail opiniâtre était la condition du succès. Il s'y plia volontairement, non seulement pendant ses années d'apprentissage, de noviciat, a-t-on pu dire, au collège de Coqueret, mais toute

vie. Dans son labeur et dans sa recherche des beautés
style et de rythme, qui devaient être l'originalité de
poésie, il était soutenu par un ardent désir de gloire.
La gloire, dit un de ses panégyristes, ne le laissait
poser ni nuit ni jour, mais le tenait en une perpétuelle
assion de parvenir à cette immortalité qu'elle lui
promettait ». Ce désir de se survivre à jamais par
l'œuvre poétique était un sentiment nouveau dans les
ettres françaises. Notre Renaissance l'avait puisé chez
es Anciens et chez les Italiens. Il n'avait d'ailleurs chez
Ronsard rien de vulgaire. La poésie était pour lui un
acerdoce, interdit aux âmes communes. La gloire qu'il
onvoitait, ce n'était donc ni la faveur populaire, ni
applaudissement des courtisans qui pouvaient la lui
onner : elle consistait dans cette « approbation de l'in-
orruptible et non envieuse postérité », qui ne saurait
'acquérir que par le respect de l'idéal, la probité artis-
ique et surtout, croyait-il, par le travail.

Parfois, dans ses laborieuses veillées, un doute trou-
lait son esprit : n'était-il pas dupe d'une illusion ?
e sacrifiait-il pas à une chimère sa jeunesse, sa santé
t les plaisirs auxquels l'inclinait son tempérament
oluptueux ? Dans ce conflit entre l'esprit et la chair,
ans ce dialogue entre Ronsard et ses Muses, l'esprit
inalement suivait l'appel des Muses. Persuadé que
les doctes folies des poètes survivront les innombrables
iècles à venir », il se remettait à l'étude et à la poursuite
bstinée du beau. C'est ainsi qu'il réalisa peu à peu une
omme partie du programme d'innovations qu'il s'était
signé, à lui et à ses confrères en poésie ; c'est ainsi,
omme nous allons le voir, que son génie ne cessa de se
enouveler, sans jamais atteindre à l'épuisement, jus-
u'à sa mort.

Les *Odes* et les *Amours*.— Dans la vocation poétique
e Ronsard, trois rencontres ont joué un rôle décisif,

celle d'un gentilhomme italien, Claudio Duchi, amateur de poésie, celle d'un savant, Jacques Peletier du Mans, humaniste, mathématicien, médecin, juriste, et enfin celle de l'helléniste Dorat.

A son retour d'Écosse, lorsqu'il fut « mis hors de page », Ronsard fut nommé écuyer du roi. L'« escuyerie royale » était une école de culture physique où pages et écuyers apprenaient à manier un cheval, à faire des armes, à lutter, à danser. « Tous honnêtes et vertueux exercices y étaient honorés », même ceux de l'esprit. Quelques écuyers se piquaient de se connaître en livres. Parmi ceux-là se trouvait un italien, Claudio Duchi, « le seigneur Paul Duc », comme l'appelle Ronsard, qui se promenait volontiers la cravache dans une main et son Virgile ou son Horace dans l'autre. C'est lui qui initia le jeune Ronsard à la poésie et lui fit sentir que tourner agréablement des vers latins était désormais une élégance appréciée non seulement en Italie, mais même parmi les Français.

Aussi, lorsque la surdité le contraignit de renoncer aux ambitions guerrières ou diplomatiques, le gentilhomme vendômois estima qu'il pouvait sans déroger demander à la poésie d'illustrer son nom.

Puisque Dieu ne m'a fait pour supporter les armes,
Et mourir tout sanglant au milieu des alarmes
En imitant les faits de mes premiers aïeux,
Si ne veux-je pourtant demeurer ocieux,
Mais, comme je pourrai, je veux laisser mémoire
Que j'allai sur Parnasse acquérir de la gloire,
Afin que mon renom, des siècles non vaincu,
Rechante à mes neveux qu'autrefois j'ai vécu
Caressé d'Apollon et des Muses aimées,
Que j'ai plus que ma vie en mon âge estimées.

Ses premiers essais poétiques, il l'a déclaré à plusieurs reprises, furent des vers latins. Mais, en 1543, s'étant rendu au Mans pour être tonsuré, il eut l'occasion de

'entretenir avec le secrétaire de l'évêque, Jacques 'eletier. Ce docte humaniste, qui cultivait lui-même la ›oésie, l'encouragea vivement à se consacrer aux Muse. t surtout à prendre ses modèles dans l'antiquité, mai- l le détourna d'écrire en latin. Étudier les anciens pou: eur emprunter leurs idées et leur style, puis rivaliser vec eux dans la langue française, telles furent les deux dées essentielles que Ronsard emporta de ces conversa- ions. Jacques Peletier du Mans l'avait aidé à découvrir a voie : il publia, dans le recueil de ses propres *Œuvres* oétiques (1547), les prémices de la Muse française de Ronsard.

C'est Horace, le poète favori de Paul Duc, que Ron- ard prit d'abord pour modèle. Il se sentait des affinités le tempérament avec cet épicurien qui avait chanté la louceur de vivre, les charmes de la campagne, la gaîté les amours faciles. Il lui empruntait des thèmes ly- iques et il les développait dans de petits poèmes, emblables par le rythme à ces psaumes de Marot qui taient alors dans toute leur vogue parmi les dames et es courtisans. De même que le poète latin avait chanté es délices de son domaine rural de Tibur ou la fontaine le Bandusie, le poète vendômois décrivait et vantait es rives du Loir, la forêt de Gastine ou encore une umble source de la campagne de Couture, la fontaine le Bellerie :

O déesse Bellerie,
Belle déesse chérie
De nos nymphes, dont la voix
Sonne ta gloire hautaine
Accordante au son des bois,
Voire au bruit de ta fontaine
Et de mes vers, que tu ois,

Tu es la nymphe éternelle
De ma terre paternelle :
Donc en ce pré verdelet,

Vois ton Poète qui t'orne
D'un petit chevreau de lait
A qui l'une et l'autre corne
Sortent du front nouvelet.

Sur ton bord je me repose
Et, là, oisif, je compose,
Caché sous tes saules verts,
Je ne sais quoi, qui ta gloire
Enverra par l'univers,
Commandant à la mémoire
Que tu vives par mes vers.

A vingt ans, Ronsard avait donc acquis déjà une certaine facilité à faire des vers, mais le « savoir » et la « doctrine » lui manquaient encore. En particulier, il ignorait une langue que pratiquaient tous les humanistes qu'il avait rencontrés : le grec, cette langue grecque sans laquelle, déclarait Rabelais par la plume de Gargantua écrivant à Pantagruel, « c'est honte qu'une personne se dise savante ». Pour l'apprendre, il fallait retourner sur les bancs de l'école et s'astreindre aux exercices du rudiment. C'est le parti que prit courageusement Ronsard lorsqu'il s'enferma au collège de Coqueret.

Il eut la bonne fortune d'avoir pour maître dans ses études grecques un philologue, qui était lui aussi épris de poésie, Jean Dorat. Il dira de lui plus tard qu'il lui apprit non seulement le grec, mais la poésie. Dorat était un admirateur ardent des lettres grecques et il mettait sa coquetterie d'érudit à interpréter toutes les œuvres de l'antiquité hellénique, particulièrement les plus obscures. Il expliquait à ses élèves les recherches de style des poètes alexandrins et leur enseignait les lois du lyrisme de Pindare. C'est à son influence que Ronsard doit les innovations les plus téméraires de son premier recueil de vers : les *Odes* (1550).

Avec cette pointe d'impertinence qu'affectent volon-

tiers les poètes « d'avant-garde », le gentilhomme vendômois soulignait lui-même dans une préface l'originalité de son œuvre. « L'imitation des nôtres m'est tant odieuse, déclarait-il, que je me suis éloigné d'eux, prenant style à part, sens à part, œuvre à part ». Le titre même de ce premier volume, *Odes*, était un mot récent dans la langue française. Enfin, il s'ouvrait sur des poèmes d'une structure et d'un style aussi nouveaux qu'étrangers pour le goût des modernes : des odes imitées de Pindare.

Emprunter au vieux poète thébain sa technique, c'était une entreprise hardie. Ronsard la tenta, mais ne put longtemps la soutenir. Les odes triomphales de Pindare, destinées à glorifier l'athlète vainqueur aux jeux d'Olympie, de Delphes, de Corinthe ou de Némée, étaient chantées par un chœur. Une moitié du chœur chantait la *strophe*, à laquelle répondait, sur le même rythme, l'*antistrophe*, chantée par l'autre moitié du chœur ; puis tous ensemble chantaient l'*épode*. Cette division du poème par triades, usuelle dans les odes triomphales de Pindare, Ronsard la reprit. Mais nul exploit d'athlète, dans la France de Henri II, ne pouvait lui fournir un sujet d'ode triomphale. Il célébrait donc d'autres victoires, réelles ou allégoriques : le succès de nos armes à Cérisoles, ou le triomphe de la docte Marguerite, sœur du roi, sur le monstre Ignorance. L'ornement essentiel de l'ode pindarique était la légende, ou le mythe, que le poète narrait en célébrant la cité natale de l'athlète ou ses dieux protecteurs. Ronsard, indiscrètement, mêla des légendes antiques à l'éloge de ses contemporains. Mais rien, dans ses odes pindariques, n'était plus déconcertant peut-être que les images qu'il empruntait à son modèle. Il semblait préférer les plus hardies. Il disait au roi Henri II, dans une strophe d'ailleurs bien cadencée :

Comme un qui prend une coupe
Seul honneur de son trésor
Et de rang verse à la troupe
Du vin qui rit dedans l'or,
Ainsi versant la rosée
Dont ma langue est arrosée
Sur la race des Valois,
De son doux nectar j'abreuve
Le plus grand roi qui se treuve [trouve],
Soit en armes ou en lois.

Le *vin qui rit dedans l'or* est sans doute une expression qui peint heureusement la mobilité du liquide dans le métal brillant ; mais que dire de cette comparaison de la louange avec un nectar, ou une rosée, découlant de la bouche du poète pour « abreuver » Henri II ?

Et que dire encore des nombreuses invocations, apostrophes, interrogations et autres mouvements « pindariques » qui, dans la pensée de Ronsard, devaient donner à son style le frémissement de l'inspiration ? Cette « fureur poétique », il tenait à la rendre sensible dans ses odes, parce qu'elle traduisait une idée capitale dans la doctrine de la nouvelle école, à savoir que la poésie était enthousiasme. Il ne lui déplaisait pas de paraître hors du sens, ou, comme il disait, de « forsener ».

Enfin, à l'exemple de Pindare, il introduisait dans sa poésie des sentences morales sur la brièveté du bonheur, sur les risques du pouvoir, sur les retours de la fortune ou l'excellence de la vertu.

Notre poésie lyrique a conservé la tradition de ces développements d'idées générales, ainsi que celle de la fureur poétique : Boileau célébrant la prise de Namur simulera le désordre qui accompagne l'enthousiasme. Mais, à l'époque où parurent les *Odes*, ce forcènement si bizarre sembla d'abord ridicule. Les petits poètes courtisans les « poëtastres », que Ronsard avait nargués dans sa préface, avaient beau jeu à se railler de ce ton sibyllin et de ce style parfois si obscur qu'il fallait, pour

comprendre, recourir aux annotations dont un ami
du poète avait muni les *Odes*, à la façon d'un texte
classique. Mellin de Saint-Gelais s'amusa un jour à
faire rire le roi et les courtisans aux dépens du nouveau
Pindare. Heureusement pour la fortune de Ronsard,
la sœur du roi, Marguerite, et Michel de l'Hôpital
prirent sa défense et réconcilièrent les deux poètes.
Cet incident fut sans doute une des raisons qui déter-
minèrent Ronsard à renoncer au mode pindarique. Il
y avait d'ailleurs dans son recueil moins d'odes pinda-
riques que d'odelettes horatiennes. Celles-ci exhortaient
ses amis à jouir des biens de la vie, à fêter les événements
heureux, à goûter des plaisirs simples. Certain « chant
de folie à Bacchus » est tout bruyant d'un délire qui
rappelle celui des héros de Rabelais, plutôt que l'en-
thousiasme de Pindare.

Qu'on boute du vin en la tasse !
Sommelier, qu'on en verse tant,
Qu'il se répande dans la place !
Qu'on mange, qu'on boive d'autant...

Sus, sus, mignons, aux confitures
Le cotignac vous semble bon !
Vous n'avez les dents assez dures
Pour faire peur à ce jambon !

Ainsi, à force de bien boire
Repoussez de vous le souci !
Que jamais plus n'en soit mémoire :
Là donques, faites tous ainsi.

Hélas ! que c'est un doux tourment
Suivre ce dieu qui environne
Son chef de vigne et de sarment,
Au lieu de royale couronne !

Mêlés à des réminiscences de poésie antique, la tasse,
le vin débordant et coulant partout, le cotignac, les
confitures, le jambon, tous ces traits pittoresques em-
pruntés à la vie française donnent aux vers épicuriens de

Ronsard une couleur rabelaisienne et contrastent singulièrement avec les envolées pindariques.

Naturellement, l'amour a trouvé place dans l'œuvre du jeune poète. Un nom de femme revient souvent dans les *Odes*, celui de Cassandre. Tout un recueil de sonnets, le premier livre des *Amours* (1552), lui est consacré. On a pu reconstituer le roman d'amour qui a donné naissance à ces vers. Ronsard avait rencontré, dans une fête offerte à Blois par François Ier à la noblesse des environs, la fille d'un banquier florentin fixé en France, Cassandre Salviati. Elle prit part aux danses et chanta un branle de Bourgogne en s'accompagnant elle-même sur un luth.

Il ne la vit qu'un ou deux jours. Mais dès lors, dans ses promenades solitaires en Vendômois ou pendant les veillées de Coqueret, son imagination embellit cette apparition. Peu à peu tous ses vagues désirs d'amour se concentrèrent sur cette image. C'était elle qu'il chantait lorsqu'il s'exerçait à imiter la poésie amoureuse des Grecs et des Latins. Cependant, un an après leur rencontre, Cassandre se mariait. Cet événement ne mettait pas fin au roman d'amour que créait l'imagination du poète. L'obstacle qui le séparait de Cassandre et qu'il considérait comme infranchissable ne faisait que détourner le cours de ses sentiments. Cassandre mariée devenait un objet d'admiration ou d'adoration et non plus de désir. Or, cet amour de dévotion était justement celui que la vogue récente du pétrarquisme avait mis à la mode. A l'exemple de Pétrarque, qui avait chanté pendant trente ans Laure de Noves, mariée et mère de sept enfants, Ronsard décida de composer en l'honneur de Cassandre un *canzoniere* ou recueil de chants.

La forme poétique qui s'imposait aux Pétrarquistes était le sonnet, invention italienne « non moins docte qu'plaisante », avait déclaré du Bellay. Ronsard

composa donc 183 sonnets pour Cassandre. Il y dit son amour subit, la perfection de l'objet aimé, comparable aux fleurs, aux pierreries ou aux astres, l'effet de cette beauté, qui est d'inspirer le goût de la vertu et même un vague désir de contempler la Beauté idéale. Ces lieux communs du pétrarquisme, auxquels se mêlent quelques idées platoniciennes et de nombreuses allusions à la fable antique, semblent de purs exercices littéraires, d'ailleurs adroits et variés. La France crut avoir trouvé son Pétrarque. A l'origine de ce roman d'imagination, il y avait eu pourtant des émotions sincères. Vingt-trois ans après sa première rencontre de Cassandre Salviati, Ronsard s'attendrissait encore au souvenir de cette journée de fête, où son cœur d'adolescent s'était ouvert aux espérances de l'amour.

L'absence, ni l'oubli, ni la course du jour
N'ont effacé le nom, les grâces, ni l'amour
Qu'au cœur je m'imprimais, dès ma jeunesse tendre,
Fait nouveau serviteur de toi, belle Cassandre,
Cassandre, qui me fus plus chère que mes yeux,
Que mon sang, que ma vie, et que, seule en tous lieux
Pour sujet éternel ma muse avait choisie,
Afin de te chanter par longue poésie...
Et si l'âge, qui rompt et murs et forteresses,
En coulant, a perdu un peu de nos jeunesses,
Cassandre, c'est tout un ; car je n'ai pas égard
A ce qui est présent, mais au premier regard,
Au trait qui me navra [blessa] de ta grâce enfantine,
Qu'encore tout sanglant je sens dans ma poitrine.

La variété de l'inspiration dans les œuvres de la maturité. — Comment de l'enthousiasme pindarique et des raffinements du pétrarquisme Ronsard a-t-il passé à la poésie légère, qui suivit la publication du premier livre des *Amours* ? Dans l'existence de cet humaniste, la vie de l'esprit jouait un rôle aussi important que celle du cœur. La découverte, au milieu du siècle, d'un texte d'un poète grec, Anacréon, fut un événement dans sa carrière

poétique. Cette œuvre, qui se présentait sous le nom d'Anacréon, était un recueil de vers gracieux jusqu'à la miguardise et familiers jusqu'à la licence, composés par un faussaire de l'époque alexandrine. Tous nos humanistes, dupes de cette supercherie, célébrèrent cet Anacréon retrouvé. Ronsard le lut avidement et s'empressa de le prendre pour modèle. Il s'avouait séduit par sa grâce et le vantait aux dépens de Pindare, « obscur, rude et fâcheux ». Il le traduisait et il l'imitait. Comme lui, il composait des « folies » où éclate la joie de vivre.

J'ai l'esprit tout ennuyé
D'avoir trop étudié
Les *Phénomènes* d'Arate :
Il est temps que je m'ébatte,
Et que j'aille aux champs jouer !
Bons Dieux ! qui voudrait louer
Ceux qui collés sur un livre
N'ont jamais souci de vivre ?

Corydon, marche devant ;
Sache où le bon vin se vend :
Fais rafraîchir la bouteille,
Cherche une ombrageuse treille
Pour sous elle me coucher :
Ne m'achète point de chair,
Car, tant soit-elle friande,
L'été, je hais la viande.

Achète des abricots,
Des *melons*, des artichauts,
Des fraises et de la crème :
C'est en été ce que j'aime,
Quand sur le bord d'un ruisseau
Je la mange au bruit de l'eau,
Étendu sur le rivage,
Ou dans un antre sauvage.

Ores que je suis dispos
Je veux rire sans repos
De peur que la maladie
Un de ces jours ne me die :
Je t'ai maintenant vaincu,
Meurs, galant, c'est trop vécu !

Un souci d'art et une recherche des sensations délicates relèvent ces odelettes anacréontiques, qui chantent la volupté. Avec quel plaisir d'artiste Ronsard célèbre, par exemple, la rose ! Elle est dans l'odelette à Cassandre, *Mignonne allons voir si la rose...*, le symbole de l'éphémère beauté des femmes. Elle est ailleurs la parure de la table et la gloire des jardins ! Tout ce qui est beau emprunte à la rose sa teinte, son parfum, son éclat.

La Rose est l'honneur d'un pourpris,
La Rose est des fleurs la plus belle,
Et dessus toutes a le prix.
C'est pour cela que je l'appelle
La violette de Cypris.

La Rose est le bouquet d'amour,
La Rose est le jeu des Charites,
La Rose blanchit tout autour,
Au matin, de perles petites
Qu'elle emprunte du point du jour.

La Rose est le parfum des dieux,
La Rose est l'honneur des pucelles,
Qui leur sein beaucoup aiment mieux
Enrichir de roses nouvelles
Que d'un or, tant soit précieux.

Est-il rien sans elle de beau !
La Rose embellit toutes choses,
Vénus de Roses a la peau
Et l'Aurore a les doigts de Roses
Et le front, le Soleil nouveau.

Les Nymphes de Rose ont le sein,
Les coudes, les flancs et les hanches :
Hébé de Roses a la main,
Et les Charites, tant soient blanches,
Ont le front de Roses tout plein.

Que le mien en soit couronné !
Ce m'est un laurier de victoire !

L'imitation d'Anacréon avait affranchi définitivement

Ronsard de l'emphase pindarique. Elle avait émancipé son génie, qui inclinait naturellement à la poésie familière. Bientôt l'amour allait, dans ses vers, cesser d'être guindé, pour devenir naturel. Ce changement se marque dans la *Continuation des amours* et la *Nouvelle continuation des amours*, recueils dans lesquels le pétrarquisme a cédé sa place à un amour rustique, et l'altière Cassandre à une pastourelle angevine, Marie. Ronsard, s'expliquant sur l'inconstance qu'attestaient ces nouveaux livres d'*Amours*, n'hésitait pas à traiter Pétrarque, amant fidèle de Laure, de sot ou de menteur et assignait à la poésie amoureuse le style bas, populaire et plaisant.

Il suffit que l'on chante au vrai ses passions
Sans enflure, ni fard, d'un mignard et doux stile
Coulant d'un petit bruit, comme une eau qui distille.

Ronsard ne fut pas plus heureux dans ses nouvelles amours qu'il ne l'avait été avec Cassandre. Marie aimait un gentilhomme, qui l'épousa. Le poète l'oublia. Mais longtemps après, lorsqu'il apprit sa mort, il en fut profondément ému. Son imagination lui retraça maintes visions gracieuses, maintes scènes de tendresse qu'il avait oubliées, et dans des *Stances* d'un style simple et naturel, il se remémora la grâce, la démarche, le sourire, le ton de voix de Marie.

Ciel ! que tu es malicieux !
Qui eût pensé que ces beaux yeux
Qui me faisaient si douce guerre,
Ces mains, cette bouche et ce front,
Qui prirent mon cœur et qui l'ont,
Ne fussent maintenant que terre ?

Hélas ! où est ce doux parler,
Ce voir, cet ouïr, cet aller,
Ce ris, qui me faisait apprendre
Que c'est qu'aimer ? Ha ! doux refus !
Ha ! doux dédains ! vous n'êtes plus,
Vous n'êtes plus qu'un peu de cendre !

Voilà donc Ronsard arrivé à l'expression directe du sentiment et à la simplicité du style. Le rythme qu'il adopte dans les *Amours* de Marie est en rapport avec le goût du naturel. Ses sonnets sont tous en alexandrins, vers considérés alors comme voisins de la prose. Désormais, grâce à lui, l'alexandrin règnera dans le sonnet, ayant détrôné le vers de dix syllabes, et Ronsard saura lui donner tantôt de la grâce et tantôt de la majesté.

A trente ans, il est enfin maître de son art, et son génie lyrique s'épanouit dans les genres les plus divers. Tous semblent le tenter à la fois. On dirait qu'il veut épuiser toutes les ressources qu'à l'école de Dorat il avait découvertes dans la poésie antique. Il rencontre, par exemple, chez les Grecs, un genre de poème que personne en France n'avait encore imité, l'hymne, voué au développement d'idées religieuses et philosophiques. Il décide d'en enrichir notre poésie et il compose des hymnes en l'honneur de la philosophie, de la justice, de l'or, de la mort. Ce sont le plus souvent de larges exposés d'idées générales, parfois de légendes et de mythes, dans lesquels Ronsard argumente, discute, réfute, conclut.

Les mêmes qualités oratoires se retrouvent dans un autre genre qu'il cultivait à la même époque, les poèmes. Ce sont des épîtres dans lesquelles il est tantôt pétulant, tantôt mélancolique, tantôt éloquent, tantôt exquis de naturel et d'aisance.

Il y a, par contre, beaucoup de convention dans les églogues rustiques à la manière de Théocrite et de Virgile, qui furent pendant quelque temps un des caprices de sa Muse. Ronsard s'y met en scène, ainsi que ses amis, sous un déguisement de berger, et, la houlette à la main, chante, par exemple, l'épithalame de Claudine, fille de Pan (Henri II), avec le pasteur lorrain Charlot (Charles de Guise). De belles descriptions, qui pourraient lutter

parfois de netteté et de relief avec les arts plastiques, relèvent ces Églogues, d'un caractère trop artificiel.

En 1560, Ronsard rassemblait toutes ses œuvres dans une édition collective, divisée en quatre tomes : *Amours*, *Odes*, *Poèmes*, *Hymnes*. Cet imposant monument édifié à l'illustration de la langue française témoignait d'une fertilité d'invention sans égale jusque-là, et qui ne se retrouvera pas avant l'ère du romantisme. Et Ronsard allait encore se renouveler.

L'inspiration patriotique de Ronsard. — Les *Discours* en vers qu'il écrivit au début des guerres civiles sont une des formes les plus originales de sa production poétique dans sa maturité. La première guerre de religion, qui éclata en 1562, ne le surprit pas. Il s'était rangé déjà dans un parti, non dans celui des « politiques » qui voulaient qu'on s'accommodât des huguenots, puisqu'on ne pouvait les réduire par la persuasion, mais derrière les Guise, qui rêvaient d'exterminer l'hérésie et d'éliminer les hérétiques. Ses premières attaques contre les protestants sont d'ailleurs empreintes d'une grande modération. Il rêve d'apaiser les haines fratricides de ses concitoyens. C'est « par livres » qu'il engage à lutter contre l'hérésie et à la confondre. Non qu'il soit théologien : il ne fait que reproduire les griefs qu'on articulait autour de lui contre les protestants, lorsqu'il leur reproche d'opposer leur sens propre à la tradition de l'Église, de troubler l'État, ou de cabaler contre la cour royale. Comme il reconnaît que les catholiques ont également des torts, il supplie les deux partis de renoncer à leurs inimitiés, funestes au pays, et il appelle de ses vœux le règne de la concorde. Il invite la reine-mère, Catherine de Médicis, à prendre en mains le gouvernail du navire, car l'orage menace. Déjà laboureurs, artisans, marchands s'arment pour

guerre civile : puisse la reine apaiser la colère des ux camps !

Ha ! que diront là-bas sous les tombes poudreuses
De tant de vaillants rois les âmes généreuses !
Que dira Pharamond, Clodion et Clovis !
Nos Pépins ! nos Martels ! nos Charles ! nos Loys,
Qui de leur propre sang, à tous périls de guerre,
Ont acquis à leurs fils une si belle terre !
Que diront tant de ducs et tant d'hommes guerriers,
Qui sont morts d'une plaie au combat les premiers,
Et pour France ont souffert tant de labeurs extrêmes,
La voyant aujourd'hui détruire par soi-même ?
Ils se repentiront d'avoir tant travaillé,
Assailli, défendu, guerroyé, bataillé,
Pour un peuple mutin, divisé de courage,
Qui perd en se jouant un si bel héritage.

On sait comment, au moment où le parti de la tolé- ance semblait triompher, le massacre de Vassy (1562) lluma la guerre civile dans toute la France. Ronsard, ui avait « en commende » la cure d'Évaillé, dans le laine, prit les armes avec quelques gentilshommes e la province pour résister à une bande hugue- ote qui pillait les églises. A la violence, il résistait ar la violence. Désormais c'est en partisan qu'il jugera es huguenots, prêchant la répression de l'hérésie par e fer et par le feu. Ses premiers discours, l'*Élégie à uillaume des Autels*, l'*Institution pour l'adolescence du oi Charles IX*, *Sur les misères de ce temps*, étaient des ppels à la concorde. Ceux qui les suivirent, la *Conti- uation du Discours sur les misères de ce temps*, la *Remontrance au peuple de France*, sont remplis de anguinaires exhortations à détruire les hérétiques, de ris de fureur sauvage, de haine. Il est pénible de cons- ater que Ronsard s'est laissé emporter par la violence es partis. Mais il faut reconnaître les mérites de sa oésie satirique, remarquable par la verve, la fougue

et l'abondance. Le ton en est d'autant plus vil que bientôt ses propres attaques ayant provoqué des ripostes, il dut se défendre personnellement contre maintes accusations. Il le fit dans la *Réponse à je ne sais quel ministereau et prédicant veau de Genève*, qui lui avait reproché son fol orgueil, son athéisme et son paganisme. On l'accusait d'être un prêtre infâme : il répond qu'il n'a pas reçu la prêtrise, qu'il n'est que chanoine, et, avec une parfaite bonhomie, il se décrit lui-même dans l'exercice de ses offices ecclésiastiques, le surplis ondé sur les épaules, l'aumusse fourrée sur le bras et tout son corps enveloppé, tel l'escargot dans sa coquille, par une large chape à frange dorée. On incrimine sa vie privée, qui serait toute de délices, de jeux, de vices. Voici donc le tableau de ses journées : à peine éveillé il prie Dieu de lui donner sa grâce, puis il reste enfermé quatre ou cinq heures à travailler, se rend à l'église, dîne sobrement et prend quelques ébats innocents.

Car si l'après-dînée est plaisante et sereine,
Je m'en vais promener tantôt parmi la plaine,
Tantôt en un village et tantôt en un bois,
Et tantôt par les lieux solitaires et cois ;
J'aime fort les jardins qui sentent le sauvage,
J'aime le flot de l'eau qui gazouille au rivage.

S'il pleut, il cherche compagnie, s'exerce à la lutte, à l'escrime :

Je dis le mot pour rire et, à la vérité,
Je ne loge chez moi trop de sévérité.
J'aime à faire l'amour. J'aime à parler aux femmes.
A mettre par écrit mes amoureuses flammes,
J'aime le bal, la danse et les masques aussi,
La musique et le luth, ennemis du souci.

Les divertissements mondains ont donc place dans la journée de Ronsard, il en fait l'aveu sans fausse honte. Sa journée s'achève, comme elle a commencé, par une prière :

Sans souci je me couche et là, levant les yeux,
Et la bouche et le cœur vers la voûte des cieux,
Je fais mon oraison, priant la bonté haute
De vouloir pardonner doucement à ma faute.

A cette apologie se mêlent des invectives, voire des injures à l'adresse du prédicant que le poète se représente lugubre et compassé, la tête couverte d'un bonnet noir de taffetas, et sur les épaules un « manteau allongé » tombant jusqu'aux talons.

Plus que de la verve satirique ou de l'aimable humour des confidences familières, ces *Discours* tirent leur beauté du patriotisme qui les anime. La préoccupation des souffrances du pays est le sentiment qui dicte à Ronsard ses adjurations à la reine, aux Français, aux catholiques, aux huguenots. Ici, il croit voir l'image de la France l'appelant à son secours,

« Comme une pauvre femme atteinte de la mort ».

Là, il peint la France toute sanglante, à genoux et les mains jointes, suppliant Catherine de Médicis de la sauver. Ailleurs il rappelle le chef spirituel des protestants français, Théodore de Bèze, au devoir de reconnaissance envers la patrie qui l'a nourri et instruit. S'il ose adresser des reproches à des princes protestants qui furent ses protecteurs, c'est

Que *l'amour du pays* et de ses lois aussi
Et de la vérité le fait parler ainsi.

Cette poésie nationale atteint parfois à une grandeur épique. Les hontes du temps présent l'indignent d'autant plus violemment qu'il a l'âme toute remplie du passé glorieux de la France. Avec quelle fierté il évoque les fastes de notre histoire, les Croisades, l'établissement du royaume chrétien de Jérusalem, l'issue de la guerre de Cent ans, les triomphes récents des armes françaises sur les Impériaux !

Sceptre qui fut jadis tant craint de toutes parts,
Qui jadis envoya outre-mer ses soldarts
Gagner la Palestine et toute l'Idumée.
Tyr, Sidon, Antioche et la ville nommée
Du saint nom, où Jésus en la croix attaché
De son précieux sang lava notre péché :
Sceptre qui fut jadis la terreur des barbares,
Des Turcs, des Mamelucks, des Perses, des Tartares,
Bref, par tout l'univers tant craint et redouté,
Faut-il que par les siens lui-même soit donté ?

Quelque angoissante qu'ait été en maintes occasions la situation du royaume pendant les premières guerres civiles, Ronsard gardait une invincible confiance dans les destinées de la patrie. Pillée par les reîtres, envahie par les Anglais, menacée par les Espagnols, il se persuadait pourtant qu'elle ne succomberait pas. Elle était semblable au saule qui, à peine émondé de ses branches, se couvre de nouvelles pousses.

Les *Discours* présentent dans l'œuvre de Ronsard cette particularité qu'ils ne doivent presque rien à l'humanisme. Le poète a exposé ses idées simplement, sans les habiller à l'antique, oubliant le plus souvent son érudition. Il ne prétendait pas, en les écrivant, innover ni inventer, et il créait une forme de poésie nouvelle chez nous, la poésie oratoire, qui s'épanouira plus tard chez Corneille, Voltaire, Victor Hugo.

Les dernières poésies. — Mêlé à la vie de la cour, Ronsard, qui avait affecté d'abord un mépris superbe pour les poètes courtisans, ne crut pas devoir refuser le concours de sa Muse aux ordonnateurs des grandes fêtes officielles. Il écrivait des inscriptions grecques, latines ou françaises pour les « entrées » royales. Il rimait des devises et des « cartels » à l'occasion du voyage de Charles IX à travers les provinces françaises, en 1562. Il composait des chansons pour des « mascarades » ou des cortèges, par exemple pour un chœur de Sirènes, qui

levaient égayer une fête de nuit sur le canal de Fontai-
ebleau.

Ce n'était pas seulement des poèmes de circonstance
ue la cour et particulièrement Charles IX attendaient
le Ronsard. Le poète s'était engagé à composer un
oème épique à la gloire de la monarchie et de la nation
rançaises. Il en avait choisi le sujet au temps de ses
lébuts dans la poésie, lorsqu'il rêvait d'introduire chez
ous tous les genres cultivés par les anciens et aspirait
être notre Homère en même temps que notre Pindare.
Il avait eu alors l'idée de raconter comment Francus,
ils d'Hector, fonda Paris et le royaume des Francs et
a dynastie des rois de France, issue de lui. C'était là
ne légende que l'on rencontrait chez plusieurs histo-
iographes et dans les *Illustrations de Gaule* de Jean
Lemaire de Belges. Nombreuses sont, dans les ouvrages
les érudits du temps, les allusions à ces origines troyen-
nes des Français.

Henri II avait encouragé Ronsard à entreprendre
ette œuvre, qui devait être de longue haleine. Au bout
le dix ans, il n'en avait encore ébauché que le prologue
t quelques fragments, lorsque le roi Charles IX le pressa
le poursuivre ce projet, en lui demandant d'écrire le
oème non en vers alexandrins, mais en vers déca-
yllabiques, mètre considéré comme héroïque par excel-
ence. Ronsard déféra à l'injonction royale. En 1572,
uelques jours après la Saint-Barthélemy, paraissaient
es quatre premiers chants de cette *Franciade* promise
depuis vingt-trois ans.

Ils racontent comment Francus, fils d'Hector, sauvé
miraculeusement de la ruine de Troie par Jupiter, élevé
n Épire, s'embarque sur mer pour aller fonder quelque
art dans le monde une Troie nouvelle. Une tempête
ousse une partie de ces vaisseaux sur le delta du Rhône.
Lui-même aborde en Crète. Les deux filles du roi de

ce pays s'éprennent de l'étranger. L'une d'elles, qui est magicienne, lui prophétise les destinées de son empire, en évoquant devant ses yeux les âmes de ses descendants, c'est-à-dire tous les rois mérovingiens jusqu'à Pépin le Bref. Cette revue des rois de France, qui devait aligner soixante-trois noms, nous dit Ronsard, s'arrête donc à Charlemagne. Il n'y a pas à regretter qu'elle et le poème soient demeurés inachevés.

La *Franciade* est l'erreur d'un poète humaniste. Ronsard s'est trompé dans le choix du sujet : Francus, connu seulement de quelques érudits, n'est pas une gloire nationale et ne pouvait être le héros d'un poème épique dont l'action n'appartenait pas à l'histoire ou à la légende de notre pays. En outre, il y avait trop de convention et d'artifices dans la conception que le poète se faisait de l'épopée. Il la construisait à l'aide de recettes empruntées à Homère et à Virgile, empruntant à ces modèles leurs épisodes les plus fameux : tempête, naufrage, prophéties, songes, jeux solennels à l'occasion de funérailles, intervention des dieux dans les actions humaines, métamorphoses de personnages, etc. Ce centon de réminiscences des épopées antiques ne pouvait plaire qu'aux seuls humanistes.

Si grave que fût l'erreur de Ronsard, sa *Franciade* n'en était pas moins l'œuvre d'un vrai poète. Elle présente donc maints épisodes empreints de poésie ; ici, de pittoresques descriptions de duels ou combats singuliers, dans lesquelles Ronsard a pris pour modèles quelques prouesses de tournois ; là, des peintures de scènes d'amour, gracieuses et touchantes, où revivent sans doute des émotions éprouvées par le poète.

Car Ronsard n'avait pas renoncé à l'amour. C'est même de poèmes d'amour que s'accroît surtout son œuvre aux alentours de la quarantième année. Ils sont inspirés par de grandes dames comme Isabeau de

Limeuil ou Françoise d'Estrées, ou par des femmes de condition modeste comme Genèvre. La seule qu'il ait désignée par son nom est aussi celle qui a le plus longtemps occupé son imagination et son cœur dans ces amours de la maturité : Hélène de Surgères. C'est pour elle qu'il a écrit ce sonnet fameux, d'une forme si parfaite :

Quand vous serez bien vieille, au soir, à la chandelle,
Assise près du feu, dévidant et filant,
Direz, chantant mes vers et vous émerveillant :
Ronsard me célébrait du temps que j'étais belle.

Lors, vous n'aurez servante oyant telle nouvelle,
Déjà sous le labeur à demi-sommeillant
Qui au bruit de mon nom ne s'aille réveillant,
Bénissant votre nom de louange immortelle.

Je serai sous la terre où, fantôme sans os,
Par les ombres myrteux je prendrai mon repos ;
Vous serez au foyer une vieille accroupie,

Regrettant mon amour et votre fier dédain,
Vivez, si m'en croyez, n'attendez à demain,
Cueillez dès aujourd'hui les roses de la vie.

On reconnaît dans les derniers vers l'inspiration épicurienne de l'Ode à Cassandre : *Mignonne, allons voir si la rose...* Hélène, Ronsard ne l'ignorait pas, était femme à mépriser comme injurieuse cette invitation à jouir du plaisir. Elle était, dans « l'escadron des filles d'honneur » de la reine-mère, la plus vertueuse et la plus docte. On l'appelait la Minerve de la Cour. Catherine de Médicis elle-même avait invité Ronsard à la chanter dans ses vers. Le poète la célébrait donc, comme il dit, par élection. Il vantait sa vertu, son humeur pensive et mélancolique, son goût pour la vie solitaire. Dans son prieuré de Croixval, il avait planté un pin en son honneur et donné son nom à une source.

Peu à peu, il s'était pris à son jeu et avait fini par aimer Hélène non seulement pour son esprit, mais pour sa grâce juvénile ou sa beauté. La jeune fille cependant restait hautaine, « de dédain, de froideur et d'orgueil toute pleine ». Pour rappeler à la raison son amoureux quinquagénaire, elle affectait de n'être sensible qu'aux seules beautés de l'esprit. Et Ronsard protestait contre cette conception de l'amour :

Or, vous aimez l'esprit et, sans discrétion,
Vous dites que des corps les amours sont pollues :
Tel dire n'est sinon qu'imagination.

Il finit par se décourager et lorsqu'Hélène quitta la cour, après la mort de Charles IX, il cessa de la chanter. Elle lui avait inspiré deux livres de sonnets et de stances qui sont parmi les œuvres les plus parfaites du poète et qui ramenèrent à lui la faveur de la cour qu'un jeune rival, Desportes, lui avait quelque temps disputée.

A cette époque de sa vie, il passait la plus grande partie de l'année en Vendômois et en Touraine. Il y prenait pour matière de ses poèmes ses occupations et passe-temps rustiques. Son âme d'amateur de solitudes sylvestres fut navrée lorsque lui parvint la nouvelle que le roi de Navarre, pour payer les dettes de sa mère Jeanne d'Albret, avait vendu la forêt de Gastine et que les bûcherons allaient abattre ces arbres séculaires, témoins de ses promenades d'adolescent. Il adressa ses adieux à la vieille forêt :

Tu deviendras campagne et en lieu de tes bois
Dont l'ombrage incertain lentement se remue
Tu sentiras le soc, le coutre et la charrue...
Adieu, vieille forêt, le jouet de Zéphyre,
Où premier j'accordai les langues de ma lyre,
Où premier j'entendis les flèches résonner
D'Apollon, qui me vint tout le cœur étonner...

Dans sa retraite, à Croixval, à Saint-Cosme, au

collège de Boncourt, à Paris, il préparait avec soin une nouvelle édition de ses œuvres, classant et reclassant ses poèmes, corrigeant ses vers et surtout élaguant, avec une abnégation qui ne s'est peut-être jamais rencontrée chez aucun homme de lettres. Vingt-deux odes et vingt sonnets furent retranchés de cette édition qui parut en 1584. Près de 200 pièces allaient disparaître encore, d'après ses instructions, d'une édition posthume. Beaucoup de ces suppressions sont dictées par des raisons de goût, par des scrupules d'artiste ; quelques-unes ne s'expliquent pas.

Cependant, il sentait sa fin approcher. Les moments de tranquillité que lui laissaient la goutte ou l'insomnie, il les consacrait à dire, en vers, ses souffrances, ses angoisses, ses consolations. Il ne se détachait pas complètement du souci de la gloire. Une grande fierté lui venait de son œuvre qui devait rendre son nom fameux. En même temps, des pensées chrétiennes alternaient dans ses méditations avec des sentences de poètes grecs.

Il faut laisser maisons et vergers et jardins,
Vaisselles et vaisseaux que l'artisan burine
Et chanter son obsèque en la façon du cygne,
Qui chante son trépas sur les bords méandrins.

C'est fait, j'ai dévidé le cours de mes destins.
J'ai vécu. J'ai rendu mon nom assez insigne.
Ma plume vole au ciel pour être quelque signe
Loin des appâts mondains qui trompent les plus fins.

Heureux qui ne fut onc, plus heureux qui retourne
En rien, comme il était, plus heureux qui séjourne,
D'homme fait nouvel ange, auprès de Jésus-Christ,

Laissant pourrir ça-bas sa dépouille de boue
Dont le sort, la fortune et le destin se joue,
Franc des liens du corps pour n'être qu'un esprit.

Ainsi la fécondité poétique de Ronsard ne prit fin

qu'avec sa vie. Telle était la variété d'aspects et la souplesse de son génie, qu'il pouvait réaliser l'idéal des doctes humanistes et charmer les courtisans ou les dames, faire revivre en ses poèmes le paganisme et parfois écrire de beaux vers chrétiens. C'est cette puissance et cette variété qui assurèrent sa maîtrise sur ses contemporains. Aux yeux de la postérité, il doit à ces dons la gloire d'avoir ouvert à notre poésie des routes ignorées, d'avoir introduit ou renouvelé presque tous les genres que nos classiques allaient désormais cultiver, d'avoir créé une tradition, celle de l'imitation de l'antiquité, qui devait durer jusqu'au romantisme. Tel fut son rôle dans l'histoire de la poésie française. Quoi qu'on puisse penser de cette orientation nouvelle de nos poètes, les vers de Ronsard resteront, pour la plupart, vivants et séduisants, parce qu'ils sont l'œuvre d'un poète admirablement doué, qui ne cessait de poursuivre avec ardeur la beauté du style et du rythme.

Ouvrages à consulter. — LAUMONIER, *Ronsard poète lyrique.* — HENRI LONGNON, *Pierre de Ronsard, les ancêtres, la jeunesse.* — J. J. JUSSERAND, *Ronsard.* — P. DE NOLHAC, *Ronsard et l'humanisme.* — FRANCHET, *Le poète et son œuvre, d'après Ronsard.* — G. COHEN, *Ronsard, sa vie et son œuvre.*

Chapitre IX

L'ÉCOLE DE RONSARD

LA PLÉIADE

« Vous eussiez dit que ce temps-là était tout consacré aux Muses », écrivait un témoin de la révolution littéraire de 1550, Étienne Pasquier, énumérant plus de vingt poètes qui se rangeaient sous les enseignes de Ronsard. Celui-ci a parlé lui-même de sa « brigade » et, une fois, de la *Pléiade* qui brillait alors au ciel poétique de la France. Il a d'ailleurs hésité dans le choix des sept étoiles de cette constellation. Mais il est quelques poètes qu'il a toujours considérés comme les meilleurs représentants de l'art nouveau. Au premier rang figure son compagnon de Coqueret, Joachim du Bellay.

JOACHIM DU BELLAY

Ses débuts dans la poésie. — Une vive sensibilité (1) et un fond de tristesse distinguent Joachim du Bellay.

(1) Né en 1522, au château de la Turmelière, près du village de Liré en Anjou, Joachim du Bellay appartenait à une vieille famille, dont la branche cadette, les du Bellay-Langey, avait produit quatre grands personnages sous le règne de François Ier. Orphelin de bonne heure, ses premières études sont négligées. Il étudie le droit à Poitiers, puis ses lettres à Paris, au collège Coqueret. Immédiatement après avoir publié la *Deffense et Illustration de la langue française*, il donne au public l'*Olive* et les *Vers lyriques*, des traductions et imitations. Il accompagne son cousin, le cardinal Jean du Bellay, à Rome et y reste quatre ans. A son retour, il publie les *Antiquités* de Rome, les *Regrets*, des vers latins (*Poemata*), les *Divers Jeux rustiques* et meurt en 1560.

Il était de tempérament débile et souffrait d'une demi-surdité. Son enfance fut triste ; son frère, qui était son tuteur, négligea de le faire instruire. Toute sa vie, il semble avoir eu des embarras d'argent. Sa tristesse et son désenchantement s'exprimeront parfois par une ironie sarcastique. Car il était, en même temps que mélancolique, spirituel et malicieux.

Ses débuts dans la poésie n'ont pas cette hardiesse dont témoignait Ronsard dans son coup d'essai. Après avoir tant prôné les anciens dans la *Deffense et Illustration de la langue française*, après avoir prescrit aux apprentis poètes de feuilleter les livres grecs et latins « d'une main diurne et nocturne », il publiait un mince recueil de cinquante sonnets : l'*Olive*.

L'amour fait l'objet de ces poèmes. Une cousine du poète, Olive de Sévigné, peut avoir été l'héroïne du chaste roman dont ce livre garde le souvenir. Sa personnalité est d'ailleurs aussi inconsistante que sont insignifiants les incidents dont ces vers nous entretiennent. C'est, ici, le don d'un voile brodé, sans doute un mouchoir ; plus loin, la promesse d'un baiser ; ailleurs, une rencontre à la messe de minuit, qui rappelle si parfaitement la première entrevue de Laure et de Pétrarque à l'office du vendredi saint, dans une église d'Avignon, qu'elle n'est peut-être qu'une transposition de cet épisode du *canzoniere* italien.

Car l'amour que célèbre Du Bellay est aussi quintessencié que celui de Pétrarque pour Laure. « Je confesse, avouait le poète dans sa préface, avoir imité Pétrarque et non lui seulement, mais aussi l'Arioste et d'autres modernes italiens ». On a retrouvé tous ces modèles italiens ; ils lui ont fourni la matière de plus de trente sonnets sur cinquante. Qu'y a-t-il donc de personnel dans ce recueil de l'*Olive* ? L'art. La manière de Du Bellay dans l'imitation est originale. Il s'est avisé

premier que le sonnet gagnerait beaucoup à finir, ivant son expression, par « cette grâce qu'entre les itres langues s'est fait propre l'épigramme française ». est de là que vient l'usage de terminer le sonnet sur i trait, sur une antithèse spirituelle, sur une pensée ie caresse la réflexion, sur un tableau qui éveille magination. Quatorze vers décasyllabiques lui suf- ent pour traduire les aspirations idéalistes de l'amour atonicien, avec une gravité et une ampleur dans le thme qui a rarement été atteinte en ce cadre étroit i sonnet.

L'idée

Si notre vie est moins qu'une journée
En l'éternel ; — si l'an, qui fait le tour,
Chasse nos jours sans espoir de retour,
Si périssable est toute chose née,

Que songes-tu, mon âme emprisonnée ?
Pourquoi te plaît l'obscur de notre jour ?
Si pour voler en un plus clair séjour,
Tu as au dos l'aile bien empennée ?

Là est le bien què tout esprit désire,
Là, le repos où tout le monde aspire.
Là est l'amour ; là, le plaisir encore ;

Là, ô mon âme, au plus haut ciel guidée,
Tu y pourras reconnaître l'idée
De la beauté qu'en ce monde j'adore !

Du véritable tempérament de Joachim du Bellay, particulièrement de cette tristesse foncière qui lui icté telles pièces des *Vers lyriques*, comme le *Chant du espéré*, l'*Olive* n'exprime rien. Le poète l'avoua plus d. Son amour pétrarquiste n'avait été que feint.

J'ai oublié l'art de pétrarquiser,
Je veux d'amour franchement deviser
Sans vous flatter et sans me déguiser :

Ceux qui font tant de plaintes
N'ont pas le quart d'une vraie amitié,
Et n'ont pas tant de peines la moitié
Comme leurs yeux, pour vous faire pitié,
Jettent des larmes feintes.

Et avec la joie mutine d'un enfant qui brise des jouets trop longtemps familiers, il bafoue toute la rhétorique pétrarquiste dont il connaissait si bien les recettes : l'emphase, les confidences aux rochers et à la solitude, les travestissements de l'idole en personnage mythologique, la richesse fabuleuse des comparaisons, le jargon du platonisme. Pour conclure, il jure de ne plus aimer désormais qu'à la mode française :

Nos bons aïeux, qui cet art démenaient,
Pour en parler Pétrarque n'apprenaient,
Mais franchement leur dame entretenaient
Sans fard, ni couverture.
Mais aussitôt qu'Amour s'est fait savant,
Lui qui était Français auparavant
Est devenu menteur et décevant
Et de Tusque [toscane] nature.

A l'époque où du Bellay écrivait cette *Ode contre les Pétrarquistes*, il était bien revenu de sa première ferveur pour l'Italie. Il avait fait un séjour de quatre années à Rome et y avait laissé beaucoup d'illusions.

Voir Rome, errer parmi les ruines de la ville des Césars, c'était à l'époque de la Renaissance le rêve de tout Français familiarisé par sa culture avec l'histoire romaine. Une occasion s'offrit à du Bellay de réaliser ce rêve. Son cousin, le cardinal Jean du Bellay, envoyé en mission diplomatique auprès du Saint-Siège, le prit comme secrétaire. Joachim partit plein d'espoir : ces modestes fonctions de secrétaire d'ambassadeur n'allaient-elles point l'arracher à cette médiocrité de fortune dont il souffrait ? Quelles connaissances il allait acquérir dans cette ville de Rome, qui était un des foyers de la civilisation italienne !

Les *Antiquités de Rome* et les *Regrets*. — Son premier soin fut d'aller visiter les vestiges de la Rome antique. Il ne les examina point en archéologue. Les monuments antiques l'intéressaient moins par leurs dimensions, leur architecture, leurs aspects particuliers que par les souvenirs qu'ils évoquaient. Il se plaisait, parmi les monceaux de briques et de pierraille, à méditer sur la grandeur et la décadence du peuple romain. De ces méditations naquit un recueil de sonnets, les *Antiquités de Rome*. C'est, dit-il, une déploration de sa ruine. C'est aussi un hymne à sa gloire. Du Bellay, la mémoire remplie de réminiscences de Tite Live, de Virgile, de Lucain, de Properce, célèbre Rome comme la merveille qui vaut à elle seule les sept miracles du monde. Il la peint pareille à Cybèle, glorieuse de ses innombrables enfants, ou semblable au blé, dont la moisson aurait été réservée aux barbares. Ne fut-elle pas quelque géant que les dieux ont terrassé et cloué au sol par sept collines ? Ruinée, elle reste imposante, comme le tronc du vieux chêne desséché qui demeure la gloire d'une forêt. Morte, elle est le tombeau du monde. Un sentiment poignant du néant de la gloire humaine respire dans ces sonnets. Pour la première fois apparaît dans notre poésie une nuance particulière de tristesse dans laquelle entrent méditations philosophiques et évocations historiques : la mélancolie des ruines.

Trop rares, hélas ! étaient, dans la nouvelle existence de Joachim, les heures consacrées à la poésie. Il était l'intendant du cardinal. Celui-ci menait un train princier. Les fêtes et les festins se succédaient dans le palais qu'il était aménagé parmi les ruines des thermes de Dioclétien. C'était quotidiennement cent bouches à nourrir. La charge d'intendant n'était pas une sinécure. Elle était d'autant plus pénible que bien souvent il fallait rendre argent d'avance, négocier des emprunts, et

même faire proroger des échéances. Quand Joachim en avait fini avec les comptes et les mémoires, il avait à accompagner le cardinal, en qualité de secrétaire, dans les visites de cérémonie. Quel passe-temps pour un poète ami de la solitude et des livres !

Si vous ne savez donc notre occupation,
Ces dix vers ensuivants vous la feront notoire :

Suivre son cardinal au pape, au consistoire,
En capelle, en visite, en congrégation,
Et, pour l'honneur d'un prince ou d'une nation,
De quelque ambassadeur accompagner la gloire ;

Être en son rang de garde auprès de son seigneur,
Et faire aux survenans l'accoutumé honneur,
Parler du bruit qui court, faire de l'habile homme.

Se pourmener en housse, aller voir d'huis en huis
La Marthe ou la Victoire et s'engager aux Juifs :
Voilà, mes compagnons, les passe-temps de Rome.

Ainsi mêlé à la vie publique de Rome, ville où affluaient des personnages de toutes races et de toutes nations, Joachim du Bellay était bien placé pour observer les mœurs, les usages et les passions des hommes, s'il en avait eu le goût. Il n'était pas moraliste. Sa seule occupation d'ordre intellectuel, et aussi sa seule distraction, était de mettre en vers ses observations, ses réflexions, ses plaintes, son ennui. Ne pouvant entreprendre une œuvre de longue haleine, il mit en sonnets le journal de sa vie. En quatre ans, il en écrivit environ deux cents et les publia sous le titre de *Regrets*.

Titre significatif : le désenchantement est l'inspiration générale du recueil. Joachim du Bellay a dit adieu aux longs espoirs et aux vastes pensers ! c'est à peine s'il garde ce souci de la gloire qui faisait la noblesse du poète pour l'école de 1550. S'il écrit, c'est pour tromper son ennui et parce qu'il doit bien dix ans de

sa vie aux Muses. A quel prix a-t-il acquis quelque aisance ! Il a aliéné sa liberté. Il vit loin de la terre natale. Combien il l'aime et la regrette maintenant ! Tout la lui rappelle. La beauté des dames romaines, toute d'apprêts et d'artifices, évoque en son souvenir, par contraste, les joues roses et fraîches des filles de son village. Errant dans l'aride désert des ruines, il revoit en imagination l'opulente campagne d'Anjou. Il maudit le temps où une espérance flatteuse lui a fait abandonner la France, « la France et son Anjou dont le désir le point ». Il se surprend à faire, après Ovide, le rêve d'Ulysse et à penser, comme le héros grec,

Qu'il n'était rien plus doux que voir encore un jour
Fumer sa cheminée et après long séjour
Se retrouver au sein de sa terre nourrice.

Cette nostalgie du sol natal a rencontré sa plus belle expression dans le sonnet où il oppose le charme pénétrant de sa terre de Lyré aux splendeurs de Rome :

Heureux qui, comme Ulysse, a fait un beau voyage,
Ou comme cestui-là qui conquit la toison
Et puis est retourné, plein d'usage et raison,
Vivre entre ses parents le reste de son âge.

Quand reverrai-je, hélas ! de mon petit village
Fumer la cheminée, et en quelle saison
Reverrai-je le clos de ma pauvre maison,
Qui m'est une province et beaucoup davantage ?

Plus me plaît le séjour qu'ont bâti mes aïeux
Que des palais romains le front audacieux ;
Plus que le marbre dur me plaît l'ardoise fine

Plus mon Loire gaulois que le Tibre latin,
Plus mon petit Lyré que le mont Palatin,
Et plus que l'air marin la douceur angevine.

A côté de ces sonnets élégiaques, inspirés par la mélancolie de l'exil, les *Regrets* en présentent un grand

nombre qui sont purement satiriques. Du désenchantement au sarcasme, il n'y a pas loin. Du Bellay l'a remarqué lui-même : il est vrai, confesse-t-il, que, dans ce livre de plaintes, j'use souvent du mot pour rire ; pourtant ma plainte est sincère ; si je ris, c'est d'un rire sardonique, — le rire amer d'un malheureux. Le contraste entre ses rêves d'antan et la réalité présente était si choquant qu'il prenait le parti d'en rire, pour ne pas en pleurer. Les désillusions semblaient s'être multipliées pour le brimer dans ses goûts d'humaniste et d'artiste. Il avait cru que la langue française pourrait rivaliser avec les langues antiques, et il constatait qu'à Rome on ne prisait que le latin ! Il avait vibré d'enthousiasme, à Coqueret, rien qu'à prononcer ces illustres noms romains d'Auguste, de Marcellus, d'Horace, de Lucrèce, et autour de lui c'était les noms des portefaix et des courtisanes ! Il avait passionnément souhaité la vie libre de l'artiste, la conquête de la gloire par le travail indépendant, et il était maintenant tout embesogné à courtiser un banquier juif pour obtenir une prorogation d'échéance ! Un rire sarcastique contractait ses lèvres ; le sonnet s'aiguisait en épigramme.

Il y a d'ailleurs, dans ces sonnets satiriques, plus de sel que de fiel. D'indignation, il ne s'en trouve que dans quelques sonnets sur la conduite scandaleuse d'un pape. Certes son tableau de la société romaine et particulièrement de la cour pontificale n'est pas édifiant : il dénonce l'ambition des cardinaux, de « ces rouges prélats à pompeuse apparence », qu'il a vus, penchés sur le crachoir du pape, épier s'il n'y avait point de sang, tremblant pour la santé de ce souverain dont ils sont les favoris. Un pape s'est rencontré, Marcel II, qui a pris à cœur de réformer les mœurs de la cour romaine : tâche pareille à celle d'Hercule aux écuries d'Augias ! Le pauvre pape est mort à la peine, après vingt et un

urs de pontificat, empoisonné par la pestilence du oaque qu'il voulait curer !

Le plus souvent, du Bellay s'égaie, au lieu de s'indiner, de la comédie dont Rome lui offre le spectacle. a verve caustique est drue et folâtre. Il a croqué d'un rait léger nombre de scènes ou d'attitudes communes. 'est l'aspect général de la rue,où se pressent des moines, es prêtres, des prélats, des artisans, des banquiers, et ù l'on ne discerne aucune femme de la bourgeoisie, i « conseillère », ni femme de marchand, les honnêtes mmes ne se promenant pas à pied. C'est le portrait des ourtisanes, aux ongles dorés, à la face enduite de blanc u de vermeil, aux cheveux frisés en mille crépillons, à gorge ridée et comme damasquinée de cent petits lis : « c'est vraiment de les voir le salut d'un jeune omme ». Ce sont les distractions favorites des Romains : êtes du carnaval, corridas de buffles, feux d'artifices, éances dans la boutique du barbier qui narre la chroique de la ville, commentaires de ces épigrammes que s Romains placardaient la nuit sur la statue de Pasuin, au coin du palais Orsini.

L'album satirique des *Regrets* est varié et amusant. e poète s'abandonne à son humeur familière : c'est, it-il, une prose en rime ou une rime en prose. Mais y a beaucoup d'art sous cette apparente négligence :

> Et peut-être que tel se pense bien habile
> Qui trouvant de mes vers la rime si facile
> En vain travaillera, me voulant imiter.

Le sonnet satirique et le sonnet familier étaient une ouveauté dans la poésie française, qui ne connaissait ncore que le sonnet amoureux. Là aussi du Bellay nnovait.

Les dernières œuvres. — Un dernier trait achève de eindre la physionomie poétique de Joachim du Bellay.

Il aimait la nature, les champs, la vie rustique. Dans sa jeunesse, il avait composé à la gloire de cette terre natale, dont le regret devait plus tard le « poindre », une ode : *Les louanges de l'Anjou*. La lecture de Virgile et de quelques poètes néo-latins, comme l'Italien Navagero, lui donna l'idée d'écrire des poèmes champêtres : une villanelle, un chant de l'Amour et du Printemps, des vœux à Cérès, la chanson d'un vanneur de blé aux vents. Les *Jeux rustiques* furent sa dernière œuvre lyrique. Dans des poèmes courts, d'une langue naturelle et aisée, il traduit des émotions douces, il enferme quelques visions pittoresques, il enchâsse quelques termes du terroir. Il mourut sans avoir donné toute sa mesure. Il y avait en lui une pente à la rêverie mélancolique, qui fait songer aux élégies de Lamartine, et une malice caustique qui peut être rapprochée des meilleures espièglerie d'Alfred de Musset.

JEAN-ANTOINE DE BAÏF

Entre tous les savants poètes de la Pléiade, Jean-Antoine de Baïf (1) est le docte par excellence. C'est aussi l'un des plus hardis et des plus féconds. Mais il était plus intelligent et érudit qu'artiste. La beauté de la forme manque à ses œuvres poétiques. Il n'intéresse plus que l'historien des lettres et non le lettré. A celui-là du moins il offre le spectacle curieux d'un esprit inventif que le défaut de talent dans l'exécution condamne à un perpétuel échec.

(1) Né à Venise, en 1532, d'une Vénitienne inconnue et de Lazare de Baïf, ambassadeur, érudit auteur de quelques traités en latin sur la vie antique, il est formé aux lettres par Dorat. Il achève ses études à Poitiers où il fait son droit, publie des vers d'amour, puis des vers de poète courtisan des comédies, invente les vers mesurés, fonde l'*Académie de poésie et de musique*, compose et publie des vers latins. Il revient ensuite à la poésie populaire avec les *Mimes, enseignemens et proverbes*. Il meurt en 1589.

A peine sorti du collège de Coqueret, étudiant en oit à Poitiers, il publie un recueil de sonnets pétrar-uistes en l'honneur d'une fictive *Méline*. Il devient noureux d'une certaine Françoise, ou Francine de ênes. Avec quelques épisodes de ces amours comme le on d'un gant ou d'un portrait et beaucoup de rémi-scences de Pétrarque, de ses imitateurs italiens, de nthologie grecque et des élégiaques latins, il compose nouveau recueil, les *Amours de Francine* (1555), aussi nué que le premier de sentiments profonds ou même mplement vrais. Il sacrifie à la vogue du pétrarquisme. t il sacrifie bientôt au besoin d'assurer sa fortune les édains qu'il avait d'abord affectés pour la poésie de our. Il écrit des anagrammes, des « mascarades », des rennes. Enfin, muni de prébendes et pensions, il evient à la poésie savante.

Il ne tente rien de moins que de renouveler complète-ent la poésie française en remplaçant les vers tradi-onnels par des vers *mesurés à la manière antique*. Sous influence de l'Italie, l'opinion s'était établie que la usique et la poésie étaient inséparables, que tous les ers étaient faits pour être chantés. Il ne s'agissait que e substituer aux *pieds* des *mesures*, c'est-à-dire des roupes de syllabes longues ou brèves. Baïf était, par uite, amené à distinguer arbitrairement ces *mesures*, n s'inspirant des principes de la versification antique. l alla plus loin ; afin de rendre sensible aux yeux la aleur longue ou brève des syllabes, il entreprit une éforme de l'orthographe, qui reposait d'ailleurs sur une gnorance de la phonétique française. Les règles de cette ouvelle poétique, qui furent pratiquées par quelques isciples de Ronsard, comme Scévole de Sainte-Marthe, Agrippa d'Aubigné, Nicolas Rapin, furent exposées ans un ouvrage qui s'intitulait ingénument : *Manière le faire des vers français comme en grec et en latin*, par

Jacques de la Taille. Baïf les appliqua d'abord dans sa traduction des Psaumes.

Sur ces vers ainsi mesurés, les poètes invitèrent quelques compositeurs à écrire de la musique. Il ne restait plus qu'à lancer ces œuvres. Pour les faire connaître, Baïf, toujours fertile en inventions, eut l'idée de créer une *Académie de poésie et de musique*. Il se heurta d'abord à l'opposition de l'Université, jalouse de toute institution qui échappait à son contrôle. Mais Baïf avait l'agrément du roi Charles IX, l'appui de la reine-mère, des ducs d'Anjou et d'Alençon, frères du roi, et de quelques grands seigneurs. Des lettres patentes furent accordées à l'établissement de Baïf, le premier qui ait porté en France le nom d'Académie. C'était exactement un conservatoire de poésie et de musique en même temps qu'une société de concerts. Une stricte discipline était imposée aux sociétaires. Lorsqu'ils venaient, chaque dimanche, entendre un concert dans la demeure de Baïf, cette belle maison toute brodée d'inscriptions grecques que l'ambassadeur Lazare de Baïf avait fait construire au faubourg Saint-Victor, ils devaient présenter leur jeton d'identité et, s'ils arrivaient en retard, attendre la fin de l'exécution d'un morceau pour pénétrer dans la salle.

La mort de Charles IX mit fin aux séances de cette Académie qu'il patronnait. Son successeur, Henri III, essaya de la faire revivre. Mais à la musique et à la poésie il préférait l'éloquence. L'*Académie du Palais*, ainsi nommée parce qu'elle tenait ses séances au Louvre, dans le cabinet du roi, n'intéressait plus Antoine de Baïf.

Il devait tenter encore une nouvelle voie. En suivant son penchant d'humaniste, il en était arrivé, comme Ronsard et comme du Bellay, à s'exercer dans la poésie latine. Il publia un recueil de *Carmina*. Puis, comme s'il

vait épuisé les ressources de l'humanisme, il se mit à ploiter la veine populaire. Sa dernière œuvre, les *imes*, est un trésor de proverbes et d'apologues, mis en ers. Aux sentences et aux fables il joignit des épîtres des satires morales. Il composa même des *mimes* olitiques, contre les Huguenots, contre la Ligue. Sa erve drue et gauloise était à son aise dans ce genre opulaire de ton et de style. Ce fut la dernière création e ce génie inventif.

PONTUS DE TYARD

Des sept poètes de la Pléiade, Pontus de Tyard fut plus noble et le plus idéaliste. Il appartenait au groupe latonicien de Lyon qui prépara les voies à l'école de Ronsard. Son premier livre, les *Erreurs amoureuses*, st notre premier recueil de sonnets, car il parut, à yon, quelque peu avant l'*Olive* de Joachim du Bellay. 'inspiration en est platonicienne et pétrarquiste. A son oût pour le platonisme se rattache encore sa traduction es *Dialogues d'amour*, de l'Italien Léon l'Hébreu. Ronsard disait, offrant cette œuvre à Charles IX : « il st deux sortes d'amours, l'un terrestre et l'autre cé- este ; laissez le second au ciel, si vous voulez être eureux ». Tyard, lui, ne jugeait pas que le premier fût igne d'avoir place dans ses vers. Sa *Continuation des rreurs amoureuses*, son livre de *Vers lyriques*, ses *Dialogues philosophiques* le montrent toujours plato- icien, toujours fidèle à la vertueuse Pasithée.

Il était tenu en haute estime pour sa science. Retiré ans son château de Bussy, en Mâconnais, il se livrait l'étude de la théologie, des langues et des sciences nathématiques. Il mourut en 1603, dernier survivant le la Pléiade.

REMY BELLEAU

Compagnon d'études de Ronsard au collège de Co queret, Remy Belleau vécut pendant quelques année dans son intimité. Il était sérieux, de manière réservées, trop sobre pour bien rendre en françai l'esprit du bachique Anacréon, disait Ronsard, qui n laissa pas de recommander sa traduction au public Sa vie s'écoula dans la maison des princes de Lorraine De temps à autre, il publiait une œuvre poétique la *Bergerie* (1565), les *Amours et nouveaux échanges de pierres précieuses*, une comédie, la *Reconnue*.

C'est un poète descriptif. Son chef-d'œuvre, la *Ber gerie*, est la relation de deux journées passées à l campagne, chez la duchesse douairière de Guise, a château de Joinville, dont les hôtes sont déguisés e bergers. Le récit en prose contient de curieuses descrip tions d'architectures ou de paysages. Sur l'appui d'un terrasse « riche de cent chiffres, devises et entrelacs » se trouve gravé l'exquis poème d'*Avril* :

Avril, l'honneur et des bois
Et des mois,
Avril, la douce espérance
Des fruits qui, sous le coton
Du bouton,
Nourrissent leur jeune enfance...

Avril, c'est ta douce main
Qui du sein
De la nature desserre
Une moisson de senteurs
Et de fleurs
Embaumant l'air et la terre...

L'aubépine et l'églantin,
Et le thym,
L'œillet, le lys et les roses
En cette belle saison
A foison,
Montrent leurs robes écloses.

Dans ses *Amours... des pierres précieuses*, il a emprunté aux *Lapidaires* du moyen âge leurs notions légendaires sur les propriétés du diamant, de la topaze, du rubis, du béryl, etc. Il a traité ingénieusement ce sujet technique en le relevant par quelques récits de métamorphoses fabuleuses dans le goût d'Ovide. Il avait quelque penchant à la mignardise. Il a su pourtant traiter avec vigueur les grands thèmes classiques de la description : les saisons et les mois. Le respect du mot propre, terme rustique ou terme d'art, l'a généralement sauvé de l'abus des périphrases, si communes chez les poètes descriptifs. Il aimait le détail concret, le trait de réalité, et il savait le mettre en relief. C'était un véritable artiste.

LE THÉATRE DANS L'ÉCOLE DE RONSARD : LA TRAGÉDIE

Étienne Jodelle. — Jodelle (1), qui a toujours été compté parmi les étoiles de la Pléiade, dut sa notoriété aux représentations de sa *Cléopâtre captive*, la première en date de nos tragédies françaises. Elle fut jouée une première fois en 1552, dans l'hôtel des archevêques de Reims, à Paris, en présence du roi Henri II et de la cour, puis une seconde fois au collège de Boncourt devant des écoliers, les acteurs étant des gens de lettres, tels que Remy Belleau. Ronsard et ses disciples célébrèrent cette restauration de la tragédie antique par un banquet à Arcueil ; ils y offrirent à Jodelle, en souvenir d'un rite grec, un bouc couronné de fleurs. Cet innocent divertissement de la « pompe du bouc »

(1) Étienne Jodelle, sieur de Lymodin, né à Paris en 1532, fut élève de l'humaniste Muret au collège de Boncourt. Après la *Cléopâtre*, il composa une *Didon*. En 1558, après la prise de Calais, il fut chargé d'organiser à l'hôtel de ville une réception du roi. Sous Charles IX, il était considéré comme un poète officiel de la cour. Il improvisait facilement, et dédaignait de publier ses œuvres. Il mourut en 1573.

fut plus tard reproché à Ronsard comme une manifestation de son paganisme.

Ces représentations de la *Cléopâtre captive* marquent donc la date de l'avènement de notre théâtre classique. Il ne faudrait pas croire qu'il supplanta immédiatement le théâtre traditionnel, ni qu'il se révéla subitement. Les révolutions littéraires, surtout lorsqu'elles sont liées à des conditions matérielles, comme c'est le cas pour les jeux du théâtre, ne s'accomplissent pas soudainement et sans préparation.

Pendant longtemps encore, la faveur du public s'attacha aux *mystères*. La Société des Confrères de la Passion, qui avait le privilège de jouer ces *Mystères* à Paris, s'était vu retirer, en 1548, par le Parlement, l'autorisation de représenter la Passion ou d'autres scènes sacrées. Mais jusqu'à la fin du XVI^e^ siècle, elle joua des histoires profanes, des pièces tirées des romans de chevalerie, ou des moralités. Dans les provinces, des confréries pieuses et même des comédiens de profession continuèrent de jouer des mystères et des histoires morales.

Les représentations de la *Cléopâtre* n'avaient eu pour spectateurs que des grands seigneurs, des prélats, des humanistes et des écoliers. Une bonne partie de ce public connaissait la tragédie non seulement par les textes anciens, mais encore par des imitations que des humanistes en avaient composées pour les faire représenter dans des collèges. Tout enfant, Montaigne avait tenu son rôle dans des tragédies latines jouées au collège de Guyenne à Bordeaux. Les courtisans eux-mêmes avaient quelques notions de cet art dramatique des anciens par le théâtre italien. Dans les fêtes italiennes, il n'était pas rare que le programme comportât la représentation d'une tragédie. C'est ainsi que la cour qui accompagnait Henri II et Catherine de Médicis,

ors de leur entrée à Lyon, avait eu le spectacle de la *alandria* du cardinal Bibbiena.

Les innovations de Jodelle au théâtre avaient donc été oublement préparées et par des traductions du théâtre ntique, et par des tragédies en latin qui en étaient nitées. La *Cléopâtre* elle-même était directement rede- able de quelques traits à une tragédie italienne du ême nom. Sa structure est celle de la tragédie antique : lle est divisée en cinq actes, les entr'actes étant remplis ar les chants du chœur. L'action se passe en un même ndroit et en un seul jour. La fameuse règle des trois nités, dont la critique érudite allait bientôt parler, y st donc respectée. Le sujet, c'est le suicide de Cléopâtre, ui préfère la mort à la honte de figurer dans le triomphe l'Octave.

A ces traits, tout extérieurs, se bornent les analogies le la première de nos tragédies avec les œuvres de notre héâtre classique. Le conflit dramatique, qui est l'âme le la tragédie chez Corneille et Racine, y est réduit à un eul épisode : au troisième acte, Cléopâtre supplie Octave de ne pas la traîner captive dans son triomphe, t, s'étant heurtée à son refus, elle décide de se donner a mort. Les lamentations du chœur, les adieux de Cléo- âtre au tombeau d'Antoine et à la vie, bref, le *lyrisme*, constituent l'élément essentiel de la pièce.

Ce type de tragédie lyrique, renouvelé de la tragédie ntique, est celui de notre théâtre de la Renaissance. On le retrouve dans le *César* de Jacques Grévin et dans outes les tragédies de Robert Garnier. De tous les oetes dramatiques de cette époque, c'est assurément elui-ci qui fut le mieux doué de ce que nous appelons aujourd'hui le sens scénique, mérite d'autant plus remarquable qu'il n'avait, pas plus que ses émules, de contact avec le public, ses tragédies n'étant jouées que rarement et toujours devant un public d'écoliers et

d'érudits. Il est l'inventeur de la tragi-comédie, titre qu'il donna à sa *Bradamante*. Elle mêle au spectacle de grandes catastrophes ou de pathétiques « inconstances de la fortune », caractéristiques de la tragédie, les incidents d'un amour romanesque, réservés alors à la comédie.

Avec la *Cléopâtre* une tradition commençait, d'où devait naître notre théâtre classique, au bout de trois-quarts de siècle. Si la transformation de la tragédie de la Renaissance fut si lente, si l'introduction de l'élément dramatique dans la pièce toute lyrique des Jodelle et des Garnier fut si tardive, c'est sans doute qu'il manqua à ces poètes des occasions de s'adapter au goût du grand public. Leurs tragédies n'avaient plus de faveur à la cour. Il semble que le spectacle des catastrophes sanglantes ait attristé ou même effrayé les âmes superstitieuses. Catherine de Médicis, dit Brantôme après la représentation de la *Sophonisbe* du Trissin, traduite par Saint-Gelais (1559), « eut opinion que cette tragédie avait porté malheur au royaume ». Dès lors elle ne fit plus jouer que des comédies.

LA COMÉDIE

Le théâtre comique du moyen âge n'avait rien perdu de son succès deux fois séculaire, lorsque l'école de Ronsard crut qu'elle se devait de restaurer chez nous la comédie antique. Les deux principales confréries joyeuses de Paris, la Basoche et les Enfants Sans-Souci, fournissaient même des acteurs et des spectacles de leur répertoire aux Confrères de la Passion, lorsque ceux-ci éprouvaient le besoin d'ajouter aux Mystères le ragoût de quelque pièce facétieuse. Elles subsistèrent jusque dans le dernier quart du XVI^e^ siècle, jouant plusieurs fois par an des soties, des moralités et surtout des farces.

La première comédie de la Renaissance, façonnée sur le patron des comédies antiques, est l'*Eugène* de Jodelle, qui fut représentée avec sa *Cléopâtre*. Elle offre quelques scènes comiques qui sont de pure farce, et Jodelle se piquait précisément d'avoir créé une œuvre dans laquelle le style et les personnages étaient bien français. On en pourrait dire autant de la *Reconnue* de Remy Belleau, des *Ébahis* de Grévin ou du *Brave* de Baïf. Les tableaux de mœurs en sont l'élément le plus intéressant et on y retrouve des souvenirs de la farce traditionnelle.

La comédie italienne, plus que la comédie antique, servait de modèle à nos auteurs de la Renaissance. Le plus fécond d'entre eux, Pierre de Larrivey, fils d'un Italien établi à Troyes, se borne le plus souvent à traduire presque littéralement des comédies italiennes. Les représentations de ces comédies furent encore plus rares que celles des tragédies. A peine en compte-t-on une vingtaine en un quart de siècle. Aussi ne faut-il pas s'exagérer la place qu'a tenu le théâtre comique de la Renaissance dans l'histoire de notre comédie. L'œuvre de la Pléiade est surtout lyrique. Or la bonne comédie ne vit que de l'observation des mœurs ; elle n'apparaît chez nous qu'avec Molière.

LA « BRIGADE » DE RONSARD. LES PRINCIPAUX NOMS DE LA SECONDE « BANDE » : DESPORTES, DU BARTAS, THÉODORE-AGRIPPA D'AUBIGNÉ.

Ronsard a nommé les étoiles de sa Pléiade ; il n'a jamais fait le dénombrement de sa « brigade ». On peut dire que tous les poètes humanistes en France le reconnaissaient pour leur chef. De toutes les provinces, de tous les cercles lettrés, lui arrivaient des éloges et des dédicaces adressés par des poètes, fiers de placer leurs œuvres sous les auspices d'un nom aussi glorieux. Beau-

coup s'avouaient de lui, qu'il n'eût peut-être pas avoués : il se plaignait que, parmi les recrues de la nouvelle phalange poétique, plusieurs avaient moins d'inspiration que de zèle. Beaucoup, par contre, méritent d'être distingués pour leur talent original. C'est, par exemple, Olivier de Magny, de Cahors, qui fut quelque temps le compagnon d'exil de Joachim du Bellay, à Rome ; il chantait ses propres regrets dans le livre des *Soupirs*, et les gaillardises de son tempérament sensuel dans les *Gaîtés* ; au reste, maniant le vers avec aisance, comme l'attestent ses odes familières et ses sonnets. C'est encore ce Jacques Grévin, dont nous avons vu les essais au théâtre : il cultiva également les genres lyriques. Converti au protestantisme, il attaqua et diffama Ronsard, mais n'oublia pas ses leçons.

C'est dans la « robe », parmi les magistrats et les avocats, que se rencontrent les esprits les plus enclins à goûter et à cultiver la poésie humaniste. Ils y étaient préparés par leur culture. Beaucoup se piquaient de s'entendre en poésie latine. L'exemple et les préceptes de la Pléiade les invitaient à cultiver la muse française. A Bordeaux, Étienne de la Boétie, à Paris, Michel de l'Hôpital et Pibrac, à Toulouse, Forcadel s'y exercèrent heureusement. Un spécimen typique de ces magistrats humanistes est le poitevin Scévole de Sainte-Marthe, que Ronsard a qualifié d'excellent poète. Le premier goût de la poésie lui vint comme il étudiait en droit à Poitiers. La faculté de droit de cette ville était en proie à une fièvre de poésie provoquée par l'arrivée de Jean-Antoine de Baïf, de son cousin le pétrarquiste Jacques Tahureau du Mans, de Bastier de la Péruse, qui avait rapporté du collège de Boncourt l'ébauche d'une tragédie, *Médée*, et de Vauquelin de la Fresnaye, qui méditait ses *Idyllies* et *Foresteries*, avant de mettre en vers les préceptes de l'école dans son *Art poétique*. Les

naîtres eux-mêmes s'associaient à ce culte des Muses : l'un d'eux, le professeur de Nesmond, qui tentait l'appliquer les principes de la *Défense* en commentant e droit non en latin, mais en français, encadrait la publication d'une dissertation juridique entre des bouquets de poèmes que lui avaient dédiés ses étudiants.

Parmi ces poètes humanistes, qui tous avaient les yeux tournés vers Ronsard, Scévole de Sainte-Marthe débuta dans la poésie par une œuvre pétrarquiste : le *Tombeau de Brunette*. Devenu contrôleur général des finances en Poitou, puis trésorier général, il ne cessa de faire une part dans sa vie à la poésie, traduisant en français des latins ou des néo-latins, rimant des poèmes de circonstance, essayant de rendre dans ses *Métamorphoses sacrées* la grandeur de certaines scènes bibliques. Comme du Bellay, comme Baïf, comme Ronsard lui-même, il cultivait aussi la muse latine, et sa meilleure œuvre est sans doute un poème latin, la *Pédotrophie*, sur l'art d'élever les enfants à la mamelle. Devenu vieux et retiré de la vie publique, il occupa les loisirs de sa retraite à polir et repolir ses vers.

Dans son œuvre, une note originale est donnée par la poésie biblique ou chrétienne. Cette même inspiration religieuse se retrouve fréquemment dans la seconde génération (dans la seconde bande, disait-on alors) des disciples de Ronsard.

Le plus fameux poète de cette seconde génération est Philippe Desportes (1). Introduit à la cour sous le règne de Charles IX, il plut par ses qualités personnelles, par sa facilité à tourner des vers galants et son empressement à produire des poèmes de circonstance. La vogue dont il jouit à son retour de Pologne, où il avait accompagné Henri III, put donner de l'ombrage à Ronsard lui-même.

(1) 1546-1606. Il publia ses *Premières Œuvres* en 1573 ses *Psaumes* en 1592 et 1595.

Desportes s'était mis à l'école de l'Italie. Il avait étudié le pétrarquisme chez ceux des imitateurs de Pétrarque qui se faisaient remarquer par la subtilité, le goût pour l'hyperbole et l'esprit. Il rechercha dans ses sonnets cette forme particulière de l'esprit qu'on a appelée depuis la *préciosité*. Les antithèses, les pointes, les images bizarres abondent dans ses vers.

Mais, en même temps, averti des dangers que présentent l'étalage d'érudition, le vocabulaire savant et le style « hautain », dont Ronsard n'avait pas toujours évité l'abus, plus retenu que lui, il s'appliquait à être toujours clair. Avant Malherbe et par d'autres moyens que lui, il fit de la clarté une des qualités de notre langue poétique. Les chansons éparses dans ses « bergeries » sont d'une souplesse, d'une vivacité et d'une harmonie qui n'ont guère été dépassées. Voici la plus fameuse, que le duc Henri de Guise fredonnait, dit-on, au moment où il fut assassiné.

Villanelle

Rosette, pour un peu d'absence,
Votre cœur vous avez changé,
Et moi, sachant votre inconstance,
Le mien autre part j'ai rangé ;
Jamais plus beauté si légère
Sur moi tant de pouvoir n'aura ;
Nous verrons, volage bergère,
Qui premier s'en repentira.

Tandis qu'en pleurs je me consume,
Maudissant cet éloignement,
Vous, qui n'aimez que par coutume,
Caressez un nouvel amant.
Jamais légère girouette
Au vent si tôt ne se vira,
Nous verrons, bergère Rosette,
Qui premier s'en repentira.

Où sont tant de promesses saintes,
Tant de pleurs versés en partant ?
Est-il vrai que ces tristes plaintes
Sortissent d'un cœur inconstant ?
Dieux ! que vous êtes mensongère !
Maudit soit qui plus vous croira !
Nous verrons, volage bergère,
Qui premier s'en repentira.

Celui qui a gagné ma place
Ne vous peut aimer tant que moi;
Et celle que j'aime vous passe
De beauté, d'amour et de foi.
Gardez bien votre amitié neuve,
La mienne plus ne variera,
Et puis nous verrons à l'épreuve
Qui premier s'en repentira.

En même temps que par une préciosité délicate, il marquait son originalité par l'introduction d'une forme lyrique nouvelle, la stance, empruntée à l'Italie. Les deux principaux types de stances qu'il a cultivées, le sixain et le quatrain d'alexandrins, devaient connaître, à partir de Malherbe, la plus heureuse fortune dans notre poésie. Il a le mérite de les avoir recommandées aux poètes de son temps.

Enfin, il a consacré beaucoup de temps à une entreprise qui avait jadis tenté Marot. Il a traduit les *Psaumes* de David en vers français. Cette œuvre mit le comble à sa réputation. Plus élégante que la traduction de Marot, elle était aussi ample, plus noble et plus grave.

Le meilleur de ses imitateurs, Bertaut (1), qui, comme lui, prépara les voies à Malherbe, s'adonna également à la paraphrase des *Psaumes* et composa quelques poésies religieuses.

Mais toute cette poésie lyrique d'inspiration religieuse

(1) Jean Bertaut (1552-1611), lecteur de Henri III, puis évêque de Séez (en 1606, après la publication du *Recueil* de ses *Œuvres poétique* (1601).

pâlit à côté du grand poème biblique de Salluste du Bartas, la *Semaine*. C'est une œuvre didactique. L'auteur y a décrit le spectacle des sept jours de la Création. Il avait compilé toute la science de son temps et il se proposait de donner, dans la *Seconde Semaine*, un aperçu des principales étapes de l'humanité. Le succès de cette œuvre fut prodigieux : vingt éditions de la première *Semaine* se succédèrent en quatre ans ; elle fut commentée par des savants, imitée par des poètes étrangers, traduite en latin, en anglais, en allemand, etc. En Hollande, du Bartas fit école. De cette réputation il ne demeure rien aujourd'hui. Du Bartas apparaît comme un disciple maladroit de Ronsard. Il a voulu substituer une poésie chrétienne à l'inspiration païenne qui régnait dans la Pléiade. C'est un mérite, et il y avait de la grandeur dans son dessein. Mais personne n'a outré plus indiscrètement les procédés de l'école ; il a allié la trivialité des expressions provinciales à l'emphase des termes savants ; il a abusé des épithètes composées à la mode grecque. C'est chez lui que se rencontrent « le pin baise-nue » et le « coutre fend-guéret » et nombre d'autres expressions analogues. C'est de sa Muse que l'on peut dire qu'« en français, elle parlait grec et latin ».

AGRIPPA D'AUBIGNÉ

Son *Printemps*. — L'influence de Ronsard domine encore souverainement dans les vers de Théodore-Agrippa d'Aubigné. Celui-ci était un grand poète, représentant éminemment les qualités du Français de la Renaissance : la fougue tumultueuse, la spontanéité indisciplinée, l'appétit de savoir. Lorsque ses œuvres furent publiées, dans le premier tiers du XVII^e^ siècle, après la réforme littéraire de Malherbe, elles apparurent comme des survivances d'une époque déjà vouée au dédain.

D'Aubigné (1) était surtout homme d'action. Pendant ente-cinq ans, il ne cessa de porter le harnois du uerrier. Il fut le conseiller officieux et fréquemment ambassadeur du roi de Navarre. Après la conversion e son maître au catholicisme, il tenta, dans les assemlées huguenotes, de diriger la politique du parti. Fidèle ux espérances et aux engagements de sa jeunesse, il e pardonnait pas à Henri IV d'avoir trahi la « cause », 'est-à-dire de n'avoir pas assuré le triomphe des églises éformées de France qui l'avaient mis à leur tête et outenu vingt ans par les armes. Il attaqua dans deux crits satiriques, les *Aventures du baron de Fœneste* et a *Confession de Sancy*, les renégats qui s'étaient ralliés ar intérêt au catholicisme et les courtisans qui sacriiaient tout au désir de paraître. En même temps, il édigeait une *Histoire Universelle*, vaste tableau de la rance, avec quelques aperçus sur l'Europe, dans la econde moitié du XVIe siècle. Il y glissait des enseignements pour les politiques et les capitaines.

Tous ces ouvrages procédaient du besoin d'exercer ne action morale, politique et religieuse. Mais ils 'épuisaient pas toute son activité intellectuelle. Agrippa l'Aubigné nourrissait un goût particulier pour la poésie. A seize ans, nulle gloire ne lui paraissait plus enviable que celle du poète et il adressait à Ronsard, prince des

(1) Théodore-Agrippa d'Aubigné, né à Pons en Saintonge, en 1552, ut élevé dans les sentiments les plus ardents du calvinisme militant. Son père lui faisait jurer, à huit ans, de venger les chefs huguenots uppliciés à Amboise. Il fit ses études à Paris et à Genève. Dès sa cinuième année, il apprit le latin, le grec, l'hébreu. A quinze ans, il rend part à la seconde guerre civile avec une bravoure remarquable. Écuyer du roi Henri de Navarre, il le suit et l'assiste partout. Lorsque on maître, devenu roi de France, abjure le calvinisme, il se retire dans on château de Maillezais, en Bas-Poitou. A la mort de Henri IV, il manifeste son opposition à la politique de Marie de Médicis, qui visait à désarmer le parti huguenot. En 1620, il s'exile à Genève, se fait bâtir à quelques lieues de la ville le château du Crest. Il meurt en 1630. Il avait publié en 1616 les *Tragiques*, poème ; de 1616 à 1620, trois tomes de son *Histoire universelle* ; en 1617, les trois premiers livres d'un pamphlet, les *Aventures du baron de Foeneste*, achevé en 1630.

poètes, son tribut d'admiration dans une épître en vers. Quatre ans après, au lendemain de la Saint-Barthélemy, ayant trouvé un refuge au château de Talcy, en Blésois, il devint amoureux de la fille de son hôte, Diane Salviati, nièce de la Cassandre célébrée par Ronsard. C'est alors qu'il composa ce qu'il a appelé son *Printemps*, qui consiste en deux milliers de vers, parmi lesquels cent sonnets sont rangés sous ce titre. *Hécatombe à Diane*. La reprise des guerres civiles en 1576 lui fit ajourner la publication de ce recueil, qu'il garda toute sa vie en portefeuille.

Son modèle avoué, dans toute cette production poétique, est Ronsard, le Ronsard des *Amours* de Cassandre. Comme lui, il imite les Pétrarquistes. Il se plaît à peindre Diane Salviati, hautaine et froide comme la déesse dont elle porte le nom. Quelle fut réellement son attitude à l'égard du jeune capitaine ? Elle était d'une famille catholique et son père s'opposait à tout projet de mariage avec un huguenot ; peut-être souffrit-elle plus que d'Aubigné de la rupture qui leur fut imposée. Mais n'était-il pas dans la tradition pétrarquiste de peindre l'idole insensible à l'adoration du servant d'amour ? D'Aubigné peignait donc Diane à jamais rebelle à ses vœux, et il mêlait aux plaintes ordinaires des soupirants dédaignés quelques traits d'une imagination grandiose et macabre, comme lorsqu'il se représente méditant devant le portrait de l'infidèle,

« en une chambre peinte
De mille os blanchissants et de têtes de morts. »

Les Tragiques.—D'Aubigné avait renoncé à Diane. A la cour de Henri III, où l'avait appelé son maître, le roi de Navarre, il avait produit quelques poèmes tout brillants de cette préciosité que Desportes mettait à la mode, lorsque, ayant repris les armes, il fut grièvement blessé au

ombat de Castel-Jaloux (1577). Il crut sa mort pro-haine et « traça », en guise de testament, quelques bauches d'un poème qu'il allait, au cours de sa conva-escence, continuer et polir, pour le publier finalement rente-cinq ans plus tard : les *Tragiques*. C'est une œuvre riginale. L'auteur se pique d'y frayer un chemin tout ieuf « qu'un autre n'a jamais écorché de ses pas ». Le itre en dit plutôt le ton que l'objet, qui est le tableau du peuple de Dieu, c'est-à-dire de l'Église réformée, sous e règne des derniers Valois. Le patriotisme, autant que a foi religieuse, a pressé le poète d'« avorter ces chants u milieu des armées ». Les malheurs de la France léchirée par les guerres civiles inspirent à d'Aubigné ne immense pitié. Comment ne pas être ému en voyant n guerrier invincible se détruire lui-même ? C'est ce entiment patriotique qui animait les *Discours* de Ron-ard. Mais ici, c'est un huguenot qui écrit et par consé-uent ce sont les catholiques qui sont rendus respon-ables des souffrances de la patrie.

Cinq chants étalent d'abord largement des tableaux le cruauté et d'ignominie : les *Misères*, les *Princes*, la *Chambre Dorée* (chambre de justice), les *Feux*, les *Fers*. La satire y est d'une virulence jusqu'alors inconnue dans notre poésie. D'Aubigné prend pour modèles non les satiriques latins, mais les prophètes d'Israël. Avec la véhémence et la crudité d'expression d'Ézéchiel, il flétrit es vices de la cour des Valois, nouvelle Sodome, l'ambi-ion de Catherine de Médicis, impure Jézabel, l'esprit de lomination du pape, qui est pour lui l'Antechrist. C'est « pour relever l'enseigne d'Israël » qu'il livre combat ; c'est pour la gloire de l'Église persécutée et pour le salut les âmes qu'il adresse à Dieu cette ardente prière :

Tu vois, juste vengeur, les fléaux de ton Église,
Qui par eux mise en cendre et en masure mise
A, contre tout espoir, son espérance en toi,
Pour son retranchement, le rempart de la foi.

Tes ennemis et nous sommes égaux en vice
Si, juge, tu te sieds en ton lit de justice ;
Tu fais pourtant un choix d'enfants ou d'ennemis,
Et ce choix est celui que ta grâce y a mis.

Si tu leur fais du bien, ils s'enflent en blasphèmes,
Si tu nous fais du mal, il nous vient de nous-mêmes :
Ils maudissent ton nom, quand tu leur es plus doux
Quand tu nous meurtrirais, si [pourtant] te bénirons-nous.

Les temples du païen, du Turc, de l'idolâtre
Haussent au ciel l'orgueil du marbre et de l'albâtre,
Et Dieu seul au désert pauvrement hébergé
A bâti tout le monde et n'y est pas logé !

Les moineaux ont leurs nids, leurs nids les hirondelles ;
On dresse quelque fuie aux simples colombelles ;
Tout est mis à l'abri par le soin des mortels,
Et Dieu, seul immortel, n'a logis ni autels...

Soient tes yeux adoucis à guérir nos misères,
Ton oreille propice ouverte à nos prières,
Ton sein déboutonné à loger nos soupirs
Et ta main libérale à nos justes désirs.

Le sixième chant, *Vengeances*, rappelle aux persécuteurs les châtiments que Dieu à infligés aux impies, aux scélérats, aux ennemis de son nom, à Caïn, à Nabuchodonosor, à Athalie, à Néron et plus récemment aux ennemis de l'Église réformée. Enfin le dernier chant montre dans une fresque grandiose les élus et les réprouvés au jour du Jugement dernier. L'inspiration qui avait accueilli jusqu'alors quelques réminiscences de l'antiquité classique, de Tacite ou de Suétone, historiens de la décadence romaine, devient purement biblique ou chrétienne. La scène décrite par le poète est celle que tant de fois nos imagiers du moyen âge avaient sculptée au tympan des cathédrales : Dieu, sur son trône, rangeant les bons à sa droite, et les méchants en proie aux démons. D'Aubigné, versé dans la théologie, sait comment

es docteurs scolastiques se représentaient les détails le cette terrible journée : la mort du monde, la résur-ection des humains dans leur état de perfection, c'est-i-dire tous dans leur trente-troisième année, l'état de béatitude des âmes et celui des corps glorieux. De cette dée que tout sera désormais fixé pour l'éternité, il tire parti dramatiquement ; il représente les damnés essayant vainement de recourir à la mort pour mettre fin à leurs maux.

Discours du Souverain Juge aux justes et aux impies.

« Vous qui m'avez vêtu au temps de la froidure,
Vous qui avez pour moi souffert peine et injure,
Qui à ma sèche soif et à mon âpre faim
Donnâtes de bon cœur votre eau et votre pain ;
Venez, race du ciel, venez, élus du Père.
Vos péchés sont éteints, le juge est votre frère,
Venez donc, bienheureux, triompher à jamais
Au royaume éternel de victoire et de paix ».
A ce mot tout se change en beautés éternelles,
Ce changement de tout est si doux aux fidèles !
Que de parfaits plaisirs ! O Dieu, qu'ils trouvent beau
Cette terre nouvelle et ce grand ciel nouveau !
Mais d'autre part, si tôt que l'Éternel fait bruire
A sa gauche ces mots, les foudres de son ire [colère],
Quand ce juge, et non Père, au front de tant de Rois,
Irrévocable, pousse et tonne cette voix :
« Vous qui avez laissé mes membres aux froidures
Qui leur avez versé injures sur injures,
Qui à ma sèche soif et à mon âpre faim
Donnâtes fiel pour eau et pierre au lieu de pain :
Allez, maudits, allez grincer vos dents rebelles
Au gouffre ténébreux des peines éternelles ! »
Lors ce front qui ailleurs portait contentement
Porte à ceux-ci la mort et l'épouvantement.
Il sort un glaive aigu de la bouche divine :
L'Enfer glouton, bruyant, devant ses pieds chemine...
O enfants de ce siècle, o abusés moqueurs,
Imployables esprits, incorrigibles cœurs...
Transis, désespérés, il n'y a plus de mort
Qui soit pour votre mer des orages le port.

Que la Mort, direz-vous, était un doux plaisir !
La mort morte ne peut vous tuer, vous saisir.
Voulez-vous du poison ? En vain cet artifice !
Vous vous précipitez ? en vain le précipice !
La peste n'aura plus de vous miséricorde.
Étranglez-vous ? en vain vous tordez une corde !
Criez après l'Enfer ? de l'Enfer il ne sort
Que l'éternelle soif de l'impossible mort.

Le livre se clôt sur un hosanna à la gloire de Dieu et sur une vision du bonheur des élus :

Mes sens n'ont plus de sens, l'esprit de moi s'envole,
Le cœur ravi se tait, ma bouche est sans parole ;
Tout meurt, l'âme s'enfuit et reprenant son lieu,
Extatique, se pâme au giron de son Dieu.

Les *Tragiques* souffrent de ces défauts dont Malherbe allait purger notre poésie : affectations, trivialités, négligences. Des éléments fort divers y sont rassemblés plutôt qu'ordonnés harmonieusement : satires, effusions religieuses, exposés didactiques, visions apocalyptiques. Aucun lien ne rattache les livres les uns aux autres. Le ton est tantôt celui de la satire, tantôt celui de l'épopée ou de l'ode, selon que d'Aubigné puise son inspiration dans sa pitié pour la patrie déchirée, dans sa haine des tyrans responsables de la ruine du pays, dans son admiration pour les martyrs protestants, dans sa confiance en Dieu. L'unité des *Tragiques* est dans la foi du poète huguenot. Elle anime les diverses parties de l'œuvre et les soulève d'un grand souffle lyrique.

Le souffle manque, par contre, à ce poème didactique de la *Création*, paraphrase de la Genèse, que d'Aubigné écrivit peut-être pour l'instruction de ses enfants et qu'il laissa manuscrit. Il fallait à sa poésie cette flamme de passion huguenote qui avait mis dans sa vie tant de noblesse et de grandeur.

MATHURIN RÉGNIER

Au moment même où Malherbe « ramenait la Muse aux règles du devoir » et de la raison, condamnant dans les poètes de 1550 la fantaisie de l'imagination, la luxuriance du vocabulaire, le flottement de la syntaxe et la licence de la versification, les théories de cette école trouvaient un dernier défenseur dans Mathurin Régnier (1). Dans le champ des lettres, celui-ci s'honorait de glaner les épis oubliés par les Anciens, par Ronsard et par Desportes. Contre les mauvais poètes, il invoquait l'autorité de Ronsard. Il opposait la libre et puissante inspiration de ce poète au travail de la lime et aux « regrattages » de grammairien prônés par Malherbe.

Il avait, en fait, beaucoup pratiqué Ronsard, lui demandant le secret de certains mouvements et tours poétiques. C'est pour se conformer aux préceptes de l'école qu'entre divers modèles qui s'offraient à lui dans le genre satirique, il avait choisi un ancien, Horace. Peut-être ce choix n'était-il pas celui qui s'accordât le mieux avec son propre tempérament. Les satires d'Horace sont des causeries libres sur des sujets de morale ou de littérature, relevées par des peintures de mœurs. Régnier avait peu d'idées personnelles sur la morale ou la philosophie. Il puisait dans le fonds d'autrui, de préférence dans les *Essais* de Montaigne.

Mais c'était un excellent peintre de mœurs. Il savait voir les gens qu'il coudoyait : les habitués du cabaret de la Pomme de Pin, poètes crottés ou pédants crasseux,

(1) Mathurin Régnier naquit à Chartres en 1573. Sa mère était la sœur du poète Desportes. Celui-ci le fit entrer dans la maison du cardinal de Joyeuse, protecteur des affaires de France à Rome (1593). Régnier passa sa jeunesse en Italie. Il y rencontra le comte de Béthune, frère de Sully, ambassadeur de Henri IV auprès du Saint-Siège, qui lui témoigna de l'affection. Recommandé par lui au marquis de Cœuvres, gendre de Béthune, il obtint à la mort de Desportes une part des bénéfices ecclésiastiques de ce prélat. Il fut même chanoine de Chartres. La publication de ses *Satires* (1608) le mit au premier rang des poètes du temps. Il mourut en 1613, des suites de ses débauches.

les courtisans, les hobereaux. Il a décrit avec bonheur le décor dans lequel vivent ces personnages : les rues, le Pont-Neuf, les tavernes, la galerie du Palais de Justice, où la jeunesse élégante se donnait rendez-vous devant les boutiques des libraires et des lingères. L'élégant, le « muguet » de style Louis XIII, avec sa perruque, son collet de point-de-Flandre, son allure affectée, revit dans ses vers aussi nettement dessiné que dans les estampes du temps.

Parfois même, Régnier a su peindre des caractères. Les portraits de « Macette », des pédants, des poètes besogneux valent moins par des traits d'actualité, souvent poussés jusqu'à la « charge » burlesque, que par le fonds éternel de vérité humaine qu'ils contiennent.

Un cuistre.

Son teint jaune, enfumé, de couleur de malade,
Ferait donner au diable et céruse et pommade ;
Et n'est blanc en Espagne à qui ce cormoran
Ne fasse renier la loi de l'Alcoran.
Ses yeux, bordés de rouge, égarés, semblaient être
L'un à Montmartre et l'autre au château de Bicêtre.
Toutefois, redressant leur entre-pas tortu,
Ils guidaient la jeunesse au chemin de vertu !
Son nez haut relevé semblait faire la nique
A l'Ovide Nason, au Scipion Nasique,
Où maints rubis balais, tout rougissants de vin,
Montraient un *hac itur* à la Pomme de pin,
Et prêchant la vendange, assuraient en leur trogne
Qu'un jeune médecin vit moins qu'un vieux ivrogne.
Sa bouche est grosse et forte, et semble en son profil
Celle-là d'Alizon, qui, retordant du fil,
Fait la moue aux passants et, féconde en grimaces,
Bave comme au printemps une vieille limace.
Un râteau mal rangé pour ses dents paraissait,
Où le chancre et la rouille en monceau s'amassait...
Ainsi ce personnage, en magnifique arroi,
Marchant *pedetentim*, s'en vint jusques à moi,
Qui sentis à son nez, à ses lèvres décloses,

Qu'il fleurait bien plus fort, mais non pas mieux que roses.
Il me parle latin, il allègue, il discourt,
Il réforme à son pied les humeurs de la cour :
Qu'il a, pour enseigner, une belle manière,
Qu'en son globe il a vu la matière première,
Qu'Épicure est ivrogne, Hippocrate un bourreau,
Que Barthole et Jason ignorent le barreau ;
Que Virgile est passable, encor qu'en quelques pages
Il méritât au Louvre être chiffié des pages ;
Que Pline est inégal, Térence un peu joli,
Mais surtout il estime un langage poli.
Ainsi sur chaque auteur, il trouve de quoi mordre.
L'un n'a point de raison et l'autre n'a point d'ordre ;
L'autre avorte avant temps des œuvres qu'il conçoit.
Or, il vous prend Macrobe et lui donne le foit [fouet]:
Cicéron, il s'en tait, d'autant que l'on le crie
Le pain quotidien de la pédanterie.
Quant à son jugement, il est plus que parfait,
Et l'immortalité n'aime que ce qu'il fait.
Par hasard disputant, si quelqu'un lui réplique,
Et qu'il soit à *quia* : vous êtes hérétique,
Ou pour le moins fauteur ; ou, vous ne savez point
Ce qu'en mon manuscrit j'ai noté sur ce point !

On souhaiterait que Régnier eût apporté plus d'attention à son style qui est souvent embarrassé, voire obscur, et à sa composition qui est lâche. Sur ce dernier point, il revendique la plus entière liberté. Quand on se sent « l'aile forte », dit-il, il ne faut que

« Laisser aller la plume où la verve l'emporte ».

Cette doctrine du nonchaloir en matière de composition, il l'appuyait de l'autorité de Ronsard, qu'il opposait à Malherbe. Il oubliait, ou feignait d'oublier que Ronsard avait lui-même recommandé et pratiqué le labeur et l'art.

Il arrive d'ailleurs qu'il rencontre l'expression ramassée, le parler net et court, des vers pleins et fermes, dignes de rivaliser avec les meilleurs de Malherbe.

Ce champion de Ronsard peut être rangé parmi les

créateurs de notre poésie classique. Boileau disait de lui qu'il était le poète français qui avait le mieux connu, avant Molière, les mœurs et caractères des hommes. Plus tard, Alfred de Musset le saluait comme son premier maître :

> L'esprit mâle et hautain dont la sobre pensée
> Fut dans ces rudes vers librement cadencée
> (ôtez votre chapeau), c'est Mathurin Régnier,
> De l'immortel Molière immortel devancier.

Ouvrages à consulter. — CHAMARD, *Joachim du Bellay*. — AUGÉ-CHIQUET, *La vie, les idées et l'œuvre de J. A. de Baïf*. — RIGAL, *Le théâtre français avant la période classique* ; de *Jodelle à Molière*. — LANSON, *Esquisse d'une histoire de la tragédie française*.

VIANEY, *Le Pétrarquisme en France* ; *Mathurin Régnier*. — S. ROCHEBLAVE, *Agrippa d'Aubigné* et *La vie d'un héros*. — PELLISSIER, *La vie et l'œuvre de du Bartas*.

Chapitre X

L'HUMANISME EN LANGUE VULGAIRE : TRADUCTEURS, GRAMMAIRIENS, ÉRUDITS, ORATEURS

La publication de la *Deffense et Illustration de la langue française* avait eu raison des scrupules qui empêchaient nos savants d'user dans leurs écrits de l'idiome vulgaire ». Si quelques-uns, jusqu'à la fin du siècle, s'obstinent à écrire en latin, du moins n'en sont-ils plus à contester que le français ait autant de richesse, de dignité ou de beauté que les langues anciennes. Le temps n'est plus où les humanistes craignaient de se déclasser et de donner à leur savoir une expression vulgaire, en écrivant dans leur langue maternelle.

Des ouvrages de grammaire et d'érudition paraissent sous ces titres français : *Précellence du langage françois*, *Origine de la langue et de la poésie françoise*, *Recherches de la France*. Dans ces victoires et conquêtes de la langue nationale, une gloire particulière revient aux traducteurs. Ils ont été les premiers à explorer et à reconnaître les infinies ressources de notre « vulgaire » ; ils ne les ont pas trouvées inégales à celles des langues anciennes. Le plus fameux d'entre eux est Amyot (1).

(1) Jacques Amyot, né à Melun en 1513 de parents pauvres, professeur à Bourges jusqu'en 1543, précepteur des enfants de Guillaume Bochetel, secrétaire du roi, qui était lui-même helléniste, fait plusieurs

C'est le plus laborieux et le plus habile de cette lignée de traducteurs dont nous avons vu François Ier encourager les efforts. Bon helléniste, capable de lire le grec dans les manuscrits, soucieux de connaître le texte le meilleur et de le traduire avec exactitude, on le voit consulter les érudits contemporains, particulièrement Turnèbe, profiter d'un séjour de quatre années en Italie pour étudier les manuscrits des bibliothèques de Venise et de Rome, puis améliorer sa traduction dans les éditions successives de son Plutarque.

C'est à la prière de François Ier, à qui il fait lire la traduction de quelques-unes des Vies de Plutarque qu'il entreprit de mettre en français toute l'œuvre de cet écrivain. Quelque préparé qu'il fût pour cette tâche par sa connaissance de la langue grecque et plus généralement de la vie antique, l'entreprise offrait de grandes difficultés. Comment faire comprendre Plutarque à des lecteurs encore peu familiarisés avec l'antiquité, pour qui des mots aujourd'hui usuels, comme *forum*, *tribuns*, *licteurs*, *tribune aux harangues*, *questeur*, *stratège*, etc., étaient des termes inusités, n'offrant aucun sens ? Amyot a recouru aux équivalents modernes : il dit le *capitaine général*, le *trésorier*, la *chaire aux harangues* ; le licteur est tantôt le *massier*, et tantôt l'*huissier* du consul, suivant les fonctions qu'il exerce. Chacun de ces équivalents est en effet choisi avec soin ; si parfois le terme grec ou latin est simplement transcrit en français, il est suivi d'une explication tirée des usages du XVIe siècle. Il y a donc une réelle recherche de l'exactitude et une

séjours à Rome, est choisi comme précepteur des deux fils de Henri II, le duc d'Orléans et le duc d'Angoulême, qui deviendront les rois Charles IX et Henri III. Il est nommé grand aumônier de France en 1560, puis évêque d'Auxerre en 1570. Il meurt en 1593. Il avait traduit et publié le roman d'Héliodore, *Théagène et Chariclée* (1547) ; sept livres de Diodore de Sicile (1554) ; la pastorale de Longus, *Daphnis et Chloé* et les *Vies parallèles* de Plutarque (1559) ; enfin les *Œuvres morales* du même écrivain (1572).

éthode ingénieuse dans cette traduction par des quivalents.

A nous qui sommes habitués aux mots grecs ou latins, ette transposition et cette modernisation semblent une nfidélité. Volontiers nous taxerions Amyot de naïveté. Montaigne est le premier qui ait parlé de la « *naïveté* t pureté de langage d'Amyot » ; mais, par naïveté, il ntendait le naturel, non l'ingénuité maladroite. En fait, ien n'est moins naïf que cette méthode de traduction. Elle est parfaitement raisonnée. C'était alors la seule ui ne fût pas pédante, qui pût mettre l'œuvre de lutarque à la portée de tout le monde, en l'adaptant ans la défigurer.

Amyot se faisait une haute idée des services que les raducteurs pouvaient rendre à la France, en mettant ux mains de tous « ce qu'il y a de plus beau et de eilleur » dans les « nobles anciennes langues ». Il l'a xposée dans sa dédicace des *Vies parallèles*.

Amyot a réussi à plaire en instruisant. Il a su joindre, lisait un contemporain, le langage du commun et la iaison, c'est-à-dire la syntaxe, du docte. Il a usé, en effet, d'une langue familière, voire populaire, et d'une syntaxe toujours claire. Son livre eut un très grand succès. « Nous autres ignorants, dit Montaigne qui l'avait beaucoup pratiqué et lui a fait de nombreux emprunts, nous étions perdus si ce livre ne nous eût relevés du bourbier ; sa merci [grâce à lui], nous osons à cette heure et parler et écrire ; les dames en régentent les maîtres d'école ; c'est notre bréviaire ». C'est le « Plutarque d'Amyot », suivant l'expression consacrée, qui rendit populaires chez nous les héros de l'antiquité ; dans ce répertoire d'anecdotes, de faits, d'idées, les auteurs dramatiques, les moralistes, les romanciers puisèrent à pleines mains pendant près de deux siècles.

UN ÉRUDIT : ÉTIENNE PASQUIER

La langue vulgaire était si bien devenue la langue de l'humanisme que des savants comme Étienne Pasquier et Henri Estienne rédigeaient en français leurs ouvrages d'érudition et de grammaire destinés au public instruit.

Étienne Pasquier (1) appartient à l'école de Ronsard ou, pour parler comme lui, à cette « grande flotte » de poètes qui, sous le règne de Henri II, donna à notre poésie « une nouvelle forme », c'est-à-dire une forme gréco-latine. Il fut du petit nombre de ceux à qui la superstition de l'antiquité classique ne ferma pas les yeux aux mérites de notre passé littéraire. Nul plus que lui ne s'intéressa à nos traditions politiques et artistiques. Cet amour pour son pays lui a inspiré une série d'études auxquelles il a consacré, pendant près de cinquante années, les loisirs de sa vie d'avocat et qu'il a publiées sous le titre de *Recherches de la France*.

Il avait été enrôlé dans cette brigade de Ronsard qu'il nous montre guerroyant victorieusement contre le monstre Ignorance. Un dialogue sur l'amour, le *Monophile*, avait attiré sur lui l'attention au temps où le platonisme et le pétrarquisme étaient en pleine vogue. En 1579, à Poitiers, pendant la tenue des Grands Jours, il avait engagé les beaux esprits qui fréquentaient le salon des dames des Roches à chanter en vers un incident plaisant : une puce aperçue sur la gorge de Mademoiselle des Roches ; il avait recueilli et publié ces poèmes d'une préciosité ou d'une ingéniosité un peu ridicules. Il a déclaré lui-même que rien ne lui était

(1) Etienne Pasquier, né à Paris en 1529, étudie en droit à Toulouse sous Cujas, à Pavie sous Alciat, est avocat en 1549, se distingue par un plaidoyer pour l'Université de Paris contre les Jésuites en 1564. Il devient avocat général à la cour des comptes en 1585, meurt à Paris en 1615. Œuvres : le *Monophile*, dialogue sur l'amour, 1554 ; *Recherches de la France*, 1560-1615 ; *Lettres*, 1586.

plus agréable que de cultiver la muse latine ou française, ses heures de relâche. Sans être poète, il était donc mêlé au mouvement poétique du temps. Il en a donné un tableau riche en détails précis, qu'il sait égayer d'une pointe d'humour, lorsqu'il évoque les enthousiasmes de cette ardente jeunesse. Il n'était personne, déclare-t-il, qui ne se promît l'immortalité par ses vers, et « toutefois quelques-uns se trouvent avoir survécu leurs livres ».

Si originale que lui paraisse la nouvelle poésie, il s'aperçoit qu'elle tient, plus qu'on ne le croyait, au passé : le sonnet, par exemple, emprunté récemment à l'Italie, n'a-t-il pas été cultivé d'abord par un de nos poètes du moyen âge, Thibaud de Champagne ? Et Pasquier remarque encore, fort judicieusement, que nombre d'*odes* ne diffèrent que par le nom des chansons traditionnelles.

Car la France peut s'enorgueillir non seulement du prestige dont jouissent ses lettres depuis le règne de Henri II, mais encore de ses chansons de geste, de sa poésie lyrique du moyen âge, de ses troubadours et de beaucoup d'institutions ou usages, dont Pasquier retrace les origines, à l'aide de textes qu'il a découverts dans les bibliothèques ou les archives.

Une mention spéciale doit être faite, dans son livre, de son histoire de l'Université de Paris. Pasquier avait été chargé, comme avocat, de soutenir le procès que cette Université intentait aux Jésuites du collège de Clermont, pour leur interdire d'enseigner. Il avait été amené ainsi à étudier les privilèges de l'Université, les réformes de ses collèges, les principaux épisodes de son existence trois fois séculaire. Il perdit sa cause, mais ses *Recherches* y gagnèrent un chapitre des plus intéressants.

Avec Pasquier, les grandes ambitions des humanistes contemporains de François Ier s'élargissent encore : il ne se borne pas à mettre en parallèle avec la littérature

italienne les lettres françaises transformées par la Renaissance, il affirme leur suprématie et il exalte toutes les gloires de notre passé national.

UN GRAMMAIRIEN : HENRI ESTIENNE

Le même orgueil patriotique animait Henri Estienne (1). Cet imprimeur, fils de l'imprimeur royal, s'était exilé à Genève en raison de ses opinions religieuses et y était devenu l'imprimeur de Calvin. Il restait en relations avec la « brigade ». C'est lui qui avait révélé à nos hellénistes le recueil d'odes bachiques et amoureuses qu'on crut être l'œuvre d'Anacréon de Téos. Il voulut collaborer à cette « illustration » de la langue française, à laquelle du Bellay conviait tous les lettrés. En composant son grand ouvrage lexicographique, le Trésor de la langue grecque, il nota diverses affinités entre cette langue et le français. Il exposa ces remarques dans un traité sur la *Conformité du langage français avec le grec*. Sa conclusion était que nul peuple n'était plus apte que les Français à comprendre les lettres grecques et que nul langage ne pouvait rivaliser avec notre idiome vulgaire, si étroitement apparenté à la langue grecque, la « reine des langues ».

C'était le prestige de l'Italie, si fière de sa culture, qu'Henri Estienne menaçait par cette conclusion, indirectement. Il l'attaqua de front, peu après, dans les *Dialogues du nouveau langage français italianisé*. Une grande quantité de mots d'origine italienne s'étaient

(1) Henri II Estienne, fils de Robert Estienne, typographe de François Ier et petit-fils de Henri I Estienne, fondateur de cette maison d'imprimeurs, naquit à Paris en 1531. Élevé parmi les humanistes, rompu à leurs méthodes, il publia en 1572 un dictionnaire de la langue grecque : *Thesaurus linguæ græcæ*, de même que son père avait publié un *Thesaurus linguæ latinæ*. Ses œuvres françaises sont : *La Conformité du langage françois avec le grec* (1565), l'*Apologie pour Hérodote* (1565), les *Dialogues du langage françois italianisé* (1578), la *Précellence du langage françois* (1579). Il mourut en 1598.

ntroduits dans notre langue pendant la Renaissance. .a plupart correspondaient à des idées ou à des objets ouveaux. Quelques-uns, particulièrement dans le lan- age de la vie de cour, doublaient inutilement de bons ieux mots français et n'étaient que caprices de la mode. ous Henri III, en particulier, cette affectation s'était éveloppée au point de créer un jargon mi-français, ni-italien, qui semblait aux bons esprits un danger pour pureté de notre langue. Henri Estienne imagine donc, ans ses *Dialogues*, une discussion entre deux hommes e cour, Philausone (ami de l'Ausonie, c'est-à-dire de Italie) et Celtophile (ami de la Gaule), au cours de aquelle il attaque non seulement l'abus des vocables taliens, mais tous les changements survenus dans les œurs, le costume et les goûts des Français sous l'in- luence de l'Italie.

Un an après, la *Précellence du langage français* atta- uait encore les prétentions italiennes. « Jaloux de honneur de sa nation », quoique vivant en terre non rançaise, Henri Estienne s'efforce de démontrer que en toutes choses auxquelles on se veut servir du lan- age français, on y trouve des commodités beaucoup lus grandes » que dans n'importe quelle langue, y ompris le latin. C'est la reprise des thèses ébauchées ans la *Deffense et Illustration* de Joachim de Bellay rente ans auparavant.

Les faits, plus que les raisonnements, prouvaient la érité de ces vues.

L'ÉLOQUENCE JUDICIAIRE : GUILLAUME DU VAIR

Les humanistes, au temps de Budé et de Rabelais, 'étaient attaqués avec violence aux disputes et exercices l'argumentation qui étaient en honneur dans les écoles, lepuis que la scolastique y régnait. A la logique, qui ne

se souciait ni de l'élégance, ni même de la correctio
dans le langage, ils opposaient l'éloquence, dont il
demandaient aux anciens les règles. L'importance d
cette discipline dans la formation des esprits allai
croissant : au Collège royal, Henri II créa pour Ramu
une chaire « d'éloquence et de philosophie ». Par suit
la pureté du style, la recherche des ornements et le sou
de la cadence harmonieuse devinrent qualités commune
dans les discours en français, dans les harangues o
plaidoyers des gens de robe et dans les sermons de
prêcheurs.

Le magistrat le plus éloquent de la fin du siècle fu
Guillaume du Vair (1556-1621). Il fut conseiller a
Parlement de Paris, maître des requêtes de Henri IV
premier président au Parlement de Provence et mouru
garde des Sceaux. C'était un homme d'un grand carac
tère, nourri de la pensée chrétienne et de la philosophi
stoïcienne. Il composa des *Méditations sur les Psaume*
pour maintenir dans la foi en la Providence les esprit
que scandalisait la prospérité des débauchés et des im
pies au cours des guerres civiles. Pendant les calamité
du siège de Paris, il reprit le même thème dans so
Traité de la Constance, trois dialogues sur la Providenc
dans lesquels les Stoïciens, Sénèque et Épictète four
nissent tous les arguments. Du Vair était de ces huma
nistes qui rêvaient de faire de la philosophie antiqu
la servante du christianisme.

Son éloquence se ressent de la fréquentation des âme
élevées. Durant les troubles de la Ligue, il se fit coura
geusement le défenseur de la royauté. Au lendemai
des Barricades (mai 1588), il prononça une harangu
devant le Parlement, pour le dissuader d'adhérer à l
Ligue. Après la mort de Henri III, son *Exhortation à l*
paix invitait les Français à se rallier à Henri IV, s'
se faisait catholique. Pour écarter du trône de Franc

Infante d'Espagne, il prononça un discours sur la *Manutention de la loi salique* : l'arrêt qu'il obtint du Parlement annulait d'avance l'élection éventuelle de cette femme étrangère.

Les discours de Guillaume du Vair sont d'une belle ordonnance. Sa parole est grave ; elle a facilement l'ampleur cicéronienne. Mais on la sent forte et vivante sous son manteau de cérémonie. Formé par le XVIe siècle, du Vair appartient déjà à notre époque classique. C'est-ce pas lui qui attira l'attention de Henri IV et des lettrés parisiens sur la poésie de Malherbe? Il doit être compté lui-même parmi les créateurs de notre prose du grand siècle et parmi les précurseurs de Bourdaloue et de Bossuet.

L'ÉLOQUENCE DE LA CHAIRE : SAINT FRANÇOIS DE SALES

La prédication religieuse fut plus lente à se ressentir de l'influence de l'humanisme. Pendant les guerres de religion, elle fut toute militante et souvent d'une violence grossière. L'ère des guerres civiles étant close et les esprits étant apaisés, la controverse succéda à la polémique. Le chef des églises réformées, Duplessis-Mornay, qu'on avait surnommé le *pape des huguenots*, joignait à une profonde science religieuse une éloquence vive et forte. Il fut pourtant vaincu dans une conférence théologique, à Fontainebleau, par un dialecticien disert et élégant, Du Perron, évêque d'Évreux, puis cardinal. C'est Du Perron qui fut chargé de convertir Henri IV au catholicisme. Sa science et la solidité de son raisonnement faisaient dire qu'il fallait lui envoyer les hérétiques pour les convaincre, mais, ajoutait-on, il était réservé à Monsieur de Genève, c'est-à-dire à François de Sales, de les toucher.

Celui-ci est sans conteste le meilleur des sermonnaires et des écrivains religieux du temps de Henri IV. Né à Annecy en 1568, il avait été envoyé de bonne heure à l'Université de Paris. Il y apprit, raconte-t-il, plusieurs choses pour faire plaisir à son père et la théologie pour se plaire à lui-même. Comme beaucoup de jeunes Français, il alla achever ses études en Italie et fut reçu docteur en droit à l'Université de Padoue. Au moment où il allait être pourvu d'une charge de conseiller au Parlement de Savoie, il entra dans les Ordres. Une mission en Chablais, au cours de laquelle il convertit de nombreux protestants, et surtout un carême prêché à Paris attirèrent l'attention sur lui. Henri IV chercha à le retenir près de lui, mais en vain. Nommé évêque de Genève, François se consacra à la prédication et à la direction de conscience. A Dijon, pendant une station de carême, il se lia avec Jeanne de Chantal, qui devait plus tard, sur ses conseils, fonder l'ordre de la Visitation. Il écrivit pour une autre dame, Mme de Charmoisy, des lettres de direction spirituelle, qu'il réunit et publia sous le titre d'*Introduction à la vie dévote*, dédiée à sa *chère Philothée* (en grec, amie de Dieu).

Le mérite nouveau et original de cet ouvrage de spiritualité était de donner à la théologie morale une forme simple, agréable, séduisante même. Formé par l'humanisme, François de Sales cherchait à mettre dans son exposé cette bonne grâce, qu'il a définie « l'âme de la beauté des choses vivantes ». Son imagination lui fournissait des comparaisons prises dans la nature, les prairies, les fleurs, les forêts. Elle a cette exubérance qui est caractéristique de nos écrivains de la Renaissance, mais toujours surveillée, elle demeure au service du raisonnement et ne se joue pas en vain.

Cette dédicace d'un premier ouvrage de spiritualité à une femme (il adressa à un homme son *Traité de l'amour*

Dieu), l'abondance de sa « dilection », les effusions ystiques, le style fleuri ont parfois fait illusion sur le ai tempérament de saint François de Sales : on l'a dit féminé. En fait, il avait des qualités d'homme d'ac- on : une pensée grave et forte, une doctrine nette, ême en matière de mysticisme. Il a peu à peu éliminé sa prédication la controverse, parce qu'il détestait na- rellement les disputes et qu'il avait confiance dans la rce persuasive de la doctrine catholique exposée avec ferveur du cœur : « Qui prêche avec amour, disait-il, rêche assez contre les hérétiques, bien qu'il ne dise pas n mot de dispute contre eux ». Il est toujours resté dèle aux tendances essentielles de l'humanisme, faisant ne large place aux arts et aux lettres profanes dans son léal de culture, soucieux de donner une forme élé- ante à sa pensée, corrigeant ses livres d'une édition à autre, châtiant, polissant et ornant son style.

uvrages à consulter. — Louis Clément, *Henri Estienne, son œuvre française.* — R. Sturel, *Jacques Amyot traducteur des vies parallèles de Plutarque.* — Villey, *Les sources d'idées au XVI^e siècle.* — Vincent, *Saint François de Sales directeur d'âmes.* — Strowski, *Saint François de Sales.* — Radouant, *Guillaume du Vair, l'homme et l'orateur.*

Chapitre XI

MONTAIGNE

La littérature de la Renaissance française nous appa-raît jusqu'ici comme caractérisée par l'étude de l'pensée antique, par la recherche d'un art ou d'un styl nouveaux et par la prédominance du lyrisme, expressio de sentiments personnels. L'observation des mœurs, l goût de la philosophie morale, l'analyse du cœur hu main ne lui ont pas fait complètement défaut : on le rencontre chez Montaigne, qui n'est pas seulement u moraliste, mais, par l'imagination, un véritable poète e prose et, au surplus, le créateur d'un genre littéraire l'Essai.

Vie de Montaigne. — Michel de Montaigne a indiqu lui-même avec précision la date de sa naissance : l dernier jour de février 1533. Il ne dit rien de sa famille mais il déclare qu'il « porte d'azur semé de trèfles d'or à une patte de lion de même, armée de gueules, mis en face ». Il était donc gentilhomme. Il n'a laiss échapper aucune occasion de le rappeler et cette vanit nobiliaire irritait quelques-uns de ses contemporains qui se souvenaient que son grand-père avait « vend des harengs ». Il descendait en effet de commerçant portugais, les Eyquem, qui s'étaient enrichis à Bordeau dans le négoce des poissons salés, des vins et du paste

s avaient acquis la terre noble de Montaigne en Pérird et s'étaient élevés à la noblesse de robe. Le père de ichel avait vécu noblement, avait pris part aux guerres Italie, puis s'était fixé dans son château, qu'il avait rt embelli.

Après avoir laissé son fils Michel en nourrice dans un auvre village, parmi des gens « de la plus abjecte forme », afin de l'attacher plus tard au peuple, « qui a esoin de l'aide des gentilshommes », il le fit instruire lon une méthode originale, dont il avait rapporté idée de ses voyages en Italie. Il le confia à un médecin llemand, grand érudit en langue latine et ignorant mplètement le français. Celui-ci enseigna le latin à n élève comme une langue maternelle. Père, mère, alets, femmes de chambre, dûment endoctrinés par Allemand, ne parlaient que latin au jeune Michel, si ien que celui-ci, à l'âge de six ans, ne savait pas un mot e français, mais avait appris le latin « sans livre, sans rammaire ou précepte, sans fouet et sans larmes ». our le grec, il l'apprit également sans livre, par manière 'ébat et d'exercice, à l'aide de jeux de table. Il n'eu etint d'ailleurs à peu près rien.

Le principe qui dominait cette éducation était d'élever enfant « en toute douceur et liberté », sans rigueur ni ontrainte. Ainsi, pour ne pas arracher brusquement enfant au sommeil le matin, on l'éveillait au son de uelque instrument de musique.

Michel, mis au collège de Guienne à Bordeaux, étonna d'abord ses maîtres par sa facilité à s'exprimer dans le atin le plus pur ; à treize ans il avait achevé son cours d'études, ayant lu Ovide, Virgile, Térence, Plaute, ayant tenu toujours le principal rôle dans les comédies atines que l'on faisait jouer aux écoliers. Il oublia le grec, mais le latin resta toute sa vie son langage naturel : es premières exclamations et paroles que lui arrachaient

les grandes émotions étaient en latin. A cinquante ans, il lisait Tacite à livre ouvert.

Au sortir du collège, il fit son droit à Bordeaux et, à vingt et un ans, on lui acheta une charge de conseiller à la Cour des aides de Périgueux. Cette cour ayant été supprimée, Montaigne passa au Parlement de Bordeaux, où il siégea jusqu'en 1570.

C'est parmi ses collègues du Parlement qu'il rencontra cet Étienne de la Boétie qui fut, pendant quatre ans, le meilleur de ses amis. Humaniste nourri de préceptes stoïciens, qu'il essayait d'appliquer dans sa conduite. La Boétie a laissé entre autres ouvrages un *Discours de la servitude volontaire*, déclamation contre les tyrans que les protestants publièrent sous le titre de *Contr'un*, et vingt-neuf sonnets que Montaigne édita lui-même pieusement. Il a raconté les derniers moments de son ami emporté par une maladie soudaine. La Boétie mourut courageusement, puisant son réconfort à la fois dans le christianisme et dans le stoïcisme, dont les sentences lui revenaient à la mémoire à cette heure suprême. Dix-huit ans plus tard, le souvenir de cet ami, évoqué par hasard, plongeait Montaigne, pour une journée, dans une affliction profonde.

C'est également dans le monde du Palais que Montaigne rencontra celle qui allait être sa femme, Françoise de la Chassaigne, fille d'un conseiller. Il l'épousa en 1565 et en eut plusieurs enfants, dont un seul, une fille, vécut.

Il est douteux qu'il ait été un magistrat zélé. A deux reprises, il quitta Bordeaux pour un voyage de quelque durée. Enfin, en 1568, se trouvant, par la mort de son père, possesseur d'une grosse fortune et d'un grand domaine, n'ayant à espérer aucun avancement dans la magistrature, il donna sa démission et se retira dans son château de Montaigne.

Il y menait une vie de gentilhomme, voisinant avec les châtelains des environs, recevant chez lui des hôtes de marque, comme le roi de Navarre, se plaisant dans la société des hommes et des femmes d'esprit. Pendant les guerres civiles, il porta les armes. Il n'était donc pas séquestré du monde. Mais il donnait le meilleur de son temps à la méditation, à l'étude, aux livres, enfermé le plus souvent au troisième étage d'une tour, dans sa *librairie* [bibliothèque].

Il n'était pas à Montaigne depuis trois ans, lorsqu'il commença à souffrir de la gravelle. Il méprisait la médecine, comme un art tout contraire à la nature ; mais il avait quelque confiance dans les eaux et les bains, thérapeutique qui ne met en œuvre que des agents naturels. Il fit quelques saisons aux eaux des Pyrénées. Puis il résolut de recourir à des eaux plus fameuses, celles de Plombières, de Bade, de Lucques. En 1580, ayant donné le manuscrit de ses *Essais* à un imprimeur de Bordeaux, il se mit en route.

Il a laissé une relation de son voyage, notes dictées ou écrites au jour le jour en français ou en italien, qui n'étaient pas destinées à être publiées et ne virent le jour qu'au XVIII^e^ siècle. Ce journal mêle aux détails intimes sur les effets des eaux et des bains des renseignements sur les étapes, le confort des auberges, — et surtout les remarques de Montaigne sur les mœurs des Allemands, Suisses et Italiens. La diversité des usages l'amusait : rien ne lui paraissait plus ridicule que ces Français qui s'effarouchent des coutumes étrangères et qui recherchent la compagnie de leurs compatriotes pour médire du pays qu'ils visitent. Rome surtout l'enchanta. Il a consigné avec un soin curieux le détail des croyances, des superstitions, des règles politiques, des cérémonies religieuses, des particularités de costume ou de mobilier qu'il avait notées dans cette ville, toute

« rapiécée » d'étrangers, partant fort bigarrée. C'est une réception au Vatican, et notre voyageur dénombre les bénédictions que, de sa droite, le pape donne au visiteur pendant que celui-ci entre, s'agenouille, s'avance, baise la pantoufle pontificale « rouge avec une croix blanche au-dessus », puis se retire à reculons ou de côté, de manière à regarder toujours le pape au visage. C'est un dîner chez un cardinal, et Montaigne remarque que, pour lui faire honneur, un valet lui présente un verre sur un plateau et tient ce plateau sous son menton pendant qu'il boit. C'est l'exécution d'un bandit, et Montaigne observe que le peuple, qui n'avait manifesté aucune pitié au moment de l'étranglement, pousse des cris de douleur lorsque le bourreau achève le supplice en tranchant le cadavre en quatre quartiers. C'est une cérémonie juive à la Synagogue ; un exorcisme dans une petite chapelle ; le tumulte du peuple se disputant les restes d'une torche éteinte que le pape a tenue dans sa main ; une exposition de reliques ; une procession de pénitents se fouettant l'échine jusqu'au sang.

Montaigne a tant d'admiration pour le peuple romain, encore qu'il le trouve enclin à la paresse, « chacun prenant sa part de l'oisiveté ecclésiastique », qu'il emploie ses « cinq sens de nature » pour obtenir le titre de citoyen romain. On le lui décerna par lettres authentiques.

Il était aux bains de la Villa, près Lucques, lorsqu'il apprit que les jurats de Bordeaux l'avaient élu maire de leur ville. Il les remercia, s'excusa et partit pour Rome. Son refus n'était que de cérémonie, cette charge étant un grand honneur. Il reprit donc la route de France et s'en vint exercer ses fonctions de maire. Elles duraient deux ans. Elles lui furent renouvelées, « ce qui advient très rarement », nous apprend-il. Il s'acquitta de ses devoirs de premier magistrat avec beaucoup d'intelligence, de vigilance, parfois de décision. La situation

tait délicate. Les sympathies de Montaigne allaient au oi de Navarre, chef des protestants. Ses efforts ten- lirent loyalement à maintenir la ville dans l'obéissance u roi Henri III. Ce loyalisme ne l'empêchait pas de léfendre contre les empiétements du pouvoir central es privilèges de la cité. Pourquoi faut-il qu'il ait montré n excès de prudence dans une de ces occasions où le levoir de ceux qui sont aux honneurs est de donner 'exemple du courage ? C'était à la fin de sa seconde ma- istrature. La peste s'était déclarée à Bordeaux. Mon- aigne se trouvait dans son château. Il avait à venir lans la ville pour remettre ses pouvoirs aux jurats. Il s'arrêta aux environs et refusa d'aller plus loin, alléguant le danger de contagion. Assurément sa pré- sence n'était pas nécessaire : c'était aux jurats de veiller aux mesures sanitaires requises. Mais il eût été digne d'un familier des Stoïciens, d'un admirateur de Sénèque, de braver le péril pour aller réconforter ses concitoyens. La conduite de Montaigne ne fut pas celle d'un héros. Il montra moins de courage que ces simples paysans dont il admirait la constance quelques jours après. Atteints de la peste, ils creusaient leur fosse et s'y couchaient encore vivants ; l'un d'eux, avec ses pieds et ses mains, attirait sur soi la terre en mourant.

Montaigne dut laisser son château à l'abandon et se mettre à la recherche d'une retraite pour sa famille. La caravane erra de place en place, changeant de demeure dès que quelqu'un dé la troupe « commençait à souffrir du bout du doigt ». Les moindres malaises étaient pris pour symptômes de la peste et pendant quarante jours on était « en transe de ce mal ».

La guerre civile, par surcroît, ajouta ses misères à celles de l'épidémie. Montaigne essuya toutes sortes d'in- jures et encourut tous les inconvénients de la modéra- tion, chaque parti le prenant pour un adversaire.

Il revint cependant à Montaigne, le fléau ayant cessé ses ravages, et il se remit à méditer et à écrire. En 1588, il publiait un troisième livre d'*Essais*. Ce fut pour lui l'occasion d'un voyage à Paris, d'une visite à la cour, de rencontres avec une jeune fille de Picardie, Mlle de Gournay, qui lui avait voué une grande admiration et qu'il reconnut comme sa fille d'alliance.

De retour dans son château, il préparait une nouvelle édition de ses œuvres, augmentée de nombreuses notes, lorsque sa maladie s'aggrava. Sa mort survint en 1592. Sa fin fut chrétienne : il faisait célébrer la messe dans sa chambre lorsqu'il expira, au moment de l'élévation.

Portrait de Montaigne. — Il a laissé de lui-même, dans ses *Essais*, plusieurs portraits fort détaillés et sincères. Il était d'une petite taille, défaut particulièrement incommode à ceux qui ont des charges et des commandements, car c'est, dit-il, « un grand dépit qu'on s'adresse à vous parmi vos gens pour vous demander : où est Monsieur ? et que vous n'ayez que le reste du salut qu'on fait à votre barbier ou à votre secrétaire ». Il semble avoir souffert de cet inconvénient : « Les autres beautés sont pour les femmes, déclare-t-il, la beauté de la taille est la seule beauté des hommes... Où elle manque, rien, ni la rondeur du front, ni la douceur des yeux, ni la blancheur des dents, ni l'épaisseur bien unie d'une barbe brune à écorce de châtaignes, ni la fraîcheur du teint ne peuvent faire un bel homme ».

Son corps était ramassé ; sa complexion, sanguine. Il n'avait ni adresse, ni disposition pour les exercices physiques. Il était cependant bon cavalier et se moquait volontiers de la contenance qu'avaient à cheval les gens de robe, les procureurs et les Vénitiens. Il était incapable de découper un poulet sur table, de harnacher un cheval, de parler aux chiens, aux oiseaux de volière, aux chevaux. En somme, ni

grâce, ni facilité. Par contre, une endurance à la peine, assez inattendue chez un homme dont l'éducation avait été molle.

Il répugnait à tout travail ennuyeux. Dans les affaires, l'appréhension, la crainte, la délibération lui étaient odieuses. « Aux événements, dit-il, je me comporte virilement ; en la conduite, puérilement ; l'horreur de la chute me donne plus de fièvre que le coup ». Par suite, il n'était tenté ni par la cupidité ni par l'ambition. La vie de cabinet, l'existence du philosophe étaient dans ses goûts. Encore avoue-t-il qu'il n'a pas toutes les dispositions requises pour l'étude. Par exemple, il manque de mémoire ; il est même, à l'entendre, « excellent en l'oubliance ». Il exagère. Mais s'il déprécie sa mémoire, c'est moins par modestie que pour mettre en relief la qualité qui le distingue des grands érudits de son temps : le bon sens.

C'est, déclare-t-il, une recommandation au premier abord vulgaire, commune et populaire. « Qui a jamais pensé avoir faute de sens ! » On reconnaît aux autres l'avantage de la beauté, de la force, du courage, mais l'avantage du jugement, nous ne le cédons à personne. « Il ne fut jamais crocheteur ni femmelette qui ne pensât avoir assez de sens pour sa provision ». A quoi donc Montaigne a-t-il appliqué l'exercice de ce jugement qu'il prise tant ? A se connaître lui-même, à découvrir ses humeurs, à voir clair dans ses opinions et préjugés.

Chacun regarde devant soi, moi, je regarde dedans moi ; je n'ai affaire qu'à moi, je me considère sans cesse ; je me contrôle, je me goûte... Cette capacité de trier le vrai, quelle qu'elle soit en moi, je la dois principalement à moi ; car les plus fermes imaginations que j'aie et générales sont celles qui, par manière de dire, naquirent en moi ; elles sont naturelles et toutes miennes. Je les produisis crues et simples, d'une production hardie et forte, mais un peu trouble et imparfaite ; depuis, je les ai établies et fortifiées par l'auto-

rité d'autrui et par les sains exemples des anciens, auxquels je me suis rencontré conforme en jugement ; ceux-là m'en ont assuré la prise et m'en ont donné la jouissance et possession entière.

Quels sont ces Anciens dont l'étude a donné à Montaigne le plein usage de cet instrument : le jugement ? Il nous a fait des confidences sur ses lectures préférées et nous connaissons par ailleurs un quart des ouvrages que contenait sa bibliothèque. La plupart de ses livres sont latins. Il lit les écrivains latins dans le texte et les écrivains grecs dans des traductions latines, à l'exception de Plutarque traduit en français par Amyot.

En outre, de son voyage en Italie, il a rapporté la pratique de la langue italienne, excellent instrument de culture à cette époque où l'Italie, nous l'avons vu, était l'initiatrice dans les langues, les sciences et les arts.

Quels sont les ouvrages qu'il a le plus pratiqués ? Il ne s'attardait guère aux livres « simplement plaisants », sauf au Décaméron et à Rabelais. Il ignorait la philologie, tant prisée de nos poètes érudits. Ni la jurisprudence, ni la théologie ne l'intéressaient. Il goûtait le charme des poètes, de Virgile, de Lucrèce, de Catulle et d'Horace. Mais à ces lectures agréables il préférait l'étude de Plutarque et de Sénèque. Les œuvres morales du premier et les épîtres du second lui offraient cette commodité de traiter, brièvement et « à pièces décousues », des sujets de morale et de se rapprocher par leurs tendances de quelques-unes des opinions que Montaigne chérissait en son adolescence. Sa droite balle, comme il dit en usant d'une métaphore empruntée au jeu de paume, c'étaient les historiens, parce qu'ils lui représentaient l'homme en général et la « diversité et vérité de ses conditions internes ». Les auteurs de biographies, comme Plutarque et Diogène Laerce (*Vies des philosophes*), étaient pour lui d'un intérêt particulier, d'au-

tant « qu'ils s'arrêtent plus aux conseils qu'aux événements, plus à ce qui part du dedans qu'à ce qui arrive au dehors ». En somme, ses goûts, ses tendances, l'effort de sa pensée étaient tournés vers un même objet, l'étude de l'homme, la science morale.

Montaigne moraliste. — « C'est ici un livre de bonne foi », dit Montaigne, dans *l'avis au lecteur* de la première édition des *Essais* (1580)... « Je l'ai voué à la commodité particulière de mes parents et amis..., afin qu'après ma mort ils puissent y retrouver quelques traits de mes conditions et humeurs ». « On m'objectera, écrit-il ailleurs, que ma vie n'a rien de remarquable pour être prise comme matière d'un livre ». Il en convient. Mais il « ne dresse pas une statue à planter au carrefour d'une ville ou dans une église ou place publique ; c'est pour le coin d'une bibliothèque et pour en amuser un voisin, un parent, un ami, qui aura plaisir à me racointer (refréquenter) et repratiquer en cette image ».

Ces déclarations sont nettes : l'objet de Montaigne serait de se peindre, dans ses *Essais*, pour ses familiers. L'idée était neuve et originale, comme le titre même d'*Essais*, exercices de ses facultés et forces intellectuelles. D'autres s'étaient racontés dans des Confessions ou des Mémoires : nul écrivain n'avait encore songé à faire son propre portrait. Mais est-ce bien là le dessein qui a présidé à la conception du livre, dès l'origine ? On a des raisons d'en douter.

Il y a, en effet, dans le premier livre des *Essais*, bon nombre de chapitres qui n'ont aucun rapport avec ce projet. Ils ne contiennent aucune confidence de Montaigne sur lui-même. Ce sont des collections de sentences, de proverbes, de dictons, d'anecdotes, groupées autour d'une idée générale à peine développée. Rien n'y trahit la personnalité de Montaigne : aussi dira-t-il d'eux, plus tard, qu'ils « puent un peu l'étranger ». Ils repré-

sentent très vraisemblablement les premiers exercices littéraires de Montaigne, dans sa retraite.

Désireux d'acquérir par la plume une renommée d'homme cultivé, il avait choisi sans doute un genre facile, qui était alors à la mode. Il s'était proposé de constituer un de ces recueils d'exemples ou d'apophtegmes qui se multipliaient depuis un demi-siècle en Italie, en France et même en Espagne, sous les noms de *Diverses leçons*, *Épîtres dorées*, etc. Toutes ces compilations sont aujourd'hui tombées dans l'oubli ; leur vogue ne se soutenait que par l'engoûment des gens de la Renaissance pour tout ce qui touchait à l'antiquité.

Les premiers essais de Montaigne ne se distinguent guère de ces recueils d'extraits. Les faits et les exemples empruntés à autrui y tiennent plus de place que les réflexions personnelles. Tel chapitre, écrit en 1572, deux ans après sa retraite à Montaigne, et intitulé *Que le goût des biens et des maux dépend en bonne partie de l'opinion que nous en avons*, ne consiste guère que dans un catalogue des gens qui ont su mépriser la pauvreté, la douleur, la mort.

Exemples de pauvres gens qui ont courageusement nargué la mort.

Un qu'on menait au gibet disait que ce ne fût pas par telle rue, car il y avait danger qu'un marchand lui fît mettre la main sur le collet, à cause d'une vieille dette. Un autre disait au bourreau qu'il ne le touchât pas à la gorge, de peur de le faire tressaillir de rire, tant il était chatouilleux. L'autre répondit à son confesseur, qui lui promettait qu'il souperait ce jour là avec Notre-Seigneur : Allez-vous y en ; car de ma part, je jeûne ! Un autre ayant demandé à boire et le bourreau ayant bu le premier, dit ne vouloir boire après lui, de peur de la contagion. Chacun a ouï faire le conte du Picard auquel, étant à l'échelle [du gibet], on présenta une fille et que (comme notre justice permet quelquefois) s'il la voulait épouser, on lui sauvernit la vie : lui, l'ayant un peu contemplée et aperçu qu'elle boitait : Attache ! Attache ! dit-il, elle cloche ! Et on

lit de même qu'en Danemark un homme condamné à avoir a tête tranchée, étant sur l'échafaud, comme on lui présenta ne pareille condition, la refusa parce que la fille qu'on lui offrit avait les joues avallées [pendantes] et le nez trop pointu.

Cette série de cas singuliers est amusante, mais l'idée qu'elle est destinée à illustrer n'est qu'un lieu commun, exposé sans originalité. Est-ce à dire que Montaigne n'avait rien de personnel à confier à son livre ? Nullement, mais il cherchait sa voie. De ses entretiens avec La Boétie, par exemple, il avait gardé une profonde admiration pour les Stoïciens antiques. La lecture de Sénèque en ravivait en lui le souvenir et, tout plein de cet enthousiasme, il écrivait une apologie du suicide. C'est pour lui l'acte héroïque par excellence, la preuve que la raison peut nous rendre insensibles aux appels de l'instinct, la victoire de l'esprit sur la chair. « La plus volontaire mort, c'est la plus belle. La vie dépend de la volonté d'autrui ; la mort, de la nôtre ». Mépriser la vie, c'est atteindre au plus haut degré de la sagesse humaine, et la plus grande figure de l'antiquité, c'est le jeune Caton d'Utique qui, sentant la cause de la république perdue, se frappe de son épée pour ne pas lui survivre. Comme il n'était que blessé et qu'on l'avait pansé, il déchira les bandages de ses plaies et acheva de se percer les entrailles. « Ce personnage-là fut véritablement un patron que Nature choisit pour montrer jusques où l'humaine vertu et fermeté pouvait atteindre ». Aussi Montaigne lui consacre-t-il un essai, où la part de la compilation est représentée par des vers de cinq poètes latins à la louange de Caton.

Montaigne était-il donc stoïcien ? Nonchalant par nature, élevé dans l'indolence, incapable de se contraindre, comment croire qu'il ait adopté pour règle de conduite une doctrine philosophique qui exige de ses adeptes une volonté toujours tendue ? En réalité, son stoï-

cisme est une exaltation de l'esprit, un enthousiasme littéraire, une mode d'humaniste. Ce n'est pas le fond de lui-même que nous livrent ses louanges du jeune Caton.

En même temps que cet enthousiasme pour les vertus stoïciennes, les premiers essais nous révèlent une vive curiosité de Montaigne pour la diversité des jugements humains. Ces variations dans les goûts, les coutumes, les règles même de la morale, il les découvre partout. Point n'est besoin de fouiller les livres des Anciens pour y trouver des documents sur cette question. Il suffit d'observer la variété des costumes. Montaigne remarque qu'en matière de mode, les Français changent d'opinion tous les mois. Le buse du pourpoint se porte-t-il à la hauteur de la poitrine, « ils maintiennent par vives raisons qu'il est en son vrai lieu. Descend-il jusqu'entre les cuisses, ils trouvent le premier usage inepte. La façon présente de se vêtir leur fait incontinent condamner l'ancienne d'une résolution si grande et d'un consentement si universel que vous diriez que c'est une espèce de manie [folie], qui leur tourneboule ainsi l'entendement. Et comme l'invention de tous les tailleurs du monde ne saurait fournir assez de nouveautés, les formes méprisées reviennent en crédit ».

Même irrésolution et même incertitude se remarquent dans les institutions et les coutumes, qui varient d'un siècle à l'autre et surtout d'un peuple à l'autre. Ce qui est vérité en deçà des Pyrénées est erreur au delà. Les récits des écrivains anciens, les relations des voyageurs modernes sur les Indes, sur le Mexique, sur le Pérou, sur les Cannibales, révèlent une foule d'idées morales contraires les unes aux autres et pourtant accréditées dans quelque canton de l'univers, ou dans quelque moment du temps, avec une autorité incontestée. N'y a-t-il pas là de quoi confondre l'orgueil humain ? déconcerter la raison ? lui enlever toute confiance en elle-même ?

Coutumes bizarres.

Il ne tombe en l'imagination humaine aucune fantaisie si
:cenée, qui ne rencontre l'exemple de quelque usage public et,
r conséquent, que notre discours n'étaie et ne fonde...
Il est des peuples où on tourne le dos à celui qu'on salue et
regarde-t-on jamais celui qu'on veut honorer. Il en est où,
and le roi crache, la plus favorie des dames de la cour tend
main... Il en est où ils font cuire le corps du trépassé et
is piler jusqu'à ce qu'il se forme comme une bouillie, laquelle
mêlent à leur vin et la boivent... où la plus désirable sépul-
re est d'être mangé des chiens, ailleurs des oiseaux, où l'on
oit que les âmes heureuses vivent en toute liberté en des
amps plaisants, fournis de toutes commodités et que ce
nt elles qui font cet écho que nous oyons ; où chacun fait
Dieu de ce qui lui plaît, le chasseur d'un lion ou d'un renard,
pêcheur, de certain poisson ; où l'on ne coupe en toute
vie, ni poil, ni ongle ; ailleurs on ne coupe que les ongles
la droite, ceux de la gauche se nourrissent par gentillesse...

'outumes de barbares ! dira-t-on. Examinons donc
s propres usages sans préjugés. Y trouvons-nous plus
raison ? N'est-ce pas une chose étrange de voir un
uple obligé de suivre des lois qu'il n'entend pas,
nme le sont les lois civiles des Français, héritées des
tins et codifiées en latin ? Est-il raisonnable que les
rges de justice soient vénales ? Et que penser d'un
s où coexistent doubles lois, celles de la justice qui
erdisent par exemple de tirer vengeance d'une injure
s un duel et celles de l'honneur qui prescrivent de
ourir aux armes pour châtier un affront ? A méditer
tant de contradictions, Montaigne en est arrivé à
ter de tout. La doctrine philosophique du doute,
cepticisme ou pyrrhonisme, s'accordait parfaitement
c la nonchalance de son tempérament. Il l'adopta.
n 1576, il fit frapper une médaille à son effigie. On y
une balance avec ses deux plateaux en équilibre,
rant l'inaptitude de Montaigne à pencher vers une
tion plutôt que vers une autre. A voir dans le vaste

univers tant de coutumes diverses également respectées tant de religions et de morales produisant avec une égal bonne foi leurs titres de vérité, il en était venu à doute de tout et à incliner de préférence vers celles des doc trines philosophiques qui reconnaissent la faiblesse l'ignorance et l'irrésolution de l'homme.

Ce scepticisme trouve son expression la plus complè dans un chapitre intitulé *Apologie de Raimond Sebon*. Ce personnage était un théologien catalan, mort e 1432 à Toulouse, où il professait la médecine et la thé logie. Son livre, en latin, sur la *Théologie naturel* avait joui d'un grand succès au XVIe siècle. A la deman de son père, Michel de Montaigne l'avait traduit français et fait imprimer. Cette théologie qui fond la foi sur la raison ayant été attaquée, il entreprit d' présenter la défense. Singulière apologie ! Aux croyants qui prétendaient que les arguments de Sebo étaient insuffisants, Montaigne démontre qu'ils n'o rien de mieux à lui opposer, tant est débile la rais humaine ! Il ruine ainsi la thèse même de Sebo Celui-ci plaçait l'homme très haut dans l'échelle êtres, puisqu'il le jugeait apte à comprendre Dieu sa seule raison. Montaigne le replace au sein de la natu le rabaisse au niveau des animaux.

La première partie de cette apologie est une lon comparaison entre l'intelligence humaine et l'insti des animaux, et ce parallèle se termine à l'avantage ceux-ci. On y trouve alléguée non seulement la merv leuse industrie ou la parfaite police des abeilles et fourmis, mais une foule de cas singuliers : la bale n'avançant que précédée d'un petit poisson qui sert de guide ; le renard thrace qui franchit une riv gelée en choisissant les endroits où la glace est le épaisse ; le crocodile qui recourt à un roitelet pour user comme d'une sentinelle et qui lui permet

compense, de venir becqueter entre ses dents les reliefs
ses festins ; les barbeaux qui, voyant un des leurs
is à l'hameçon, coupent le fil de la ligne avec l'épine
leur dos ; beaucoup d'autres particularités, aussi peu
ridiques, sur les mœurs des animaux : « Quand nous
oyons la tortue, si elle a mangé de la vipère, chercher
ontinent de l'origanum pour se purger, ou les ci-
ognes se donner elles-mêmes des clystères avec de l'eau
e mer... pourquoi ne disons-nous pas que c'est science
t prudence ? » L'homme n'est pas supérieur aux ani-
aux et il ne s'élèvera au-dessus de lui-même que si
ieu lui prête extraordinairement la main... C'est à
otre « foi chrétienne, non à la vertu stoïque, de pré-
endre à cette divine et miraculeuse métamorphose ».

La règle de conduite de Montaigne. — A quelles con-
lusions pratiques aboutissait ce doute universel ? La
onséquence du scepticisme peut être l'anarchie et
'immoralité. Permettre à l'homme de se mépriser tout
ntier, comme dit Bossuet, est funeste ; s'il est trop
persuadé de son abjection, il se résigne à vivre d'une vie
qui ressemble à celle de l'animal, docile à l'instinct,
sans autre but que la recherche du plaisir. Ce n'est
pas à cette conclusion brutale que Montaigne sceptique
est arrivé. Sans doute, par défiance à l'égard de la raison,
il suspend son jugement sur toute question de morale,
de religion ou de politique. Mais lorsqu'il est nécessaire
de prendre parti, il a une règle de conduite : il se con-
forme à la pratique traditionnelle.

En matière de religion, par exemple, quelle est son
attitude ? Il avait des sympathies pour le chef du parti
huguenot, Henri de Navarre. Sa propre mère et plu-
sieurs de ses frères étaient protestants. Mais lui-même
n'a jamais incliné vers la Réforme, parce qu'elle était
une innovation : les risques futurs d'un changement de
cette portée lui semblaient devoir être plus considérables

encore que les maux et les ruines (ce sont ses expressions) qu'il avait déjà produits.

Le procès du protestantisme.

Il y a grand amour de soi et présomption d'estimer ses opinions jusque là que, pour les établir, il faille renverser une paix publique et introduire tant de maux inévitables et une si horrible corruption de mœurs que les guerres civiles apportent... Qui se mêle de choisir et de changer usurpe l'autorité de juger et se doit faire fort de voir la faute de ce qu'il chasse et le bien de ce qu'il introduit...

Montaigne reste donc catholique. Est-ce à dire que cette profession de foi implique une adhésion explicite à chacun des dogmes de l'Église ? Nullement, car il se refuse précisément à soumettre ces dogmes à l'examen, estimant qu'il est « impossible d'établir quelque chose de certain de l'immortelle nature, par la mortelle ». Mais précisément parce que rien ne permet de sortir de ces incertitudes sur Dieu, l'âme, les fins dernières, il s'en tient à la tradition qui, en France, est le catholicisme.

En politique, Montaigne se défie des théoriciens qui se piquent de déterminer abstraitement quelle est la meilleure forme de gouvernement. C'est présomption « que de vouloir soumettre les constitutions et observances publiques et immobiles à l'instabilité d'une privée fantaisie ». Les meilleures constitutions élaborées par des philosophes, par un Platon ou un Aristote, n'ont jamais eu la vie, la santé, la durée des États qui se sont organisés fortuitement et sans principes. Le plus sage parti est donc de fuir la nouveauté et pour chaque nation d'estimer que le meilleur gouvernement est celui sous lequel elle s'est maintenue.

Alors, la politique de Montaigne, c'est le *conservatisme* ? l'immobilité ? la résignation aux injustices sociales ? l'acceptation des pires abus reconnus légitimes ?

Le philosophe des *Essais* est le patron du « parti des ornes » ? Nullement. Il distingue entre les réformes articulières et la révolution générale. C'est, dit-il, une rreur que d'aller provoquer une éclosion de maux onnus et certains, pour redresser des erreurs « contestées t débattables ». Mais quand il n'y a pas de contestation possible sur le caractère malfaisant d'une coutume, l faut y porter remède. Il est dangereux de vouloir éformer toute l'institution de la justice, qui comportait lors la vénalité des charges de judicature. Mais, dans exercice même de la justice, que d'abus à corriger ! 'est, par exemple, la question préalable, le supplice ar le brodequin, le feu ou l'eau, destiné à arracher des veux à tout individu inculpé de crime. Cette procédure tait admise par les mœurs, réglementée par des édits oyaux. Montaigne le premier protesta contre ces ortures, ces « gehennes », qui sont un « essai de patience, non une manifestation de vérité ». C'est un fait que la question préalable a arraché des aveux aux nnocents aussi bien qu'aux coupables : elle est donc à upprimer.

Non moins inutile est la torture infligée aux criminels condamnés à mort. « Tout ce qui est au delà de la nort simple me semble pure cruauté et notamment à nous chrétiens qui devrions avoir respect d'envoyer les mes en bon état, ce qui ne se peut, les ayant agitées t désespérées par tourments insupportables ». Invoquera-t-on l'effet de l'exemple ? Mais la crainte des upplices détournera-t-elle du crime celui que la peur le la mort même ne retient pas ? Si l'on veut absolument les exemples de rigueur, on obtiendra les mêmes effets n torturant le cadavre du condamné qu'en le suppliciant lorsqu'il est encore en vie. Montaigne a eu l'occasion de le constater à Rome.

Il élève encore d'éloquentes protestations contre les

procès de sorcellerie si fréquents alors, sorciers et sorcières n'étant que des malades qu'il fallait soigner. Et il dénonce avec indignation un crime de la politique européenne au Nouveau-Monde : les cruautés exercées par les conquérants sur les indigènes. La conduite des Espagnols au Pérou et au Mexique, telle qu'elle est décrite dans leurs relations, lui paraît monstrueuse.

Tant de villes rasées, tant de nations exterminées, tant de millions de peuples passés au fil de l'épée et la plus riche et belle partie du monde bouleversée pour la négociation des perles et du poivre ! Mécaniques victoires [de mercanti] ! Jamais l'ambition, jamais les inimitiés publiques ne poussèrent les hommes les uns contre les autres à si horrible hostilités et calamités si misérables.

Le *conservatisme* politique de Montaigne ne le dispense donc pas du devoir de travailler aux réformes qu'exige l'observation des faits. Le scepticisme ne lui dessèche pas le cœur. Sa sensibilité s'émeut au spectacle des souffrances inutiles et imméritées : c'est d'elle, autant que de sa raison, que procèdent ses protestations indignées contre la torture et la cruauté.

Tels sont les principes d'après lesquels Montaigne règle sa conduite de citoyen. Dans sa vie privée, il suit également une morale. Entre le stoïcisme, qui impose à l'homme des tâches surhumaines, et le scepticisme absolu, qui aboutit au nihilisme, il cherche un juste milieu. « Connais-toi toi-même », voilà le précepte fondamental de cette méthode. C'était déjà la première maxime de la philosophie grecque. Comment connaître la nature ? En l'étudiant en soi-même. La nature connue, il n'est que de la suivre ; l'erreur, c'est de la contrarier ; car tout ce que prescrit « notre mère nature » est bon. Le modèle de la sagesse, ce n'est donc pas Caton d'Utique « qu'on sent toujours monté sur ses grands chevaux », c'est Socrate, qui se conduit, « et à la mort et

ux plus épineuses traverses qui se puissent présenter, u train de la vie humaine ».

Après Socrate, le modèle de vie bien réglée pour qui Montaigne professe la plus vive admiration, c'est peut-tre Alcibiade, qui savait être voluptueux avec raffinement chez les Ioniens et de mœurs austères chez les Spartiates. Que voilà Montaigne loin de l'idéal stoïcien ! 'est que la leçon de la nature est le plus souvent le ontre-pied de la leçon des Stoïciens.

Ceux-ci veulent, par exemple, que nous nous préparions à la mort en y pensant toujours : philosopher, pour eux, c'est apprendre à mourir. Or, que nous enseigne la nature, observée chez les simples, comme les paysans ? Elle nous invite à n'y pas penser.

La leçon de Nature opposée à celle des philosophes.

Regardons à terre : les pauvres gens que nous y voyons étendus, la tête penchante après leur besogne, qui ne savent ni Aristote, ni Caton, ni exemple, ni précepte : de ceux-là tire nature tous les jours des effets de constance et de patience, plus purs et plus roides que ne sont ceux que nous étudions si curieusement en l'école. Combien en vois-je ordinairement qui méconnaissent la pauvreté ; combien qui désirent la mort ou qui la passent sans alarmes et sans affliction ! Celui-là qui fouit mon jardin, il a, ce matin, enterré son père ou son fils... Je ne vis jamais paysan de mes voisins entrer en cogitation [souci] de quelle contenance et assurance il passerait cette heure dernière. Nature lui apprend à ne songer à la mort que quand il se meurt : et lors, il y a meilleure grâce qu'Aristote, lequel la mort presse doublement, et par elle, et par une si longue préméditation.

La mort étant une nécessité naturelle ne saurait être aussi effrayante que le supposent les Stoïciens.

Ceux-ci prétendent encore que nous devons nous affranchir de la servitude du corps et que, pour le sage, la douleur n'est qu'un mot. Quelles sornettes ! et quelle sottise que de nous prescrire un maintien dédaigneux,

quand nous sommes torturés par la gravelle ! Qu'importent les apparences pourvu que l'âme reste ferme ! « Qu'importe que nous tordions nos bras, pourvu que nous ne tordions pas nos pensées ! »

Au demeurant, dit-il, c'est une précieuse chose que la santé,

... et la seule chose qui mérite à la vérité qu'on y employe non le temps seulement, la sueur, la peine, les biens, mais encore la vie à sa poursuite, d'autant que, sans elle, la vie nous vient à être pénible et injurieuse. La volupté, la sagesse, la science et la vertu sans elle se ternissent et évanouissent.

Mais comment retrouver la santé lorsqu'on l'a perdue ? Il est vain de recourir à la médecine. Montaigne l'a éprouvé : on lui a prescrit, pour la même maladie, des cures diamétralement contraires. Les agents naturels, eaux, bains, simples, peuvent se recommander. Mais le plus sûr parti est de demeurer en repos et d'attendre que « la nature se tire doucement du désordre où elle est tombée », comme dira plus tard Molière.

Le corps et les voluptés des sens ne sont donc pas à mépriser. C'est la nature qui a joint la volupté à certains actes et nous ne pouvons faire qu'ils ne soient pleins de séductions. La sagesse n'est pas de bafouer la nature, mais de jouir de tous les biens qu'elle nous procure. Et Montaigne indique comment il convient d'associer son âme aux voluptés des sens et, partant, d'amplifier son bonheur. Ainsi, du scepticisme il a glissé vers un épicurisme qui comporte de la tempérance, de la modération et de la discrétion dans l'usage des plaisirs.

L'épicurisme de Montaigne.

Les autres sentent la douceur d'un contentement et de la prospérité : je la sens ainsi qu'eux, mais ce n'est pas en passant et glissant. Si [aussi] la faut-il étudier, savourer et ruminer pour en rendre grâces condignes à celui qui nous l'octroie. Ils jouissent des autres plaisirs comme ils font celui du sommeil,

sans le connaître. A celle fin que le dormir même ne m'échappât aussi stupidement, j'ai autrefois trouvé bon qu'on me le troublât, afin que je l'entrevisse. Je consulte d'un contentement avec moi, je ne l'écume pas, je le sonde et plie ma raison à le recueillir.devenue chagrine et dégoûtée.Me trouvé-je en quelque assiette tranquille? Y a-t-il quelque volupté qui me chatouille ? Je ne la laisse pas friponner aux sens ; j'y associe mon âme ; non pas pour s'y engager, mais pour s'y agréer ; non pas pour s'y perdre, mais pour s'y trouver ; et l'emploie, de sa part, à se mirer dans ce prospère état, à en peser et estimer le bonheur et l'amplifier ; elle mesure combien c'est qu'elle doit à Dieu, l'être en repos de sa conscience et d'autres passions intestines ; l'avoir le corps en sa disposition naturelle jouissant ordonnément et compétemment des fonctions molles et flatteuses par esquelles il lui plaît compenser de sa grâce les douleurs de quoi sa justice nous bat à son tour ; combien lui vaut d'être logée en tel point que, où qu'elle jette sa vue, le ciel est calme autour d'elle ; nul désir, nulle crainte ou doute qui lui trouble l'air ; aucune difficulté passée, présente, future, par dessus laquelle son imagination ne passe sans offense...

Pour moi donc, j'aime la vie et la cultive, telle qu'il a plu à Dieu nous l'octroyer. Je ne vais pas désirant qu'elle eût à faire [à manquer de] la nécessité de boire et de manger et me semblerait faillir non moins excusablement, de désirer qu'elle l'eût double... ni que nous nous substantassions mettant seulement en la bouche un peu de cette drogue par laquelle Épimenides se privait d'appétit et se maintenait, ni qu'on produisît stupidement des enfants par les doigts ou par les talons,mais, parlant en révérence, que plutôt encore, on les produisît voluptueusement par les doigts et par les talons ; ni que le corps fût sans désir ni sans chatouillement : ce sont plaintes ingrates et iniques. J'accepte de bon cœur et reconnaissant ce que nature a fait pour moi et m'en agrée et m'en loue. On fait tort à ce grand et tout-puissant Donneur de refuser son don, l'annuler et défigurer. Tout bon, il a fait tout bon...

Des opinions de la philosophie j'embrasse plus volontiers celles qui sont les plus solides, c'est-à-dire les plus humaines et nôtres ; mes discours sont, conformément à mes mœurs, bas et humbles. Elle fait bien l'enfant, à mon gré, quand elle se met sur ses ergots pour nous prêcher que c'est une farouche alliance de marier le divin avec le terrestre, le raisonnable avec le déraisonnable, le sévère à l'indulgent, l'honnête au déshonnête ; que la volupté est qualité brutale, indigne que le sage la goûte ; que le seul plaisir qu'il tire de la jouissance d'une

belle jeune épouse, c'est le plaisir de sa conscience, de faire une action selon l'ordre, comme de chausser ses bottes pour une utile chevauchée... Ce n'est pas ce que dit Socrate, notre précepteur ; il prise comme il le doit notre volupté corporelle : mais il préfère celle de l'esprit, comme ayant plus de force, de constance, de facilité, de variété, de dignité. Celle-ci ne va nullement seule, selon lui (il n'est pas si fantastique !), mais seulement première. Pour lui, la tempérance est modératrice, non adversaire des voluptés.

La peinture du moi dans les *Essais*. — Se connaître soi-même et suivre la nature, ces deux principes, adoptés par Montaigne, l'engageaient dans l'étude et l'analyse de son moi. Aussi les confidences personnelles abondent, elles particulièrement dans le troisième livre des *Essais*, composé après que le philosophe eût pris conscience de sa méthode morale. Il ne se borne plus à nous donner le résultat de ses méditations sur tel livre ou sur telle doctrine : il nous fait assister à ce travail d'enquête sur lui-même, qu'il s'est proposé comme l'objet de sa philosophie. Sans doute il continue de mêler dans son exposé aux impressions et aux expériences personnelles, des citations, des exemples, des cas singuliers, des emprunts aux livres d'autrui. Mais c'est bien la peinture du moi qui a pris la première place dans son livre.

« Le sot projet qu'il a de se peindre !... et cela par ses propres maximes et par un premier dessein et principal » dira plus tard Pascal, qui pourtant l'admirait. Sans doute, Montaigne s'est montré fort libre parfois dans ses confidences. Sa complaisance à s'examiner a pu choquer l'austère janséniste qui jugeait le moi haïssable. Mais le plus souvent, si Montaigne s'est peint lui-même c'est pour peindre l'homme, parce qu'il ne connaît les autres que par le dehors et que le seul individu qu'il puisse observer directement, c'est lui-même. Le portrait qu'il trace de lui-même n'est pas destiné seulement, quoi qu'en dise sa préface, à ses parents et à ses amis

c'est une étude de moraliste. Pour la fin qu'il se propose, à savoir étudier l'homme, sa vie en vaut une autre plus illustre. L'humble réalité d'une vie ordinaire peut être le miroir de l'humanité. Comme il l'a dit, « on attache aussi bien toute la philosophie morale à une vie populaire et privée qu'à une vie de plus riche étoffe : chaque homme porte la *forme entière de l'humaine condition* ».

Cette peinture de son moi que Montaigne était finalement arrivé à faire de propos délibéré, il y avait longtemps qu'elle se glissait dans son œuvre. Son expérience personnelle fait l'intérêt de certains essais dont le titre annoncerait une dissertation tout objective. Tels sont, par exemple, ceux dans lesquels il traite de la culture intellectuelle qui convient à un homme du monde. C'est un problème qui l'a toujours intéressé. Tout jeune, nous dit-il dans le chapitre du *Pédantisme*, il se demandait pourquoi le magister, le professeur, le *pedante*, pour employer un mot italien récemment introduit dans la langue, est méprisé des gentilshommes instruits, alors qu'il possède ces choses dont tout le monde vante le prix : la science, la philosophie. Et il découvrait la raison de ce dédain dans la condition du pédant et dans la façon dont il traite le savoir. Le pédant est souvent de bas aloi, préoccupé de gain, impropre à la vie civile. Il ne sait pas se prendre aux sciences : il ne travaille qu'à remplir sa mémoire, au lieu d'exercer sa judiciaire. Il est ridicule, parce qu'à son ordinaire il n'a pour tout argument que des preuves d'autorité, des citations d'écrivains anciens, l'allégation de la science d'autrui.

Au pédant s'oppose le gentilhomme instruit, celui que Montaigne appelle l'« habile et honnête homme ». Il a exposé lui-même dans une lettre à la comtesse de Gurson, devenue l'essai sur l'*Institution des enfants*, comment on peut le former, et cette pédagogie de Montaigne reflète sa propre expérience. En vrai fils de la

Renaissance, il n'admet pas qu'un gentilhomme reste étranger à la science. Elle est, dit-il, un grand ornement et un outil de merveilleux service, notamment aux personnes d'une haute situation sociale. « Elle est bien plus fière de prêter ses moyens à conduire une guerre, à commander un peuple, à pratiquer l'amitié d'un prince ou d'une nation étrangère qu'à dresser un argument dialectique, ou plaider un appel, ou ordonner une masse de pilules ». En d'autres termes, le savoir sied mieux à un capitaine, à un homme d'État ou à un ambassadeur qu'à un régent de collège, à un avocat ou à un médecin. Il aura donc sa place dans l'institution d'un gentilhomme. Mais comment l'acquérir ?

Montaigne, qui a la haine des collèges, geôles de jeunesse où l'on corrompt l'esprit des enfants à les tenir « à la géhenne et au travail... quatorze ou quinze heures par jour, comme des portefaix », donnera à un enfant de bonne maison un gouverneur. On le choisira « habile homme, plutôt que savant », ayant la tête bien faite plutôt que bien pleine. Il exercera sa charge d'une manière nouvelle, en cherchant à former le jugement de son élève, au lieu de le gaver de science. « A cet apprentissage, tout ce qui se présente à nos yeux sert de livre suffisant : la malice d'un page, la sottise d'un valet, un propos de table, ce sont autant de matières nouvelles ». Le commerce des hommes, la visite des pays étrangers et la pratique des hommes du passé par la lecture des historiens, sont d'excellents exercices du jugement.

Le monde, livre principal de l'écolier formé par Montaigne.

Il se tire une merveilleuse clarté, pour le jugement humain, de la fréquentation du monde : nous sommes tous contraints et amoncelés en nous et avons la vue raccourcie à la longueur de notre nez. On demandait à Socrate d'où il était, il ne répon-

t pas : d'Athènes, mais : du monde. Lui qui avait l'imagination us pleine et plus étendue, embrassait l'univers comme sa ille, jetait ses connaissances, sa société et ses affections à ut le genre humain, non pas comme nous qui ne regardons ne sous nous. Quand les vignes gèlent en mon village, mon être en argumente l'ire de Dieu sur la race humaine et juge ue la pépie en tienne déjà les Cannibales. A voir nos guerres viles, qui ne crie que cette machine se bouleverse et que le our du jugement nous prend au collet ! Sans s'aviser que lusieurs pires choses se sont vues et que les dix mille parts u monde ne laissent pas de galler le bon temps cependant ener joyeuse vie : moi, selon leur licence et impureté, dmire de les voir si douces et si molles. A qui il grêle sur la ête, tout l'hémisphère semble être en tempête et orage ; disait le Savoyard que, si ce sot Roi de France eût su bien onduire sa fortune, il était homme pour devenir maître hôtel de son duc. Son imagination ne concevait autre plus ovée grandeur que celle de son maître. Nous sommes insensiement tous en cette erreur, erreur de grande suite [conséuence] et préjudice. Mais qui se présente comme dans un ableau cette grande image de notre mère nature en son ntière majesté ; qui lit en son visage une si générale et consante variété ; qui se remarque là dedans, et non soi, mais out un royaume, comme un trait d'une pointe très délicate, elui-là seul estime les choses selon leur juste grandeur.

Quand le jeune gentilhomme aura appris ce qui sert rendre plus sage et meilleur, alors on lui enseignera la ogique, la physique, la géométrie, la rhétorique ; mais oujours la philosophie morale « formatrice du jugeent et des mœurs » sera son étude principale. Du latin t du grec, il en apprendra, certes, à la condition que e soit sans préjudice de sa culture générale et Montaigne ite en exemple, à ce propos, la méthode qu'avait doptée son père pour lui faire apprendre les langues nciennes. Ainsi s'accuse, dans ce rapport constant ntre l'expérience personnelle de Montaigne et ses idées édagogiques, sa préoccupation d'étudier et, par suite, le peindre son moi.

L'influence de Montaigne. — Le succès des *Essais* ut immédiat et considérable. Quatre éditions en furent

publiées en huit années, du vivant de l'auteur. Depuis près de cent autres les ont suivies. Les contemporain saluèrent en Montaigne le Sage par excellence. Quelque témoignages de cette admiration touchèrent particu lièrement le cœur du philosophe.

Une jeune fille de vingt-deux ans, Marie le Jars d Gournay, lui ayant dit son ardent enthousiasme pou la sagesse des *Essais*, Montaigne l'alla voir en Picardi et lui voua une vive affection. Il l'appelait sa fill d'alliance. C'est à elle que nous devons l'édition pos thume des *Essais*, augmentée de tant de notes manus crites que Montaigne avait marquées sur les marge d'un exemplaire aujourd'hui à la Bibliothèque de Bor deaux.

Un prédicateur de mérite, Pierre Charron, docteur e théologie et docteur ès droits canonique et civil, s'éta rendu à Bordeaux pour converser avec l'auteur de *Essais*. Ils se lièrent d'amitié ; et le principal livre d Charron, *La Sagesse* (1601), est tout empreint de l pensée de Montaigne. La fortune de cet ouvrage a ét si singulière qu'elle mérite qu'on s'y arrête. Le dessei de Charron, prêtre et ami d'un philosophe, était d faire servir la philosophie à la religion. Il dresse donc d'après Montaigne, un tableau de l'humaine condition sujette à tant d'erreurs et de préjugés ; puis il expos les règles de la sagesse et indique comment on peu par la raison seule, pratiquer la prudence, la justice la force, la tempérance. Un autre traité, tout théolo gique, les *Trois Vérités* (1593), montrait dans la religio le couronnement de la sagesse humaine et prouvait l vérité du christianisme. La plupart des lecteurs d *La Sagesse*, bien loin de considérer ce livre comme un introduction à la vie chrétienne, le tinrent pour u développement des idées sceptiques de Montaigne, o parfois pour une apologie de la morale stoïcienne.

prolongeait en quelque sorte deux modes essentiels de la pensée de Montaigne, stoïcisme et scepticisme. Il fut pendant longtemps le bréviaire des « libertins », c'est-à-dire des esprits émancipés du christianisme.

Les *Essais* étaient aussi leur livre de chevet. Il ne faut donc point s'étonner que Montaigne ait été pris à partie par les grands moralistes chrétiens : Pascal, Nicole, Bossuet, Malebranche, inquiets du succès croissant des *Essais*. De toutes les productions de notre Renaissance, c'était peut-être le livre le plus lu au XVII^e^ siècle. Les gens du monde en aimaient l'air cavalier. « L'aimable homme ! s'écrie Madame de Sévigné, lisant Montaigne, qu'il est de bonne compagnie ! » Nos écrivains classiques, tout attachés à l'étude des mœurs, goûtaient ses analyses, ses observations, sa curiosité de l'homme. Certes il n'avait pas échappé complètement aux défauts des lettrés de son temps. Épris du savoir antique, il l'avait « écorniflé » et en avait parfois encombré son livre, trop abondant en citations. Mais alors que les Rabelais et les Ronsard avaient été préoccupés de chercher le rapport de la vie moderne avec les livres grecs ou latins, lui s'était soucié surtout de s'observer lui-même directement et d'écrire pour noter sa méthode et consigner son expérience. Il était moins « livresque » que la plupart des érudits et écrivains de la Renaissance.

C'est une des raisons qui assurèrent son succès en dehors de France, en Angleterre. Il y avait été traduit de bonne heure. On l'imita : de son livre procède l'*essay*, qui est, outre-Manche, un genre littéraire fort distingué. Des auteurs dramatiques, comme Shakespeare, des moralistes lui empruntèrent des traits de mœurs. Les philosophes déistes du début du XVIII^e^ siècle le considérèrent comme leur précurseur. Nos Encyclopédistes, de même, furent séduits par sa méthode morale, affranchie

de tout appel à une autorité quelconque et fondée sur la seule raison. Ses idées si originales sur l'exercice du jugement dans l'éducation furent reprises par Jean-Jacques Rousseau dans son *Émile*.

Aujourd'hui il apparaît, parmi les écrivains du XVIe siècle, comme le plus voisin de la pensée moderne. Son livre, comme on l'a dit, « propose une forme de vie raisonnable, sans fondement ni épanouissement mystiques, désirable à la fois et réalisable pour l'homme cultivé de notre temps ».

Autant que sa méthode, le charme de son style, encore que sa langue ait vieilli, lui assurera toujours de nombreux lecteurs. Il se piquait d'écrire simplement et spontanément. « Le parler que j'aime, disait-il, c'est un parler simple et naïf, tel sur le papier qu'à la bouche. » Il affectait une fierté « nonchalante de l'art ». En fait, il avait réfléchi sur l'art de l'écrivain. Il tenait, avant tout, à éviter le ton doctoral, le style « plaideresque » propre au Palais de justice, les « longueries d'apprêt » et la cadence monotone du style que nous appelons académique. Il visait à être véhément et brusque, « soldatesque ». Comme il était doué d'une imagination brillante et féconde, les images et les comparaisons jaillissaient continuellement en son esprit. Il n'avait qu'à choisir les termes propres à mettre ces images en relief et à peindre la vive démarche de sa pensée primesautière. Il a excellé dans cet art et peu de livres dans notre littérature offrent un style plus savoureux que celui des *Essais*.

Ouvrages à consulter. — BONNEFON, *Montaigne, l'homme et l'œuvre.* — VILLEY, *Les sources et l'évolution des Essais de Montaigne.*

Chapitre XII

LA LITTÉRATURE DES GUERRES DE RELIGION

Les guerres de religion qui, pendant trente années, de 1562 à 1593, furent les grands événements de notre histoire nationale, exercèrent sur les lettres des influences diverses. Il y eut des humanistes assidus à leur étude des textes antiques, qu'elles ne détournèrent pas de leur tâche. Elles en tirèrent d'autres de leur tour d'ivoire pour leur faire prendre contact avec la vie contemporaine : nous avons vu quels beaux discours les troubles civils inspirèrent à Ronsard. Chez quelques autres, elles portèrent l'indignation ou la colère à un tel degré d'exaspération, qu'ils en vinrent parfois à négliger art et style.

C'est dans cette dernière catégorie que se rangent beaucoup de pamphlétaires.

Les pamphlets. — Dans les nombreux pamphlets protestants qui se répandaient de Genève sur la France, bien rares sont ceux qui se distinguent par des mérites littéraires. Trop souvent la plaisanterie y est lourde ou pédante, le style traînant et plat. L'*Apologie pour Hérodote*, de Henri Estienne, tranche sur la masse de ces satires par l'ingéniosité de sa donnée initiale. Sous prétexte de justifier Hérodote du reproche de crédulité, l'auteur allègue des faits étonnants : larcins, homicides,

débauches et cruautés,dont son siècle a été témoin et qui dépassent en horreur toutes les fables que l'on reproche au vieil historien d'avoir ingénument rapportées. Il y a de l'art dans cet écrit, qui s'ouvre sur une discussion de philologue ou d'historien et qui, peu à peu, glisse au réquisitoire contre les mœurs du siècle, à la satire du clergé, à la critique de la religion catholique, envisagée dans les formes particulières de ses principales dévotions.

C'est au sein de ce parti des *politiques*, à qui il était réservé de sortir triomphant des guerres de religion, que naquit le pamphlet le plus justement fameux : la *Satire Ménippée*. Le titre, à lui seul, dit la culture gréco-latine de ses auteurs : *satire* est pris ici au sens du mot latin *satura*, mélange, pot-pourri de vers et de prose, et *Ménippée*, du nom du philosophe cynique *Ménippe*, exprime la gaîté libre, irrespectueuse, voire débraillée de l'ouvrage. Il est dû à un groupe d'humanistes parisiens : un professeur au Collège Royal, Passerat ; un chanoine, Leroy ; des hommes de loi : Jacques Gillot, Pierre Pithou, Nicolas Rapin. Le dessein général en est une parodie des États Généraux réunis à Paris par les chefs de la Ligue, le 10 février 1593. Elle se divise en trois parties. D'abord des pièces préliminaires : la parade de deux charlatans, l'un espagnol, le cardinal de Plaisance, l'autre lorrain, le cardinal de Pelevé, débitant leur drogue, le *catholicon*, à la porte du Louvre ; puis la parodie d'une procession de la Ligue, une description de tapisseries allégoriques ornant la salle des États. La seconde partie est constituée par des harangues fictives prêtées à des personnages réels qui figurèrent aux États de la Ligue : le lieutenant général Mayenne, le recteur de l'Université Rose, le sieur de Rieux, député de la noblesse, M. d'Aubray, représentant du Tiers État. Enfin viennent des descriptions de tableaux allé-

goriques, diverses épigrammes, pièces satiriques en latin et en français, parmi lesquelles *le Trépas de l'âne ligueur*.

La *Satire Ménippée* est donc une œuvre composite. Les morceaux en sont de valeur très inégale. La harangue du recteur Rose, par exemple, est une bonne imitation du discours de Janotus dans le *Gargantua*. Même pédantisme, même vulgarité d'âme et de manières, même égoïsme, même sottise inconsciente. Rose se félicite de ce que l'Université n'est plus troublée par les leçons des régents ou les argumentations des escholiers : elle est enfin déserte, ou plutôt elle est peuplée de veaux, de vaches, d'ânes, de truies, bétail réfugié là, pendant le siège, avec les paysans des environs.

Le discours de M. d'Aubray invectivant le peuple de Paris qui a renié son roi légitime, est d'une réelle éloquence, variée, souple, tantôt enflammée d'indignation, tantôt âpre et cinglante, toujours vigoureuse.

Mais à côté des coq-à-l'âne de Rose et du terrible réquisitoire de M. d'Aubray, toutes les autres harangues paraissent ternes et languissantes ; les plaisanteries sont lourdes ; l'ironie qui consiste à faire exprimer par les chefs de la Ligue les motifs secrets de leur conduite ne tarde pas à cesser d'être comique. Le récit des événements de la Ligue : procession des États, tapisseries allégoriques, sont des morceaux mal composés et trop longs.

Le succès de l'œuvre tint à son actualité. Elle parut au lendemain de l'entrée du roi Henri IV à Paris, c'est-à-dire après la défaite définitive de la Ligue. Elle parachevait le succès du parti des *politiques*, qui triomphait avec Henri IV. Elle attestait la clairvoyance de ces humanistes, ardents patriotes, qui depuis longtemps appelaient de leurs vœux la fin des luttes intestines et le succès d'une politique de tolérance religieuse.

Écrits politiques. — Au cours de la Renaissance, sous l'influence d'idées antiques ou italiennes, la doctrine de la souveraineté de droit divin, sur laquelle reposait la monarchie française, fut mise en question par divers écrivains. La lecture de Tite-Live et des *Vies* de Plutarque inspirait une vive admiration pour le gouvernement républicain de Rome et pour les démocraties grecques. De cet esprit républicain procède le *Discours sur la Servitude volontaire* ou *Contr'un*, d'Étienne de la Boétie, l'ami de Montaigne. Rien de plus hardi, en apparence, de la part d'un sujet d'une monarchie absolue, que la thèse exposée dans cet ouvrage. Pourquoi, se demande l'auteur, les sujets d'un tyran, au lieu d'opposer à leur maître un seul petit mot : *non*, acceptent-ils de vivre dans une servitude volontaire ? Il ne découvre que des motifs bas et des sentiments vils à cette soumission, à laquelle il oppose avec emphase la noblesse de la liberté naturelle et la grandeur d'un État fondé sur la souveraineté populaire.

C'est cette thèse de la souveraineté du peuple qui frappa l'attention, lorsque les protestants publièrent cet ouvrage en 1576, après la Saint-Barthélemy. Le *Contr'un* fut considéré comme une attaque contre le roi de France, qui paraissait indigne de détenir le pouvoir absolu depuis qu'il avait fait massacrer ses sujets protestants. En fait, le *Discours de la servitude volontaire* n'était qu'un exercice d'école, composé trente ans auparavant, au temps où La Boétie, féru d'antiquité, brûlait d'un enthousiasme juvénile pour les Stoïciens et pour la République romaine.

La minorité de François II et celle de son successeur Charles IX avaient provoqué un pullulement de libelles politiques ; les uns, raconte Agrippa d'Aubigné, « traitaient de l'ancienne institution du royaume, des lois que les rois adaptent et soufrent sur eux-mêmes, des

uccessions, des administrations des rois mineurs et es régences durant leur minorité ; les autres traitaient les remèdes, de la tenue libre des États, comme aussi qui appartenait la curatelle du roi ».

Après la Saint-Barthélemy (1572), toute la France résonna de nouveau d'invectives, d'apologies, de réponses et de répliques. Cette fois, divers écrits protestants étaient authentiquement séditieux. Ils attaquaient cette souveraineté royale que Calvin, dans la Préface de son *Institution de la Religion chrétienne*, avait fait profession de respecter. Quelques-uns de ces livres étaient encore rédigés en latin : tel cet appel à la rébellion, qu'un agent du duc de Saxe, Hubert Languet, adressait aux Français sous le titre de *Vindiciæ contra tyrannos* (Défenses contre les tyrans) ; tel encore ce *Franco-Gallia* (France-Gaule) que son auteur, François Hotman, se hâta de traduire en français. C'était un véritable traité sur la nature du gouvernement royal en France. Hotman en plaçait les fondements dans la souveraineté populaire ; le roi qui avait forfait au contrat liant la monarchie à la nation pouvait être déposé.

L'institution traditionnelle de la royauté trouva des défenseurs non parmi les adversaires des huguenots (les Guise, chefs des ligueurs, songeaient eux-mêmes à déposer le souverain légitime pour prendre sa place), mais dans les rangs de ces partisans de la tolérance religieuse, qui suivaient les principes de Michel de l'Hôpital et qu'on appelait les « politiques ». La *République*, de Jean Bodin, est une riposte aux attaques de la *Franco-Gallia* contre la souveraineté royale. Bodin a étudié les traités politiques de Platon et d'Aristote et il connaît aussi l'histoire des institutions françaises. Il prend position entre Machiavel, qui était alors le plus brillant champion de l'absolutisme, et Hotman, partisan de la souveraineté populaire. Le meilleur gou-

vernement est selon lui la monarchie héréditaire ; mais il admet une collaboration de la nation avec le pouvoir et, par exemple, il reconnaît aux États Généraux le droit de consentir ou de refuser l'impôt. Il y a, dans ce livre, des vues fort justes, une judicieuse appréciation des forces morales qui mènent le monde et l'on a pu voir en Jean Bodin un précurseur de Montesquieu.

Historiens et Mémorialistes. — Les guerres de religion sont la matière principale de l'*Histoire Universelle* d'Agrippa d'Aubigné. Elle n'est dédiée « à aucun qu'à la postérité », et l'auteur se pique d'y être impartial. Il a fait effort pour se dégager des sentiments d'indignation ou de haine qui lui avaient dicté les *Tragiques*. Il a rendu justice, autant qu'il le pouvait, à ses adversaires, aux Guises, à Catherine de Médicis, aux rois Charles IX et Henri III. Mais il reste que sa vision générale des événements de la seconde moitié du XVI^e^ siècle est toute théologique : il ne doute point que Dieu se soit servi des huguenots et en particulier de Henri IV pour manifester sa gloire. Une apologie pour la cause protestante domine toute cette histoire.

Agrippa d'Aubigné, passant en revue dans la préface de son ouvrage tous les historiens de son temps, désigne comme « l'esprit le plus puissant » Jacques-Auguste de Thou. C'est, en effet, le plus intelligent et le plus impartial. Malheureusement, il n'a pas écrit en français, mais en latin, l'histoire de son temps, *Historia mei temporis*. Les transformations de la langue l'alarmaient par leur rapidité : il n'a pas voulu confier le fruit de son labeur à une langue qu'il jugeait insuffisamment fixée.

Avec plus de confiance dans notre idiome vulgaire, Gérard du Haillan, historiographe de France, créait, dans son *Histoire des rois de France*, l'histoire éloquente, ornée de harangues fictives, ennoblie par des lieux communs de politique. Heureux s'il se fût borné à

imiter Tite Live ! Malheureusement, sous l'influence de modèles italiens, il conçut l'histoire comme une relation de la vie des rois et son exemple allait engager dans cette voie fâcheuse tous nos historiens jusqu'à Voltaire.

Il y a certes plus de vie dans les mémoires qu'ont laissés les capitaines mêlés aux guerres de la monarchie ou aux troubles civils. Le plus fameux d'entre eux est Blaise de Monluc (1502-1577). C'était un rude guerrier. A partir de 1521, il avait pris part à toutes les guerres, y compris les trois premières guerres de religion, dans lesquelles il commanda des armées catholiques. Après avoir combattu dans plus de deux cents escarmouches, soutenu onze sièges, donné l'assaut à dix-sept forteresses et assisté à cinq grandes batailles rangées, il reçut le bâton de maréchal de France. Cependant, sa conduite comme gouverneur de Guyenne avait provoqué des plaintes : on l'accusait d'avoir dépouillé indûment des protestants de leurs biens. Pour se justifier et expliquer les sources de la grosse fortune qu'il avait amassée, il fit valoir, dans un mémoire au roi Charles IX, les services qu'il avait rendus à la monarchie. Le roi lui octroya des lettres d'abolition et un titre de pension.

A rédiger ce plaidoyer, Monluc, qui avait déjà une réputation de conteur disert et même d'orateur militaire, prit le goût de raconter les aventures de sa vie, pour le public et non plus seulement pour le roi. Il choisit pour modèle Jules César, intitula ses mémoires *Commentaires*, et s'appliqua à les orner, à la manière latine, de harangues, de considérations, de leçons aux gens de guerre. Son art reste d'ailleurs assez fruste et gauche. Sa phrase primesautière trahit le tempérament vif, prompt et résolu de ce cadet de Gascogne, à qui la ferveur générale pour les lettres antiques avait insufflé l'ambition d'aspirer à la gloire littéraire de Jules César.

Le même sentiment animait Brantôme lorsque le

succès des *Essais* de Montaigne, son voisin en Périgord, l'engageait à renoncer au service de la cour pour devenir historien. Après avoir été vingt-cinq ans soldat ou courtisan, il consacra les trente dernières années de sa vie à écrire de guerre et de mondanités, des vies de grands capitaines, de dames illustres ou de dames galantes. C'est un vaste répertoire d'anecdotes recueillies sans esprit critique, rapportées sans le moindre égard pour la décence ou la moralité, fidèle image de la société et de la conversation à la cour des derniers Valois.

Ouvrages à consulter. — LENIENT, *La Satire en France au XVI^e^ siècle.* — CHAUVIRÉ, *Jean Bodin.* — P. COURTEAULT *Blaise de Monluc historien.*

CONCLUSION

Quels sont les caractères essentiels de cette littérature du XVI^e^ siècle dont nous avons étudié les grands noms et les œuvres capitales ? Quel fut son rôle dans l'histoire générale de nos lettres ?

« Nouvelletés » est un mot qui revient sans cesse dans les livres du temps. Depuis les Croisades, jamais, en effet, tant de nouveautés ne s'étaient imposées à l'esprit de nos Français. Leurs idées traditionnelles, en religion, en art, en littérature, en politique même, en étaient ébranlées. Quels chocs ne devaient-elles pas recevoir de faits aussi considérables que la découverte du Nouveau-Monde par les navigateurs, la découverte de l'univers par Copernic, la découverte de la civilisation italienne par nos gentilshommes, nos artistes et nos lettrés, la découverte de tous les aspects de l'art et de la pensée antiques par nos humanistes !

Toutes ces nouveautés, à vrai dire, n'ont pas exercé en même temps leur influence sur la pensée. Des préjugés, des habitudes, le respect de la tradition, le dogmatisme religieux ont retardé l'action des idées découlant de ces faits nouveaux. Par exemple, on se rendit compte immédiatement que les découvertes géographiques donnaient un démenti aux Pères de l'Église qui avaient nié l'existence des antipodes. Mais près d'un siècle s'écoula avant que la foi religieuse ressentît quelque trouble en constatant, par exemple, que certains rites relevés chez les sauvages d'Amérique ressemblaient

à ceux de la religion révélée, dont ils n'avaient jamais eu connaissance. Montaigne est peut-être le premier que de telles constatations aient fait réfléchir.

De même, les conséquences de la découverte de Copernic, qui faisait du soleil, et non de la terre, le centre de l'univers, ne se sont développées que fort tard. Son système, exposé dès 1541, n'a provoqué d'abord que dérision, sauf chez Montaigne, qui accueillait avec un empressement particulier toutes les idées paradoxales. Ce n'est qu'au XVII^e siècle, avec Galilée, qu'il remplaça dans l'esprit des gens cultivés le système de Ptolémée. Alors seulement, l'homme s'aperçut qu'il « habitait un coin perdu de l'univers ; le ciel recula dans des espaces sans mesure et Dieu s'enfuit dans l'infini ». Alors apparut la portée philosophique de cette découverte astronomique.

Plus directe, plus générale, plus diverse fut l'influence de l'Italie sur la civilisation et en particulier sur les lettres françaises. De Jean Lemaire de Belges à Desportes, il n'est aucun poète qui n'ait quelque dette envers la poésie italienne. A tous, prosateurs et poètes, elle a appris la valeur de la forme, le sens de l'art. Quelques-uns même lui ont emprunté une conception de la vie, affranchie de toute contrainte religieuse ou morale et ennoblie par le seul culte du beau.

L'Italie a été la grande initiatrice à cette étude de l'antiquité, qui est, en définitive, le trait le plus général de la civilisation intellectuelle de notre XVI^e siècle. Sans doute, notre moyen âge avait une notion déjà étendue des lettres latines. Mais de l'hellénisme, il ignorait presque tout, hormis Aristote, à qui la scolastique avait emprunté sa logique. La philosophie platonicienne, la critique de Lucien, le lyrisme de Pindare, les recherches de style des Alexandrins, l'anacréontisme, la diversité des sectes philosophiques, le trésor d'observations et de philosophie morale inclus dans

Plutarque, la rhétorique de Cicéron, l'épicuréisme de Lucrèce, les théories politiques d'Aristote et de Platon, la structure et les lois des genres poétiques des anciens, en particulier de la tragédie et de l'épopée, la richesse et la beauté de leur langue poétique, voilà autant de « nouveautés », soupçonnées à peine par quelques rares esprits au XII^e^ et au XV^e^ siècles, qui deviennent bien vite familières à tous nos savants ou écrivains du XVI^e^ siècle.

« Renaissance des lettres antiques », c'est encore cette formule qui répond le mieux au caractère essentiel de notre littérature, de Louis XII à Henri IV, pourvu qu'il soit bien entendu que ce réveil a procédé moins de la découverte que d'une meilleure connaissance et d'une plus large vulgarisation de l'antiquité.

Il y a eu, dans cette Renaissance, plusieurs étapes qui ont chacune leur aspect propre. La génération contemporaine de François I^er^ s'est enthousiasmée surtout pour les idées philosophiques ou morales de l'antiquité. Un Budé rêve de concilier le christianisme et la sagesse antique, un Dolet s'émancipe du christianisme par l'étude du rationalisme antique, en Rabelais revit le naturalisme. Tous du moins ont en commun ce souci de demander aux Anciens des règles de vie, des leçons pour se conduire, plutôt que pour bien écrire ou bien parler.

Vers le milieu du siècle, sous Henri II et les derniers Valois, une seconde génération apparaît, qui étudie chez les Anciens l'art, plutôt que la pensée même. C'est le cas de Ronsard et de presque toute son école. Ils s'accommodent d'un catholicisme qui ne règle point leur vie intérieure ; ils se désintéressent de celle-ci. Ce qu'ils demandent à l'antiquité, ce sont des modèles d'art, puisque jouir de la vie, dans toutes les formes de beauté données par la nature ou créées par l'art, est leur unique philosophie, ou la tendance de leur tempérament.

Ces deux générations de notre Renaissance ont eu

trois traits communs. Tout d'abord, le culte superstitieux de l'antiquité. Elles ont étudié et aimé les Anciens sans esprit critique, en bloc. Jamais les artistes de la Pléiade ne se sont demandé si leurs tentatives de faire revivre certaines formes de la poésie antique n'étaient pas vouées à l'échec, parce qu'elles n'étaient pas adaptées à la vie moderne. Ronsard a cru pouvoir ressusciter l'ode pindarique avec sa structure en triades et ses images étranges, ou encore le poème épique, avec son merveilleux païen, sans examiner si la forme et l'esprit de ces genres poétiques n'étaient pas des éléments caducs, liés à une certaine civilisation à jamais disparue.

Les savants, de même, ont adopté en masse, avec une étrange crédulité, toutes les assertions de la science antique. Un Rabelais, esprit libre pourtant, croit à l'importance capitale de la philologie dans la médecine. Par elle, on connaîtra le vrai texte et le vrai sens des livres médicaux des Anciens. Mais le recours à l'observation, la science expérimentale sont considérés comme un simple moyen de contrôler les dires des maîtres grecs et latins. Les seuls esprits qui mettent Pratique avant Théorie sont un artisan, Bernard Palissy, ou un chirurgien, c'est-à-dire un empirique, Ambroise Paré. L'idée de la science fondée sur l'expérience et l'analyse n'apparaîtra qu'au XVII^e siècle.

De cette superstition de l'antiquité procède un second trait commun à tous nos écrivains du XVI^e siècle : leur inaptitude à observer l'homme directement. Il n'y a pas de moraliste à proprement parler pendant ces cent années de la Renaissance, Montaigne excepté. Les autres voient l'homme à travers les écrits des Anciens, satisfaits de constater qu'il est semblable à lui-même au temps de Périclès et sous le règne des Valois. Cette absence de psychologie fait la faiblesse de la poésie de la Pléiade, en particulier de son théâtre.

Enfin, aux deux générations de la Renaissance, il a manqué le sens de l'harmonie dans la composition. Les poètes et quelques prosateurs, comme Amyot et Montaigne, ont apporté beaucoup de soin à l'art de l'expression ; mais, en général, ils ne se sont pas souciés de mettre dans leurs ouvrages de la proportion, de la symétrie, une ordonnance régulière. Il y a en eux, de Marguerite de Navarre à Brantôme, de Rabelais à d'Aubigné, de Ronsard à Régnier, un bouillonnement de sève, une intensité de vie qui répugnent à la mesure et à la discipline. La plupart ne semblent pas soupçonner l'impression d'aisance que communique une composition harmonieuse. L'esprit critique, le goût de l'ordre, l'observation psychologique seront les conquêtes de l'esprit français dans l'âge qui suivra et les qualités à notre école classique. A celle-ci le siècle de l'humanisme léguait le culte des lettres antiques, une poésie réglée sur les modèles anciens, enfin, avec les *Essais* de Montaigne, une méthode pour observer et connaître l'homme. Ce dernier legs était le plus précieux peut-être. La tâche de l'humanisme était, en somme, accomplie. Il allait, devenu stérile, mourir d'inanition au milieu de ses formules d'art, lorsque le XVII^e^ siècle le recueillit et le vivifia par l'étude de l'humanité.

Ouvrages généraux à consulter. — BRUNETIÈRE, *Histoire de la littérature classique*. Tome I : *de Marot à Montaigne* (1515-1595). — LANSON, *Manuel bibliographique de la littérature française moderne*, XVI^e^ siècle. — CHAMARD, *Les origines de la poésie française de la Renaissance*. — BRUNOT, *Histoire de la langue française*, Tome II, XVI^e^ siècle. — BOURCIEZ, *Les mœurs et la société polie à la cour de Henri II*.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE 1

CHAPITRE PREMIER. — La renaissance des Lettres, ses causes, ses caractères 3

CHAPITRE II. — Le conte et la nouvelle 17

CHAPITRE III. — Rabelais 36

CHAPITRE IV. — L'éloquence. Calvin. 73

CHAPITRE V. — La poésie. La tradition médiévale au début du siècle. Les grands rhétoriqueurs . 79

Pierre Gringore, p. 80. — Jean Marot, p. 82. — Jean Lemaire de Belges, p. 83.

CHAPITRE VI. — Clément Marot. 86

CHAPITRE VII. — La transformation de l'idéal poétique chez les contemporains et successeurs de Marot. La « Deffense et Illustration de la langue française » 99

CHAPITRE VIII. — Ronsard. 107

CHAPITRE IX. — L'École de Ronsard 133

La Pléiade, p. 133. — Le Théâtre dans l'École de Ronsard : la Tragédie, p. 147. — La Comédie, p. 150. — La Brigade de Ronsard, p. 151.

CHAPITRE X. — L'Humanisme en langue vulgaire : Traducteurs, Grammairiens, Érudits, Orateurs. 167

CHAPITRE XI. — Montaigne 178

CHAPITRE XII. — La littérature des guerres de religion. 207

CONCLUSION. 215

186-30. — Saint-Germain-lès-Corbeil. — Imp. Willaume.

COLLECTION ARMAND COLIN

Directeur : Paul MONTEL, Professeur à la Sorbonne

aque volume in-16 (11×17), broché . . . . . 10 fr. 50
Relié. . . . . 12 fr.

" *Vulgariser sans abaisser* "

1. **Rayonnement** (Principes scientifiques de l'Éclairage) (*2e édition*), par A. BLANC, Doyen de la Faculté des Sciences de Caen (*35 figures*).
2. **La Construction du Vaisseau de guerre,** par E. JAMMY, Ingénieur en chef aux Forges et Chantiers de la Méditerranée (*183 figures, 4 planches hors texte*).
   (*Ouvrage couronné par la Ligue maritime et coloniale française.*)
3. **Cinématique et Mécanismes** (*2e édition*), par R. BRICARD, Professeur à l'Ecole Centrale et au Conservatoire des Arts et Métiers (*79 figures*).
4. **L'École classique française :** Les doctrines et les hommes (1660-1715) (*3e édition*), par A. BAILLY, Professeur au Lycée Pasteur.
5. Éléments d'Agriculture coloniale : **Plantes à huile,** par Yves HENRY, Ingénieur agronome, Inspecteur général de l'Agriculture aux Colonies (*35 figures*).
6. **Télégraphie et Téléphonie sans fil** (*8e édition*), par C. GUTTON, Correspondant de l'Institut, Directeur du Laboratoire National de Radioélectricité (*128 figures*).
7. **Théorie cinétique des Gaz** (*3e édition*), par E. BLOCH, Professeur à la Faculté des Sciences de Paris (*7 figures*).
8. **Traité pratique de Géométrie descriptive** (*2e édition*), par J. GEFFROY, Ingénieur des Arts et Manufactures (*248 figures*).

9 - 10. **Statique et Dynamique :** Tomes I et II (*2e édition*), par H. BÉGHIN, Professeur à la Faculté des Sciences de Paris (*227 figures*).

11. **Éléments d'Electricité** (*5e édition*), par Ch. FABRY, Membre de l'Institut, Professeur à la Sorbonne et à l'École Polytechnique (*70 figures*).
12. **La Fonte** : Élaboration et Travail (*2e édition*), par le Colonel J. ROUELLE (*29 figures*).
13. **L'Hérédité** (*2e édition*), par Et. RABAUD, Professeur à la Faculté des Sciences de Paris (*34 figures*).

N° 14. **Principes de l'Analyse chimique** (*2e édition*), V. AUGER, Professeur de Chimie analytique à la S bonne (*77 figures*).

N° 15. **Les Pyrénées** (*3e édition*), par M. SORRE, Recteur l'Académie d'Aix-Marseille (*3 cartes dans le texte, 3 ca hors texte, 6 photographies*).

N° 16. **Chimie et Fabrication des Explosifs** (*2e édition*), P. VEROLA, Ingénieur en chef des Poudres (*9 figur*

N° 17. **La Révolution française**, par A. MATHIEZ, Chargé Cours d'histoire de la Révolution française à l'Universit Paris. Tome I : *La Chute de la Royauté* (*5e édition*).

N° 18. **Les grands Marchés des Matières premières** (*6e éditi* par F. MAURETTE, Chef de la Division Scientifi du Bureau international du Travail (S. D. N.) à Gen (*8 cartes et 3 graphiques*).

N° 19. **L'Industrie du Fer en France** (*2e édition*), par J. L VAINVILLE, Docteur ès lettres, Vice-Président de Chambre Syndicale des Mines de fer de l'Ouest de France (*4 cartes*).

(*Ouvrage couronné par la Société de Géographie de Paris.*)

N° 20. **L'Acier** : Élaboration et Travail (*2e édition*), par Colonel J. ROUELLE (*45 figures*).

N° 21. **Le Droit ouvrier** : Tableau de la Législation françai actuelle (*2e édition*), par G. SCELLE, Professeur à Faculté de Droit de Paris.

N° 22. **Les Maladies dites Vénériennes** (*2e édition*), par Dr P. RAVAUT, Membre de l'Académie de Méd cine, Médecin de l'Hôpital Saint-Louis (*22 figures*).

(*Ouvrage couronné par l'Académie des Sciences. Prix Bélion.*)

N° 23. **La Houille blanche** (*2e édition*), par H. CAVAILLÈ Professeur à la Faculté des Lettres de Bordeaux (*8 car et 4 figures*).

N° 24. **Propriétés générales des Sols en Agriculture**, p G. ANDRÉ, de l'Institut, Professeur à l'Institut Agron mique.

N° 25. **Vue générale de l'Histoire d'Afrique** (*2e édition*), p G. HARDY, Recteur de l'Académie d'Alger.

N° 26. **Les Instruments d'Optique** (*3e édition*), par H. PA RISELLE, Recteur de l'Académie de Besançon (*82 fig*

N° 27. **Le Naturalisme français** (*2e édition*), par P. MARTINO Recteur de l'Académie de Poitiers.

N° 28. **Théorie du Navire** : Tome I, par M. LE BESNERAIS Ingénieur en chef du Génie Maritime (*61 figures*).

N° 29 - 30. **Éléments de Paléontologie** : Tomes I et (*2e édition*), par L. JOLEAUD, Professeur à la Faculté des Sciences de Paris (*93 figures*).

N° 31. **Le Ballon, l'Avion, la Route aérienne,** par M. LARROUY, Ingénieur de l'École Sup. d'Aéronautique (*25 fig.*).

N° 32. **La Société Féodale** (*3e édition*), par J. CALMETTE, Professeur à l'Université de Toulouse.

N° 33. **Les Bois coloniaux,** par H. LECOMTE, Membre de l'Institut, Professeur au Muséum (*28 figures*).

N° 34. **Probabilités, Erreurs** (*4e édition*), par Emile BOREL, de l'Institut, Professeur à la Sorbonne, et R. DELTHEIL, Doyen de la Faculté des Sciences de Toulouse (*10 fig.*).

N° 35. **Physique du Globe** (*2e édition*), par Ch. MAURAIN, de l'Institut, Doyen de la Faculté des Sciences de Paris (*21 figures*).

N° 36. **L'Atmosphère et la prévision du Temps** (*2e édition*), par J. ROUCH, Capitaine de Frégate, ancien Chef du Service Météorologique des Armées (*36 figures*).

N° 37. **Les Méthodes actuelles de la Chimie** (*2e édition*), par P. JOLIBOIS, Professeur à l'Ecole Nationale Supérieure des Mines (*45 figures*).

N° 38. **Les Coopératives de consommation en France,** par B. LAVERGNE, Prof. à la Faculté de Droit de Lille.

N° 39. **La Grande Guerre** (1914-1918), par le général THEVENET, ancien Gouverneur de Belfort (*15 cartes*).

N° 40. **Mines et Torpilles,** par Henri STROH, Ingénieur en chef de la Marine (*40 figures*).

N°s 41, 42, 43. **Chimie minérale** (*2e édition*), par H. COPAUX, Professeur à l'Ecole de Physique et de Chimie Industrielles de la Ville de Paris, et H. PERPÉROT, Sous-Chef de travaux pratiques à l'École de Physique et de Chimie (3 volumes illustrés de *136 figures*).

N° 44. **Éléments de Géométrie analytique** (*2e édition*), par A. TRESSE, Docteur ès sciences, Inspecteur général de l'Instruction Publique (*91 figures*).

N° 45. **Le Félibrige,** par Émile RIPERT, Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université d'Aix-Marseille.

N° 46. **Le Blocus et la Guerre sous-marine,** par A. LAURENS, Capitaine de Vaisseau, Chef de la Section historique de l'État-Major de la Marine.

N°s 47 - 48. **Alternateurs et Moteurs synchrones** : Tomes I et II (*2e édition*), par E. ROTH, Ingénieur en chef des Services techniques de la Société Générale de Constructions électriques et mécaniques Als-Thom (*167 figures*).
(*Ouvrage couronné par l'Académie des Sciences, Prix Hébert.*)

N° 49. Éléments d'Agriculture coloniale : **Plantes à fibres,** par Yves HENRY, Ingénieur agronome, Inspecteur général de l'Agriculture aux Colonies (*55 figures*).

N° 50. **Astronomie générale** (*2e édition*, par Luc PICART Membre de l'Institut, Directeur de l'Observatoire Bordeaux (*42 figures*).

N° 51. **L'Après-guerre et la Politique commerciale** (*2e édition*), par Cl.-J. GIGNOUX.

Ouvrage couronné par la Société de Géographie Commerciale.

N° 52. **La Révolution française**, par A. MATHIEZ, Chargé Cours d'histoire de la Révolution française à l'Université Paris. Tome II : *La Gironde et la Montagne* (*4e édition*

N° 53. **L'Angleterre au XIXe siècle**, *son évolution politiqu* (*2e édition*), par Léon CAHEN, Professeur au Lyc Condorcet.

N° 54. **Balistique extérieure**, par J. OTTENHEIMER, Ing nieur principal d'Artillerie navale (*48 figures et 4 planches*

N° 55. **Piles et Accumulateurs électriques** (*2e édition*), p L. JUMAU, Ingénieur (*76 figures*).

N° 56. **Les Alpes françaises** (*3e édition*), par R. BLAN CHARD, Professeur à l'Université de Grenoble (*23 cartes graphiques*).

N° 57. **Les Courants alternatifs** (*3e édition*), par Pierre SÈVE Professeur à la Faculté des Sciences de Marseille (*127 fig.*

Ouvrage couronné par l'Académie des Sciences, Prix Hébert.

N° 58. **Rome et les Lettres latines** (*2e édition*). p A. DUPOUY, Professeur au Lycée Michelet, à Paris.

N° 59. **Théorie du Navire** (Tome II), par M. LE BESNERAIS Ingénieur en chef du Génie Maritime (*35 figures*).

N° 60. **Calculs numériques et graphiques** (*3e édition*), par Émi GAU, Directeur de l'Enseignement en Tunisie (*33 figures*

N° 61. **Les Industries de la Soie en France**, par P. CLERGET Directeur de l'École de Commerce de Lyon (*10 gra phiques, 15 tableaux statistiques*).

N° 62. **Les Industries de fixation de l'Azote** (*2e édition*), pa Marcel GUICHARD, Professeur à la Sorbonne (*21 fig.*)

N° 63. **Le Saint-Siège, l'Église catholique et la Politiqu mondiale** (*2e édit.*), par Maurice PERNOT, Agrégé d l'Université, ancien Membre de l'École française de Rome

N° 64. **La France économique et sociale au XVIIIe siècl** (*2e édition*), par Henri SÉE, Professeur honoraire à l'Uni versité de Rennes.

Ouvrage couronné par l'Académie des Sciences morales et politiques

N° 65. **Les Submersibles**, par G. RABEAU, Ingénieur d Génie Maritime, et A. LAURENS, Capitaine d Vaisseau, Chef de la Section historique de l'État-Majo de la Marine (*44 figures*).

N° 66. **Les Doctrines économiques en France depuis 187** (*3e édition*), par G. PIROU, Professeur à la Faculté d Droit de Paris.

67. **Introduction à la Géologie** (*4e édit.*), par J. LEUBA, Docteur ès sciences (*60 figures*).

68. **La Renaissance des Lettres en France,** *de Louis XII à Henri IV* (*2e édition*), par J. PLATTARD, Professeur à la Faculté des Lettres de Poitiers.

69. **Parnasse et Symbolisme** (*4e édition*), par P. MARTINO, Recteur de l'Académie de Poitiers.

70. **Les Moteurs à explosion** (*2e édition*), par E. MARCOTTE, Ingenieur-Conseil (I. C. F.), Professeur à l'École spéciale des Travaux publics (*61 figures*).

Ouvrage couronné par l'Académie des Sciences, Prix Trémond.

71. **Le Magnétisme** (*2e édition*), par P. WEISS, Correspondant de l'Institut, Professeur à la Faculté des Sciences de Strasbourg, et G. FOEX, Maitre de Conférences à la Faculté des Sciences de Strasbourg (*69 figures*).

72-73. **Éléments de Calcul différentiel et de Calcul intégral :** Tomes I et II (*3e édition*), par Th. LECONTE, Inspecteur général de l'Instruction publique, et R. DELTHEIL, Doyen de la Faculte des Sciences de Toulouse.

74. **Peuples et Nations des Balkans.** *Géographie politique* (*2e édition*), par Jacques ANCEL, Professeur à l'Institut des Hautes Études internationales, Examinateur d'admission à l'École militaire de Saint-Cyr (*3 cartes*).

(Ouvrage couronné par la Société de Géographie, Médaille d'or.)

75. **Transport de l'électricité**, par René COUFFON, Ingénieur des Arts et Manufactures (*45 figures*).

76. **Les Alpes,** *Géographie générale* (*2e édition*), par Emm. DE MARTONNE, Professeur à la Sorbonne (*24 cartes ou graphiques*).

77. **Les Moteurs à combustion** (*2e édition*), par E. MARCOTTE, Ingénieur-Conseil (I. C. F.), Professeur à l'École Spéciale des Travaux publics (*37 figures*).

Ouvrage couronné par l'Académie des Sciences, Prix Trémond.

78. **La Transformation de l'énergie électrique : I. Transformateurs,** par R. CARTON, Ingenieur E.M.I., et P. DUMARTIN, Ingénieur A. et M.I.E.G. (*88 figures*).

79. **Les Origines du Capitalisme moderne.** *Esquisse historique* (*Ire édition, 2e tirage*), par Henri SÉE, Professeur honoraire à l'Université de Rennes.

(Ouvrage recommandé par le Comité du Livre français France-Amérique.)

80. **Balistique intérieure,** par J. OTTENHEIMER, Ingénieur principal d'Artillerie navale (*37 figures*).

81. **La Pensée française au XVIIIe siècle** (*4e édition*), par Daniel MORNET, Professeur à la Sorbonne.

82. **Mesures Électriques** (*2e édition*), par Jean GRANIER, Professeur à la Faculté des Sciences de Besançon (*85 figures*).

(Ouvrage couronné par l'Académie des Sciences, Prix Hébert.)

N° 83. **La Littérature italienne,** par Th. LAIGNEL, Professe agrégée d'italien au Lycée de jeunes filles de Lyon.

N° 84. **L'Organisation scientifique du Travail** (*2e édition*), p Georges BRICARD, Ingénieur en chef du Génie Marit (*34 figures*).

N°s 85-86. **Les Courants de la Pensée philosophique fra çaise :** Tomes I et II (*2e édition*), par A. CRESSO Professeur de Philosophie au Lycée Louis-le-Grand.

N° 87. **Principes de l'Électrochimie** (*2e édition*), par J. POI SINET, Ingénieur des Manufactures de l'Etat (*35 figure*

N° 88. **Syndicats et Coopératives agricoles,** par Michel AUG LARIBÉ, Secrétaire général de la Confédération nationa des Associations agricoles.

N°s 89-90. **La Tuberculose** (*1re édition, 2e tirage*), par le Docte Édouard RIST, Membre de l'Académie de Médecin Médecin de l'Hôpital Laënnec et du Dispensaire Lé Bourgeois. Un volume double (*25 figures et 6 graphiques*

Ce vol. double de 356 p. est vendu broché. **21** fr., relié. **23**

N° 91. **Les Expériences monétaires contemporaines** (*2e édit.* par George-Edgar BONNET, Directeur général adjoint c la Compagnie du Canal de Suez.

Couronné par l'Académie des Sciences morales et politiques, Prix Limantour

N° 92. **Histoire de la Langue Allemande** (*2e édition*), p E. TONNELAT, Professeur à l'Université de Strasbou (*1 carte hors texte*).

N° 93. **La Révolution française,** par A. MATHIEZ, Tome III *La Terreur* (*4e édition*).

N° 94. **La Cinématographie,** par Lucien BULL, Sous-Directeu de l'Institut Marey (*36 figures*).

N° 95. **La Littérature française contemporaine** : *Poési Roman, Idées* (*4e édition*), par André BILLY.

N° 96. **La Vie de la Cellule végétale.** Tome I : *La Matièr vivante* (*2e édition*), par R. COMBES, Professeur à l Sorbonne (*16 figures*).

Couronné par l'Académie des Sciences, Prix de Parville.)

N° 97. **Psychologie expérimentale** (*3e édition*), par Hen PIÉRON, Professeur au Collège de France et à l'Institu de Psychologie (*11 figures ou graphiques*).

N° 98. **La Civilisation athénienne** (*2e édition*), par P. CLOCHÉ Prof. à la Faculté des Lettres de Besançon (*15 fig., 1 carte*

N° 99. **Appareils et Méthodes de Mesures mécaniques,** pa le Lieutenant-Colonel J. RAIBAUD, Chef des Travau pratiques de Mécanique à l'École Polytechnique (*87 fig.*)

N° 100. **L'École romantique française** : *les doctrines et le hommes* (*2e édition*), par Jean GIRAUD, Agrégé de Lettres, Directeur de la Fondation Deutsch de la Meurthe

Couronné par l'Académie française, Prix Montyon.)

N° 101. **Éléments de Thermodynamique** (*3e édition*), par Ch. FABRY, Membre de l'Institut, Professeur à la Sorbonne et à l'École Polytechnique (*39 figures*).

N° 102. **Introduction à la Psychologie collective** (*2e édit.*), par le Dr Charles BLONDEL, Correspondant de l'Institut, Professeur à la Faculté des Lettres de Strasbourg.

N° 103. **Nomographie**, par M. FRÉCHET, Professeur à la Faculté des Sciences de l'Université de Paris, et H. ROULLET, Ingénieur, Professeur à l'Ecole nationale technique de Strasbourg (*79 figures*).

N° 104. **L'Ancien Régime et la Révolution russes** (*2e édition*), par Boris NOLDE, ancien Professeur à la Faculté de Droit de Pétrograd.

(*Couronné par l'Académie des Sciences morales et politiques, Prix Perret.*)

N° 105. **La Monarchie d'Ancien Régime en France**, *de Henri IV à Louis XIV* (*2e édition*), par Georges PAGÈS, Membre de l'Institut, Professeur d'Histoire moderne à la Faculté des Lettres de Paris.

N° 106. **Le Théâtre français contemporain** (*2e édition*), par Edmond SÉE.

N° 107. **Hygiène de l'Européen aux Colonies** (*2e édition*), par le Dr Ch. JOYEUX, Prof. agrégé à la Faculté de Médecine de Marseille.

N° 108. **Grammaire descriptive de l'Anglais parlé**, par Joseph DELCOURT, Docteur ès lettres, Professeur au Lycée Pasteur, à Paris.

N° 109. **La Vie de la Cellule végétale.** Tome II : *Les enclaves de la matière vivante*, par R. COMBES, Professeur à la Sorbonne (*13 figures*).

(*Ouvrage couronné par l'Académie des Sciences, Prix de Parville.*)

N° 110. **La Formation de l'État français et l'Unité française**, *des Origines au milieu du XVIe siècle* (*2e édition*), par G. DUPONT-FERRIER, Membre de l'Institut, Professeur à l'Ecole Nationale des Chartes.

(*Couronné par l'Académie des Sciences morales et politiques, Prix Audiffred.*)

N° 111. **Nos Grands Problèmes Coloniaux** (*2e édition*), par Georges HARDY, Recteur de l'Académie d'Alger.

(*Couronné par l'Académie des Sciences morales et politiques, Prix Perret.*)

N° 112. **Le Calcul vectoriel** (*2e édition*), par Raoul BRICARD, Professeur au Conservatoire National des Arts et Métiers et à l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures.

N° 113. **Ondes et Électrons** (*2e édit.*), par Pierre BRICOUT, Docteur ès sciences, Répétiteur à l'École Polytechnique.

N° 114. **La Littérature en Russie**, par Jules LEGRAS, Professeur à l'Université de Paris.

(*Ouvrage couronné par l'Académie française, Prix Bordin.*)

N° 115. **Essences naturelles et Parfums,** par Raymon DELANGE, Chef des Services scientifiques des Fabr ques de Laire.

N° 116. **La Formation de l'Unité Italienne,** par Georg BOURGIN, Ancien membre de l'Ecole française de Rom Conservateur adjoint aux Archives nationales.
(Ouvrage couronné par l'Académie française.)

N° 117. **La Justice pénale d'aujourd'hui,** par H. DONNEDIE DE VABRES, Professeur à la Faculté de Droit de Pari
(Ouvrage recommandé par le Comité du Livre français France-Amérique

N° 118. **Les grands courants de la Pensée antique** (*2e édition*) par A. RIVAUD, Correspondant de l'Institut, Professe à la Sorbonne.

N° 119. **Les Systèmes philosophiques** (*3e édition*), par A CRESSON, Professeur de Philosophie au Lycée Louis-l Grand.

N° 120. **Les Rayons X** (*2e édition*), par Jean THIBAUD, Docte ès sciences, Ingénieur E. S. E., Professeur à la Facult des Sciences de Lyon.

N° 121. **Les Quanta,** par Georges DÉJARDIN, Professeur à Faculté des Sciences de Lyon (*34 figures*).

N° 122. **Les Anciennes Civilisations de l'Inde,** par Gasto COURTILLIER, Chargé de Cours à la Faculté des Lettr de Strasbourg (*5 planches hors texte*).

N° 123. **Couleurs et Pigments des Êtres vivants,** par le Doc teur Jean VERNE, Docteur ès sciences, Professeur agrég à la Faculté de Médecine de Paris (*26 figures*).
(Ouvrage couronné par l'Académie des Sciences, Prix Gama-Machado

N° 124. **Pétroles naturel et artificiels,** par J.-J. CHAR TROU, Ingénieur (*52 figures*).

N° 125. **La Téléphonie,** par Robert DREYFUS, Ingénieur de Postes et Télégraphes.

N° 126. **L'Islam,** par Henri MASSÉ, Professeur à l'École Natio nale des Langues orientales.

N° 127. **Principes de Psychologie appliquée,** par le Dr Hen WALLON, Directeur à l'École des Hautes-Études, Pro fesseur à l'Institut de Psychologie de l'Université de Paris
Couronné par l'Académie des Sciences morales et politiques, Prix Louis Liard

N° 128. **La Belgique contemporaine** (1780-1930), par Fran VAN KALKEN, Professeur à l'Université de Bruxelles
(Ouvrage couronné par l'Académie des Sciences morales et politiques

N° 129. **Soies artificielles et Matières plastiques,** par R CABILLION, Ingénieur-Chimiste I. C. N., Chimist principal du Service des Poudres (*21 figures*.)

N° 130. **La Thérapeutique moderne,** par le Dr G. FLO RENCE, Prof. agrégé à la Faculté de Médecine de Lyon

131. **La Transformation de l'Énergie électrique : II. Commutatrices et Redresseurs,** par H. GIROZ, Ingénieur E.S.E. (*65 figures*).

132-133. **La Musique contemporaine en France,** par René DUMESNIL : *Tomes I et II.*
(Ouvrage couronné par l'Académie des Beaux-Arts, Prix Bordin.)

134. **Le Sommeil,** par le Docteur J. LHERMITTE, Professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris.

135. **Constitution et Gouvernement de la France,** par L. TROTABAS, Prof. à la Faculté de Droit de Nancy.

136. **Les Problèmes de la Vie mystique,** par R. BASTIDE, Agrégé de Philosophie, Professeur au Lycée de Valence.

137. **Le Maroc,** par J. CELERIER, Professeur à l'Institut des Hautes-Etudes marocaines à Rabat (*3 graphiques et 6 cartes*).

138. **Théorie mathématique des Assurances,** par H. GALBRUN, Docteur ès sciences, Actuaire de la Banque de Paris et des Pays-Bas.

139. **Histoire d'Espagne,** par Rafaël ALTAMIRA Y CREVEA, Professeur à l'Université de Madrid.

140. **Électricité et Radiologie médicales,** par le Dr L. GALLY, Radiologiste des Hôpitaux de Paris, et le Dr P. ROUSSEAU, ancien Interne des Hôpitaux de Paris, Chef du laboratoire d'Electrologie à la Faculté de Médecine de Paris (*56 figures*).

141. **Cicatrisation et Régénération,** par Jacques MILLOT, Professeur à la Faculté des Sciences de Paris (*32 figures*).

142. **La Crise britannique au XXe siècle** (*4e édition*), par André SIEGFRIED, Membre de l'Institut, Professeur au Collège de France (*2 cartes et 2 graphiques*).

143. **La Photographie,** par M. HESSE et Cl. AMÉDÉE-MANNHEIM, anciens Élèves de l'École Polytechnique (*80 figures*).

144. **La Littérature comparée,** par Paul VAN TIEGHEM, Docteur ès lettres, Professeur au Lycée Louis-le-Grand, chargé de Conférences de Littérature comparée à la Sorbonne.

145. **Les Vitamines** (*2e édition*), par Mme L. RANDOIN, Directeur du Laboratoire de Physiologie de la Nutrition à l'École des Hautes Etudes et à l'Institut des Recherches agronomiques, et H. SIMONNET, Chef des travaux de physiologie à l'École vétérinaire d'Alfort (*9 graphiques, 70 figures, 4 tableaux*).

146. **La Littérature anglaise,** par Paul DOTTIN, Professeur à la Faculté des Lettres de Toulouse.

N° 147. **L'Auvergne**, par Philippe ARBOS, Professeur à l'U versité de Clermont-Ferrand (*12 cartes et graphiques*).

N° 148. **Introduction à la Mécanique des Fluides**, par Adr FOCH, Professeur à la Sorbonne (*55 figures*).
(*Ouvrage couronné par l'Académie des Sciences, Prix Boileau.*)

N° 149. **Socialismes français :** *Du « Socialisme utopique » à « Démocratie industrielle »* (*2e édition*), par C. BOUGL Professeur à la Sorbonne, Directeur de l'École Norm Supérieure.

N° 150. **Les Crises allemandes** (1919-1931), par A. RIVAU Correspondant de l'Institut, Professeur à la Sorbonne e l'École libre des Sciences politiques.

N° 151. **La France et l'Allemagne depuis dix siècles**, G. ZELLER, Maître de Conférences à la Faculté Lettres de Strasbourg.

N° 152. **Géographie des Plantes**, par Henri GAUSSEN, p fesseur à l'Université de Toulouse (*8 cartes et figures*).

N° 153. **Géographie des Animaux**, par Marcel PRENAN Professeur à la Sorbonne (*4 cartes*).

N° 154. **Mathématiques financières**, par J. DUBOURDIE Docteur ès sciences, Actuaire adjoint à la Banque Paris et des Pays-Bas (*9 figures*).

N° 155. **Fleuves et Rivières**, par Maurice PARDÉ, Profess à l'École des Ingénieurs hydrauliciens de l'Univers de Grenoble (*18 graphiques et cartes*).
(*Ouvrage couronné par l'Académie des Sciences, Prix Gay.*)

N° 156. **La Manutention mécanique**, par Marcel LEGRA ancien Elève de l'École Polytechnique, Ingénieur-Cons (*95 figures*).

N° 157. **Les Sociétés italiennes, du XIIIe au XVe siècle**, p Julien LUCHAIRE, Inspecteur général de l'Instructi publique (*5 cartes*).

N° 158. **Les Phénomènes sociaux chez les animaux**, p François PICARD, Professeur à la Sorbonne (*9 figures*

N° 159. **Le Problème moral et les Philosophes**, p A. CRESSON, Docteur ès lettres, Professeur de philos phie au Lycée Louis-le-Grand.
(*Couronné par l'Académie des Sciences Morales et Politiques, Prix Louis Liard*

N° 160. **Les Principes du Droit Civil**, par Henry SOLUS Professeur à la Faculté de Droit de Paris.

N° 161. **Les Bases historiques de la Finance moderne**, p Robert BIGO, Professeur à l'École des Hautes Étud Sociales.

N° 162. **Télévision et Transmission des images**, par Re MESNY, Professeur à l'Ecole Supérieure d'Électrici (*97 figures*).

N° 163. **Machines automatiques, mécaniques et électriques,** par P. MAURER, Ingénieur en chef de la C. P. D. E., Professeur à l'École d'électricité et de mécanique industrielles et à l'École d'électricité Bréguet (*42 figures*).

N° 164. **La France méditerranéenne,** par Jules SION, Professeur à l'Université de Montpellier (*8 cartes*).
(*Couronné par l'Académie des Sciences. Prix Delalande-Guérineau.*)

N° 165. **La Science française depuis le XVII^e siècle,** par Maurice CAULLERY, Membre de l'Institut, Professeur à la Sorbonne.

N° 166. **Acoustique,** par Adrien FOCH, Professeur à la Sorbonne (*67 figures*).

N° 167. **Les Régimes électoraux,** par Georges LACHAPELLE.

N° 168. **Histoire des Pays Baltiques,** par Jean MEUVRET, Agrégé de l'Université (*5 cartes*).
(*Médaille décernée par l'Académie des Sciences morales et politiques.*)

N° 169. **L'Afrique centrale,** par Maurice ROBERT, Professeur à l'Université de Bruxelles (*8 cartes et graphiques*).
(*Ouvrage couronné par la Société de Géographie Commerciale. Médaille Grudy.*)

N° 170. **L'Irlande,** par A. RIVOALLAN, Professeur au Lycée Janson-de-Sailly (*2 cartes*).
(*Ouvrage couronné par l'Académie française. Prix d'Académie.*)

N° 171. **La Pensée allemande,** de Luther à Nietzsche, par Jean-Édouard SPENLÉ, Recteur de l'Académie de Dijon.

N° 172 **Le Monde Egéen avant les Grecs,** par P. WALTZ, Professeur à la Faculté des Lettres de Clermont-Ferrand (*13 fig.*).

N° 173. **Ciments et Mortiers,** par Augustin MACHE, Ingénieur E. P. C. I. (*51 figures*).

N° 174. **Statistique et Applications,** par Georges DARMOIS, Chargé de Cours à la Sorbonne (*32 graphiques*).
(*Ouvrage couronné par l'Académie des Sciences. Prix H. de Parville.*)

N° 176. **Parasites et Parasitisme,** par P. P. GRASSÉ, Professeur à la Faculté des Sciences de Clermont-Ferrand (*25 figures*).

N° 177. **Les Céréales :** *Biologie et Applications,* par R. LEGENDRE, Directeur du Laboratoire de Physiologie comparée à l'École des Hautes-Études (*33 figures*).

N° 178. **Les Matières colorantes artificielles,** par Georges MARTIN, Agrégé de l'Université, Directeur à la Société anonyme des Matières colorantes et Produits chimiques de Saint-Denis (*7 figures*).

N° 179. **L'Indochine française,** par Ch. ROBEQUAIN, Prof. à la Faculté des Lettres de Rennes (*12 graphiques et cartes*).

N° 180. **La Littérature Portugaise,** par G. LE GENTIL Professeur à la Sorbonne.

N° 181. **Les grands Problèmes de la politique des États Unis,** par Firmin ROZ.

N° 182. **La Paix économique**, par H. HAUSER, Professeur à la Sorbonne.

N° 183. **La Tchécoslovaquie**. *Étude économique*, par André TIBAL, ancien Professeur à l'Université de Prague, Professeur à l'Université de Nancy.

(Ouvrage couronné par la Société de Géographie, Médaille H. Lorin.)

N° 184. **Extrême-Orient et Pacifique**, par Roger LÉVY, Secrétaire Général du Comité d'Etudes des Problèmes du Pacifique, Chargé de Cours à l'École nationale de la France d'Outre-mer.

(Ouvrage couronné par la Société de Géographie, Médaille Roulet.)

N° 185. **Phénomènes colloïdaux**, par R. DUBRISAY, Professeur au Conservatoire des Arts et Métiers *(27 figures)*.

N° 186. **La Démence**, par le Docteur R. MALLET, Médecin-Inspecteur des Asiles, Expert près le Tribunal de la Seine.

N° 187. **Éléments de Sociologie religieuse**, par Roger BASTIDE, Agrégé de Philosophie, Professeur au Lycée de Valence.

N° 188. **Histoire des Pays-Bas** *du XVI^e siècle à nos jours*, par Enno VAN GELDER (*1 carte*).

N° 189. **Le Champ électromagnétique**, par Marc JOUGUET, Ingénieur Radio-électricien E. S. E. (*20 figures*).

N° 190. **Mesure des Températures**, par G. RIBAUD, Professeur à la Sorbonne *(83 figures)*.

N° 191. **Chimie générale**, par A. BOUZAT, Professeur à la Faculté des Sciences de Rennes.

N° 192. **Les Races humaines**, par P. LESTER, sous-directeur de Laboratoire au Muséum d'Histoire naturelle, et Jacques MILLOT, Professeur à la Faculté des Sciences de Paris (*23 figures*).

N° 194. **Blanchiment, Teinture et Impression**, par G. MARTIN, Agrégé de l'Université, Directeur à la Société anonyme des Matières Colorantes et Produits chimiques de Saint-Denis.

3 9001 02045 8918

Hemmerlé. Petit et Cie. 12757-5-36.

14589

BARCODE
INSIDE